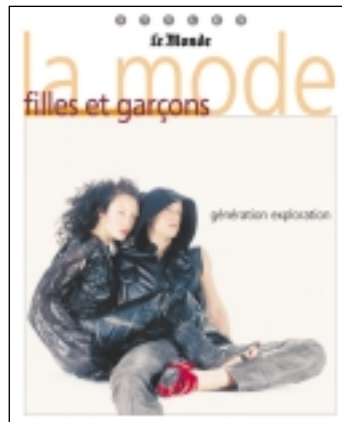


## SUPPLÉMENT



**MODE JEUNES**  
Plutôt sexy, toujours confortable, elle s'apparente à un grand jeu de piste

**PORNO ET TÉLÉVISION**  
Le CSA contre les films pornos p. 21 et notre éditorial p. 17

**ATTENTAT DE BALI**  
La riposte du pouvoir indonésien p. 4

**EN ILE-DE-FRANCE**  
**aden**  
Tout le cinéma sélection de sorties

**UNION EUROPÉENNE**  
Elargissement : référendum en Irlande, crise aux Pays-Bas p. 6

**PARIS**  
Barbès change de visage p. 13

**CINÉMA**  
Les « Choses secrètes » de Brisseau. Portrait p. 34



**VOYAGES**  
Oregon sauvage p. 26

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne... 6	Carnet.....	24	
France.....	7	Abonnements.....	24
Société.....	10	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	13	Météorologie-Jeux... 29	
Horizons.....	14	Immobilier.....	30
Entreprises.....	18	Culture.....	31
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

## PORTRAIT

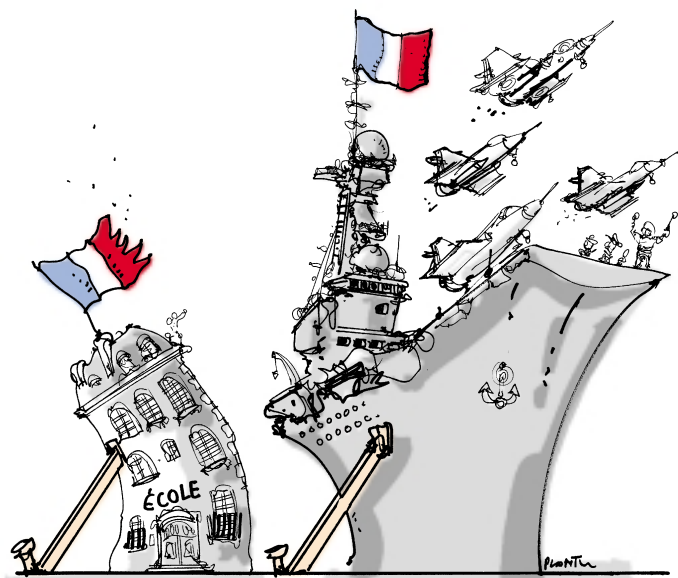
### Le rebelle qui défie Monsanto



**LA LUTTE** d'un paysan canadien, Percy Schmeiser, 71 ans, contre Monsanto, la multinationale des OGM. Lire page 14

# Les enseignants en grève contre la rigueur budgétaire

**ENSEIGNANTS**, surveillants, chefs d'établissement, agents d'entretien, mais aussi parents d'élèves et étudiants : la plupart des acteurs de l'éducation nationale, de la maternelle à l'université, sont appelés à une journée de grève et à des manifestations, jeudi 17 octobre, par les principales organisations syndicales. Ils entendent ainsi contester les choix budgétaires du gouvernement Raffarin, pour qui, selon les syndicats, « l'éducation n'est plus une priorité ». La suppression de 5 600 postes de surveillants, les coupes dans le budget de la recherche, la gestion du dossier de la décentralisation ainsi que l'affichage de mesures répressives sont particulièrement critiqués. Le dernier appel aussi large à manifester remonte à mars 2000. Les fortes mobilisations avaient alors abouti au remplacement de Claude Allègre par Jack Lang.



BUDGET EN BAISSÉ

BUDGET EN HAUSSE

► De la maternelle à l'université, les personnels de l'éducation manifestent jeudi

► Ils contestent les suppressions de postes et la « vision sécuritaire » du gouvernement

► Le budget 2003 à l'Assemblée nationale

Lire page 10 et les débats parlementaires page 7



### Saddam réélu : 100 % des voix

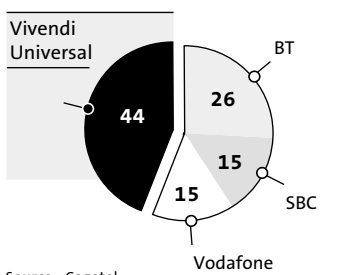
LE PRÉSIDENT irakien, Saddam Hussein, a été réélu pour sept ans lors du référendum du mardi 15 octobre. La commission électorale a annoncé, mercredi à Bagdad, qu'il avait recueilli « 100 % des voix » et que 100 % des inscrits avaient participé au vote. A New York, les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU poursuivent leurs tractations sur l'élaboration d'une résolution sur les modalités du retour des inspecteurs du désarmement.

Lire pages 2 et 3

## Le raid éclair de Vodafone sur Cegetel

LE GÉANT britannique Vodafone lance un raid pour acquérir la société française Cegetel, contrôlée jusqu'alors, à 44 %, par Vivendi. Il a annoncé, mercredi 16 octobre, avoir acheté les 26 % détenus par le britannique BT et les 15 % de l'américain SBC. Avec les 15 % qu'il contrôle déjà, Vodafone est virtuellement majoritaire. En position difficile, Vivendi dispose d'un droit de préemption, mais n'ayant toujours pas cédé VUP - son pôle édition -, il n'a peut-être pas les moyens financiers pour mener cette contre-attaque.

### PRINCIPALES PARTICIPATIONS dans le groupe Cegetel, en %



Source : Cegetel

► Le groupe anglais a pris le contrôle de la société française

► La riposte de Vivendi est entravée par sa faiblesse financière

Lire pages 18 et 19

## Pour ne pas être écoutés, les RG raffolent des Texto

ON LES croyait réservés aux carrés d'amis ou aux duos amoureux. Mais les SMS ou les Texto sont aussi un outil de travail, notamment pour la police et les enquêteurs. Et servent, pour leurs qualités de discrétion, aux truands en tout genre et... aux renseignements généraux.

Le commando Erignac s'est trahi par ses portables. Des histoires de trafic de puces ont traîné dans les prisons et les dépositions. Depuis, les mœurs ont évolué avec les options des téléphones. Les messages envoyés, avant de mourir, par des passagers des Boeing détournés par Al-Qaïda, le 11 septembre 2001 ont donné de précieux indices au FBI. Et si un SMS n'a pas empêché Jean-Christophe Marcelli et son ami d'être assassinés, le 21 août 2001, sur une plage de Moriani, près de Cervione, en Corse, le crime ne devrait pas rester impuni. Avant d'être criblée de balles et brûlée, la victime a eu le temps de taper sur son portable, dans le coffre de la voiture où elle était enfermée. « Jac, Manconi, Kimbo », disait un message. « Struffi peut être traître » et « faire quet-apens à Cervione », racontaient les autres. « Kimbo » et « Struffi » sont interpellés, et Jacques Mariani, fils de Francis Mariani, l'un des piliers de la Brise de mer, mis en examen pour assassinat.

Les Texto ont une autre vertu : ils ne peuvent pas être écoutés. « On peut lire que deux numéros de téléphone

ont établi un lien et sont entrés en contact, mais on ne peut pas lire le contenu du message écrit », confirme-t-on chez SFR. Pour les bandits de petits ou de grands chemins, le Texto est un instrument d'avenir. Comme pour les fonctionnaires des RG, qui ont déjà adopté ce nouveau mode d'échange. « C'est un outil de travail très pratique, explique l'un d'eux. Le Texto est discret : pas besoin de s'éloigner de l'événement que vous suivez pour le commenter. Pour rendre compte aux autorités, c'est bref : "Bien reçu votre message." On peut aussi recevoir en réunion des infos liées à l'ordre du jour sans faire sonner le téléphone. Et puis, on est sûr de ne pas être écouté », ajoute ce grand consommateur.

« On en utilise, comme tout le monde », tempère en souriant Bernard Squarcini, numéro deux des RG. « Avec le relief, c'est souvent le seul moyen de passer en force, avec une restitution presque immédiate. » Il reconnaît néanmoins que les SMS sont « plus discrets qu'un coup de fil ». Mais, parce qu'on n'est jamais assez prudent, il préfère quand même les envoyer « en codé. Par précaution ».

Ariane Chemin

Lire aussi notre enquête sur les défaillances d'Acropol, le téléphone mobile de la police, page 25

## POINT DE VUE

### L'édition en péril par Antoine Gallimard

CHACUN connaît cette devinette que l'on pose aux enfants : « Un nénuphar double de surface chaque jour. A quel moment occupera-t-il toute l'étendue de la mare ? » La mise en vente du premier ensemble français d'édition, Vivendi Universal Publishing, emporté dans la débâcle d'un groupe aux abois et, a fortiori, la candidature à son rachat de Lagardère, numéro deux de l'édition avec Hachette Livre, suscitent à juste titre la plus vive inquiétude chez un grand nombre de libraires et d'éditeurs de petite et moyenne taille. L'enjeu est important : il y va de la singularité et de la vitalité du marché du livre francophone.

C'est au nom de « l'amour du livre », de l'intégrité patrimoniale et nationale qu'est aujourd'hui soutenue l'hypothèse Hachette. Prétendre qu'éditeurs, diffuseurs et libraires partagent un même credo professionnel, une même conception de leur métier, est un trompe-l'œil. Si le marché français peut se prévaloir aujourd'hui de sa pluralité et de l'efficacité de son dispositif en faveur du maintien d'une édition et d'une librairie de qualité au service des lecteurs et des créateurs, c'est l'aboutissement de plusieurs décennies d'engagements et de lutte pied à pied contre l'hégémonie des groupes. Aussi serait-il bien imprudent de

renoncer aujourd'hui à notre vigilance ; et indigne également de ceux qui ont consacré toute leur énergie à formuler, constituer et imposer cette exception française.

On désigne aujourd'hui les services logistiques et commerciaux d'Hachette comme de simples plates-formes de moyens destinées à tous les éditeurs de bonne volonté désireux de se recentrer sur leur métier.

Lire la suite et un autre point de vue page 15

ANTOINE GALLIMARD est PDG des éditions Gallimard.

## CHANSON

### La magnifique « Imprudence » d'Alain Bashung



UN ALBUM exceptionnel, un de ceux qui compteront dans l'histoire de la chanson française. En écoutant *L'imprudence*, qui sort le 21 octobre, on pense à Léo Ferré et à Serge Gainsbourg. Passe aussi Robert Desnos et une sublime adaptation de *Jamais d'autre que toi*. Dans *Le Monde*, Alain Bashung se raconte : « L'époque est arrogante, il faut presque se planquer pour la tendresse. » Et Tchernobyl ? « J'essaie de raconter des trucs durs à imaginer. Etre mort, c'est une chose, mais continuer à mourir... »

Lire page 31

**BERLIN 1945 L'APOCALYPSE !**

ANTONY BEEVOR  
**LA CHUTE DE BERLIN**

"Livres impossibles à abandonner les premières lignes lues"

EDITIONS DE FAILLOIS HENRI AMOUROUX, LE FIGARO MAGAZINE

# INTERNATIONAL

## LA CRISE IRAKIENNE

Saddam Hussein est en **PROGRESSION** : après avoir réuni, en 1995, 99,96 % des voix sur son nom, le président de la République d'Irak a obtenu, lors d'un référendum organisé mardi 15 octobre, 100 % de

« oui ». Le taux de participation a également été de 100 %. Cet exercice électoral placé sous haute surveillance avait donné lieu à des **MANIFESTATIONS « SPONTANÉES »** de liesse dans les bureaux de vote.

Il est un nouveau défi lancé par le régime de Bagdad au président George Bush. Par ailleurs, les Etats-Unis vont devoir affronter les critiques de nombreux pays lors d'un débat sur l'Irak organisé, mercredi et jeudi,

aux Nations unies. Chercheur au CNRS, Pierre-Jean Luizard estime que la **GUERRE ANNONCÉE** « est une fuite en avant où les Américains semblent avoir perdu tout discernement de leurs intérêts ».

## Saddam Hussein organise son triomphe pour défier George Bush

100 % de « oui », 100 % de participation : le dictateur s'est fait réélire, mardi 15 octobre, à la présidence de la République lors d'un référendum minutieusement contrôlé. Cet exercice imposé à la population a aussi permis de nouvelles démonstrations d'hostilité aux Américains

**TIKRIT (nord de l'Irak)**  
de notre envoyé spécial

La question posée, mardi 15 octobre, aux douze millions d'électeurs irakiens était simple : « Acceptez-

### REPORTAGE

**A Tikrit, ville natale du « leader adoré », la ferveur confine au conditionnement**

vous la candidature de M. Saddam Hussein au poste de président de la République d'Irak ? » Il leur suffisait de répondre par « oui » ou par « non », en cochant l'une des deux cases prévues à cet effet, puis de glisser leur bulletin dans l'urne.

Lors du premier référendum du genre, en 1995, celui que la télévision appelle si souvent le « leader adoré », avait obtenu 99,96 % d'avis positifs. Un score difficile à battre. Sauf en Irak. Mercredi matin, Ezzat Ibrahim, numéro

deux du régime et président de la commission électorale, en a fait la démonstration. La participation était de « 100 % » et « le président Saddam Hussein, que Dieu le garde, a remporté 100 % des voix ». « La participation a été absolue et le oui a été absolu », concluait-il.

Une aubaine dans le contexte actuel. Le régime, en tout cas, n'aura pas ménagé ses efforts en matière de propagande. Plusieurs centaines de journalistes étrangers avaient été conviés à assister au vote. Le ministère irakien de l'information, maître d'œuvre de l'opération et interlocuteur incontournable pour la délivrance des visas, avait fortement insisté pour prendre en charge une partie de leurs frais d'hôtels. A l'approche du grand jour, chacun d'entre eux avait reçu divers documents : une photo du président, douze autocollants à sa gloire, un texte sur « l'arrogance américaine », un livret sur l'embargo... Et aussi une brochure en couleur où l'on pouvait lire cette vérité : « La démocratie est un droit. » Il ne restait plus qu'à en juger sur le terrain.

Deux heures de route, en filant vers le nord, et voilà Tikrit, la ville natale du candidat unique. Une bourgade de dix mille habitants, située dans une zone semi-désertique. En périphérie, dans les rares oasis de verdure, on devine de belles demeures à colonnades et escaliers de marbre. Saddam est, paraît-il, généreux avec les notables des environs ; il sait les récompenser de leur fidélité. Le centre-ville est beaucoup plus modeste, mais tout aussi acquis à la cause de l'enfant du pays. Les gamins arborent des T-shirts à son effigie, les échoppes sont décorées de banderoles.

### « WE LOVE YOU SADDAM »

A l'école primaire de Darek Khatar, transformée en bureau de vote, la démocratie à l'irakienne prend toute sa mesure. Deux iso-loirs ont bien été entreposés dans la cour de récréation, mais nul n'osera les utiliser. Ici, la case « oui » se coche au grand jour, et souvent devant témoins. L'endroit n'en manque pas. Comme dans tous les bureaux de vote d'Irak, il y a là des cadres du parti Baas, des

militants zélés, des fonctionnaires chargés de veiller aux listes électorales. Tous s'assurent que chaque citoyen de plus de 18 ans a fait son devoir, tout son devoir. « On a pas encore vu un seul non ! », se réjouit un étudiant. Il n'y en aura pas : les 100 % sont garantis. Avant même le dépouillement – rapide, car les bulletins sont rarement pliés et la loi ne prévoit aucune enveloppe. L'heure est donc à la fête.

Les visiteurs étrangers ne sont

pas accueillis en observateurs sceptiques, mais en hôtes de marque. Que des journalistes franchissent la porte avec le chef local du parti Baas et une mécanique bien rodée se met en route dans une ambiance de kermesse... Les femmes voilées se mettent à chanter « oui, oui, oui à Saddam ». Les anciens frappent des mains en scandant « Saddam nous sommes fiers de ton nom ! ». Puis c'est la distribution de bons, de badges, d'autocollants du

« leader adoré ». Et voilà bientôt que des enfants, des dizaines de gosses au sourire facile, débarquent à leur tour au rythme de la trompette et du tambour. Un homme les précède, un moustachu au regard fou. Il tape des pieds en hurlant « we love you Saddam Hussein, we love you Saddam Hussein ». Et la foule reprend « we love you Saddam Hussein ! ».

L'aiment-ils tant que ça ? A Tikrit, sans doute, où la ferveur confine au conditionnement. Mais pas ailleurs. Malgré un contrôle très puissant de la société et un sens toujours aussi aigu de la mise en scène, le régime peine à cacher la réalité. Seules l'hostilité à l'administration américaine et l'exaltation du sentiment nationaliste trouvent encore un écho réel dans la population. A l'exception d'une minorité de fidèles, mobilisés pour fêter la victoire dès mardi soir dans les rues de la capitale, la plupart des Irakiens ont vécu ce référendum comme un énième exercice imposé.

Philippe Broussard

Pierre-Jean Luizard, chercheur au CNRS et auteur de « La Question irakienne »

## « Ce régime n'a aucune base sociale, il s'effondrera facilement en cas de guerre »

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par Pierre-Jean Luizard, chercheur au CNRS et auteur de *La Question irakienne* (Fayard, oct. 2002, 368 p., 20 €).

**Pourquoi, dans votre livre, qualifiez-vous la guerre annoncée contre l'Irak de « faux pas » américain ?**

D'abord, parce que les Américains risquent de se retrouver avec un pays ingérable, où les *assabiyya*, les solidarités tribales ou familiales, seront instrumentalisées par tous ceux qui ont un intérêt politique en Irak – la Turquie, l'Iran, les Saoudiens, etc. –, suscitant un immense désordre. Ensuite, parce qu'il y a dans la volonté guerrière américaine une composante irrationnelle. Le 11 septembre a tout modifié. On entend dire que les Américains vont faire la guerre pour le pétrole. Je ne le crois pas. Pour contrôler les flux et les prix pétroliers, la situation antérieure était, de leur point de vue, idéale. L'Irak était muselé et, par les sanctions, les Etats-Unis étaient maîtres du jeu pétrolier global. La guerre annoncée est une fuite en avant où, en développant une logique de puissance, les Américains semblent avoir perdu tout discernement de leurs intérêts.

**Dans votre ouvrage, vous expliquez que le régime irakien a réinstauré la prédominance sociale du système tribal. Comment le président Saddam parvient-il à gouverner ainsi ?**

Le « facteur extérieur » explique qu'un clan, et même une seule famille, impose sa volonté à toute une société. Le régime de Saddam tient non par ses ressorts internes mais par son environnement, dominé par les Etats-Unis. Les gens ont le vif sentiment que leur destin leur échappe. Les choix décisifs se faisant ailleurs, la société a cessé d'être le protagoniste de son propre sort. Tout part de l'écrasement sanglant du soulèvement chiite en 1991, après la guerre du Golfe. Washington a alors sciemment favorisé Saddam. Férocement réprimée, la société irakienne arabe – pour les Kurdes, c'est différent – était déjà délitée avant 1991 ; après l'écrasement des chiites, la tribu est apparue comme l'ultime refuge lorsque tout s'est effondré.

**Quel rôle a joué l'embargo ?**  
Il a favorisé le repli tribal. L'embargo renforce le régime dans son rôle d'unique distributeur de richesses. En Irak, on ne fait vivre sa famille que si l'on collabore avec le pouvoir. Le contrôle social de la dictature s'effectue désormais via les structures traditionnelles, les alliances et les allégeances familiales. L'économie d'embargo, sa pénurie sélective, dans une société résignée à la terreur où l'Etat est omnipotent, expliquent que l'apolitisme est devenu, de loin, le premier parti d'Irak. La classe moyenne est moribonde, les élites intellectuelles sont en exil.

**Saddam Hussein garde-t-il une base sociale ?**

Non. Hormis son clan et quelques alliances, le régime n'a aucune base sociale. Il s'effondrera facilement en cas de guerre avec les Etats-Unis. Mais une partie de la Garde républicaine, des Fedayins de Saddam, des Forces spéciales, qui ont trempé dans ses basses œuvres, pourraient offrir une résistance acharnée si le vainqueur ne leur offre aucun sanctuaire. Ces forces prétoriennes du régime ne forment pas un bloc homogène. Le noyau dur sera beaucoup plus petit. Ces milices recrutent désormais selon des clivages tribaux. Les tribus Dulaymi et les Joubouri, qui ont subi des purges sanglantes, reprochent au régime d'avoir détruit la solidarité entre sunnites et devraient faire défection. Il y a même un réel danger de guerre entre ces milices surarmées, aux identités tribales affirmées, dans l'après-Saddam.

**Pour conquérir l'Irak, les Etats-Unis ne peuvent pas compter sur les seuls Kurdes pour alliés. Que représentent les guérillas chiites encore actives dans le**

**sud du pays ?**

Il reste des combattants dans les marais, mais le gros de l'opposition chiite est en Iran. L'avenir de l'Irak dépend énormément des tractations actuelles entre Américains et Iraniens. Pour éviter une situation ingérable, les Etats-Unis doivent trouver des alliés chez les chiites, très majoritaires parmi les Arabes irakiens et dont les liens religieux et culturels avec l'Iran sont importants. La contradiction majeure est que les partenaires potentiels de Washington, hormis les Kurdes, ont tous une tradition politique anti-occidentale.

**Qui pourraient être les « partenaires chiites » de Washington ?**

Il peut y avoir des surprises. Des tractations ont lieu. Bakr al-Hakim, le leader de l'Asrii – le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak –, se dit aujourd'hui favorable à une intervention américaine. Or il entretient des relations privilégiées avec Ali Khamenei [le Guide de la République islamique d'Iran]. En août, pour la première fois, l'Asrii a été reçue à Washington. Si ces tractations échouent, les Américains appa-

tront vite comme de nouveaux occupants, comme le furent en leur temps les Britanniques [1916-1930].

**Qui d'autre pourrait soutenir les Américains ?**

Voici un exemple typique du désespoir et du fatalisme irakien. Un ancien dirigeant de gauche, historiquement très anti-américain,



« Pour éviter une situation ingérable, les Etats-Unis doivent trouver des alliés chez les chiites »

me disait récemment : « Avec Saddam, nous avons et la dictature, et la dépendance. Quitte à rester sous tutelle, au moins la guerre nous permettra d'en finir avec la dictature. »

**Un Etat irakien fédéral ne pourrait-il constituer une solution à l'avenir ?**

Hormis le PC, toutes les composantes de l'opposition rejettent l'idée fédérale. Chiites et sunnites y voient le premier pas vers le partage du pays. Une fédération à

trois, séparant Kurdes, chiites et sunnites, institutionnaliserait le confessionnalisme. Cela paraît impraticable. Une fédération à deux, Arabes et Kurdes, risquerait de paver la voie à la séparation. Aucun Etat arabe irakien n'acceptera de céder Kirkouk, Mossoul et la zone pétrolière à un Etat kurde, même fédéral, et Ankara n'en veut pas. Enfin, le fédéralisme implique un niveau de culture démocratique dont l'Irak est très loin.

**Que pensez-vous des « plans » de future administration militaire américaine de l'Irak ?**

Si, comme on l'entend, les Etats-Unis se préparent à rester quinze ans pour assurer leur domination, cela signifiera le retour à l'époque du mandat international. On sait ce qui est advenu. Les forces historiques qui ont alors balayé une monarchie identifiée aux intérêts étrangers se reconstituèrent, et elles sont toutes d'autant plus anti-occidentales que le mouvement religieux chiite y a remplacé le Parti communiste.

Propos recueillis par Sylvain Cypel

## Les Emirats contraints de se ranger au côté de Washington

Abou Dhabi redoute les risques de déstabilisation pour toute la région

**ABOU DHABI**

de notre envoyé spécial

Dans sa tournée des Etats du golfe Persique, Najî Sabri, ministre irakien des affaires étrangères, s'est arrêté à Abou Dhabi pour confier au président des Emirats arabes unis (EAU), Zayed Al Nahyan, les intentions de Saddam Hussein. Rien n'a filtré des conversations entre les deux hommes, le 7 octobre. Cependant, le communiqué officiel des autorités d'Abou Dhabi met clairement en avant les responsabilités de l'Irak envers le monde arabe face au conflit qui menace. Il recommande au régime de Bagdad de coopérer avec les inspecteurs des Nations unies pour éviter une aggravation de la crise.

### LA CARTE DE L'ONU

« En conséquence, je demande aux Irakiens de préserver leur pays pour le plus grand intérêt du monde arabe et islamique », a indiqué le ministre des affaires étrangères, Hamdan Al-Nahyan, demandant à Bagdad d'« éviter les menaces qui planent sur l'Irak par tous les moyens ».

Même si les Emirats ne sont pas en première ligne, en raison de la distance qui sépare les deux nations, ce petit Etat fédéré appré-

hende les répercussions d'un engrenage déstabilisateur pour toute la région. Au ministère de l'information, on fait remarquer que si les équilibres de la région n'ont pas été affectés par le conflit Iran-Irak ni par la guerre du Golfe, il risque de ne pas en être de même en cas de nouvel embrasement. Qui peut prévoir les conséquences sur les Emirats d'une nouvelle guerre ? Face aux incertitudes et afin de préserver la prospérité et la stabilité des Emirats, les autorités restent prudentes et jouent la carte de l'ONU.

« Les Emirats sont pour le retour des inspecteurs et ne voient pas la nécessité d'une nouvelle résolution », indique le ministre adjoint des affaires étrangères, Saif Saeed Ben Saed. Ce dernier explique qu'il faut aller au bout du processus de concertation. Rien ne doit être intenté sans l'aval des Nations unies.

Telle est la position exprimée par le chef de l'Etat dans un entretien accordé le 7 octobre au quotidien égyptien *Al-Ahram*. « Nous sommes convaincus que toute décision précipitée de chacune des parties ne sert pas les intérêts de la région. Les guerres ne peuvent résoudre les problèmes, mais, en revanche, les pourparlers peuvent y parvenir, et cela en accord

avec les lois internationales. »

Les autorités d'Abou Dhabi sont dans l'expectative, espérant que la raison prévaut. Le pays sait cependant qu'il n'a guère les moyens de dire non aux Américains et que, s'il le faut, les appuis logistiques nécessaires seront fournis. « On n'a pas le choix », constate Jamal Sanad Al-Suwaidi, directeur du centre de recherches pour les études stratégiques.

### RÉSIGNATION

Pour le moment, la question de l'utilisation des bases militaires n'a pas encore été posée. Mais si le besoin s'impose, elles seront sans nul doute mises à disposition. Ce qui n'empêche pas d'être critique, voire dubitatif, sur les chances d'un renversement par la force de Saddam Hussein. « Les changements qui viennent de l'extérieur ne sont jamais bons », fait remarquer M. Al-Suwaidi. Cependant, la résignation prévaut dans la mesure où la marge d'action est faible, pour ne pas dire nulle.

Les Emirats ne cherchent pas à se singulariser ni à prendre une position en pointe. A chaque crise, les autorités se sont toujours montrées disciplinées et respectueuses du con-

sensus international. Business et tranquillité obligent.

Lorsqu'il s'est agi de lutter contre le réseau Al-Qaïda, les EAU ne se sont pas fait prier. Ils ont parfaitement coopéré avec les instances internationales. La preuve en a été fournie fin septembre 2001 avec l'expulsion expresse vers la France de Djamel Beghal, chef d'un réseau terroriste français proche d'Al-Qaïda. Les services de sécurité surveillent de près les communautés étrangères les plus sensibles dans un pays dont la population est composée à 85 % d'étrangers.

A la fin de 2001, une loi réglementant les mouvements d'argent a été promulguée afin de contrôler le blanchiment d'argent sale. Le gouverneur de la banque centrale, Sultan Nasser Al-Suwaidi, assure que le système de l'hawala, ces transactions financières informelles, est parfaitement maîtrisé. Considéré comme un bon élève du Gafi (Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux), les EAU jouent le jeu. En attendant, les autorités font le dos rond en essayant de démontrer que le pays est toujours l'enfant sage du Moyen-Orient.

Michel Bôle-Richard

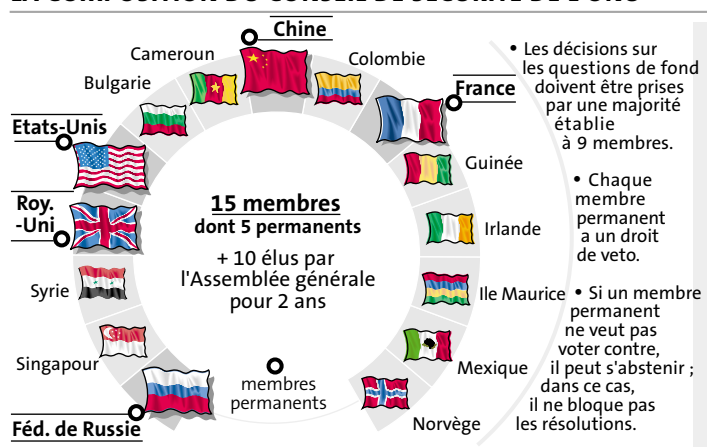
**Cartier**  
CHERCHE CARTIER

CARTIER SOUHAITE ACQUÉRIR  
BIJOUX, MONTRES ET AUTRES  
OBJETS DE SA CRÉATION,  
ANTÉRIEURS À 1965.

NOS SPÉCIALISTES VOUS  
RECEVRONT SUR RENDEZ-VOUS  
EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ.

VEUILLEZ CONTACTER :  
THIERRY BOUSQUET - TÉL : 01 49 26 35 08  
BERNHARD BERGER - TÉL : 01 49 26 17 29  
CARTIER - 11, RUE DE LA PAIX - 75002 PARIS

## LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU



## A l'ONU, le premier débat général sur l'Irak met les Etats-Unis en difficulté

**NEW YORK (Nations unies)**  
de notre correspondante

Un mois après le discours de George Bush à l'ONU, quatre jours après le vote du Congrès américain qui devait accentuer la pression sur le Conseil de sécurité, aucun consensus ne se profilait mercredi 16 octobre à New York sur une résolution autorisant le retour des inspecteurs du désarmement en Irak. Au contraire, l'ONU s'appête à vivre deux jours de contestation antiméricaine à l'occasion d'un débat public organisé mercredi et jeudi sur la question irakienne.

Excédés par l'absence de consultation, les pays en développement et les non-alignés ont décidé de faire entendre la « voix de la paix ». « Tout se passe comme si les Nations unies étaient invitées à déclarer la guerre à l'Irak », a expliqué, mardi, l'ambassadeur d'Afrique du Sud Dumisani Kumalo. Mais l'ONU est une organisation qui a été créée pour maintenir la paix. Nous sommes une organisation de paix. Ne l'oublions pas. »

Les débats publics se déroulent dans la salle du Conseil de sécurité. Chaque orateur est invité à s'asseoir à son tour à la table où ne siègent habituellement que les quinze membres du Conseil et le secrétaire général, Kofi Annan. Il n'y a pas de discussion à proprement parler. Chaque pays se borne à exposer sa position.

### Hans Blix, le chef des inspecteurs en désarmement, est intervenu au Conseil

Habituellement, les membres du Conseil (qui ont le privilège du droit de vote et, pour les cinq permanents, l'arme absolue du veto) s'efforcent de figurer dans les premiers orateurs. Cette fois, pour le premier débat sur l'Irak, les quinze membres du Conseil ont décidé de parler... les derniers. Officiellement pour « écouter » ce que le reste de la planète peut avoir à dire sur leurs consultations privées. Dans la pratique, pour gagner encore un peu de temps pour essayer de parvenir à un compromis sur le texte de la résolution que le Conseil est censé adopter – indépendamment du débat public – avant le départ pour Bagdad des inspecteurs du désarmement.

Le premier orateur devait être Kofi Annan, qui, depuis la Chine, où il est en visite, a envoyé le texte de sa déclaration. Préoccupé par le vote du Congrès américain, vendredi 11 octobre, autorisant le président Bush à déclarer une guerre contre l'Irak sans l'aval des Nations unies, M. Annan avait hésité à partir en voyage.

Dans son intervention, le secrétaire général estime que la situation créée par l'attitude de l'Irak depuis 1991 est « l'une des plus sérieuses » auxquelles soit confrontée la communauté internationale. Mais c'est en même temps une « opportunité », si le Conseil le veut bien, pour renforcer le rôle des Nations unies. Il ne dit pas s'il préfère une ou deux résolutions – le grand sujet de friction franco-américain –, mais estime que, si l'Irak rate sa « dernière chance », « le Conseil devra faire face à ses responsabilités ».

L'ambassadeur irakien, Mohammed Al-Douri, devait être le deuxième orateur. Déjà mardi, pendant le débat de l'Assemblée générale sur

la réforme institutionnelle de l'ONU (la plupart des orateurs, renforcés par le blocage actuel, souhaitent une démocratisation du Conseil), il a donné le ton en attaquant l'administration Bush et la « folie » qui s'est emparée d'elle après l'acceptation par l'Irak du retour des inspecteurs.

Quelque soixante-dix orateurs s'étaient inscrits mardi, un record depuis 1999 et le débat sur Timor. La liste n'était pas close, et certaines sources annonçaient plus d'une centaine de participants. « Mon rêve, ce serait d'avoir 190 orateurs », a indiqué l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, qui préside actuellement le groupe des 77. « Voilà un pays, l'Irak, qui dit : "Je veux me soumettre aux résolutions du Conseil de sécurité". Et on ne saisirait pas cette occasion ? Si elle fait cela, l'ONU entre dans un territoire inconnu », a-t-il ajouté.

Clairement, ce débat ne devrait pas desservir la thèse française. Mais le diplomate africain s'est défendu de « rouler pour la France » et l'approche en deux étapes. « On n'a jamais vu de résolution en deux étapes sur l'Afrique », a-t-il dit. Ni sur le Moyen-Orient. Du côté américain, on ne s'attendait pas à être les héros du jour. « Sur le principe d'un débat, il n'y a rien à redire, disait un diplomate. Mais c'est le timing qui nous gêne. Il n'y a même pas de texte de résolution sur la table. »

Mardi, le Conseil a entendu inopinément Hans Blix, le chef des inspecteurs en désarmement, à la demande de la Russie, qui souhaite l'encourager à envoyer ses experts dès que possible, voire sans attendre la nouvelle résolution en chantier. M. Blix a fait une exégèse assez obscure des deux lettres vagues envoyées le 10 et le 12 octobre par les Irakiens, en réponse à son courrier très clair du 8. Après son audition, il a eu l'air agacé. « Ce que nous attendons, ce sont moins des clarifications du côté irakien – même s'il serait intéressant de les avoir – qu'une résolution du Conseil de sécurité », a-t-il fait remarquer.

Les Irakiens peuvent se prévaloir d'avoir introduit des divergences entre les deux agences chargées de leur désarmement, l'Unmovic (armes chimiques, biologiques et missiles à longue portée) et l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique). Il suffit de comparer les lectures faites par chacun de ces organismes des derniers courriers irakiens.

M. Blix compte cinq exigences de l'ONU sur lesquelles les Irakiens n'ont pas répondu assez clairement : le survol d'avions espions pour contrôler les éventuels déplacements d'engins suspects, les interviews de scientifiques irakiens, l'installation de sites de surveillance à Bassorah et Mossoul, entre autres. Son homologue de l'AIEA n'en mentionne qu'une : le régime de visite des « sites présidentiels » de Saddam Hussein, pour lesquels Bagdad n'a pas octroyé d'accès « immédiat et inconditionnel ».

Le bras de fer franco-américain sur un projet de résolution a avancé mardi d'une demi-formule : la subordonnée « y compris le recours à la force ». Cette expression a été proposée lundi par l'ambassadeur de France, Jean-David Levitte, à son homologue américain. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, s'est publiquement félicité des « nouvelles idées » françaises. Mais, sur le terrain, certains diplomates jettent l'éponge.

Corine Lesnes

## Palestiniens et Israéliens exposent à Paris deux visions antagonistes du conflit à venir

Nabil Chaath craint qu'Israël ne tire profit d'une guerre contre Bagdad. Benjamin Ben Eliezer espère qu'elle « engendra un nouvel ordre » au Proche-Orient

QUELLE serait l'attitude de la France et de l'Union européenne si, à la faveur de la guerre annoncée contre l'Irak, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, considérait qu'il a le feu vert pour franchir un nouveau degré dans « la répression, les destructions, voire le recours à des expulsions massives » de Palestiniens dans les territoires occupés ? C'est la question que le ministre palestinien de la coopération internationale, Nabil Chaath, en visite à Paris, a posée au ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, lundi 14 octobre.

Aux yeux des Palestiniens, il est urgent d'anticiper la réaction israélienne. M. Sharon, a déclaré M. Chaath au Monde, se prétend chargé d'une « mission quasi divine pour lutter contre le terrorisme » et « n'hésite devant rien ». « La situation est critique, les Palestiniens ont besoin d'être protégés », quelles que soient par ailleurs « l'importance et la nécessité indiscutables » de procéder à la réforme des institutions palestiniennes. Il affirme que, selon M. de Villepin, ni Paris, ni l'UE, ni l'ONU ne toléreraient qu'Israël mette à profit une éventuelle guerre en Irak pour sévir contre les Palesti-

niens. « L'urgence » est telle, aux yeux des Palestiniens, qu'après Paris M. Chaath s'est rendu mardi à Bruxelles, pour y rencontrer le chef de la diplomatie belge, Louis Michel, ainsi que le haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana. Il devait effectuer des visites éclairés du même genre à Londres, Copenhague et Rome.

### RÉUNION DU QUARTETTE

M. Chaath devait faire un nouveau crochet par Paris, ce jeudi, pour rencontrer les représentants du quartette (Etats-Unis, Union européenne, Russie et ONU) chargé de veiller sur la réforme des institutions palestiniennes et qui, en septembre, a adopté une « feuille de route » pour la création d'un Etat palestinien. Cette réunion, organisée à la demande des Etats-Unis, est pour lui un « signe positif ». Il y voit l'expression du « souci de l'administration américaine, plus précisément du département d'Etat, de signifier que l'affaire irakienne ne relègue pas aux oubliettes le conflit israélo-palestinien et qu'elle n'ait pas de répercussions négatives en Palestine ». « Nous voudrions que les Européens jouent un rôle prin-

cipal pour le renforcement de ce courant aux Etats-Unis, qui en affronte un autre, attentif celui-ci aux arguments de M. Sharon et désireux de lui donner une chance pour terminer ce qu'il qualifie de bataille contre le terrorisme. »

« La situation humanitaire en Palestine est due à la politique israélienne de démantèlement et de destruction systématique de toutes les infrastructures palestiniennes. Toute tentative de convaincre l'opinion palestinienne d'arrêter les violences se fracasse sur les destructions et assassinats auxquels se livre Israël », plaide M. Chaath. Il admet toutefois que les attentats contre les civils israéliens donnent à Israël un « argument » pour continuer. D'où, dit-il, l'urgence nécessaire d'une force d'interposition qui stabilise la situation, « dans l'intérêt des Palestiniens mais aussi des Israéliens ».

En visite lui aussi à Paris, à l'invitation de Michèle Alliot-Marie, la ministre de la défense, son homologue israélien, le général Benjamin Ben Eliezer, a, lui, exprimé devant ses interlocuteurs français, parmi lesquels Dominique de Villepin, tous les espoirs qu'Israël fonde sur une

offensive militaire américaine en Irak. Les Etats-Unis, pense-t-il, ont « déjà pris leur décision ». Cette guerre inéluctable, que le ministre israélien souhaite le plus proche possible, « engendra un nouvel ordre et stabilisera » le Proche-Orient, a-t-il déclaré mardi. Dans une région qui, selon lui, « se divise entre régimes modérés et mauvais » (evil), une attaque américaine contre Bagdad « brisera la ligne du mal Iran-Syrie-Irak ». Le ministre israélien de la défense se dit en effet « plus inquiet de l'Iran, dont le potentiel [militaire et nucléaire] est plus menaçant, que de l'Irak ». « J'espère, a-t-il ajouté, qu'une attaque contre l'Irak amènera Syriens et Iraniens à penser autrement et leur indiquera qu'ils peuvent être les prochains [visés] dans la lutte mondiale antiterroriste. »

M. Ben Eliezer dit avoir mis à profit sa venue à Paris pour « faire passer un message à Damas », par l'intermédiaire du président Chirac – qui doit s'y rendre après sa visite, jeudi, à Beyrouth –, afin que la Syrie « cesse son soutien au Hezbollah [libanais] et revienne aux négociations ».

Mouna Naïm et Sylvain Cypel



TEL 01 42652875 PARIS@CANALI.IT WWW.CANALI.IT

CANALI

## En Indonésie, la milice islamiste des Laskar Jihad annonce sa dissolution

Le démantèlement effectif de cette organisation autrefois créée avec l'appui de généraux influents sera un test pour la fermeté de la présidente Megawati Sukarnoputri face au terrorisme

**BANGKOK**

de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

Les Laskar Jihad, ou « combattants de la guerre sainte », une milice qui a fait le coup de feu contre les chrétiens aux Moluques et aux Célèbes, ont annoncé, mardi 15 octobre, la dissolution de leur mouvement.

Au moment même où le gouvernement prépare un « décret spécial

mination physique des parents de feu Sukarno, père de l'indépendance, y compris de sa fille aînée, la présidente Megawati Sukarnoputri.

Les Laskar Jihad ont été créés avec l'appui de généraux de l'ancien régime – qui ont été remplacés depuis – dans l'intention de déstabiliser la présidence d'Abdurrahman Wahid, qui a finalement été limogé en juillet 2001. Le prédé-

dans la politique gouvernementale si les forces de l'ordre s'assurent qu'elle est réelle, que les combattants sont désarmés et renvoyés non seulement des Moluques mais également des Célèbes et de Papouasie, et que leurs fonds sont gelés, ce qui pourrait prendre des semaines. L'annonce de la fermeture de leur quartier général dans la banlieue de Yogyakarta (Java Central) – une petite maison poussiéreuse et pratiquement déserte – n'engage pas à grand-chose et, de toute façon, leurs milliers de combattants (certains experts parlent de 12 000 hommes) ne changeront pas de convictions.

**DÉCRET ANTITERRORISTE**

Dans ce contexte, la promulgation imminente d'un décret antiterroriste afin d'élargir la marge de manœuvre des forces de l'ordre est accueillie avec circonspection. D'abord « parce que le terrorisme nous a toujours entourés en Indonésie », ainsi que le dit le juge Wimar Witoelar dans une chronique publiée mercredi par *The Australian Financial Review*. L'ancien porte-parole de la présidence y fait notamment référence au « terrorisme d'Etat à Atjeh et au Timor Oriental ». De son côté, dans un entretien accordé au *South China Morning Post* (Hongkong), Dewi Fortuna Anwar, conseillère de l'ancien président Habibie, estime qu'« on ne peut ignorer la possibilité d'une implication des forces de sécurité dans l'attentat » de Bali et qu'« on ne peut écarter celle d'un ennemi intérieur ».

Le deuxième argument est que l'adoption de pouvoirs d'urgence

demeure très peu populaire, même après la tragédie de Bali. Aux Célèbes comme aux Moluques, à Atjeh comme en Papouasie occidentale – dans les zones de conflit, donc –, renforcer les pouvoirs jugés déjà exorbitants des forces de l'ordre serait très mal vu. Ailleurs, la méfiance prévaut.

L'administration actuelle manque de crédibilité et certains font valoir que le meilleur moyen de rétablir l'ordre dans l'archipel serait de lutter contre la corruption des soldats et des policiers et de s'en prendre à l'impunité dont ils jouissent.

En d'autres termes, pour revitaliser sa présidence, Megawati Sukarnoputri doit sévir mais sans se tromper sur les moyens et sur la cible. Et sans donner l'impression de céder aux injonctions de George Bush, qui ne lui a pas facilité la tâche en déclarant mardi qu'il comptait lui téléphoner, à propos de l'attentat de Bali, pour lui « indiquer clairement que nous devons œuvrer ensemble pour trouver ceux qui ont assassiné tous ces innocents et les traduire en justice ».

Un autre test pourrait être l'audition par la police, jeudi à Djakarta, d'Abou Bakar Baashir, leader présumé du Jemaah Islamiyah, pendant régional d'Al-Qaïda et que les Etats-Unis pourraient couvrir sous peu sur leur liste d'organisations terroristes. L'objet de ce rendez-vous n'a rien à voir avec l'attentat de Bali mais la police pourrait en profiter pour le questionner sur les accusations de terrorisme dont il est l'objet et qu'il rejette en bloc.

Jean-Claude Pomonti

## Un ancien officier aurait fabriqué la bombe de Bali

LA POLICE indonésienne a arrêté un ancien officier de l'armée de l'air, qui aurait avoué avoir fabriqué la bombe qui a fait plus de 180 morts, dans la nuit du samedi 12 octobre, à Bali. Citant des sources de la sécurité indonésienne, le *Washington Post* affirme, mercredi 16 octobre, que le suspect, qui a regretté le grand nombre de victimes, n'a pas indiqué pour le compte de qui il aurait fabriqué la bombe.

Le quotidien américain précise que le suspect a appris à manipuler les explosifs alors qu'il était membre des forces aériennes, dont il a ensuite été expulsé pour mauvaise conduite. La police indonésienne a annoncé, de son côté, qu'elle interrogeait deux Indonésiens à propos de l'attentat, sans toutefois préciser si l'un des deux

était l'individu cité par le quotidien américain.

Les forces armées indonésiennes comptent une minorité d'officiers « verts », proches des milieux islamistes. En outre, de nombreux militaires n'ont jamais accepté l'intervention au Timor-Oriental, en septembre 1999, d'un contingent militaire australien à la tête d'une force multinationale. Les Australiens figurent au premier rang des victimes de l'explosion à Bali, qui a fait également 300 blessés, dont 90 grièvement.

Selon le général Hendropriyono, chef des services de renseignements indonésiens, les enquêteurs ont retrouvé sur le lieu de l'explosion les traces d'un explosif de type militaire C4, un puissant plastique. Cette sorte d'explosif avait servi, voilà deux ans, dans l'attentat

contre la frégate américaine *Cole*, au Yémen, et dans un attentat qui avait grièvement blessé l'ambassadeur des Philippines à Djakarta.

Un contingent international formé de policiers et d'experts indonésiens, australiens, britanniques, allemands, français, japonais et américains a été constitué afin de retrouver les auteurs de l'attentat, qui seraient au nombre de huit et ont procédé de façon très professionnelle.

L'Indonésie et des gouvernements occidentaux ont accusé Al-Qaïda et ses partisans locaux de la responsabilité de l'attentat. Le premier ministre australien, John Howard, a, pour sa part, déclaré mardi que la responsabilité d'Al-Qaïda était l'objet de « forts soupçons », en l'absence de preuves directes. – (AFP.)

## Sécurité draconienne à la Bibliothèque d'Alexandrie

**ALEXANDRIE**

de notre envoyé spécial

Dans le ciel, le bourdonnement monotone du vieux Mi-8 au-dessus d'Alexandrie est presque rassurant. Rassurant tant qu'on n'a pas vu les six missiles air-sol fixés sous la voilure de l'hélicoptère de combat de fabrication soviétique. C'est qu'à Alexandrie on ne badine pas avec la sécurité quand la ville s'apprête à accueillir, pour l'inauguration de la Bibliothèque Alexandrina, mercredi 16 octobre, les présidents égyptien, français et roumain, les reines d'Espagne et de Jordanie, des premiers ministres, dont celui du Liban, des princes et des sommités internationales. Pour le président Jacques Chirac, l'étape d'Alexandrie est la première d'une tournée qui le conduira ensuite au Liban où, après une visite d'Etat de 24 heures, il participera au sommet de la francophonie. Il se rend ensuite en Syrie et en Jordanie.

Gigantesque complexe culturel de sept étages en forme de disque solaire, prévu pour accueillir cinq millions de volumes, la Bibliotheca Alexandrina se veut l'héritier proclamé du célèbre édifice qui rassemble, sous l'Antiquité, la plus grande collection de livres du monde. Le coût des seuls bâtiments s'est élevé à 121 millions de dollars.

Pour assurer la sécurité, les autorités égyptiennes ont envisagé les cas extrêmes. L'éventuel sniper qui s'embusquerait au haut d'un immeuble lointain serait pulvérisé : des tireurs d'élite ont été stationnés sur les toits des bâtiments avoisinant la Bibliotheca Alexandrina. La fermeture des volets a été « conseillée » à ceux qui habitent sur la corniche que traverseront les cortèges officiels. L'hôpital jouxtant la nouvelle bibliothèque a été vidé, et les malades ont été transférés dans d'autres établissements. Côté terre, l'université, située à quelques mètres, a été fermée, comme toutes les universités et écoles d'Alexandrie « pour permettre aux étudiants de sui-

vre l'événement et pour assurer la fluidité du trafic », assure la presse officielle. Nulle mention des violentes manifestations anti-israéliennes qui avaient fait un mort à quelques jours de la précédente date d'inauguration, en avril.

Même la mer a été « verrouillée ». Zodiac et hommes-grenouilles sillonnent la baie, tandis que les pêcheurs et les plaisanciers ont été fermement priés de rester à terre. Un repos forcé sera le lot d'une bonne partie des Alexandrins. Ces derniers ne pourront tout simplement pas se rendre sur leurs lieux de travail du fait du bouclage des artères principales au trafic normal, sans parler de la fermeture de la moitié des lignes de tramway et de trains de banlieue.

**« QUI VA NOUS PAYER ? »**

La tension était déjà palpable la veille de l'inauguration. Depuis plusieurs jours, les forces de l'ordre procèdent à des « arrestations préventives » dans les milieux islamistes, comme chez les suspects de droit commun. Devant cette présence policière massive, les vendeurs ambulants ont plié leurs étalages, tandis que beaucoup de chauffeurs de taxi ont préféré rester au café. A la vue de ces rues dégagées, on aurait cru revenir aux années 1950, quand Alexandrie comptait moins de 2 millions d'habitants, alors qu'il y en a 3 millions de plus aujourd'hui. Beaucoup d'Alexandrins ont d'ailleurs choisi de rester confortablement chez eux, la rumeur, infondée, ayant fait état d'une interdiction totale de circuler pour l'après-midi. « Qui va nous payer ce manque à gagner ? », ronchonne le vieux chauffeur. « J'ai entendu dire que tout ce déploiement sécuritaire est à cause de la délégation israélienne », affirme-t-il péremptoire, avant de conclure, philosophe : « Au fond, une raclée passagère n'a jamais tué personne ! »

Alexandre Buccianti

## Trois Verts dans le nouveau cabinet allemand

BERLIN. Le nouveau gouvernement du chancelier Gerhard Schröder, qui devait être annoncé, mercredi 16 octobre, comprendra comme dans la précédente législature trois ministres Verts, avec des compétences renforcées. Les sociaux-démocrates et les Verts, vainqueurs des élections du 22 septembre, ont bouclé leurs négociations de coalition mardi soir. Les Verts, fort de leur score record de 8,6 %, auraient pu espérer un quatrième poste mais ont préféré « renforcer leurs domaines-clés », a annoncé leur coprésidente Claudia Roth, lors d'une conférence de presse à Berlin. Ils conservent les affaires étrangères, avec Joschka Fischer, l'environnement et l'agriculture.

## Vojislav Kostunica conteste l'annulation du scrutin présidentiel



SASA STANKOVIC/AFP

BELGRADE. Vojislav Kostunica (photo), vainqueur de l'élection présidentielle serbe le 13 octobre avec 67 % des voix, a décidé de contester l'annulation du scrutin due au taux de participation inférieur à 50 % (45,5 %). Son mouvement, le Parti démocratique de Serbie (DSS), a indiqué son intention de saisir la justice, estimant que « 630 000 inscrits », sur 6,5 millions enre-

gistrés au temps de Slobodan Milosevic, auraient dû être rayés des listes électorales, parce qu'ils sont morts ou partis à l'étranger. Le DSS affirme notamment avoir recensé une douzaine de municipalités qui auraient plus d'inscrits que d'habitants. Il accuse le gouvernement du réformiste Zoran Djindjic, un ex-allié devenu l'ennemi politique de M. Kostunica, de n'avoir pas « nettoyé » les listes d'électeurs. La commission électorale de Serbie a rejeté, mardi 15 octobre, les accusations de M. Kostunica, insistant sur la tenue d'un nouveau scrutin d'ici à la fin du mois de décembre. A Belgrade, les analystes critiquent le fait que M. Kostunica n'a rien fait pour contester les listes électorales avant l'élection. Le Parlement serbe doit réunir vendredi une session extraordinaire sur le scrutin présidentiel. – (Corresp.)

## Soudan : accord de cessez-le-feu entre l'armée et les rebelles

MACHAKOS. Le gouvernement soudanais et les rebelles du Mouvement/Armée de libération des peuples du Soudan (SPLM/A) ont signé, mardi 15 octobre au Kenya, un accord de cessez-le-feu couvrant la durée des négociations de paix et qui devait prendre effet à partir de mercredi, selon les rebelles. Parallèlement, les pourparlers de paix entre les deux parties ont repris à Machakos, au Kenya, et devraient durer cinq semaines. Ils visent à mettre fin à une guerre de près de vingt ans entre les deux parties. Ils avaient été interrompus début septembre, après la chute de la ville garnison de Torit, dans le sud du pays, aux mains des rebelles qui refusaient tout cessez-le-feu aussi longtemps qu'aucun accord de paix n'aurait pas été conclu. Après la reprise, la semaine dernière, par l'armée, de la ville de Torit, le SPLM/A a donné son accord pour une trêve couvrant la durée des négociations. – (AFP, Reuters.)

**DÉPÊCHE**

■ STOCKHOLM : un Finlandais de 17 ans a été arrêté, mardi 15 octobre, par la police, qui le soupçonne de complicité dans la préparation de la bombe ayant fait sept morts et environ 80 blessés, vendredi 11 octobre, dans un centre commercial de la banlieue d'Helsinki. Le mineur, qui aimait un forum de discussion sur Internet pour passionnés d'explosifs sous le pseudonyme de « Einstein », est suspecté d'avoir fait part de ses connaissances en la matière auprès de Petri Gerdt, l'étudiant de 19 ans qui portait la bombe au moment de son explosion. – (Corresp.)

## Cinq Japonais enlevés par Pyongyang reviennent au Japon

TOKYO. Cinq Japonais, enlevés dans les années 1970 et 1980 par la Corée du Nord pour former des espions, ont revu leur terre natale, mardi 15 octobre, pour la première fois depuis 24 ans. Leurs retrouvailles avec leurs proches ont soulevé une vive émotion dans l'archipel. Un avion spécial avait été affrété par le gouvernement nippon pour amener de Pyongyang les ex-captifs, deux couples et une ancienne infirmière. Ils avaient une vingtaine d'années quand Pyongyang les avaient capturés pour enseigner le japonais et les coutumes nippones à des agents nord-coréens qui, ensuite, étaient infiltrés en Corée du Sud souvent sous l'identité des captifs.

Pyongyang a reconnu le 17 septembre sa responsabilité dans le rapt de 13 Japonais, dont seulement cinq ont survécu. Après leur visite au Japon, ceux-ci doivent rentrer en Corée du Nord : ils sont venus sans les familles qu'ils y ont fondées. – (AFP.)

**MÉDAILLE D'OR 2001**  
concours NF ameublement  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

**MIEUX QUE DES SOLDÉS**

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
**SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI**  
**SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX**  
Garantie 5 et 10 ans

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC**  
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bourmas

**MOBECO**  
247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>  
**01.42.08.71.00 - 7 j/7**  
5500 m2 d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**CONCOURS PRISM**  
COMMUN À 7 ÉCOLES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT

**3 SESSIONS**  
19 MARS - 9 AVRIL - 14 MAI 2003

Cursus en 5 ans  
Admission après BAC

**www.concours-prism.com**

N° Vert 0 800 16 20 17

RÉSEAU ISEG SUP : PARIS • BORDEAUX • LILLE  
LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE  
Établissements Privés d'Enseignement Supérieur

## En Côte d'Ivoire, les rebelles résistent face à une armée gouvernementale désorganisée

La médiation ouest-africaine est au point mort



Des soldats ivoiriens tentent de réparer, lundi 14 octobre, un char T-55 dont le moteur a surchauffé peu après son arrivée à l'aéroport d'Abidjan en provenance d'Angola. L'autre char réceptionné par l'armée ivoirienne aurait participé aux combats pour reprendre aux rebelles la ville de Daloa, qui contrôle la région de production du cacao.

### ABIDJAN

de nos envoyés spéciaux

Quarante-huit heures après avoir limogé son ministre de la défense et assumé lui-même le haut commandement de l'armée ivoirienne, le président Laurent Gbagbo pensait pouvoir se prévaloir d'un premier succès : la reprise de Daloa, une ville d'environ 200 000 habitants à la lisière septentrionale de la « boucle du cacao », le poumon économique de la Côte d'Ivoire. Cependant, la reconquête de Daloa, annoncée comme acquise mardi 15 octobre à la mi-journée, paraissait moins certaine en début de soirée.

Selon des habitants joints par téléphone, les rebelles contrôlaient toujours cette importante ville de l'Ouest, qui, en ce début de récolte du cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial, fait planer une menace sur l'évacuation des fèves. Après une brève incursion, l'armée se serait de nouveau retirée, affirmaient-ils.

Pour sa part, la télévision nationale a donné la nouvelle de la « victoire à Daloa », reléguée à la fin du journal de 20 heures, seulement par la voix du porte-parole militaire dont le « briefing », deux fois par jour, est devenu un rituel.

### L'achat d'armement, et plus généralement l'effort de guerre, est une source de tension au sein du gouvernement

depuis le début de la rébellion, le 19 septembre. Le lieutenant-colonel Jules Yao Yao s'en est tenu à une formule prudente : « La consolidation de nos positions se poursuit », a-t-il dit.

Selon d'autres sources, d'importants combats « avec des pertes non négligeables » ont eu lieu à Daloa et auraient tourné, du moins provisoirement, à l'avantage des rebelles qui s'étaient emparés de la ville, dimanche. L'un des deux chars T-55, débarqués le même jour d'un avion-cargo angolais à l'aéroport d'Abidjan, aurait participé à la bataille. L'autre était tombé en panne, due à la surchauffe de son moteur, dès le franchissement d'un pont de la métropole lagunaire, en route pour le « front »...

Lundi, les rebelles ont « suspendu » leur participation aux négociations d'une trêve, en dénonçant l'intervention de « troupes angolaises » aux côtés des forces gouvernementales. Luanda a démenti, mardi, l'envoi d'un corps expéditionnaire. En fait, les deux blindés, commandés – et payés cash – par le gouvernement ivoirien auprès du fournisseur israélien attiré de l'armée angolaise, auraient seulement « transité » par Luanda.

L'achat d'armement, et plus généralement l'effort de guerre, est une source de tension au sein du gouvernement de Laurent Gbagbo.

D'abord, en raison d'un embargo de fait auquel se seraient heurtés les premières commandes, passées auprès d'entreprises européennes, selon un proche du président. Seuls des fournisseurs privés auraient accepté des délais de livraison très rapprochés. Des mercenaires sud-africains et français auraient fait des offres de service.

« Les Sud-Africains nous intéressaient, mais il leur fallait trois semaines pour se déployer. C'était trop long », indique la même source. Finalement, l'armée loyaliste devrait recevoir, « d'ici à la fin de l'année », quatre hélicoptères français, commandés il y a déjà plusieurs mois. Il s'agit d'appareils Puma, fabriqués sous licence en Roumanie.

Ensuite, des tensions seraient nées des initiatives prises pour remettre en état de combattre l'armée ivoirienne, affirme Moïse Lida Kouassi, l'ex-ministre de la défense, écarté ce week-end. Nommé conseiller de Laurent Gbagbo, avec rang de ministre d'Etat, il s'estime victime de règlements de comptes dans l'entourage du président. « J'ai alerté tout le monde. Je me suis battu pour acheter des hélicoptères. Le ministre des finances n'a pas voulu m'écouter », a-t-il expliqué au Monde, ajoutant : « J'ai tout fait pour que notre armée soit dotée d'un système de transmission. A la quatrième tentative, mon projet a été adopté en conseil des ministres. Mais le chef de gouvernement s'est assis sur le dossier. Tous les ministres voulaient prendre en charge les achats d'armes pour toucher des commissions. »

Dans ces conditions, l'ascendant militaire des rebelles, dotés d'artillerie lourde, n'est pas près de trouver du répondant. Or, la médiation ouest-africaine est au point mort. Reçu par Laurent Gbagbo, le ministre sénégalais des affaires étrangères a déclaré, mardi, après plusieurs jours de va-et-vient entre les belligérants, au sujet de sa proposition de trêve : « On s'y accroche comme on s'accroche à l'espoir »...

Les rebelles, eux, sont déjà passés à la phase suivante. Faux mutins et vrais insurgés, regroupés au sein du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), ils ont révélé l'identité du secrétaire général de leur organisation : Guillaume Soro. Cet ancien leader du syndicat d'étudiants, exilé au début des années 1990 à Londres, s'était par la suite rallié au parti d'Alassane Ouattara, l'ex-premier ministre empêché de se présenter aux élections pour cause de « nationalité douteuse », puisqu'il serait burkinabé.

Guillaume Soro a précisé, mardi à Bouaké, les revendications politiques du MPCI : le renversement de Laurent Gbagbo. Il serait remplacé par un président « issu de la société civile ou d'un parti », à la tête d'un « gouvernement de mission » qui serait chargé, au terme d'une « brève transition », de l'ordre de huit mois, d'organiser des élections libres, « ouvertes à tous les candidats ».

Stephen Smith  
et Jean-Pierre Tuquoy

## En visite à Paris, Hugo Chavez réitère son refus de céder à l'ultimatum de l'opposition vénézuélienne

Le chef de l'Etat ne croit pas au succès de l'appel à la grève générale lancé pour le 21 octobre et demande à ses opposants d'attendre le référendum prévu dans neuf mois

LE PRÉSIDENT vénézuélien Hugo Chavez vient de quitter l'Elysée, mardi 15 octobre en début de soirée, où il a rencontré Jacques Chirac, et entre dans un petit restaurant près de l'Etoile à Paris. Décontracté, il enlève sa veste avec bonheur. Rien à voir, cette fois, avec ses deux précédentes visites à Paris, où des centaines de personnes l'avaient écouté à la Maison de l'Amérique latine et applaudi à tout rompre. A son arrivée, mardi matin, une centaine de Vénézuéliens avaient organisé un concert de casseroles devant son hôtel, reflet de la polarisation politique qui règne au Venezuela. Hugo Chavez a renoncé à toute réunion publique, aux foules et à l'euphorie ; il se contente d'une rencontre avec quelques journalistes.

Cependant, il ne semble nullement affecté par la situation politique dans son pays, alors que tous les observateurs redoutent une explosion semblable à celle qui, le 11 avril, a provoqué la mort de 18 personnes et débouché sur un coup d'Etat qui l'a tenu écarté du pouvoir pendant 48 heures. Il s'étonne d'une question sur la raison de sa présence en Europe, qui, après un séjour de 24 heures à

Paris, le conduisait dès mercredi matin en Italie, puis en Grande-Bretagne et en Norvège. « Un coup d'Etat ? Si quelqu'un essayait cette nuit, alors que je suis en voyage, il serait balayé par le peuple et par les militaires », affirme-t-il. Il disait la même chose dans un entretien au Monde, quelques jours avant le coup d'Etat d'avril.

Il explique longuement les étapes de la « révolution démocratique » qu'il conduit dans ce pays de 25 millions d'habitants, évoque les sept élections qui ont eu lieu depuis sa première élection à la présidence, fin 1998, et oppose « la légitimité politique et constitutionnelle qui est la [sienne] » à ceux qui – « disons un million », lance-t-il, magnanime – ont manifesté la semaine dernière dans la capitale, Caracas, pour demander sa démission ou l'organisation de nouvelles élections.

Non, il ne cédera pas à l'ultimatum. Il n'acceptera que ce qui est prévu par la Constitution, c'est-à-dire un référendum à la moitié de son mandat ou une élection présidentielle en 2006. « Ils n'ont que neuf mois à attendre pour cela. En août prochain, si les conditions sont réunies, il y aura un référendum

pour décider de mon maintien ou de mon départ », assure-t-il. S'il refuse la pression de la rue, il rappelle néanmoins avec satisfaction : « Sans l'aide des moyens d'information, qui nous sont hostiles, nous avons submergé Caracas avec plus de deux millions de personnes [en réponse à la manifestation de jeudi] ».

### « LA BONNE FOI DES ETATS-UNIS »

Hugo Chavez balaie avec mépris les annonces de la fédération patronale du Venezuela (Fedecamaras) et de la puissante Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), qui ont appelé ses opposants à manifester dans tout le pays, lundi 21 octobre, à l'occasion d'une journée nationale de grève. Il n'accorde pas plus de valeur aux déclarations du président du Mouvement vers le socialisme (MAS), Felipe Mujica, qui, il y a encore peu, le soutenait et considère aujourd'hui que la « bataille finale pour le départ de Chavez sera un processus électoral qu'il perdra ».

Hugo Chavez assure, après avoir consulté « les syndicats légitimes et de nombreux entrepreneurs », qu'« il n'y aura pas de grève générale le 21 octobre ». Il déplore qu'il n'y ait

pas au sein de l'opposition « une personne sérieuse avec laquelle il pourrait discuter et négocier », pointant du doigt ce qui est effectivement considéré comme l'un des points faibles de ses opposants.

Offensif contre son opposition, il a, en revanche, des paroles très modérées envers les Etats-Unis. « Je crois dans la bonne foi des Etats-Unis, qui ont assuré qu'ils ne soutenaient pas le coup d'Etat », déclare-t-il. Le Venezuela, qui livre chaque jour 1,5 million de barils de pétrole à Washington, « sera un fournisseur fiable », lance Hugo Chavez, précisant que son pays n'a « aucune intention de porter atteinte à ces excellentes relations ». S'il se félicite, par ailleurs, de l'élection annoncée de Luiz Inacio Lula da Silva, du Parti des travailleurs (PT), au Brésil, qualifié d'« ami », il rend hommage au président sortant, Fernando Henrique Cardoso. Il dit voir dans la situation brésilienne le signe d'un véritable changement, qui « va au-delà des hommes » eux-mêmes.

« Nous assistons en Amérique latine à un courant de libération que personne ne pourra arrêter », assure-t-il.

Alain Abellard

Design © 2002 Van Cleef & Arpels. Agency: Annet Fine Göteborg  
BAGUE LOTUS

Van Cleef & Arpels

PARIS PLACE VENDÔME-FBG ST HONORÉ-PRINTEMPS HAUSSMANN CANNES MONTE-CARLO  
GENÈVE LONDRES MOSCOU NEW YORK TOKYO HONG-KONG

## Un second rejet irlandais du traité de Nice retarderait la prochaine vague de l'élargissement

Dix nouveaux pays doivent rejoindre l'Union en 2004

### DUBLIN

de notre envoyé spécial  
« Pour les jobs et la croissance, votez oui ! », « Vous serez plus pauvres et moins libres, votez non ! », « Pour garantir la neutralité, votez oui ! », « Défendez la neutralité et l'indépendance, votez non ! », « Pour mieux vivre, votez oui ! », « Nice détruira les services publics, votez non ! » : On pourrait continuer longtemps d'opposer, deux à deux, les slogans qui fleurissent dans les rues de Dublin à l'approche du référendum du 19 octobre. Tous promettent aux Irlandais les mêmes bienfaits — notamment des emplois, un surcroît de démocratie et une plus grande maîtrise de leur destin — pourvu qu'ils approuvent, ou au contraire qu'ils rejettent le traité de Nice, déjà ratifié par les parlements des 14 autres pays membres, qui doit ouvrir la porte à l'élargissement de l'Union européenne.

Voilà donc l'Irlande — 3,9 millions d'habitants — sur le point de se rendre une seconde fois aux urnes pour décider du sort d'un texte qui contient les réformes institutionnelles permettant l'entrée en 2004 dans l'Union — 380 millions d'habitants — de dix nouveaux pays (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Malte et Chypre). La première fois, le 7 juin 2001, les Irlandais, seul peuple consulté, avaient stupéfié et consterné l'Europe, en votant « non » par 54 % des suffrages et avec 68 % d'abstentions. Samedi prochain, ils

décideront, une fois pour toutes, par leur vote, de l'avenir d'un traité qui doit être ratifié par les Quinze pour entrer en vigueur.

Pour nombre d'adversaires du texte, ce nouveau scrutin, seize mois après le précédent, est, en soi, un affront à la démocratie, une preuve supplémentaire de l'arrogance des élites envers le peuple. « Nous avons déjà voté une fois. Pourquoi dépensons nous tant de temps et d'argent à propos du

### Pour les adversaires du texte, le référendum de samedi est un affront à la démocratie

même texte ? », demande Anthony Coughlan, un brillant professeur à la retraite, et champion du « non », qui anime la Plateforme nationale. L'une des affiches électorales des opposants à « Nice 2 » représente la photo d'un visage dont la tempe droite subit la pression du canon d'un revolver, avec pour commentaire : « toujours ce même fichu traité, ne vous laissez pas intimider, votez non ! ».

Balivernes ! rétorquent les partisans du « oui ». Pourquoi les Irlandais, si familiers des référendums, ne se prononceraient-ils pas à nouveau, sur un texte crucial qui concerne l'Europe tout entière, alors qu'ils ont, entre autres, par le pas-

sé, donné deux fois leur avis à propos du divorce, et trois fois au sujet de l'avortement ? D'autant, ajoutent-ils, qu'en seize mois, les circonstances ont changé : les futurs membres, pensait-on alors, seraient au nombre de six tout au plus, ils sont maintenant dix, et surtout, un texte nouveau, la déclaration de Séville (21 juin 2002), adoptée par le sommet européen, a solennellement garanti, entre temps, à l'Irlande, le maintien de sa neutralité, l'un des chevaux de bataille des militants du « non ».

Pour le camp du « oui », échaudé, qui regroupe tous les grands partis — le Fianna Fail du premier ministre Bertie Ahern, ses alliés Démocrates Progressistes, le Fine Gael, principale formation de l'opposition et les travaillistes — « Nice 2 » assure une issue plus favorable que « Nice 1 ». Selon les derniers sondages, 44 % des Irlandais ont l'intention de voter oui, 22 % non, et 27 % restent incertains. Chez les bookmakers de Dublin, le « oui » a pris l'avantage à 9 contre 4. Mais chacun reste infiniment prudent, car le pourcentage promis au « oui » est exactement le même que celui qui, en juin 2001, avait précédé la victoire du « non », prôné, hier comme aujourd'hui, par les Verts, le Sinn Féin, l'extrême gauche et une kyrielle de mouvements pacifistes et anti-mondialisation.

Le taux d'abstention sera donc déterminant. L'an dernier, la classe politique, tenant le résultat pour acquis, avait à peine fait cam-

pagne, scellant son propre échec. Cette fois, elle a — gouvernement en tête — fait œuvre de pédagogie, distribuant dans tous les foyers un Livre Blanc complet et impartial. Les enjeux sont mieux connus de l'électeur, le débat plus animé, l'intérêt du public plus soutenu, même si la confusion n'a pas quitté tous les esprits. Plus la participation sera forte, plus les chances du « oui » seront grandes, estiment les spécialistes, qui prédisent une lutte très serrée.

« Nice 2 » ou pas, les Irlandais, qui ont tant bénéficié de leur entrée dans l'Union, restent très pro-européens. Mais ils apportent à l'Europe, souligne un expert, un soutien passif plus qu'un enthousiasme actif. Pas un seul Irlandais n'affiche la moindre hostilité à l'élargissement. Tous les adeptes du « non » s'y disent favorables et répètent sans cesse que ce référendum « ne porte pas sur l'élargissement », mais « sur la défense de la souveraineté et des intérêts nationaux », érodés, selon eux, par « la perte du droit automatique à un commissaire, la réduction du vote à l'unanimité, l'extension des coopérations renforcées, l'emprise accrue des grands pays contre les petits ». Ces raisonnements illustrent à merveille ce que l'ancien premier ministre britannique, William Gladstone, observait, il y a plus d'un siècle : « lorsque le monde trouve une réponse, les Irlandais changent la question ».

Jean-Pierre Langellier

## Bruxelles tente de diviser les opposants à la réforme de la pêche

L'Italie et la Grèce seraient épargnées



Un employé sur le quai du port de Guilvinec (Finistère) décharge son chalutier, obéissant aux consignes européennes sur le respect des quotas. Les membres de l'Organisation des pêcheries d'Ouest-Bretagne s'étaient déplacés à Luxembourg, en début de semaine, pour protester contre le projet de réforme proposé au mois de mai par la Commission européenne.

### LUXEMBOURG

de notre bureau européen  
« La Commission tente de diviser pour régner », commentait un expert français, mardi 15 octobre à Luxembourg, à l'issue du conseil des ministres européens qui examinait le projet controversé de réforme de la pêche destiné à préserver la ressource halieutique européenne. Le groupe dit « des amis de la pêche » — la France, l'Espagne, la Grèce, le Portugal, l'Italie et l'Irlande — dénonce les conséquences sociales de ce projet qui prévoit notamment le démantèlement d'une partie de la flotte, et donc la suppression de nombreux emplois (28 000 environ sur quatre ans). « Nous espérons que le front des amis de la pêche va tenir bon », confiait André Guéguen, directeur des organisations des pêcheries de l'Ouest Bretagne, qui avait fait le voyage à Luxembourg avec plusieurs de ses collègues français.

### LE CAS DES PETITS BATEAUX

Lors du conseil de septembre, le commissaire chargé de ce secteur, Franz Fischler, s'était agacé de la manière dont le ministre français, Hervé Gaymard, tentait d'engager la contre-offensive. Depuis, M. Fischler semble avoir trouvé le moyen de diviser le front des pays hostiles. Il a habilement proposé, mardi, que ses propositions épargnent les bateaux de moins de 12 mètres. « C'est à la demande du ministre français que la Commission propose de faire une distinction entre pêche artisanale et pêche industrielle », commentait l'un de ses collaborateurs, dans les cou-

loirs du Conseil, non sans ironie. Ces petits bateaux de moins de 12 mètres représentent 80 % de la flotte de pêche des pays méditerranéens comme l'Italie et la Grèce.

Bruxelles espère que, dans ces conditions, Rome et Athènes acceptent la réforme, puisqu'elles ne les toucheraient plus gravement. Quel cas, les autres pays du groupe ne disposeraient plus du nombre de voix nécessaire pour empêcher son adoption. Malgré la menace, M. Gaymard s'est voulu optimiste. Il a assuré que la proposition de M. Fischler « ne va pas casser le front », et que les « amis de la pêche » réaffirmeront leur solidarité au cours d'une réunion prévue à Salerne, en Italie.

L'adoption d'un nouveau règlement destiné à reconstruire les stocks de cabillaud constituera un test : cette législation est présentée par M. Fischler comme exemplaire de ce qui doit être fait à l'avenir. Elle prévoit non seulement un contingentement des captures, mais aussi une limitation du nombre de jours passés en mer, appelée « limitation de l'effort de pêche », et destinée à garantir que les contingentements seront respectés. Pour M. Fischler, cette mesure est nécessaire, puisque la seule mise en place de quotas, jusqu'à présent, n'a pas permis de préserver la réserve en poissons. La France, l'Espagne et le Portugal ont fait part de leur opposition. « Nous ne voulons pas que la Commission ajoute un effort de pêche aux plans de restauration sévères », a affirmé M. Gaymard.

Rafaële Rivais

## Les Tchèques attendent le vote irlandais pour évaluer leurs chances d'adhésion

### PRAGUE

de notre correspondant  
« La République tchèque est, vis-à-vis de l'Union européenne, dans l'attente de trois nouvelles : le résultat du référendum irlandais sur le traité de Nice, le sommet de Bruxelles sur les institutions et le sommet de Copenhague qui décidera définitivement quels pays candidats adhéreront » : Ni anxieux, ni serein, Ivan Pilip, le chef de l'Union de la Liberté, petit parti libéral membre de la coalition gouvernementale de centre-gauche au pouvoir à Prague depuis les élections de juin, constate tout simplement que « le pas décisif pour notre entrée dans l'UE n'est plus entre les mains des Tchèques ».

Après treize ans de cheminement, de préparation douloureuse et proche de « rentrer en Europe », le slogan des premières élections libres de 1990, Prague retient littéralement son souffle. Le pessimisme naturel des Tchèques, nourri par plusieurs expériences historiques malheureuses, ne les a pas incités à crier victoire le 9 octobre lorsque la Commission de Bruxelles a recommandé au Conseil européen l'intégration en

2004 de dix nouveaux pays dont la République tchèque. Les yeux sont rivés depuis plusieurs semaines sur Dublin où l'issue du référendum, si elle est négative, risque de bouleverser tout le calendrier de l'entrée dans l'Union.

Le ministre tchèque des affaires étrangères, le chrétien-démocrate Cyril Svoboda, s'est rendu lui-même en Irlande pour se « convaincre que le gouvernement irlandais fait le nécessaire pour que le oui l'emporte ». Il y a rappelé la volonté de la République tchèque de rejoindre l'Union européenne.

Cette dernière précision n'était pas totalement superflue. Les sondages montrent que les Tchèques ne sont pas euro-enthousiastes. Tout juste une moitié sont favorables à l'adhésion du pays et le camp des adversaires grossit d'année en année. Ces derniers ont d'ailleurs dépêché eux aussi à Dublin quelques jeunes conservateurs, membres du Parti démocratique civique (ODS) de l'ex-premier ministre ultralibéral Vaclav Klaus, pour prêter main forte aux opposants irlandais à la ratification du traité de Nice.

Cette action de ceux qui s'appellent les « euro-

réalistes » a soulevé un tollé dans la classe politique pragoise qui considérerait une victoire du « non » comme un sérieux obstacle sur la voie de l'élargissement. Peu disposés à évoquer ouvertement cette hypothèse qui hante les esprits, les dirigeants tchèques préfèrent recourir à la méthode Coué. « Le « oui » doit l'emporter, car il n'existe aucun plan en cas d'échec », répète ainsi M. Svoboda.

Selon l'hebdomadaire politique pragoise Respekt, qui consacre cette semaine un dossier sur le référendum sous le titre provocateur : « Et si les Irlandais disaient non », les négociateurs européens « ne redoutent pas tant un « non » irlandais que la possibilité d'un effet de dominos dans d'autres pays où les populations sont peu favorables à l'élargissement ».

Bien que tous les autres Etats aient ratifié le traité, écrit-il, « ils pourraient soit bloquer l'élargissement, soit obtenir de nouvelles dérogations par rapport au traité, ce qui reviendrait au même pour les pays candidats ».

Martin Plichta

## Aux Pays-Bas, la coalition au pouvoir se déchire sur les dossiers européens

### BRUXELLES

de notre bureau européen  
Cinq mois après des élections qui ont bouleversé le paysage politique et moins de cent jours après sa formation, le gouvernement néerlandais semblait, mercredi 16 octobre, au bord de la crise. Une réunion d'urgence convoquée mardi soir, à La Haye, par le premier ministre Jan Peter Balkenende a été interrompue et devait reprendre dans l'après-midi de mercredi.

« Cela ne peut continuer de cette manière », a indiqué le leader du Parti chrétien-démocrate (CDA), faisant allusion à la crise que traverse la Liste Pim Fortuyn (LPF), le deuxième parti du pays, associé au CDA et au VVD (libéral) dans une coalition inédite. Deux des ministres de la formation populiste, Eduard Bomhoff (santé publique), et Herman Heinsbroek (économie), se disputent le leadership de leur parti, alors que son jeune président, Harry Wijnschenk, devrait annoncer très prochainement sa démission.

C'est dans cette situation chaotique que le premier ministre doit tenter de rassembler les trois partis de sa coalition pour définir la ligne des Pays-Bas au sujet de l'élargissement de l'Union européenne avant le sommet des Quinze, prévue les 24 et 25 octobre à Bruxelles. Sa mission est jugée quasi impossible.

Le débat européen agite à nouveau depuis quelques jours la coalition de centre-droit. Le parti libéral VVD, auquel appartient le secrétaire d'Etat aux affaires européennes, a critiqué les rapports établis début octobre par la Commission recommandant l'intégration de dix nouveaux membres. Pour les libéraux, la Pologne principalement, mais également la Lettonie et la Slovaquie, ne répondent pas aux critères requis.

### EXAMEN AU CAS PAR CAS

Bien qu'excluant l'utilisation par La Haye de son droit de veto, le VVD demande qu'on en revienne à l'idée d'un examen au cas par cas de la situation des candidats. Pour la Liste Pim Fortuyn, en revanche, un veto néerlandais ne doit pas être exclu. « C'est une option imaginable », a déclaré le ministre Herman Heinsbroek, devenu la figure de proue d'un parti qui dénonce régulièrement les menaces de la mafia et de la corruption dans les pays de l'Est.

Coincé entre ses encombrants partenaires, le parti chrétien-démocrate de M. Balkenende a exigé, lui aussi, que La Haye fixe des conditions à l'approbation de la liste établie par la Commission. Les partis remettent également en cause la contribution néerlandaise au budget européen, trop importante à leurs yeux, et continuent

d'exiger une réforme de la politique agricole commune avant l'élargissement. M. Balkenende a estimé que les aides directes doivent être révisées préalablement.

Le débat européen aurait suffi à lui tout seul à faire éclater une coalition empêtrée dans ses contradictions. La crise a été accélérée par les populistes, qui sont entrés dans un nouveau conflit interne. Leur parti, tiraillé entre MM. Heinsbroek et Bomhoff, est menacé d'une scission.

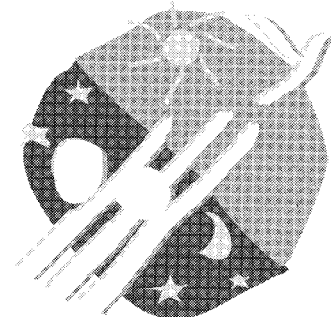
La situation politique à La Haye est désormais suivie avec beaucoup d'attention à Bruxelles, où certains envisagent déjà un scénario catastrophe : un « non » irlandais au traité de Nice couplé à la perspective d'un gouvernement néerlandais démissionnaire et incapable, du coup, d'approuver l'élargissement à la fin de l'année.

Si M. Balkenende est contraint de remettre sa démission, les Pays-Bas devront organiser de nouvelles élections dans les trois mois à venir. Compte tenu de la complexité du système de coalitions en vigueur, une prochaine équipe ministérielle ne se mettrait alors en place qu'au printemps prochain. A condition que, d'ici là, les électeurs n'aient pas compliqué davantage la donne politique du défunt « modèle des Polders ».

Jean-Pierre Stroobants

17 octobre 2002

## Journée mondiale du refus de la misère



## Un rendez-vous civique

Pour que soient respectés les droits et l'égalité de tous, chaque citoyen est appelé à agir contre la misère et l'exclusion.

### Organisez-vous et rejoignez un

« rendez-vous civique » pour réfléchir avec d'autres sur la meilleure façon de lutter contre la misère et l'exclusion.

Des informations pratiques sont à votre disposition pour vous aider dans votre démarche :

Secrétariat 17 octobre • Appel aux citoyens - ATD Quart Monde

27, rue du Fbg Montmartre - 75009 Paris • ☎ 01 40 22 98 35 - www.oct17.org

# FRANCE

## BUDGET 2003

Les députés ont engagé, mardi 15 octobre, l'examen du projet de **LOI DE FINANCES** pour 2003. Le ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, a prévenu qu'il n'hésiterait pas à « rectifier le tir » de sa

politique – notamment en **GELANT DES CRÉDITS** dès janvier – si le ralentissement de la croissance s'amplifiait. Dans la situation actuelle, la plupart des députés de droite ne font plus de la poursuite de la baisse

des impôts une priorité. Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS de l'Assemblée, estime que Jacques Chirac « **MENT EFFRONTÉMENT** » quand il promet de poursuivre la réduction de la pression fiscale. Mati-

gnon entend diminuer encore le **NOMBRE DE FONCTIONNAIRES** dans les années à venir. Le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, assure qu'on sera « très loin » de 2,5 % de croissance en 2003.

## Francis Mer prêt à « rectifier le tir » de la politique économique

Dans le cadre de l'examen du projet de budget 2003, qui a débuté mardi 15 octobre à l'Assemblée nationale, le ministre des finances a prévenu qu'il gèlerait des crédits dès janvier 2003, si la croissance fléchit. Les députés de droite ne croient plus à la poursuite de la baisse des impôts en 2004

**JACQUES CHIRAC**, à Troyes, lundi 14 octobre, promettait que la baisse des impôts et des charges serait « méthodiquement poursuivie au cours des prochaines années ». Mardi, à l'Assemblée nationale, c'est une autre musique que Francis Mer et Alain Lambert ont essayé de faire entendre à l'occasion de la discussion générale sur le projet de loi de finances pour 2003. « En cas de détérioration de la conjoncture, nous ne renoncerons pas aux baisses d'impôts et de charges qui ont été annoncées et qui auront été votées », a lancé le ministre de l'économie et des finances. Mais, pour les réductions fiscales promises par M. Chirac durant la campagne présidentielle et qui n'ont pas encore été votées par le Parlement, il faudra attendre des jours meilleurs.

C'est, en tout cas, le message de M. Mer, qui avait déjà irrité le premier ministre et, plus encore, le chef de l'Etat en annonçant, mercredi 9 octobre, la « rigueur » pour 2004. « Nous ne renoncerons pas à l'engagement européen pris dans le cadre du pacte de stabilité de ne pas avoir un déficit excédant 3 % du PIB », a poursuivi M. Mer. Et cela quelle que soit la croissance.

Le budget 2003 prévoit que les déficits publics représenteront 2,6 % du PIB avec une croissance de 2,5 %. Même si l'entourage de M. Raffarin affirme qu'un ralentissement de la croissance ne pénaliserait pas les recettes, qui ont été « calculées avec des hypothèses très prudentes », M. Mer voit les choses autrement. « Si la croissance n'était pas au rendez-vous et si le budget en était affecté, alors nous utiliserions le dispositif de régulation de la dépense », a déclaré le ministre des finances dans l'Hémicycle. Un peu plus tôt dans la journée, le ministre avait évoqué la nécessité de

« rectifier le tir » en cas de forte baisse de l'activité économique.

Dès janvier, le gouvernement procédera donc à des gels ou des annulations de crédits. Il l'annonce alors même que le projet de loi de finances n'a pas été adopté par le Parlement et que les hypothèses économiques sur lesquelles il repose paraissent irréalistes à nombre d'observateurs. Le même scénario s'est déjà produit cet été : à peine les parlementaires avaient-ils adopté le collectif budgétaire et voté l'ouverture de 5 milliards d'euros de crédits que Bercy gelait 4 milliards de crédits.

« Le mot "rigueur", que vous avez utilisé récemment, Monsieur le Ministre, me satisfait », a souligné

Pierre Méhaignerie, le président de la commission des finances. Il est opposé au laxisme. Il revient à dire que les 660 milliards d'euros de crédits que nous allons regarder dans les jours qui viennent peuvent être mieux utilisés. »

### « PROMESSES MIROBOLANTES »

Que se cache-t-il derrière ce mot « rigueur » ? S'il s'agit de freiner l'augmentation des dépenses publiques, le gouvernement annonce bien la rigueur. Mais en 1983, quand la gauche a pris ce tournant, ou en 1995, quand Alain Juppé s'est engagé à respecter les critères de Maastricht, la rigueur ne s'est pas limitée à des gels de crédits : elle s'est aussi traduite par

des hausses d'impôts et de cotisations. Sur les bancs de la majorité comme au gouvernement, personne n'envisage un tel scénario. En revanche, les députés de droite sont beaucoup moins convaincus qu'il y a quelques mois de la nécessité, dans le contexte actuel, de poursuivre la baisse des impôts. Le débat sur les prélèvements obligatoires, qui s'était tenu à l'Assemblée nationale jeudi 10 octobre, avait déjà illustré cette prudence (Le Monde du 11 octobre). Philippe Auberger (UMP, Yonne) reste l'un des rares partisans de la baisse des impôts. Elle doit cependant s'accompagner, selon lui, d'« une rigueur absolue dans la maîtrise des dépenses publiques ». Sans remet-

tre en question les prévisions sur lesquelles a été établi le projet de loi de finances pour 2003, M. Auberger insiste sur la nécessité de poursuivre « sans relâche » la réduction des déficits publics structurels (hors aléa conjoncturel) « au rythme d'un demi-point par an » à partir de 2004, comme s'y est engagé le gouvernement devant Bruxelles.

Pour toute réponse sur les baisses d'impôts, François Bayrou, le président de l'UDF, renvoie à l'expression qu'il avait utilisée le 28 février, au lendemain de la proposition du candidat Chirac de baisser les prélèvements de 30 milliards d'euros en cinq ans : « Des promesses mirobolantes. » Elle

reste d'actualité, selon le député des Pyrénées-Atlantiques. Nicolas Perruchot (UDF, Loir-et-Cher) ne cache pas son scepticisme : « Le pays vit à crédit. Je ne vois pas comment on va pouvoir continuer les baisses d'impôts. Ce n'est vraiment pas la priorité. »

La gauche, après avoir dénoncé les promesses de « rigueur » évoquées par M. Mer, ironise sur les engagements du candidat Chirac, que le gouvernement Raffarin ne pourra pas tenir. Répondant aux propos sur la poursuite des baisses d'impôt tenus la veille par le chef de l'Etat, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault (Loire-Atlantique), l'accuse de « mentir effrontément aux Français ». « La campagne est terminée », ajoute-t-il, estimant que derrière un probable plan de rigueur se profile déjà un brutal « plan d'austérité ».

Tard dans la soirée, M. Lambert s'est un moment départi de la réserve empreinte de civilité qui lui est chère. Répondant à la question préalable défendue par Augustin Bonrepaux (Ariège) au nom du groupe socialiste, le ministre délégué au budget a interpellé l'opposition : « Vous croyez à l'assistance, nous croyons au travail ; vous croyez à la dépense et à l'impôt, nous croyons à la libre entreprise et à la baisse des prélèvements ; vous croyez en l'emploi public, nous croyons en l'emploi privé. »

A 23 heures, les députés de droite repoussent la question préalable, comme ils l'avaient fait auparavant pour l'exception d'irrecevabilité déposée par Alain Bocquet (PCF, Nord), président du groupe des Député-e-s communistes et républicains. La discussion générale peut commencer.

Virginie Malingre et Patrick Roger

## Avec 4 milliards d'euros, la baisse des prélèvements sera encore forte

**JACQUES CHIRAC** n'a pas voulu sacrifier les dépenses de l'Etat à la conjoncture qui s'annonce morose en 2003. Le projet de loi de finances pour 2003 prévoit une hausse des dépenses de 1,2 % en volume par rapport au budget initial de 2002. Les baisses d'impôts et de charges sociales représenteront 4 milliards d'euros.

► **Déficits.** Le déficit budgétaire ne sera pas réduit mais stabilisé à 44,6 milliards fin 2003. L'ensemble des déficits publics représentera 2,6 % du PIB.

► **Impôt sur le revenu.** Il sera allégé de 1 % pour 557 millions, ce qui s'ajoutera à la première baisse de 5 % (2,55 milliards) appliquée cet automne. Cette réduction est homogène et fait passer le taux supérieur du barème sous la barre des 50 % (à 49,58 %).

► **Quotient familial.** Le plafond du quotient familial et la décade ne sont pas modifiés, malgré le nouveau barème, ce qui se traduit par un allègement fiscal supplémentaire de 214 millions d'euros. Au total, donc, les mesures concernant l'impôt sur le revenu au titre de 2003 représentent 771 millions d'euros. Il faut ajouter l'effet de l'indexation du barème sur l'inflation hors tabac (1,7 % en 2002) pour 1,074 milliard.

► **Emplois à domicile.** M. Raffarin a décidé de remonter de 3 450 à 5 000 euros le montant maximal de la réduction d'impôt sur le revenu accordée aux contribuables employant un salarié à domicile. Coût de la mesure : 74 millions d'euros.

► **Prime pour l'emploi.** Pour la moitié des Français qui ne payent pas d'impôt sur le revenu, M. Raffarin veut réformer la prime pour l'emploi. Il souhaite que ce crédit d'impôt pour les salariés les plus modestes, créé en 2000 par Lionel Jospin, soit plus favorable aux travailleurs à temps partiel. Le gouvernement y consacrerait 280 millions en 2003.

► **Donations.** Les donations des grands-parents aux petits-enfants seront exonérées d'impôts dans la limite de 30 000 euros par petit-enfant tous les dix ans, contre 15 000 aujourd'hui, soit un manque à gagner pour l'Etat de 14 millions.

► **Charges sociales.** Les charges patronales sont réduites de 1,05 milliard d'euros. Il s'agit ainsi de financer pour 250 millions les contrats jeunes totalement exonérés de charges pendant deux ans mis en place par François Fillon pour les jeunes peu qualifiés. Pour le reste, la

baisse des charges compense la hausse du coût du travail qui découlera pour les entreprises de l'harmonisation progressive du smic achevée le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

► **Taxe professionnelle.** Le gouvernement achèvera en 2003, pour 1,83 milliard, la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle engagée par la gauche en 1999. Il allège aussi pour 88 millions la taxe professionnelle des entreprises qui n'ont pas pu profiter de la suppression de la part salariale de cet impôt.

► **Contribution des entreprises financières.** La suppression de la contribution de 1 % (essentiellement assise sur la masse salariale) se ferait en trois ans à compter de 2003. Pour simplifier le paysage fiscal, M. Raffarin va aussi supprimer en 2003 le droit de licence sur les débits de boisson, pour un coût budgétaire de 23 millions.

► **Avoir fiscal.** Dans l'attente d'une réforme globale de l'impôt fiscal, le budget 2003 prévoit une baisse de son taux de 15 % à 10 % pour les entreprises ne bénéficiant pas du régime mère-fille. Recette pour l'Etat : 275 millions en 2003.

V. Ma.

## Fonctionnaires : Matignon affiche une « rupture » avec la pratique antérieure

**JEAN-PIERRE RAFFARIN** a choisi la prudence : le budget 2003 prévoit la suppression de 1 745 postes alors que 54 000 fonctionnaires doivent partir à la retraite en 2003. Sur un total de 2 181 955 emplois budgétaires comptabilisés en 2002, c'est peu. « C'est une rupture avec la pratique » des gouvernements précédents, dit-on dans l'entourage du premier ministre, où l'on ajoute que ce mouvement se poursuivra sur l'ensemble de la législature.

En 2002, on comptait 109 737 emplois budgétaires de plus qu'en 1990, et Matignon a voulu inverser la tendance. La tâche n'a pas été facile, selon un proche conseiller de M. Raffarin : « La mécanique administrative n'est pas faite pour contrôler la bête. Si on avait suivi les demandes des administrations, on aurait eu entre 20 000 et 30 000 fonctionnaires de plus en 2003. » L'éducation nationale (63 % des emplois budgétaires de l'Etat) devait servir d'exemple, et Matignon voulait réduire le nombre de professeurs du secondaire. Il s'est finalement contenté de supprimer 5 600 pos-

tes de surveillants. Toutefois, ceux-ci pourraient être à l'avenir financés par les collectivités locales, ce qui ne représenterait aucune économie pour les finances publiques.

Gilles Carrez (UMP), rapporteur général du budget à l'Assemblée, relativise l'effort de baisse des effectifs : « La variation brute du nombre des emplois budgétaires n'est pas nécessairement représentative de la variation des effectifs réellement rémunérés par l'Etat. » Il suffit, en effet, que l'Etat transfère des emplois vers un établissement public financé par voie de subvention pour que le nombre d'emplois budgétaires soit réduit « alors même que les effectifs effectivement rémunérés par l'Etat sont inchangés », précise le rapporteur général, qui a justement relevé un transfert de ce type pour 70 emplois du budget de la jeunesse et de l'enseignement vers l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, un établissement public subventionné par le ministère des affaires étrangères.

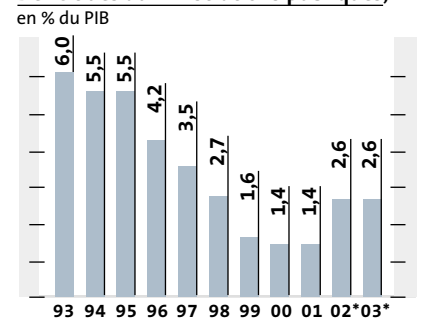
V. Ma.

### LE TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EN 2003 ÉTABLI PAR LE GOUVERNEMENT

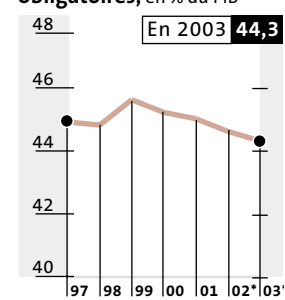
L'économie française	2001	2002*	2003*
PIB total en milliards d'euros	1 464	1 507	1 566
Evolution en volume	+ 1,8%	+ 1,2%	+ 2,5%
Pouvoir d'achat disponible des ménages	+ 3,3%	+ 2,1%	+ 2,3%
Dépenses de consommation des ménages	+ 2,6%	+ 1,8%	+ 2,4%
Investissement des entreprises	+ 2,9%	0	+ 3%
Exportations	+ 0,5%	+ 0,7%	+ 6%
Importations	+ 0,1%	+ 1,5%	+ 8,1%
Prix (hors tabac)	+ 1,6%	+ 1,7%	+ 1,5%
Balance commerciale solde en milliards d'euros	3,4	5,1	0,5
Déficit des administrations publiques en % du PIB	- 1,4%	- 2,6%	- 2,6%
Environnement international	2001	2002	2003
Croissance des pays de l'OCDE	0,6%	1,3%	2,3%
Croissance zone euro hors France	1,4%	0,7%	2,0%
Prix du Brent spot en dollars	24,4	25	25
Cours de l'euro/dollars	0,90	0,95	0,98

Source : Projet de loi de finances pour 2003 \* prévisions

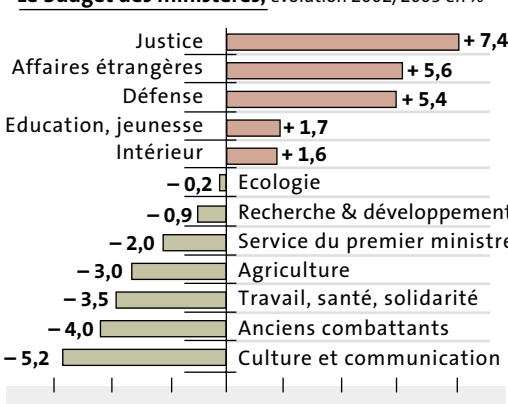
### Déficit des administrations publiques, en % du PIB



### Taux de prélèvements obligatoires, en % du PIB



### Le budget des ministères, évolution 2002/2003 en %



### RECETTES ET DÉPENSES

Les recettes totales nettes en milliards d'euros (prévue en loi de finances initiale)	2002 : 233,9	2003 : 228,0
Les dépenses en milliards d'euros	2002 : 266,3	2003 : 273,5
Les fonctionnaires	2003 : 2 180 240	(- 1 745 par rapport à 2002)

## M. Seillière : la France sera « très loin » des 2,5 % de croissance

Le Medef fera un bilan de l'action gouvernementale en septembre 2003

**LE PRÉSIDENT** du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a indiqué, mardi 15 octobre, qu'il tirerait le bilan de la politique économique du gouvernement « en septembre 2003 », tout en reprenant ses critiques sur la « méthode » employée par le premier ministre.

Après avoir réaffirmé ses doutes sur l'hypothèse de croissance gouvernementale – on sera « très loin », en 2003, des 2,5 % de croissance inscrits dans le budget –, M. Seillière a critiqué le choix de la France, seule en Europe à le revendiquer, de ne pas réduire ses défi-

cits publics en 2003. « Cette méthode n'est pas la nôtre », a-t-il lancé, ajoutant que les entrepreneurs « ont à être plus rigoureux que le gouvernement ».

### LA CAROTTE ET LE BÂTON

Maniant la carotte et le bâton, le dirigeant patronal a donné rendez-vous dans un an : « Il est normal [d'ici là] de laisser le gouvernement développer sa politique en en souhaitant la réussite et en jugeant le dispositif mesure par mesure. »

Pour autant, le Medef ne se satisfait pas de la politique de la deman-

de suivie par les pouvoirs publics, qui tente de préserver la consommation des ménages pour maintenir la croissance. « Bien sûr, c'est plus facile » que de soutenir l'offre, donc les entreprises, a considéré M. Seillière.

Plus nuancé dans son soutien à la décentralisation, il a critiqué une mesure fiscale inscrite dans le projet de budget et permettant aux collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle plus vite que celui de la taxe d'habitation. Pour lui, ce signal est « dangereux » du point de vue de la compé-

titivité. Toujours au nom de « l'attractivité » de la France, le président du Medef a demandé une réforme de la fiscalité du patrimoine. Il a également réclamé plus de souplesse dans le domaine social, critiquant à nouveau le projet de suspension de la loi de modernisation sociale, dont il souhaite l'abrogation.

Seul le plan d'aide aux entreprises annoncé le 7 octobre à Lyon par Renaud Dutreil, le secrétaire d'Etat aux PME, a trouvé grâce à ses yeux.

Claire Guélaud

**Le Monde** www.lemonde.fr

Abonnés du Monde, votre nouvel avantage : les dépêches

Accédez en continu, sur lemonde.fr, à l'information en temps réel, fournie par les principales agences de presse internationales.

Inscrivez-vous vite au Desk, l'édition abonnés du Monde.fr

## Le parquet refuse d'ouvrir une enquête sur la questure de la Ville de Paris sous la gestion de M. Chirac

Un rapport de l'inspection de la Ville avait pourtant dénoncé de nombreuses « anomalies » et des « détournements » des fonds de ce service, dont une large part était utilisée en espèces

**AUCUN JUGE** ne devrait être chargé d'enquêter sur les comptes de la questure de la Ville de Paris. Saisi, le 3 juillet, par le maire (PS) de la capitale, Bertrand Delanoë, sur le fondement d'un rapport de l'inspection générale de la Ville dénonçant de nombreux « dysfonctionnements » et « anomalies », le parquet a répondu négativement – ainsi que l'indiquait *Le Canard enchaîné* du 16 octobre. Le ministère public a considéré, après analyse, que les éléments consignés dans le rapport d'inspection ne pouvaient, pour l'essentiel, revêtir « aucun caractère pénal » et que les seuls faits susceptibles de motiver des poursuites « apparaissent prescrits ».

Intitulé « Enquête sur le fonctionnement de la questure » et daté du mois de mars 2002, le rapport remis à M. Delanoë attestait qu'entre 1987 et 1995 quelque 14 millions de francs (2,14 millions d'euros) avaient été affectés par la questure au règlement de « frais de réception » imputés à Jacques Chirac, alors maire de Paris, et à son épouse ; les inspecteurs précisaient que sur cette somme 9,5 millions de francs (1,5 million d'euros)

avaient été prélevés en argent liquide et confiés aux cuisiniers personnels du futur président de la République, hors de tout contrôle. « Les paiements réalisés en espèces, précisait simplement le rapport, ne faisaient l'objet d'aucun contrôle spécifique, à l'exception de ceux réalisés, épisodiquement aux dires des

étonnant dans la gestion des crédits » de ce service, qui aurait suscité « divers abus » allant jusqu'à des « détournements significatifs ». « Il est manifeste, indiquait le rapport, que cette situation résulte, pour une large part, de l'absence de tout contrôle effectif des dépenses engagées. »

### Le sénateur Roger Romani interrogé par la PJ

Ancien questeur de la Ville de Paris, sénateur (RPR) et proche de Jacques Chirac, Roger Romani a été interrogé par la police judiciaire, la semaine dernière, dans l'enquête sur les « chargés de mission » du cabinet du maire de Paris sous les mandatures de M. Chirac. Bénéficiaire de l'immunité parlementaire depuis le 5 octobre, date de son retour au Sénat – il était conseiller à l'Élysée depuis 1995 –, M. Romani n'a pas été placé en garde à vue, à l'inverse d'autres collaborateurs directs (anciens et actuels) de M. Chirac, dont Michel Roussin, Rémy Chardon et Annie Lhéritier, questionnés le mois dernier (*Le Monde* du 9 octobre). Le sénateur a été interrogé sur l'intervention éventuelle de la questure dans le recrutement de contractuels détachés auprès d'élus.

cuisiniers, par l'épouse du maire ».

Evoquant, par ailleurs, l'existence de « factures falsifiées » émanant de fournisseurs de la municipalité, l'inspection concluait en déplorant un « manque de rigueur juridique surprenant » du questeur de l'époque, le sénateur (RPR) Roger Romani, et un « laxisme

Tournant le dos à cet argumentaire, le parquet de Paris a considéré que l'existence d'une « commission de vérification » au sein de l'Hôtel de Ville, chargée d'approuver les comptes annuels de la questure, suffisait à déduire que d'éventuelles infractions auraient pu y être décelées – de sorte que, mal-

gré leur mise en évidence ultérieure, ces faits seraient aujourd'hui prescrits. Le ministère public a, pour le reste, repoussé la compétence de la justice pénale pour invoquer celle des juridictions financières (Cour des comptes et chambre régionale des comptes) quant au maniement des fonds publics de la questure.

La réponse négative du parquet écarte la perspective d'une convocation de Bernadette Chirac en qualité de témoin – qui paraissait inéluctable en cas d'ouverture d'une enquête. Elle n'interdit pas, toutefois, au maire de Paris de saisir lui-même la justice en déposant, au nom de la Ville, une plainte avec constitution de partie civile. Toujours hospitalisé, celui-ci devait prendre connaissance mercredi de la lettre du parquet, datée 10 octobre mais curieusement parvenue à l'Hôtel de Ville mardi soir. A l'inverse de ce qui était attendu, la réponse du parquet émane d'un procureur adjoint et non du nouveau procureur, Yves Bot, puisque celui-ci, nommé le 4 octobre, n'a pas encore pris ses fonctions.

Hervé Gattegno

## La décentralisation oblige M. Raffarin à une réforme des finances locales

« **COMPTEZ** sur moi pour avoir de l'audace ! » : c'est en ces termes que Jean-Pierre Raffarin conclut l'entretien qu'il a accordé, mercredi 16 octobre, à cinq quotidiens régionaux, alors que doit être présenté en conseil des ministres son projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation. Cette réforme, affirme M. Raffarin, « est née de l'exaspération vis-à-vis de la politique et du dysfonctionnement de la démocratie qui s'est exprimé dans les urnes le 21 avril dernier ». Passant outre les critiques du Conseil d'Etat, le gouvernement maintient les trois grandes dispositions de son projet (*Le Monde* du 5 octobre 2002) : l'organisation décentralisée de la République, l'application du principe de subsidiarité à travers l'expérimentation, l'autonomie financière des collectivités territoriales.

La Constitution garantira bien désormais « une part déterminante » de recettes fiscales et ressources propres dans le budget des collectivités. M. Raffarin annonce d'ailleurs une réforme des finances locales dès 2003. La Constitution précisera, en effet, que « la loi organique fixe les conditions dans lesquelles cette règle est mise en œuvre ». Mis en garde par le Conseil d'Etat, le gouvernement a ajouté cette précision au texte initial. « L'idée est que la loi organique échelonne dans le temps, à travers un calendrier, la mise en application de cette nouvelle règle. Car, explique-t-on dans l'entourage du premier ministre,

autant on peut arriver sur la durée à respecter ce principe, autant il n'est pas possible de réaliser d'importants transferts de compétence, rapidement et loyalement financés par le transfert des ressources correspondantes, tout en garantissant aux collectivités qu'elles disposeront immédiatement d'une part déterminante de recettes fiscales et ressources propres dans leur budget. » Aujourd'hui, les ressources des collectivités comprennent effectivement une part essentielle de dotations de l'Etat. Le gouvernement espère ainsi échapper aux censures du Conseil constitutionnel, tout en évitant de faire de la réforme de la fiscalité locale un préalable aux transferts de compétences.

### VERS UN PARTAGE DE LA TIPP

Dans son entretien, M. Raffarin assure néanmoins que cette réforme « commencera à s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> juillet 2003 ». Il annonce que le gouvernement travaille d'ores et déjà sur un « partage [avec l'Etat] de la TIPP que demandent les régions ». Il s'efforce par ailleurs de rassurer quant aux dangers d'une hausse de la fiscalité locale. Face « aux risques de dérapages des collectivités, il peut exister des garanties avec, par exemple, des plafonds d'augmentation », souligne-t-il.

Le premier ministre dément également que le droit à l'expérimentation puisse comporter le risque d'un accroissement des inégalités entre

territoires. « Notre objectif, c'est l'unité. Mais ce n'est pas contradictoire avec l'idée que les territoires puissent progresser à des rythmes différents », assure-t-il. Le Parlement « restera au cœur du dispositif », insiste-t-il encore. C'est lui, « et lui seul, qui contrôle les expérimentations par deux lois : l'une pour les autoriser, l'autre – au bout de cinq ans – pour les arrêter ou les généraliser. »

C'est également le Parlement qui devra décider, « lorsqu'il est envisagé de créer une collectivité territoriale dotée d'un statut particulier ou de modifier son organisation », de consulter les électeurs de la collectivité concernée. Dans le texte initial, une telle consultation devait être décidée par le président de la République, sur proposition du gouvernement. Or Jacques Chirac a tenu à ce que ce soit le législateur qui prenne l'initiative d'une telle consultation. M. Raffarin n'exclut pas d'organiser un référendum sur cette loi de révision constitutionnelle. « Rien n'est arrêté, rien n'est exclu, assure-t-il. Cela dépendra de la mobilisation de l'opinion sur ces sujets et des autres priorités du moment, par exemple un nouveau référendum sur le nouveau traité européen. » En revanche, François Baroin, député (UMP) de l'Aube et proche de M. Chirac, s'est déclaré, mercredi 16 octobre sur France Inter, favorable à un Congrès.

Laetitia Van Eeckhout

## CFDT : pour son premier meeting, François Chérèque cible le Medef

**C'EST** un François Chérèque combatif qui s'est exprimé, mardi 15 octobre à Paris, devant près de 20 000 militants rassemblés au Palais omnisports de Bercy pour un meeting destiné à « faire la démonstration » de la force de la CFDT. A quelques semaines des élections prud'homales du 11 décembre, le secrétaire général de la confédération a haussé le ton à l'égard du patronat, invité les entreprises à être « responsables » et critiqué, moins vivement, le gouvernement.

Avec 865 000 adhérents revendiqués, la CFDT dispose, selon M. Chérèque, d'« une base sociale plus large et plus riche qu'aucune autre organisation de ce pays ». « Vous êtes les démocrates de terrain. Vous êtes les réformateurs du quotidien (...). C'est vous qui portez nos valeurs », a-t-il lancé aux militants qui iront, les mois prochains, à la rencontre des salariés armés de 300 000 questionnaires. Les résultats de cette enquête seront rendus publics le 1<sup>er</sup> mai 2003.

Comme au congrès de Nantes, en mai 2002, l'évocation du « dossier piégé » des retraites a provoqué quelques remous dans la salle. Mais ni Jean-Marie Toulisse, chargé de la protection sociale, ni François Chérèque n'ont esquivé les questions. « Nous voulons la réforme parce que nous tenons à la répartition comme à la prunelle de nos yeux », a plaidé M. Toulisse, qui juge « suicidaire de faire l'autruche » dans le secteur public. Contre « le parti du statu quo » et « de l'irresponsabilité », la CFDT « exige

une réforme globale et ambitieuse », s'est exclamé M. Chérèque. Et d'inviter les politiques et le gouvernement à « prendre leurs responsabilités autrement que par des tripatouillages de dernière minute », une allusion à la modification des règles de compensation entre régimes de retraite au détriment des salariés du privé.

### « ÉCONOMIE DE CASINO »

Très en phase avec son auditoire sur la réduction du temps de travail, le numéro un de la CFDT a estimé que les « manœuvres » pour « enterrer » les 35 heures « n'iront pas loin ». « Loi Fillon ou pas, elles restent un objectif de la CFDT », a-t-il prévenu.

C'est au Medef que M. Chérèque a réservé ses critiques les plus vives. A ses yeux, le « partage des risques entre l'entreprise et les salariés », un sujet cher au patronat, n'est rien d'autre qu'une formule signifiant une « baisse régulière des garanties collectives ». « Les risques, tous les licenciés les connaissent, ils en paient le prix fort », a-t-il pointé. « Le mouvement syndical ne peut tolérer cette économie de casino où quelques-uns jouent l'emploi et le travail de tous les autres. Face à de telles pratiques, nous devons porter une nouvelle critique du capitalisme. Une critique constructive, mais sans complaisance », a insisté M. Chérèque, pour qui la première des responsabilités de l'entreprise, c'est « l'emploi ».

Claire Guélaud

## L'UMP sera « unitaire » et « populaire »

**UNION** pour un mouvement populaire ou Union populaire : telle est l'alternative proposée aux militants du nouveau parti de la droite et du centre, appelés à choisir le nom de leur future formation. C'est le 17 novembre, à l'occasion d'un congrès fondateur au Bourget (Seine-Saint-Denis), que les adhérents – entre 110 000 et 120 000, selon la direction provisoire de l'UMP – voteront pour l'une de ces deux propositions retenues mardi 15 octobre par le comité exécutif. « Nous avons fait, au terme de plusieurs semaines de réflexion, un choix tout à fait démocratique », a déclaré Alain Juppé, président provisoire de l'UMP, sans dissimuler ses regrets pour la Maison bleue, évoquée il y a quelques semaines : « C'était sans doute un peu trop décalé », a-t-il commenté. Deux logos – une maison bleue avec un toit rouge et un arbre de couleur blanche, ou un simple arbre sur un fond bleu et rouge – sont associés aux propositions de nom, et également soumis au vote.

### DÉPÊCHES

■ **35 HEURES** : l'Assemblée nationale a adopté, mardi 15 octobre, en première lecture, le projet de loi présenté par François Fillon, ministre des affaires sociales, visant à « assouplir » la législation sur les 35 heures. Le texte a été adopté par 373 voix pour et 160 contre. Les groupes de la majorité (UMP et UDF) ont voté pour, tandis que les députés socialistes, communistes et divers gauche votaient contre. Le texte de M. Fillon doit être débattu à partir du 22 octobre au Sénat. Par ailleurs, le décret relevant le contingent d'heures supplémentaires de 130 à 180 par an a été publié, mercredi, au *Journal officiel*.

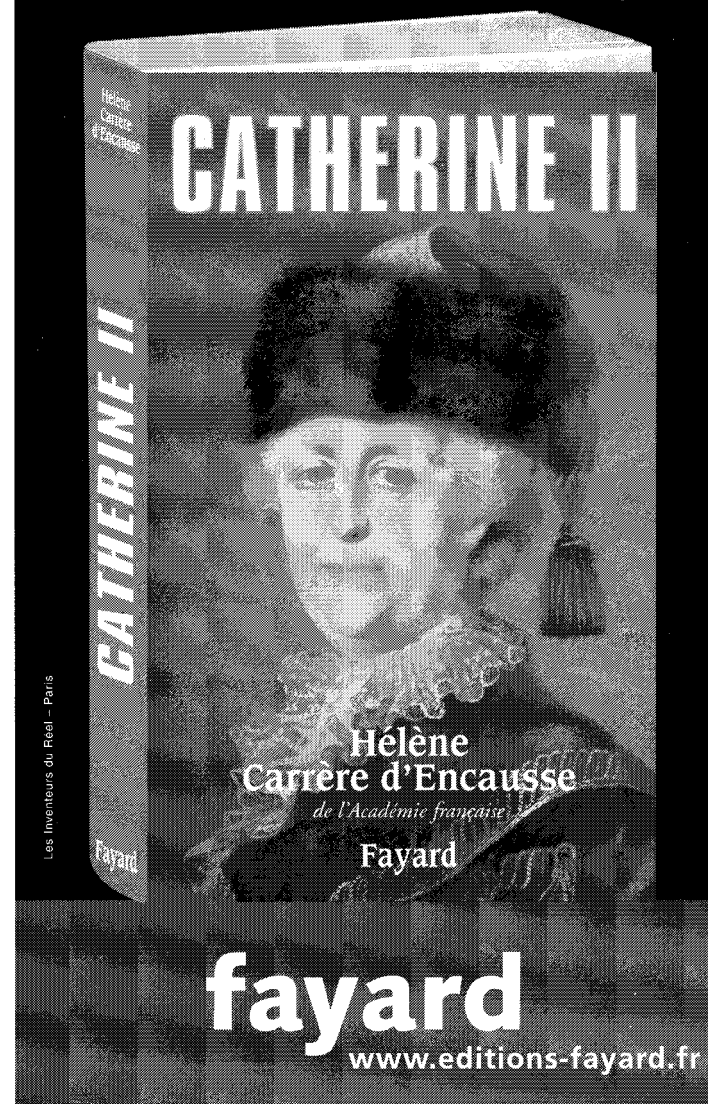
■ **PARTI SOCIALISTE** : le bureau national du PS a jugé, mardi 15 octobre, « inadmissible » que le projet de loi de sécurité intérieure présenté par Nicolas Sarkozy « intègre une restriction des libertés individuelles en contradiction avec la Convention européenne des droits de l'homme ». S'il soutient « toute mesure susceptible de rendre la lutte contre la criminalité et la délinquance plus efficace », le PS « ne peut accepter que, sous couvert de renforcer la sécurité de nos concitoyens, le gouvernement adopte des mesures qui attentent aux libertés individuelles en fragilisant les garanties judiciaires et en ciblant les populations ».

■ **SALAIRES** : le secteur public a progressé plus vite que le privé en 1990-2000, selon le rapport du gouvernement sur les rémunérations et pensions de la fonction publique, remis mardi 15 octobre. Sur les dix années considérées, les agents de la fonction publique de l'Etat ont enregistré des gains de pouvoir d'achat de 10,2 %, tandis que, dans le secteur privé, les salaires n'ont progressé qu'à peine plus vite que les prix, avec un gain de pouvoir d'achat, sur la période, de 4 %.



## Hélène Carrère d'Encausse

Retrouver dans le dédale des faits, des archives, des jugements contraires, le vrai visage de la « Grande Catherine »



fayard

www.editions-fayard.fr



# SOCIÉTÉ

## ÉDUCATION

De la maternelle à l'université, enseignants, surveillants, infirmières et médecins scolaires, agents d'entretien et chefs d'établissement sont appelés à suivre une **JOURNÉE DE GRÈVE** et à manifester, jeu-

di 17 octobre, par les principales organisations syndicales de l'éducation. Ces dernières contestent les **RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES** concernant notamment la suppression de postes de surveillants, l'ex-

inction du dispositif des aides-éducateurs et la non-création de postes d'enseignants du second degré. **L'ASPECT RÉPRESSIF** des mesures annoncées (absentéisme, outrage à enseignant...) est également con-

testé, notamment par le président de la FCPE (parents d'élèves), Georges Dupon-Lahitte, qui dénonce, dans un entretien au *Monde*, la « **VISION SÉCURITAIRE** » du gouvernement.

## L'éducation nationale en grève contre les choix du gouvernement

Enseignants, chefs d'établissement, surveillants, agents d'entretien, mais aussi étudiants et parents d'élèves : la plupart des acteurs de l'éducation, de la maternelle à l'université, sont appelés à une grève et à des manifestations, jeudi 17 octobre, pour protester contre les restrictions budgétaires

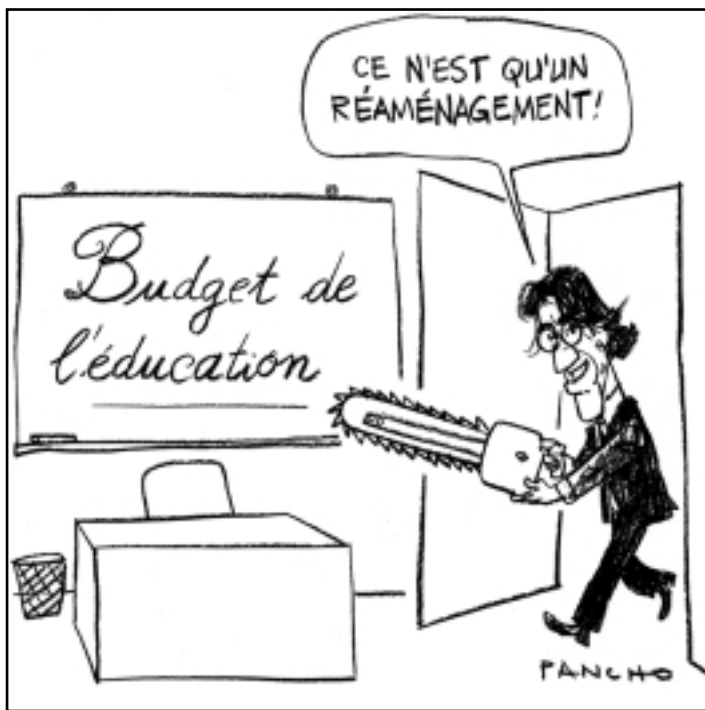
S'IL doit y avoir une grande grève dans l'éducation nationale depuis le retour de la droite au gouvernement, ce sera celle-là. Les ingrédients sont réunis : un appel unitaire et vaste, sur fond d'élections professionnelles, en décembre. Les principales fédérations de l'éducation et de la recherche (FSU, UNSA, SGEN-CFDT, FERC-CGT, FAEN) encouragent leurs personnels, de la maternelle au supérieur, à mener une journée d'action commune, jeudi 17 octobre, à laquelle se sont adjoints les syndicats Force ouvrière et SUD-Education. Enseignants mais aussi surveillants, infirmières et médecins scolaires, assistantes sociales, agents administratifs ou d'entretien, emplois-jeunes et même chefs d'établissement et inspecteurs sont invités à ne pas assurer leurs fonctions pour protester contre les choix budgétaires du gouvernement Raffarin pour qui, selon les syndicats, « l'éducation n'est plus une priorité ».

Des manifestations sont prévues un peu partout en régions ; pour l'Ile-de-France, le cortège devait partir à 14 h 30, de la station RER Luxembourg, à Paris, en direction du ministère de l'éducation, rue de Grenelle. La FCPE (parents d'élèves), les représentants étudiants UNEF et FAGE ainsi que le Parti

socialiste se sont associés à la démarche. Le dernier appel aussi large à manifester remonte à mars 2000, où les fortes mobilisations avaient abouti au remplacement de Claude Allègre par Jack Lang.

De son côté, l'autre grande fédération de parents d'élèves, la PEEP, refuse de soutenir la grève « préventive » de jeudi. « Alors que la lourde machine éducative a, depuis vingt ans, du mal à mettre en place un enseignement de masse et n'a pas permis de réduire les différences d'origine sociale des élèves, et ce malgré les moyens et les dispositifs mis en œuvre, pourquoi faudrait-il s'interdire d'explorer d'autres pistes ? », notamment celle de la décentralisation, argumente la PEEP dans un communiqué diffusé le 15 octobre.

Par leur action, les cinq fédérations souhaitent peser sur les débats parlementaires – le budget de l'enseignement scolaire sera discuté à l'Assemblée le 22 octobre – : suppression de 5 600 postes de surveillants, extinction du dispositif emplois-jeunes (20 000 contrats d'aides-éducateurs disparaîtront dès 2003), abandon du plan pluriannuel de recrutement des enseignants pour le second degré. Les « cinq » dénoncent aussi les options retenues dans le domaine de la recherche et dans l'enseignement supé-



rieur, où les créations d'emplois d'enseignants et d'atoss (agents administratifs et techniques) ne correspondent, selon l'intersyndicale du supérieur, qu'« à la moitié des engagements de l'Etat dans le cadre du plan pluriannuel 2001-2003 ».

Au-delà de ces aspects quantitatifs, les syndicats insistent sur « l'absence de dialogue social ». « Le ministère de l'éducation nationale semble dans l'incapacité totale de lier un vrai contact avec les syndicats, a dénoncé Patrick Gonthier, secré-

taire général de l'UNSA-Education, lors de la conférence de presse intersyndicale présentant la journée d'action. Nos demandes restent sans réponse. On nous dit : "Laissez-nous prendre connaissance des dossiers." Le premier mois, d'accord. Mais, ensuite, cela devient une méthode de fonctionnement. »

### « DÉSIGNÉ, MÉPRIS »

La gestion du dossier de la décentralisation, notamment, cristallise les critiques. « Il y a sur le terrain de vraies inquiétudes de la part des personnels techniques, qui ont l'impression d'être vendus au plus offrant », ont martelé les syndicats, qui évoquent une attitude de « désinvolture », voire de « mépris ». Au final, ils s'inquiètent du « devenir du service public d'éducation » et dénoncent « une politique qui préfère la répression à la prévention, qui néglige l'éducatif et joue le tout-sécuritaire, en diabolisant la jeunesse ».

Pour répondre à ces inquiétudes, Luc Ferry et son ministre délégué, Xavier Darcos, n'ont cessé de rappeler, lors d'auditions successives avec les principaux syndicats, mardi 15 octobre, que le dossier de la décentralisation était totalement ouvert, que « rien n'était arrêté ». Aux critiques liées à la suppression de surveillants et d'aides-éduca-

teurs, le ministre de l'éducation oppose son projet d'« assistants d'éducation », finalisé d'ici « février ». La Rue de Grenelle doit convier les représentants syndicaux à une table ronde sur le sujet « fin octobre ». Ce nouveau personnel, pour lequel un recrutement élargi à « des mères de famille ou à de jeunes retraités » est envisagé (*Le Monde* du 11 octobre), remplirait une mission de surveillance et accomplirait certaines tâches dévolues aujourd'hui aux emplois-jeunes. Le ministère estime pouvoir en créer 11 000 sur les quatre derniers mois de 2003.

Enfin, face à la grogne liée au budget, l'équipe Ferry-Darcos met en avant la nécessité de rompre avec la politique du « toujours plus ». A Troyes, lundi 14 octobre, Jacques Chirac a lui-même rappelé que, s'il faut « rendre l'école à sa mission », « ce n'est pas seulement une question de moyens ».

Pour l'heure, la mobilisation s'organise pour que soient revus les choix du budget 2003. Optimistes, les syndicats annoncent un « mouvement fort ». Le SNUipp-FSU, majoritaire parmi les enseignants du premier degré, envisageait notamment 65 % de grévistes dans les écoles.

Marie-Laure Phélippeau

Georges Dupon-Lahitte, président de la FCPE (parents d'élèves)

### « Pour le gouvernement, jeunesse égale danger »

La Fédération des conseils de parents d'élèves du public (FCPE) appelle à manifester le 17 octobre. Quelles sont vos motivations ?

Nous sommes, nous aussi, en désaccord avec le projet de budget de l'éducation nationale que nous jugeons en régression. Nous appelons non seulement les parents à manifester mais nous lançons une campagne d'interpellation de nos élus nationaux et locaux pour faire pression sur le débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Les restrictions prévues, notamment pour les surveillants et les aides-éducateurs, vont avoir des répercussions concrètes. Ceux-là mêmes qui sont appelés à voter le budget de l'éducation nationale seront directement concernés sur le terrain par les manques qu'il va générer. A ce moment-là, que nous diront-ils, eux, qui en seront la cause ?

Pourquoi considérez-vous le projet de budget en régression alors qu'il augmente de 2,08 % pour l'enseignement scolaire et le supérieur ?

Le second degré, plus que le primaire, est particulièrement touché. Il n'y a pas de création de postes d'enseignants pour les collèges

et les lycées, au motif que les effectifs d'élèves vont décroître. Mais nous, parents d'élèves, nous constatons que, depuis plusieurs années, les professeurs ne sont pas remplacés dans de nombreux cas et qu'il existe de réelles difficultés à pourvoir des postes. C'est le cas par exemple dans les sciences de la vie et de la Terre et dans un certain nombre de secteurs techniques de l'enseignement professionnel, mais aussi, ce qui est plus récent, en français et en maths. Et cette année est pire que les précédentes. Or le projet de budget met un coup d'arrêt au plan pluriannuel initié en 2000 qui prévoyait notamment en 2003 la création nette de 1 000 postes d'enseignants des collèges et des lycées. Cela va à contre-courant des besoins, et la FCPE revendique depuis 1959 une loi de programmation pour l'éducation nationale.

Que pensez-vous du dispositif d'assistants d'éducation pour remplacer les surveillants ?

On veut compenser la suppression de 25 600 postes d'aides-éducateurs et de surveillants par la création de 11 000 assistants d'éducation, soit un déficit de 14 600 postes, tout cela dans un cadre très flou lié à la décentralisation.

Or les aides-éducateurs ont fait émerger des besoins spécifiques, par exemple dans le domaine de la maintenance et de l'entretien du parc informatique. Qu'est-ce qu'on attend pour créer les fonctions et les postes correspondant à ces besoins ?

Par ailleurs, en supprimant 5 600 postes de surveillants, on pénalise des jeunes qui finançaient leurs études de cette façon et on prive les élèves de jeunes adultes particulièrement proches d'eux. A la place, le ministère de l'éducation envisage de déléguer ces fonctions aux mères de famille et aux jeunes retraités. De qui se moque-t-on ?

La FCPE s'est opposée au projet d'instaurer une amende pour sanctionner les parents d'élèves absents. Pourquoi ?

Pourquoi un ministre de l'intérieur se mêlerait-il d'absentéisme ? C'est une question qui relève de l'éducation nationale, et il était important que l'amende parentale soit retirée du projet de loi sur la sécurité intérieure. Entre un jeune qui décroche pour des problèmes psychologiques, celui qui est obligé de travailler ou ceux qui ne peuvent pas être accueillis dans les lycées professionnels de leur choix, les causes de l'absentéisme sont multiples. En fait, le gouvernement est dans l'assimilation jeunesse égale danger. Un élève absent devient un délinquant en puissance. Nous réfutons cette logique.

On a plus parlé d'éducation avec Nicolas Sarkozy et le ministre de la justice, Dominique Perben, qu'avec Luc Ferry. Le renforcement des sanctions en cas d'outrage à enseignant, voté en catimini en août par le Parlement, illustre aussi cette orientation répressive. Je trouve inquiétant qu'en mettant le même niveau de sanctions, on assimile un prof à un magistrat ou à un policier.

La création d'ateliers-relais pour les élèves en très grande difficulté, alors qu'il existe déjà des classes-relais, nous interpelle également. Cela ne risque-t-il pas d'être une structure supplémentaire qui aboutisse à l'exclusion ? L'approche du gouvernement traduit une vision sécuritaire qui met les jeunes à l'index sans travailler sur les vrais problèmes.

Propos recueillis par Martine Laronche

### Professeur, agent d'entretien, proviseur : à chacun ses motifs d'« inquiétude » et de « vigilance »

Pauline Levain, professeur de lettres dans un collège d'Argenteuil (Val-d'Oise), 4<sup>e</sup> année d'enseignement : Manifestement, l'éducation nationale n'est pas la priorité du gouvernement. L'annonce de la réduction du nombre de surveillants et d'aides éducateurs est inquiétante. Certes, le ministère parle de nouveaux « assistants d'éducation », mais l'idée de recourir à des mères de famille ou à des jeunes retraités est aberrante ! Compte tenu des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, on ne voit pas comment des gens non préparés pourraient réussir... La non-création de postes d'enseignants dans le second degré est également choquante. C'est vrai que le nombre global des élèves baisse. Mais, rapporté à chaque établissement, ça fait très peu... Ma démarche est à la fois une réaction aux choix budgétaires et une mesure de vigilance : il faut que le gouvernement fasse avec nous, et pas sans nous. Ses mesures vont tellement à l'encontre de nos conceptions d'enseignants. Cet aspect répressif qui domine ne peut nous satisfaire.

Gérard Guyollet, agent d'entretien et d'accueil au lycée Ledoux à Besançon (Doubs), 25<sup>e</sup> année d'exercice dans ces fonctions : Mon inquiétude est double. D'abord, dans le cadre de la décentralisation. Certains souhaiteraient que nous passions sous le contrôle des régions, qui ont déjà la charge des bâtiments que nous entretenons. Or, cela nous fait sortir de l'équipe éducative, au sein de laquelle nous a placés la loi Jospin de 1989, et nous risquons aussi de perdre la spécificité de notre mission : être au service des élèves. On pourra en effet nous demander d'aller travailler dans un palais des

sports. Moi, ce qui me motive, ce n'est pas de nettoyer les salles de classe, mais cette sorte de challenge qui consiste à faire tourner un établissement et à contribuer à la réussite des élèves. Ma mission est de maintenir en bon état ce lycée moderne, construit en 1991. Dès qu'il y a la moindre dégradation, on intervient. Les tags sont systématiquement enlevés. Pour moi, un cadre de vie agréable est aussi fondamental qu'un service de restauration ou d'infirmier. Mon autre inquiétude est liée à la réduction des crédits de suppléance. Nous avons déjà des problèmes pour remplacer les congés maladie et surtout les congés maternité. Or notre profession, très féminisée, est en phase de rajeunissement. Le problème ne peut que s'accroître.

Patrick Falconnier, proviseur du lycée Michelet de Montauban (Tarn-et-Garonne), 14<sup>e</sup> année comme chef d'établissement, secrétaire national du SNPDEN-UNSA (Syndicat des personnels de direction) : Je conteste un budget qui va rendre difficile notre mission de service public. La mise en place de la RTT – tout à fait souhaitable – s'est déjà traduite par une réduction des heures. Au lieu de compenser cet état de fait, le projet de budget l'aggrave, en retirant des personnels. Je ne sais pas comment faire fonctionner l'internet du lycée avec des surveillants en moins. D'un point de vue plus catégoriel, je condamne un budget qui ne crée aucun poste de direction. Or, des dizaines d'établissements scolaires seront créés au 1<sup>er</sup> septembre 2003. Fatalement, il manquera des postes.

Propos recueillis par M.-L. P.

### L'enseignement artistique, autre cible de la rigueur

Le budget qui y était consacré jusque-là pourrait être amputé de tiers

OUTRE la suppression de 5 600 emplois de surveillants, qui représente une économie de près de 35 millions d'euros, le gouvernement prévoit de réduire très sensiblement les crédits affectés par Jack Lang au plan pour les arts à l'école. Cette économie devrait représenter 19,7 millions d'euros en 2003, soit plus du tiers du budget jusque-là consacré à l'éducation artistique : près de 10 millions seront prélevés sur les crédits des classes à « projet artistique et culturel » (PAC) ; 8 millions d'euros seront supprimés sur le budget du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), chargé d'éditer des documents pour aider les enseignants.

Le ministère de l'éducation assure que cette mesure ne présage rien de l'attitude du gouvernement quant à l'avenir du plan pour les arts. En juillet, les trois ministres, Luc Ferry (éducation nationale), Xavier Darcos (enseignement scolaire) et Jean-Jacques Aillagon (culture), ont demandé à leurs inspections générales d'évaluer le dispositif. Le rapport devrait être rendu d'ici à décembre. « Nous tirerons

des conclusions sur le bilan qualitatif du plan pour les arts », indique un collaborateur de M. Ferry en soulignant que les ministres n'avaient pas d'« opposition de principe » au dispositif. Le ministère veut par ailleurs relativiser les effets d'une réduction de crédits. L'argument est développé par Jean-Yves Chamard, rapporteur spécial du budget de la jeunesse et de l'enseignement scolaire à l'Assemblée. « Dans la mesure où une part considérable des crédits votés pour l'éducation artistique en 2002 n'ont pas été consommés, le fait de prévoir 19,7 millions d'économies en 2003 ne remettra pas en cause les projets déjà lancés », explique le député (UMP) de la Vienne. Selon M. Chamard, la diminution des moyens pour 2003 permettra de financer d'autres actions pédagogiques, comme l'école ouverte, l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire ou l'aide à la scolarisation des handicapés.

Les décisions budgétaires pour 2003 inquiètent néanmoins les défenseurs du plan, lancé en décem-

bre 2000, qui concernait quelque 27 000 classes du primaire et du secondaire à la fin de l'année 2001-2002. « Il y a une contradiction entre le lancement d'une mission d'évaluation et la décision de réduire le budget », note un acteur du dispositif. « Les classes à PAC au placard ? », s'interroge de son côté le SE-UNSA, en soulignant que la diminution de crédits risque d'« être fatale à l'effort accompli ».

Par ailleurs, cette réduction budgétaire pour 2003 s'accompagne de gels de crédits plus larges pour 2002. Quelque 160 millions d'euros devraient être mis en réserve pour la totalité de l'enseignement scolaire et 80 millions pour le supérieur. « Pour l'ensemble du ministère, nous sommes sur un montant similaire à celui de 2001 », relativise l'entourage de M. Ferry, sans préciser sur quels domaines porteront ces économies. Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 13 octobre, Jack Lang avait évoqué un gel de 175 millions d'euros pour l'exercice 2002.

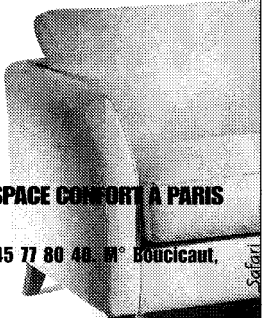
Luc Bronner

Parce que le cuir est comme une seconde peau, nous exposons le 1<sup>er</sup> choix.

Steiner, Burov, Duvivier, Robustaflex, Dorsocomfort, Hag... seules les plus grandes marques siègent à l'espace confort Topper : sur 4 niveaux d'exposition, la pleine fleur du mobilier contemporain, des fauteuils de relaxation et de bureau.

Du 13 octobre au 28 octobre 2002, des conseils, des idées et des prix qui donnent matière à vos envies. Ouverture exceptionnelle dimanche 27 octobre.

**TOPPER** LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT À PARIS DEPUIS 1926  
63 rue de la Convention - Paris 15<sup>e</sup>. Tél. : 01 45 77 80 48. <sup>15</sup> Boucicaut. parking gratuit.



## Au procès des attentats de 1995 : « Monsieur Bensaïd, je voudrais que vous me disiez pourquoi ma fille est morte »

Les proches des personnes décédées dans l'attentat à la station de RER Saint-Michel sont venus mardi exprimer leur douleur. Les rescapés ont raconté leur impossibilité à vivre normalement depuis l'explosion



**COUR D'ASSISES  
SPÉCIALE DE PARIS  
10<sup>e</sup> jour  
d'audience**

**LA DOULEUR** n'explose pas. Elle s'impose. Celle des victimes de l'attentat de Saint-Michel est entrée, mardi 15 octobre, par mille et un chemins dans la salle de la cour d'assises spéciale qui juge depuis trois semaines Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem. Elle a raviné les visages, brisé les voix, suspendu les souffles, cherché et trouvé ses mots. Ceux d'une mère, Annick Brocheriou. « Je porte la montre qu'elle portait ce jour-là. Véro est morte, mais sa montre continue de fonctionner. Ça fait sept ans. Il y a des gens ici qui sont amnésiques. Moi, je n'ai rien oublié. Ma fille, je crois qu'elle a croisé M. Bensaïd et ses amis à Châtelet. Elle s'est assise sur un siège. Dessous, il y avait une bombe. Vous avez son âge. Regardez-moi en face, je voudrais que vous me disiez aujourd'hui pourquoi elle est morte. » Ceux d'un fils, Marc Aupaix : « Ma mère était très coquette. Elle a été atrocement mutilée. Elle a perdu ses jambes, elle a été brûlée sur tout le corps, elle avait un trou dans le dos. Elle est morte le lendemain, à 13 h 30. Monsieur Bensaïd, monsieur Belkacem, il n'y a pas de gloire ni d'honneur à mettre une bombe et à se sauver en courant avant qu'elle n'explose. » Ceux d'une sœur, Nadège Girier-Dufournier : « Sandrine avait 24 ans. Elle n'a jamais fait de mal à personne. Elle faisait des études de stylisme. Elle achetait des plumes pour faire des costumes pendant que d'autres achetaient de la poudre noire. Il a fallu qu'elle rencontre ces personnes qui se disent combattants, com-

battants de je ne sais pas quoi. » Ceux d'un père, Roland Froment : « Pierre-Henri est né en 1960. Il a vécu quatre mois de souffrance entre le 25 juillet et le 21 novembre où il est décédé. Il était polytraumatisé, blasté, brûlé sur toute une partie du corps. On l'a greffé. Il a regagné son foyer fin août et, brusquement, son état s'est aggravé. Des séquelles neurologiques ont entraîné une paralysie des membres inférieurs. Il a été transféré à Garches.

### Le fils d'une victime

aux accusés :

**« Il n'y a pas de gloire ni d'honneur à mettre une bombe et à se sauver en courant avant qu'elle explose »**

Il se battait tous les jours. Puis il a eu une méningite foudroyante, son coma a duré huit jours. Sa deuxième petite fille, Elisabeth, est née le jour de ses obsèques. Vous êtes croyant, vous savez qu'il y a un Jugement dernier, une justice divine. Pensez-vous que, ce jour-là, on puisse se présenter devant Dieu avec sur les mains le sang des victimes innocentes ? »

La douleur a sa hiérarchie. Après les familles endeuillées, les blessés ont peiné à dire leurs maux. Devant la cour, ils ont raconté la vie juste avant ce 25 juillet, 17 h 30, avec ses rituels et ses hasards : « Je sortais de mon bureau, je suis montée dans le RER à Châtelet. J'avais trouvé une place

assise, j'étais en train de lire un livre » ; « Comme tous les soirs, j'ai pris le RER pour rentrer chez moi à Bourg-la-Reine » ; « Je revenais d'une promenade très agréable sur les canaux parisiens » ; « J'allais voir mon père en banlieue, je montais toujours dans la même rame » ; « Dans la famille, on avait l'habitude de se mettre devant la porte du RER ».

Depuis ce jour, vivants dehors, tout cassés dedans, ils ont dû apprendre à vivre avec leur mal-être, avec ces irrépressibles bouffées d'angoisse qui empêchent bon nombre d'entre eux de reprendre le métro ou de sortir le soir, ces sautes d'humeur qui, peu à peu, éloignent famille et amis, ces troubles de la concentration ou de la mémoire qui indisposent les employeurs. « Je ne suis jamais dans le silence, je suis rescapé mais meurtri » ; « J'ai repris mon travail, j'ai fait comme avant, sauf qu'à l'intérieur c'est plus pareil » ; « Quand j'ai voulu reprendre le métro, j'ai fait dans mon froc plusieurs fois » ; « Je devais passer cadre mais, à cause de mes arrêts de travail successifs, je ne le suis toujours pas et je ne le serai jamais » ;

« J'ai gâché la vie de mes enfants, ils reviennent très peu à Paris, j'étais tellement soupe au lait ». Beaucoup s'en veulent « d'avoir eu de la chance », comme Barbara, secrétaire de 35 ans. Ou comme Caroline, chef monteuse de 28 ans, frêle et blême silhouette, qui a mis du temps à comprendre qu'« il ne fallait pas forcément avoir saigné pour être blessée ».

La douleur a-t-elle une vertu ? Le président de la cour d'assises, Jean-Pierre Getti, semble l'avoir un temps espéré. Tourné vers le box, il s'adresse à Boualem Bensaïd : « C'est le grand jour, Monsieur Bensaïd, celui de la confrontation entre des accusés et des victimes. Il serait peut-être temps d'assumer vos responsabilités. Les victimes sollicitent une réponse de votre part. Est-ce qu'aujourd'hui vous cautionnez, approuvez les actes qui ont été commis ? » L'accusé fronce les sourcils, semble hésiter, secoue la tête. « Comment avez-vous pu concevoir cette question ? », réplique-t-il. « Rasseyez-vous ! », lui ordonne, ulcéré, le président.

Pascale Robert-Diard

## Le premier client de prostituée poursuivi pour « racolage actif » a été relaxé à Bordeaux

Il avait été surpris en train de demander les tarifs

**BORDEAUX**

de notre correspondante

Le tribunal de police de Bordeaux a relaxé, mardi 15 octobre, un homme de 21 ans poursuivi pour « racolage actif » sur la voie publique. C'est la première fois dans l'histoire judiciaire qu'un client de prostituée est poursuivi pour ce motif. A titre de comparaison, à Bordeaux, plus de 200 procès-verbaux ont été dressés contre les prostituées, depuis janvier.

A l'audience du 1<sup>er</sup> octobre, le substitut du procureur, Jean-David Cavaille, avait requis une amende de 150 euros. Selon le magistrat, « l'infraction était particulièrement caractérisée » : dans la soirée du 8 juillet, sur les quais de Bordeaux, ce jeune pompier volontaire avait été surpris, dans sa voiture, vitre baissée, demandant à une prostituée ses tarifs. Pourtant, la présidente du tribunal de police, Anne-Marie Pouch, a considéré que le simple fait de demander le prix n'était pas constitutif du délit de « racolage actif » pour lequel « tout est mis en œuvre par une tierce personne pour avoir une relation sexuelle ».

Le procureur de la République, Bertrand De Loze, invité du Club

de la presse de Bordeaux, mardi 15 octobre, attend « de lire le jugement » avant de faire appel ou non. « Si j'accepte cette décision, nous arrêterons de poursuivre les clients pour « racolage », a-t-il précisé, rappelant que cette initiative judiciaire « inhabituelle » était motivée par « l'évolution de la prostitution à Bordeaux ». De source policière, la ville compte plus de 270 prostituées dont une grande majorité d'origine étrangère.

Selon M. De Loze, « il faut continuer la lutte contre le proxénétisme, veiller au sort des prostituées et les prendre en charge. Mais les protéger, c'est aussi s'attaquer aux clients. On a alors accusé la justice de vouloir restaurer un ordre moral, poursuivre-il. L'idée est plutôt de dissuader la demande », à travers les poursuites de clients (Le Monde du 13 septembre et du 9 octobre). « D'ailleurs, cela semble fonctionner, conclut le magistrat. Depuis la mise en place de ce dispositif, des prostituées se plaignent de perdre jusqu'à 80 % de leur chiffre d'affaires. Le parquet dispose de dix jours pour faire appel.

Claudia Courtois

## L'état de santé de six sans-papiers en grève de la faim à Lyon devient préoccupant

La préfecture refuse leur régularisation

**LYON**

de notre correspondante

L'état de santé des six sans-papiers en grève de la faim depuis cinquante-deux jours à l'église Saint-André, à Lyon, ne cesse de se dégrader. L'un des deux médecins du Secours populaire présents chaque jour à leur chevet, Maryvonne Colin, a estimé, mardi 15 octobre, que « leur pronostic vital est désormais très réservé ». Dans la nuit de lundi à mardi, l'un d'eux a de nouveau dû être hospitalisé pour être placé sous perfusion (Le Monde du 15 octobre).

Reclus à l'entrée de l'église, ces six demandeurs d'asile algériens âgés de 22 à 29 ans ne bougent presque plus. Allongés sous une pile de couvertures, ils parlent à peine. Les visages sont livides et amaigris. A côté d'eux, une réserve de bouteilles d'eau, des sachets de thé, des carrés de sucre, seule concession à leur refus de s'alimenter, et des radiateurs électriques pour affronter le froid de la nuit.

Ils sont arrivés à Lyon le 17 septembre, accueillis par le curé de l'église, le père Gérard Danière, en affirmant avoir débuté leur grève de la faim le 24 août, jour de l'anniversaire de la lutte du collectif lyonnais pour la régularisation des sans-papiers, commencée un an plus tôt sur le quai Sarrail. Cinq d'entre eux ont déposé une demande d'asile territorial, le sixième une demande d'asile politique. Déterminés à aller « jusqu'au bout », ils réclament un titre de séjour de dix ans, assorti d'un permis de travail.

**« RESTER CRÉDIBLES »**

La préfecture du Rhône, qui, dans un premier temps, avait mis en doute la réalité du début de leur grève de la faim, suit désormais de très près l'évolution de leur état de santé, imposant par la force, quand elle le juge nécessaire, leur hospitalisation. Le secrétaire général de la préfecture, Gilbert Payet, a cependant réaffirmé mardi qu'il n'envisageait pas de faire

droit à leur demande, mais qu'il était prêt, en échange de l'arrêt de leur grève, à leur délivrer un titre de séjour de six mois, renouvelable, sans permis de travail.

Pour la préfecture du Rhône, l'arrivée récente de ces six Algériens, en juillet 2001 pour les plus anciens, en avril 2002 pour les plus récents, ne justifie pas leur mouvement. « Pour trois d'entre eux, nous ne connaissons même pas le contenu de leur dossier puisqu'ils n'ont pas honoré le rendez-vous qui leur avait été fixé pour déposer leur dossier », explique Gilbert Payet. Mais, surtout, la préfecture ne veut pas donner l'impression de céder à un chantage. « Ce n'est pas parce qu'on entre dans une phase critique que la situation administrative est modifiée. Cela serait trop facile. Nous avons des milliers de dossiers à gérer et nous devons rester crédibles. Comment expliquer demain à un demandeur d'asile présent sur le sol français depuis cinq ans qu'il ne sera pas régularisé si nous accordons un titre de séjour à quelqu'un présent depuis six mois ? »

Le collectif des sans-papiers est resté relativement à l'écart de cette grève de la faim. Depuis son évacuation du Centre d'histoire de la Résistance, en juillet, et après avoir erré pendant plus d'une année d'occupation en expulsion, le mouvement lyonnais des sans-papiers s'est divisé entre partisans d'une négociation avec la préfecture et défenseurs d'une lutte plus dure. La préfecture dispose depuis juin d'une liste de 209 demandes de régularisation qu'elle examine au compte-gouttes. Seulement huit régularisations ont été accordées et sept autres sont quasiment acquises. Le secrétaire général de la préfecture n'a jamais caché qu'une infime partie des demandes seraient satisfaites. Une fatalité que refusent les six grévistes de Saint-André.

Sophie Landrin

**Les rendez-vous financiers d'AREVA**

**Résultats 1<sup>er</sup> semestre 2002**

Leader mondial dans ses métiers, l'énergie nucléaire et la connectique, AREVA réalise un chiffre d'affaires de près de 9 milliards d'euros. Les 50 000 collaborateurs du groupe sont répartis dans plus de 30 pays. Ils proposent à leurs clients une gamme complète de produits et services permettant la production d'électricité. Ils développent également des systèmes d'interconnexion, principalement pour les secteurs des télécommunications et de l'informatique. En mettant son savoir-faire et sa maîtrise des technologies au service du mieux-être quotidien de chacun, AREVA s'engage au cœur des grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle : accès à l'énergie pour le plus grand nombre, préservation de la planète, responsabilité vis-à-vis des générations futures.

**Répartition du chiffre d'affaires**

Nucléaire n°1 mondial

Connectique n°3 mondial

\* Les résultats du groupe AREVA sont en progrès. Dans les trois pôles d'activités du Nucléaire, le résultat opérationnel s'améliore d'un semestre sur l'autre, conformément aux objectifs fixés en début d'année d'une progression à deux chiffres. Depuis janvier dernier, le groupe a annoncé la signature de nombreux contrats aux États-Unis mais aussi en Suisse, en Allemagne et au Royaume-Uni témoignant du dynamisme de ses équipes commerciales. Dans la connectique, la réduction de près de deux tiers de la perte opérationnelle du second semestre 2001 sur la période, est le signe de l'intensité et de la continuité des efforts d'adaptation entrepris depuis septembre 2001. Nous avons néanmoins encore beaucoup de travail à accomplir face à un marché de la connectique/télécom toujours déprimé. Conformément à la stratégie arrêtée avec le Conseil de Surveillance, le retour à la rentabilité reste l'objectif majeur. Je soulignerai enfin l'excellente qualité de notre bilan qui se traduit par une situation saine face à nos engagements de démantèlement et une trésorerie nette fortement excédentaire. Sur l'ensemble de l'exercice, nous attendons une croissance notable du résultat opérationnel reposant sur les performances du Nucléaire et l'impact des réductions de coûts pratiquées partout dans le groupe.

Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire

(en M€)	1 <sup>er</sup> semestre 2002	1 <sup>er</sup> semestre 2001	Variation
Chiffre d'affaires	3 982	4 251	- 6,3 %
Résultat opérationnel	168	163	+ 3,1 %
Résultat financier	(1)	57	n.a.
Résultat exceptionnel	76	295	- 74,2 %
Résultat net part du groupe	104	208	- 50,0 %

**Chiffre d'affaires.** Le chiffre d'affaires du groupe s'est établi à 3 982 M€ (- 6,3 %) compte tenu de la progression du nucléaire (+ 2,3 %) et d'une dégradation des activités connectiques (- 29 %), impacté par la chute brutale du marché des équipements télécoms.

**Résultat opérationnel.** Il reflète la forte croissance du résultat des activités nucléaires à 306 M€ contre 178 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2001 alors que le pôle connectique affiche une perte opérationnelle de 95 M€ contre un profit de 17 M€ en 2001. L'activité connectique baisse néanmoins considérablement son point mort avec une perte opérationnelle en forte réduction par rapport au 2<sup>e</sup> semestre 2001, pour un niveau de chiffre d'affaires comparable.

**Résultat net part du groupe.** Le recul du résultat exceptionnel (254 M€ de plus-value en 2001 contre 77 M€ en 2002) explique à lui seul la baisse.

**Situation de trésorerie.** La dette nette comptable du groupe s'élève à 709 M€ au 30.06.02 contre 729 M€ au 31.12.01. En ajoutant la valeur de marché nette d'impôts des participations financières non dédiées au démantèlement (TotalFinaElf, Société Générale, Alcatel), le groupe affiche une trésorerie nette de 1 158 M€ (contre 1 052 M€ au 31.12.01).

**Perspectives.** Sur l'ensemble de l'année 2002, le groupe AREVA devrait connaître un tassement de son chiffre d'affaires compte tenu des difficultés de marché rencontrées par le pôle connectique, mais enregistrer un résultat opérationnel en croissance notable. Sur le nucléaire, le groupe maintient son objectif de croissance à deux chiffres du résultat opérationnel. Dans la connectique, le groupe devrait encore supporter une perte opérationnelle significative, toutefois moins élevée, avant imputation des coûts de restructuration, qu'en 2001. Au regard des perspectives d'activités du secteur de la connectique, une nouvelle évaluation des actifs long terme sera réalisée au cours du deuxième semestre en vue de la clôture 2002.

**Résultat opérationnel (en M€)**

Nucléaire : forte amélioration de la rentabilité

306

178

S1 2001 S1 2002

Connectique : réduction de 2/3 de la perte opérationnelle

17

95

S1 2001 S2 2001 S1 2002

**Résultat net part du groupe**

**104 M€**

**Trésorerie nette économique\***

**1 158 M€**

\* Trésorerie - dette financière + valeur de marché nette d'impôt des participations financières cessibles.

**Contact :**

**Communication financière**  
vincant.benoit@arevagroup.com

**Prochains rendez-vous :**

**5 novembre 2002 :**  
Chiffre d'affaires du 3<sup>e</sup> trimestre 2002

**Fin mars 2003 :**  
Résultats 2002

**Retrouver le texte intégral**  
[www.arevagroup.com](http://www.arevagroup.com)

## Les renseignements généraux « convoquent » les responsables musulmans de la Seine-Saint-Denis

Les dirigeants de salles de prière et les imams dénoncent une entreprise de « harcèlement ». Les RG reconnaissent la « maladresse » mais justifient leur démarche par la montée de réseaux radicaux

**UNE « MALADRESSE »** : c'est ainsi que la direction départementale des renseignements généraux (RG) de Seine-Saint-Denis qualifie le courrier qu'elle a envoyé récemment à la plupart des mosquées et salles de prière du département, et qui a mis la communauté musulmane en émoi. La lettre, à en-tête du ministère de l'intérieur, est adressée à la fois à « Monsieur le président de la salle de prière et monsieur l'imam ». Ils sont « priés de bien vouloir se présenter » au siège des RG à Bobigny, à une date qui leur est indiquée. Ils doivent être « munis » de certaines pièces, dont la liste varie selon les destinataires : passeport, titre de séjour, carte de Sécurité sociale, fiches de paye, quittances de loyer, livret de famille, feuilles d'impôts, photos d'identité et même diplômes.

Certaines de ces lettres précisent qu'« à la demande du ministre de l'intérieur et du préfet de la Seine-Saint-Denis et dans le cadre des Corelec [comités régionaux électoraux, mis en place dans le cadre de la consultation sur l'islam], afin de réactualiser les informations concernant les dirigeants de salles de prière, toute personne responsable d'un

lieu de prière doit être convoquée ».

Entre les dirigeants des mosquées, la communication a vite fonctionné : chacun s'est assuré qu'il n'était pas le seul à avoir reçu la fameuse missive, puis les quelques personnalités dont la notoriété dépasse le cadre des mosquées ont fédéré la rébellion. Président de l'Union des associations musulmanes (UAM) de la Seine-Saint-Denis, Azzedine Houacin a écrit au préfet pour l'informer que « les responsables concernés n'entendent pas donner suite à ces convocations dans leur forme actuelle ». Il s'y est plaint également d'un « harcèlement » des RG à l'encontre des responsables d'associations musulmanes. Abderrhamane Dahmane, président du Mouvement des démocrates musulmans, dénonce de son côté « des pratiques d'un autre âge, qui rappellent le régime de Vichy ».

La puissante Union des organisations islamiques de France (UOIF), dont le siège se trouve à La Courneuve, s'est également émue : elle a reçu une lettre des RG pour la salle de prière de 1 000 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée du bâtiment abritant ses bureaux. « Vous m'imaginez, moi, répondre à cette convocation ? lance

son secrétaire général, Fouad Alaoui, d'un air de défi. Ils nous demandent même notre carte de séjour, comme si nous étions censés être tous des étrangers ! »

### « INITIATIVE LOCALE »

Au ministère de l'intérieur, le bureau des cultes précise qu'il s'agit d'une « initiative locale, qui part d'un bon sentiment mais qui est une maladresse ». De son côté, la direction départementale des renseignements généraux (DDRG) de la Seine-Saint-Denis dit « comprendre l'émotion des responsables de la communauté musulmane » et reconnaît que les demandes d'informations personnelles étaient « excessives ».

Toutefois, la DDRG insiste sur le fait que ces courriers étaient des « invitations », sans caractère obligatoire. « Le but n'est pas de constituer un grand fichier, assure-t-on. Cela s'inscrit dans le cadre d'une demande de la direction centrale des RG, qui cherche à mieux connaître les lieux de culte autour des réseaux radicaux. Il existe 92 lieux de culte en Seine-Saint-Denis et on ne connaît pas tous les

gens à leur tête, d'où l'intérêt de la démarche. »

Les RG sont particulièrement sensibles à la question des réseaux islamistes dans le département. Selon une note de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) du 26 décembre 2001, « la mouvance salafiste est parvenue à effectuer une percée dans le département de la Seine-Saint-Denis depuis le début de l'année 2001, sous l'impulsion d'une poignée de militants » qui agissent au sein d'une mosquée de Stains (*Le Monde* du 25 janvier). Cette même note des RG relate l'apparition d'un groupe à Bondy, autour de deux dirigeants qui ont cherché à prendre le contrôle de la salle de prière de la ville.

La DDRG explique que, grâce à ces rencontres, elle peut se mettre au courant des difficultés que rencontrent les responsables de certaines associations musulmanes face à des éléments radicaux et contestataires. Depuis le 11 octobre, plusieurs personnes ayant reçu cette « invitation » se sont présentées dans les locaux de la DDRG.

Piotr Smolar et Xavier Ternisien

## Pierre Falcone a été réincarcéré pour ne pas avoir respecté son contrôle judiciaire

Ses avocats dénoncent un « scandale »

**L'HOMME D'AFFAIRES** Pierre Falcone, dont la société Brenco est au centre de l'enquête sur les ventes d'armes au régime angolais, dort à nouveau en prison. M. Falcone, qui avait effectué un an de détention provisoire entre le 1<sup>er</sup> décembre 2000 et le 1<sup>er</sup> décembre 2001, a été incarcéré lundi 14 octobre dans la soirée à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, sur décision du juge des libertés et de la détention Philippe Jean-Draeher. Le juge Philippe Courroye, qui instruit cette affaire avec Isabelle Prévost-Desprez, avait sollicité du juge des libertés et de la détention la révocation du contrôle judiciaire de Pierre Falcone – qu'il venait d'interroger –, accusé de ne pas en avoir respecté les termes.

Selon l'ordonnance de mise en détention provisoire, que *Le Monde* a pu consulter, M. Courroye reprochait à M. Falcone d'« avoir reçu à son domicile, fin juin-début juillet 2002, Paul Anselin, consultant rémunéré par la société Brenco, et Christelle Janes, secrétaire d'Arcadi Gaydamak, associé de Pierre Falcone dans la société ZTS-Osos, en violation du contrôle judiciaire auquel il était astreint ».

De fait, ce contrôle judiciaire incluait une liste de 41 personnes – auxquelles il faut ajouter les employés de Brenco –, que l'homme d'affaires français avait l'interdiction formelle de rencontrer, sur laquelle figurait M. Anselin. Le nom de ce consultant, ami personnel de Jacques Chirac – qui lui aurait sauvé la vie pendant la guerre d'Algérie –, avait été cité dès le début de l'enquête, lorsqu'il était apparu qu'il avait été rémunéré, entre 1997 et 1999, par Brenco-France. M. Falcone l'avait présenté aux magistrats comme « un consultant français que nous utilisons pour développer nos opérations au Mexique » (*Le Monde* du 24 janvier 2001).

Soupçonné d'avoir perçu des fonds en liquide et bénéficié d'une voiture prise en charge par Brenco, M. Anselin a été mis en examen le 30 septembre pour « recel d'abus de biens sociaux ». Le 27 mars, M. Falcone avait déclaré au juge Courroye : « Je ne me souviens pas avoir [donné] des espèces à Paul Anselin. » Il avait ajouté que « la voiture [payée par Brenco] n'était pas mise en permanence à la disposition de M. Anselin ».

Selon M. Jean-Draeher, « il résulte de l'audition de Paul Anselin que Pier-

re Falcone, après l'avoir appelé par téléphone, l'a reçu quinze jours après à son domicile, avenue Montaigne à Paris, et que, lors de cette entrevue, avait été notamment évoquée "l'affaire judiciaire en cours" ». Le juge des libertés et de la détention a vu dans cette rencontre, « provoquée » par M. Falcone, « une volonté délibérée et flagrante de celui-ci de s'affranchir » de son contrôle judiciaire, justifiant, « à titre exceptionnel », le placement sous mandat de dépôt de l'homme d'affaires. Le magistrat a en revanche estimé que la collaboratrice de M. Gaydamak – visé par un mandat d'arrêt international depuis le 6 décembre 2000 – avait rencontré « par hasard » M. Falcone. De plus, le juge des libertés et de la détention considère qu'il « n'est pas démontré que l'intéressée était l'employée ou la salariée d'une des sociétés visées » par l'ordonnance de contrôle judiciaire.

### « AU GRAND JOUR »

Le placement en détention provisoire de M. Falcone a provoqué la colère de ses avocats, qui ont fait appel. M<sup>e</sup> Yves Lévy a ainsi déclaré au *Monde* qu'il s'agissait d'« un scandale judiciaire sans précédent », assurant que « depuis le début de l'affaire [son] client avait honoré toutes ses obligations, répondant notamment favorablement, fin novembre 2000, à la convocation de la police judiciaire, alors qu'il savait pertinemment qu'il risquait d'être placé en détention ». « Le dossier étant dans l'impasse depuis des mois, le nouveau mandat de dépôt qui vient d'être signifié constitue à l'évidence l'hallali d'une instruction qui s'épuise », a jugé M<sup>e</sup> Lévy.

L'avocat a ajouté que la rencontre entre M. Anselin et M. Falcone avait eu lieu « à la demande de Paul Anselin » et qu'elle s'était faite « au grand jour ». « M. Falcone est absolument de bonne foi, puisqu'il a accueilli M. Anselin chez lui, sans se cacher », a assuré M<sup>e</sup> Lévy, qui a estimé que, « s'il s'était agi de préparer quelque mauvais coup, un lieu plus discret aurait été retenu ». « En réalité, a conclu M<sup>e</sup> Lévy, M. Falcone avait oublié que M. Anselin, dont le rôle est minime dans le dossier, figurait sur la liste des personnes qu'il ne pouvait rencontrer. Cette infraction involontaire ne méritait pas une sanction aussi sévère. »

Fabrice Lhomme

## Le journaliste Daniel Mermet de nouveau relaxé

**LES TROIS ASSOCIATIONS** qui avaient assigné le journaliste Daniel Mermet pour provocation à la haine raciale, après la rediffusion d'une émission consacrée au docteur Hans Münch, assistant du docteur Mengele à Auschwitz, ont été déboutées par le tribunal correctionnel de Paris, mardi 15 octobre. L'association Avocats sans frontière, la Licra et l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) reprochaient au journaliste d'avoir rediffusé dans son émission sur France Inter, *Là-bas si j'y suis*, des propos du médecin nazi, dans lequel celui-ci parlait des Tziganes comme de « misérables minables qui laissaient mourir les enfants de la manière la plus atroce » (*Le Monde* du 12 septembre). Le tribunal a estimé au contraire que l'émission répondait à « un souci légitime d'information du public ».

## Deux neveux de l'ex-parrain Francis le Belge tués par balles près de Marseille

**DEUX NEVEUX** de l'ex-parrain marseillais Francis Vanverberghe, dit « Francis le Belge », ont été tués par balles, mardi 15 octobre, par un commando à Cabriès, au nord de Marseille. Jean-Louis Marocchino et François Vanverberghe, qui circulaient à moto, ont été pris en chasse vers 14 heures par un véhicule avec plusieurs personnes armées à son bord, avant d'être percutés et tués. Une trentaine de douilles ont été récupérées sur place par les policiers du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Marseille. François Vanverberghe était considéré comme l'héritier du clan, qui devint célèbre à l'époque de la « French Connection ».

### DÉPÊCHES

■ **DOUBLE PEINE** : la commission d'expulsion de la Haute-Savoie s'est prononcée, lundi 14 octobre, contre l'expulsion de Chérif Bouchelaleg, un Algérien de 32 ans, père de six enfants français et menacé d'expulsion. La commission a relevé que M. Bouchelaleg n'avait pas commis d'infraction depuis son dernier avis négatif en décembre 2001 et a estimé qu'il ne constituait « plus une menace grave pour l'ordre public ».

■ **PAYS BASQUE** : Ramon Etcheverria Garitacelaya, dit « Okotz », soupçonné d'appartenir à l'organisation séparatiste basque ETA, a été interpellé, mardi 15 octobre, près de son domicile à Anglet (Pyrénées-Atlantiques). Son arrestation est liée à l'enquête sur la découverte, le 16 juillet, d'une importante cache d'armes dans les Landes.

■ **SANTÉ** : un nouveau cas de méningite à méningocoques a été diagnostiqué, lundi 14 octobre, dans les Pyrénées-Atlantiques, chez un garçon âgé de 8 ans. Il s'agit du troisième cas de méningite depuis le début de l'année.

Divers

FIAT STILO un temps d'avance

Quel placement vous garantit  
**DE GAGNER 1500 €**  
en moins d'une heure ?\*

1500 € d'économie  
sur toute la gamme Fiat Stilo\*



Exemple : Fiat Stilo JTD 80 Active Plus 5p.  
à 14 990 € (98 328 F)\*

Moteur Turbo Diesel 1.9 Common Rail à injection directe  
Climatisation • Autoradio CD RDS + 6 HP • Condamnation centralisée des portes à distance  
ABS avec EBD • 6 Airbags Fiat® • Systèmes d'anti-patinage ASR/MSR...

\*Offre Fiat de 1 500 € (9 839 F) réservée aux particuliers, chez les concessionnaires participants, valable pour toute Stilo commandée avant le 31/12/02. Exemple pour la version présentée : Fiat Stilo JTD 80 Active Plus : 16 490 € (tarif hors option au 14/8/02), soit 14 990 € offre Fiat déduite.

2<sup>+</sup>

Deux ans de SuperGarantie avec kilométrage illimité

2 ans de Garantie Constructeur, kilométrage illimité, conditions chez votre concessionnaire.

www.e-fiat.com

FIAT

# A Paris, le quartier Barbès change de visage

L'installation de plusieurs grands magasins en face de la rue de la Goutte-d'Or, l'une des plus cosmopolites de la ville, illustre l'évolution de ce secteur. De nouveaux habitants sont déjà attirés par cette meilleure image

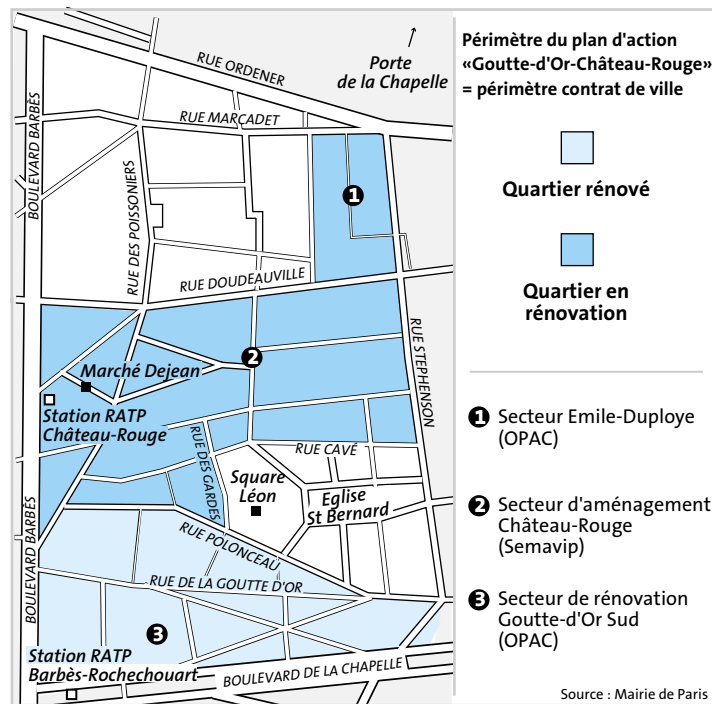
« LE MAGASIN de toutes les cultures » : pour son nouveau site dans Paris, Virgin Megastore a ciblé son slogan. Cette grande surface consacrée à la musique, à la vidéo et aux livres, vient d'ouvrir à Paris, boulevard Barbès, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement : juste en face de la rue de la Goutte-d'Or, symbole du Paris multiethnique et d'une délicate opération de rénovation urbaine aujourd'hui en voie d'achèvement. L'arrivée de ce temple de la consommation sur une des avenues les plus fréquentées et les plus cosmopolites de la capitale est un événement, salué par Bertrand Delanoë, le maire (PS) de Paris, présent à l'inauguration du magasin, le 12 septembre.

Avec l'implantation d'une grande surface de jouets, et l'arrivée annoncée d'un spécialiste d'électroménager, l'ouverture du Virgin Megastore Barbès témoigne en effet d'une esquisse de changement d'image pour ce quartier à la mauvaise réputation. Virgin s'installe au moment où le maire met les bouchées doubles pour réussir, avant la fin de son mandat, la requalification des secteurs les plus « difficiles » de cet arrondissement, où il est élu depuis longtemps : il y a mené une grande partie de sa campagne municipale de 2001 et s'y rend régulièrement.

M. Delanoë a toujours inscrit dans ses priorités la rénovation du quartier Château-Rouge, au nord du secteur de la Goutte-d'Or. Avec son habitat et sa voirie dégradés, ses trafics en tous genres, son « marché exotique » de produits africains qui attire des clients de la banlieue et de bien au-delà, Château-Rouge est devenu, ces dernières années, un îlot d'insalubrité et d'insécurité sur une quinzaine de rues et de pâtés de maisons.

L'aggravation de la situation à Château-Rouge était, paradoxalement, la conséquence de la réussite de l'opération de rénovation à la Goutte-d'Or voisine. Ce chantier

## UN PÉRIMÈTRE SENSIBLE DU 18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT



Source : Mairie de Paris

avait en effet été mené, pendant une dizaine d'années, grâce à la volonté commune des élus, de droite comme de gauche, de réhabiliter cette partie du vieux Paris, au pied de la butte Montmartre. C'est Alain Juppé, alors conseiller et député (RPR) du 18<sup>e</sup> arrondissement, et adjoint aux finances de Jacques Chirac à la mairie de Paris, qui avait opté, en 1983, pour la « rénovation douce » de la Goutte-d'Or.

Il avait ainsi renoncé à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) et s'était engagé, sous la pression des associations, à reloger la plupart des habitants. L'opération, menée avec l'appui des différents gouvernements de gauche et de Lionel Jospin, lui aussi longtemps élu du 18<sup>e</sup>, a bénéficié des subsides de la politique de la ville. Elle s'est achevée au début

du mandat de Jean Tiberi, en 1995.

En mettant en avant sa volonté affichée d'un « urbanisme à visage humain » pour Paris, l'équipe du successeur de Jacques Chirac à la mairie n'a pas voulu engager une opération aussi lourde qu'à la Goutte-d'Or. Au bout du compte, le quartier Château-Rouge s'est rapidement dégradé et a accueilli tous les petits trafics chassés du sud du secteur.

Avant le changement de majorité législative au printemps, Daniel Vaillant, alors ministre de l'intérieur, et ancien maire (PS) d'un arrondissement qu'il habite, avait renforcé les moyens de police sur ce qui était devenu une zone de non-droit. « Il fallait d'abord sortir de la spirale de la dégradation et de l'insécurité », explique aujourd'hui M. Vaillant. Il faut maintenant don-

ner un signal d'espoir. » Afin de marquer le retour à une politique volontariste, M. Delanoë a nommé Rivka Bercovici, une urbaniste chef du projet Goutte-d'Or à l'époque de M. Juppé, pour coordonner la mise en place d'un « plan d'urgence » élaboré par la mairie du 18<sup>e</sup> en accord avec les nombreuses associations du quartier. Et c'est Michel Neyreneuf, ancien président de l'association Paris-Goutte-d'Or et interlocuteur à ce titre de tous les élus pendant près de vingt ans, qui est maintenant adjoint à l'urbanisme et au logement d'Annick Lepetit, la maire (PS) du 18<sup>e</sup>. « Nous avons ainsi pu tirer les leçons de l'opération Goutte-d'Or », explique M. Neyreneuf. Et prendre en compte, malheureusement, la considérable détérioration de la situation pendant ces années d'inaction. »

### MIXITÉ SOCIALE

Le « plan d'urgence » achèvera d'abord l'opération Goutte-d'Or, en construisant les équipements prévus mais qui n'avaient pas été réalisés, comme le centre Fleury, une salle consacrée à la musique. Puis, à Château-Rouge, une trentaine d'immeubles du nord du secteur seront démolis et reconstruits ou réhabilités. La voirie et le mobilier urbain seront rénovés jusqu'au boulevard Barbès, qui devrait être transformé en « espace civilisé », nouvelle catégorie créée par l'équipe Delanoë.

Le « marché exotique » devrait être transféré... en périphérie de l'arrondissement. Des mesures seront prises pour que tous les petits trafics qui l'accompagnent cessent à cette occasion. « Nous espérons que nous pourrions faire revenir les commerces traditionnels dans le quartier », explique M<sup>me</sup> Bercovici. Mais l'opération d'urbanisme ne pourra pas tout résoudre, y compris les problèmes de sécurité. »

« Droit au calme », le nom d'une des principales associations d'habi-

tants du quartier, témoigne du découragement d'une partie des habitants. Installé rue Léon depuis 1985, Hervé Breuil, directeur du Lavoisier moderne parisien et de l'Olympic, deux lieux de rencontres culturelles, a lui aussi difficilement vécu ces dernières années : « Les gens commencent à craquer, dit-il. Il est vraiment temps que les choses bougent. Il faut encore crier au feu, appeler les pompiers, pour obtenir l'intervention de la police dans les cas les plus graves. »

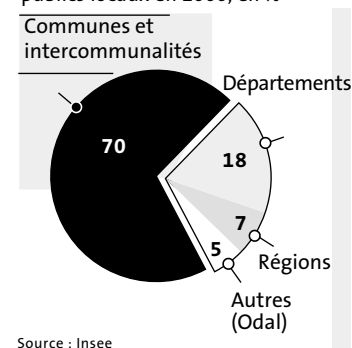
Le quartier Barbès reste pourtant un exemple de mixité sociale. Comme M<sup>me</sup> Lepetit, la maire, qui rappelle que « la plupart des habitants du quartier veulent y rester », Christophe Caresche, député (PS) de la 18<sup>e</sup> circonscription de Paris et adjoint de M. Delanoë, chargé de la prévention et de la sécurité, insiste pour que cette opération de rénovation ne soit pas un prétexte pour en modifier sa population : « C'est un lieu traditionnel d'accueil pour l'immigration, qui abrite aussi des appartements bourgeois, explique-t-il. Il ne faut pas en faire un nouveau quartier "bobo". »

Jean-Philippe Gouet, lui, fait partie des nouveaux habitants d'un quartier de plus en plus « branché ». Il préside l'association Action Barbès 18<sup>e</sup>, qui milite pour faire du carrefour Barbès-Rochechouart « un endroit agréable ». La demande de réhabilitation du cinéma Louxor, émise par cette association, a été entendue. M. Delanoë a donné son feu vert pour que ce bâtiment, très dégradé, dont la décoration « pharaonique » est classée, soit racheté au propriétaire des magasins Tati, pour être sans doute transformé en « maison des cultures méditerranéennes ».

Et la RATP a présenté, le 8 octobre, le projet de la rénovation, très attendue, de la station de métro Barbès-Rochechouart.

Christophe de Chenay

Répartition des investissements publics locaux en 2000, en %



Source : Insee

71 % des investissements publics sont réalisés par des acteurs locaux, soit 11,3 % de l'ensemble des investissements du pays. A elles seules, les communes et les groupements de coopération intercommunale représentent la moitié des investissements publics. Ces chiffres figurent dans une étude rendue publique mercredi par l'Insee et intitulée « L'investissement des administrations publiques locales : influence de la décentralisation et du cycle des élections municipales » (Insee première n° 867, octobre 2002).

Les administrations publiques locales comprennent, selon la nomenclature de la comptabilité nationale, les collectivités territoriales et des organismes divers d'administration locale (Odal) : bureaux d'aide sociale, chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers, établissements locaux d'enseignement (lycées et collèges). L'investissement, ou formation brute de capital fixe (FBCF) de l'ensemble des administrations publiques locales, a représenté, en 2000, 32,2 milliards d'euros, soit 11,3 % de la FBCF de l'économie publique et 71 % de celle des administrations publiques. C'est donc, souligne l'Insee, une composante « cruciale de l'investissement public, mais aussi de la FBCF de l'économie française dans son ensemble ».

L'essentiel (95 %) des investissements des administrations publiques locales vient des collectivités territoriales, et plus particulièrement des communes et des groupements de coopération intercommunale (communautés urbaines, d'agglomération, de communes), qui en représentent 70 %. Les acteurs communaux et intercommunaux assurent donc à eux seuls 49,7 % de l'investissement public en France et l'ensemble des collectivités territoriales 67,45 %. Ces chiffres sont directement liés aux réformes intervenues depuis 1982 dans l'organisation territoriale : « L'investissement des collectivités locales a pris une grande ampleur depuis les lois de décentralisation », note l'Insee. (...) La décentralisation a modifié les orientations des budgets des collectivités locales. Elle a notamment stimulé la croissance de l'investissement. La vive progression de la construction de bâtiments ou de travaux publics à plusieurs périodes reflète ces transferts d'activités. »

Stéphane Lauer

J.-L. A.

## Les géants du commerce lorgnent sur le centre de la capitale

L'ARRIVÉE de grandes enseignes à Barbès s'inscrit dans un mouvement plus large de renouveau du centre-ville parisien. Le phénomène n'est pas récent, mais il se confirme. Cette année, les ouvertures se sont multipliées. Leroy-Merlin avait entamé la série en avril, près de Beaubourg (3<sup>e</sup> arrondissement). Joué Club vient d'inaugurer un nouveau magasin passage des Princes, près de la Bourse (2<sup>e</sup>). Le spécialiste de la menuiserie, Lapeyre, s'installe rue d'Amsterdam (8<sup>e</sup>). La Fnac ouvrira, en novembre, un espace multimédia boulevard Saint-Germain (5<sup>e</sup>). Enfin, Habitat est sur le point de s'installer rue du Faubourg-Saint-Antoine (11<sup>e</sup>). A l'origine de ce regain d'intérêt, la loi Raffarin de 1996, qui avait donné un coup d'arrêt aux implantations en périphérie. Il était temps : celles-ci représentent aujourd'hui trois commerces sur quatre, contre à peine 35 % en Allemagne. L'équilibre est en train de se rétablir petit à petit. Environ 60 % des ouvertures de commerce se font désormais en centre-ville.

Les grandes marques du textile ont donné le ton à la fin des années 1990 : les Zara, Gap et H & M ont largement contribué à redyna-

miser les centres-villes. Ces enseignes, après avoir quadrillé le terrain, ralentissent le rythme d'ouverture de nouveaux magasins et s'interrogent sur le retour sur investissement de ces « temples de la mode ». Car la course au centre-ville a coûté cher.

### NOUVELLES POSSIBILITÉS DE CROISSANCE

Pour conquérir les meilleurs emplacements, les géants du textile se sont livrés à une surenchère qui a conduit à un quasi-doublement de la valeur locative à Paris entre 1995 et 2000. « Il y a quelques années, des enseignes comme Joué-Club ou Lapeyre ne pouvaient pas se payer les valeurs locatives parisiennes », constate Michel Pamouzián, délégué général de Procos, la Fédération du commerce spécialisé. Depuis le début 2000, les marges de négociation sont plus aisées dans certains quartiers comme Barbès, même si la rue de Rennes ou Rivoli restent toujours hors d'atteinte. »

Ces implantations dans des quartiers populaires répondent également à la stratégie de ces enseignes qui cherchent à affirmer leur image. Ainsi Virgin, en s'installant à Barbès, veut clairement se démarquer de la Fnac, ins-

tallée dans des quartiers plus « bourgeois ». Ce positionnement vise un potentiel de clientèle inexploité.

« Il y a un quiproquo entre l'image du quartier et sa réalité », expliquait Jean-Noël Reinhardt, le président de Virgin, lors de l'ouverture du magasin de Barbès, en soulignant que la zone de chalandise brasse des centaines de milliers d'habitants, avec une classe moyenne plutôt plus nombreuse qu'au niveau national. La Grande Récré, un grand magasin de jouets installé à côté de Virgin, a voulu saisir sa chance : « Il existe une vraie volonté politique de faire évoluer l'offre commerciale dans ce quartier, c'est ce qui nous a séduits dans ce projet », souligne Franck Mathais, directeur de la communication.

Le centre-ville offre aussi de nouvelles possibilités de croissance pour des concepts qui ont eu leur heure de gloire en périphérie. Decathlon étudie ainsi un nouveau type de magasin - « Decat » -, basé sur un format beaucoup plus petit. « En nous implantant au centre-ville, nous cherchons à capter une clientèle plus jeune et plus aisée », explique Frédéric Capedeville, directeur général de Decathlon, qui pourrait

ouvrir un premier magasin de ce type à Paris dans les prochains mois.

Leroy-Merlin aussi lorgnait depuis longtemps sur la capitale. « Aujourd'hui, un Parisien dépense moitié moins qu'un provincial en articles de bricolage, il y a une marge de progression intéressante », constate Philippe Hauville, directeur du magasin parisien de Leroy-Merlin. « La Ville de Paris a pris conscience qu'elle devait faire des efforts en attirant de nouvelles enseignes », constate M. Hauville, qui souligne que ce sont les petits commerçants du quartier qui ont encouragé l'implantation de Leroy-Merlin, après onze ans de friche commerciale suite à la fermeture d'un supermarché dans le quartier de l'Horloge.

L'arrivée des grandes enseignes au cœur de la capitale va donc continuer. Comme le note Jacques Perrillat, président de l'Union du grand commerce de centre-ville : « Il y a des choses à faire dans le Nord-Est parisien. Les enseignes sont prêtes à regarder, même si les opérations de rénovation dans ces quartiers demandent parfois beaucoup de temps et d'argent. »

## Des tarifs bas, même pour les affaires !

• Tarifs très compétitifs en aller retour journée Comparez ! Vous verrez...

• Toute réservation est modifiable Et ce jusqu'à une heure avant le vol pour 16€ par vol plus la différence en prix

• Des vols tôt le matin et tard le soir... Vous avez plus de temps sur place !

Au départ de Paris : Nice, Genève, Londres et Liverpool • Au départ de Nice : Paris, Genève, Londres, Liverpool et Amsterdam

easyJet.com

## PERCY SCHMEISER

**C'**ÉTAIT au printemps. La visite du centre de recherche sur les plantes transgéniques de Monsanto, à Saint-Louis, dans le Missouri, s'achevait. Les deux chargés de communication, affables et pédagogiques, avaient montré les chambres chaudes où des chercheurs préparent de nouveaux organismes génétiquement modifiés (OGM), les serres où ils poussent, les équipements permettant d'opérer l'insertion des gènes dans les plantes. On parlait de choses et d'autres, et puis on demanda : « Au fait, où en est l'affaire Schmeiser ? » Le ton des deux hommes, employés de Monsanto depuis plus de vingt ans, changea soudain, un éclair haineux passa dans leurs yeux, et, pendant dix minutes, ils vitupérèrent ledit Schmeiser avec une authentique colère : « Schmeiser, c'est un menteur, un voleur, un écologiste de luxe ! »

Schmeiser, la bête noire de Monsanto, le caillou dans sa chaussure, l'objet d'une lutte judiciaire engagée depuis trois ans, et qui rebondira en novembre, quand une cour d'appel canadienne devra décider si elle accorde à Monsanto le million de dollars que réclame la firme à Percy Schmeiser. L'enjeu de la bataille : le contrôle de l'agriculture américaine.

L'épicentre de la résistance à Monsanto se trouve dans un bourg perdu du Saskatchewan, à l'ouest du Canada. Un endroit posé sur une plaine immense : verte et colorée l'été, sous un ciel bleu qu'agitent des nuages pressés d'aller voir ailleurs – le Saskatchewan est le « pays des ciels vivants » –, couverte de neige à l'infini pendant les six mois que dure l'hiver, quand le thermomètre descend à -28 °C la nuit. Bruno, 700 habitants, des rues qui se croisent au carré, des maisons sans apprêt, une rue principale comprenant un hôtel décati, deux épiceries, un pharmacien francophone, une banque et un restaurant. L'élément le plus pittoresque que peut remarquer l'étranger de passage, c'est le portrait de Mao Zedong au-dessus de la caisse du restaurant chinois. La maison de Percy Schmeiser se trouve en sortie du bourg, près de la ligne de chemin de fer. On enlève ses chaussures en entrant, on admire le living – sanctuaire à la moquette flamboyante et kitch où les portraits des cinq enfants racontent une famille unie –, et on va discuter dans la cuisine. La télévision reste allumée pendant le repas, au début duquel on dit le bénédicité : comme beaucoup d'agriculteurs des plaines américaines, venues du centre de l'Europe ou de Scandinavie au siècle dernier, les Schmeiser, catholiques, sont très pieux.

« 1999 a vraiment été l'année terrible », raconte Percy, un homme vigoureux de 71 ans qui en paraît moins, le port droit et le cheveu abondant : « On était souvent surveillés par des hommes dans une voiture, le long de la voie de chemin de fer. Ils ne disaient rien, ils ne faisaient rien, ils étaient là, à regarder. Une fois, ils sont restés trois jours d'affilée. Quand on allait vers eux, ils partaient en trombe. On recevait aussi des coups de fil anonymes, des gens qui disaient "on va vous avoir". On avait si peur que j'ai acheté une carabine, que je gardais dans le tracteur quand je travaillais au champ. Ça s'est calmé, mais la pression n'a jamais cessé. Entre octobre 2001 et avril, j'ai reçu quarante lettres de Monsanto, me demandant si j'avais changé d'avis. »

Tout a commencé en 1996. Cette année-là, Monsanto commence à commercialiser au Canada, assez discrètement, son nouveau colza OGM, résistant à l'herbicide Roundup : celui-ci tue toutes les herbes, mais pas le colza transgénique. A ce moment, les agriculteurs du Saskatchewan, qui cultivent majoritairement du blé, subissent de plein fouet la chute des cours de celui-ci. L'année suivante, ils cherchent une plante plus lucrative : les cours du colza sont bons, beaucoup de paysans l'adoptent, et ce sera souvent la nouvelle variété de Monsanto, dont on dit alors grand bien. Percy Schmeiser connaît bien le colza : il cultive depuis près de cinquante ans cette plante rentable mais difficile, et il est même devenu, avec sa femme, un sélectionneur réputé de semences de colza. En 1997, il découvre que du colza résiste au Roundup sur le bord des champs où il passe habituellement l'herbicide. Il est intrigué, passe du Roundup sur une plus large bande, constate que la résistance est assez importante. Il contacte Monsanto et apprend alors, à l'autonne, l'existence des OGM. A son habitude, il resème au printemps 1998 les graines de sa récolte précédente.

En août 1998, Monsanto engage une action en justice contre Schmeiser. La firme affirme que le paysan a frauduleusement planté son colza OGM. De telles plaintes



Percy Schmeiser dans sa ferme, à Bruno (Saskatchewan, à l'ouest du Canada).

L'affaire est jugée à Saskatoon, la capitale de la province, en juin 2000. Entre-temps, le colza transgénique est parvenu à occuper plus de 50 % du marché canadien, la plus grande part étant assurée par Monsanto. Le juge rendra sa décision en mars 2001 : c'est la douche froide pour Schmeiser. Le juge Andrew MacKay conclut qu'en semant en 1998 son grain de 1997, « qu'il savait ou aurait dû savoir résister au Roundup », il a enfreint la loi sur les brevets. Schmeiser fait appel. La décision, rendue le 4 septembre 2002, confirme la conclusion du juge MacKay : Percy Schmeiser a violé le brevet de Monsanto, il est coupable, il doit payer. En novembre, on décidera combien.

La lecture attentive des deux jugements laisse perplexe. D'une part, l'origine du colza OGM n'est pas analysée, alors qu'il est reconnu que Schmeiser n'a pas acheté à qui-conque les graines de Monsanto. D'autre part, les juges ne tiennent aucun compte du fait que Schmeiser n'a pas utilisé de Roundup pendant la culture ; il a traité son colza comme il le fait habituellement. Or, le seul intérêt de cultiver du colza modifié est précisément de le passer au Roundup pour tuer les mauvaises herbes, ce qui économise les autres traitements chimiques. Ensuite, les juges ne s'inquiètent pas du fait que Monsanto a illégalement pris des échantillons de plantes sur le champ de M. Schmeiser pour les analyser : ils estiment que ce comportement ne pose pas problème, dès lors que les tests effectués sur ces échantillons ont révélé que les plantes étaient transgéniques.

Or, les tests effectués par M. Schmeiser ou par des experts consultés par lui ne donnent pas les mêmes résultats que ceux conduits par Monsanto. Les juges ne retiennent que l'information de ceux-ci. Enfin, ils statuent que tout le fruit de la récolte de M. Schmeiser doit aller à Monsanto, même

UN REBELLE  
CONTRE LES OGM

**Ce paysan canadien de 71 ans est devenu la bête noire de la firme Monsanto qui l'accuse d'avoir utilisé du colza transgénique sans l'avoir acheté. Son champ, riposte Schmeiser, aurait été contaminé par le colza OGM de ses voisins**

sont lancées au Canada et aux Etats-Unis contre des centaines d'agriculteurs. Monsanto a en effet breveté ses variétés transgéniques : elle ne vend les semences aux agriculteurs qu'à la condition qu'ils signent un « accord d'utilisation de la technologie », dans lequel ils s'engagent notamment à ne pas réutiliser les graines de leur récolte comme semences à la saison suivante : ils devront en acheter auprès de Monsanto chaque année. Et pour s'assurer que les paysans respectent cet accord, Monsanto recourt à des agences de détectives privés – Pinkerton aux Etats-Unis, Robinson dans le Saskatchewan – et met en place une ligne téléphonique permettant aux agriculteurs de dénoncer des collègues qu'ils soupçonnent d'utiliser des OGM sans les avoir achetés. La firme – ou ses agents – va par-

de. Mais il y a des rebelles : et Schmeiser est de ceux-là. L'homme a du tonus. Il a été maire de Bruno pendant vingt-cinq ans, jusqu'en 1988, et député à l'assemblée de la province à la fin des années 1960. A côté de son activité de fermier, il a monté une entreprise de vente de machines agricoles. C'est aussi un globe-trotter, qui a pris l'habitude, avec sa femme, d'occuper la morte saison d'hiver à baguenauder à travers le monde, en Afrique, en Asie ou en Amérique, confiant les enfants à leurs grands-parents et allant passer deux mois dans tel ou tel village pour, dit-il, « aider les gens ». Il a été le premier Canadien à entrer dans Phnom Penh quand les Khmers rouges s'en sont retirés. Il gravit le Kilimandjaro en 1984, a tenté trois fois, sans succès, l'ascension de l'Everest au début des années 1990.

si une partie seulement était transgénique. Sur le fond, Andrew MacKay pose un principe : « Un fermier dont le champ contient des semences ou des plantes provenant de semences versées dedans, ou apportées par le vent du champ d'un voisin ou même germant par du pollen apporté par des insectes, des oiseaux ou par le vent, peut posséder ces semences ou plantes même s'il n'avait pas l'intention de les planter. Il ne possède pas, cependant, le droit d'utiliser le gène breveté, ou la semence ou la plante contenant ce gène ou cette cellule brevetée. »

**L**E jugement est extraordinaire : il signifie qu'un agriculteur enfreint le brevet de toute compagnie produisant des semences OGM dès lors que son champ est contaminé par des plantes transgéniques. Extraordinaire, vraiment, puisque cette contamination est inévitable, comme l'ont montré de nombreux exemples au Canada, aux Etats-Unis, en Europe et au Mexique depuis deux ans. Percy Schmeiser ne se décourage pas. L'affaire lui a déjà coûté 200 000 dollars canadiens, payés en engageant son épargne retraite et une partie de sa terre. Mais il tient le cap, et se tourne maintenant vers la Cour suprême du Canada. « On va continuer à se battre, au nom de tous les fermiers, pour le droit d'utiliser ses propres semences. Je sais que si mon grand-père était vivant, si mon père était vivant, ils me diraient de continuer : ils ont travaillé dur pour ouvrir ce pays, ils n'accepteraient pas de voir leur droit saisi par les multinationales. »

Schmeiser continue à voyager, invité par les ONG écologistes ou paysannes : il était en France au début de l'année, à La Haye en avril à la Conférence sur la biodiversité, il part cette semaine en Californie puis en Amérique centrale raconter sa lutte et la menace qui pèse, selon lui, sur la liberté des paysans. C'est un orateur, qui parle avec conviction, en phrases courtes et claires. « Ce n'est plus l'affaire Schmeiser, affirme-t-il, c'est l'affaire de tous les paysans à travers le monde. »

« Si mon grand-père était vivant, si mon père était vivant, ils me diraient de continuer : ils ont travaillé dur pour ouvrir ce pays. Ils n'accepteraient pas de voir leur droit saisi par les multinationales »

fois jusqu'à épandre du Roundup par avion sur des champs de colza pour vérifier qu'ils ne sont pas OGM.

Chez Monsanto, on explique que « des millions ont été investis pour développer ces variétés, il faut récupérer ces coûts en s'assurant que les OGM ne sont pas utilisés sans payer ».

Le plus souvent, les menaces de Monsanto suffisent à faire plier les agriculteurs visés : nombreux sont les cas où ils acceptent de payer des sommes importantes pour éviter d'aller en justice – et il est vrai que, plusieurs fois, des agriculteurs ont utilisé les semences de Monsanto sans les acheter à des revendeurs de la compagnie. La pratique de réutiliser ses propres semences reste courante dans tous les pays du mon-

Schmeiser refuse de plier. Démentant avec ténacité avoir jamais acheté en fraude des semences OGM ni en avoir utilisé en connaissance de cause, il affirme que son champ a été contaminé par le colza cultivé par ses voisins. Il a notamment racheté en 1997 un champ qui a été cultivé avec du colza OGM. Or, le colza est une plante très vivace : ses graines restent vivantes, enfouies dans le sol, plus de cinq ans ; et très légères, elles sont facilement emportées par le vent. Schmeiser prend un avocat, tente de lancer une attaque juridique contre Monsanto, prononce des conférences au Canada, est contacté par les associations opposées aux OGM, reçoit les journalistes. Il devient un symbole de la lutte contre Monsanto.

# VUP : revenir à la raison *par Arnaud Langlois-Meurinne*

**E**NTRE les appétits des fonds d'investissement anglo-saxons et celui de la « *pieuvre verte* » Hachette, quel ogre avalera VUP pour le dépecer ? Quelle vie est promise aux marques prestigieuses de notre patrimoine éditorial ?

Par-delà les invectives et les fantasmes, ce sont de graves questions qui intéressent tous ceux qui sont concernés par la valeur (financière ou culturelle, c'est selon) de VUP : actionnaires, éditeurs concurrents, libraires, lecteurs et, au premier chef, les salariés, légitimement préoccupés de leur destinée personnelle et de celle de leur outil de travail.

Mais le débat actuel, inspiré par notre tradition idéologique de rejet de la marchandisation de la culture et nourri en même temps dans des tribunes enflammées par les plumes aiguisées des acquireurs potentiels, rend difficile, dans un climat passionnel, la recherche de solutions satisfaisantes pour l'ensemble des acteurs.

Au nom de grands principes défensifs, exception culturelle ou lutte contre les monopoles, s'organisent des rapprochements et se nouent des alliances surprenantes qui expliquent, dans le tintamarre médiatique, le silence embarrassé des politiques, bien en peine d'afficher une position claire et cohérente.

On s'émeut aujourd'hui à l'idée que des maisons scolaires comme Bordas ou Nathan, des éditeurs de dictionnaires comme Larousse ou Le Robert puissent passer aux mains de l'étranger. Mais que n'a-t-on tenu ce discours, quand, dans les cinq dernières années, Havas, devenu VUP, a acquis des maisons similaires en Espagne (Anaya), au Brésil (Atica et Scipione) et aux Etats-Unis (Houghton Mifflin) ? On faisait l'éloge hier de cet esprit de conquête, reflet de

notre universalisme culturel hérité des Lumières, et, maintenant, on s'alarme de la menace de l'impérialisme anglo-saxon.

Cessons d'entretenir des réflexes xénophobes qui nous discréditent aux yeux du monde. Cessons aussi de nous faire peur en constatant qu'aucun groupe éditorial n'a encore fait la preuve que, dans le domaine culturel, il pouvait s'affranchir des barrières linguistiques et culturelles.

Le rêve « messianique » de construction rapide d'un groupe mondial de communication a certes buté sur le dégonflement de la bulle Internet et l'impossibilité de réaliser la convergence entre contenus et tuyaux, faute de haut débit et d'appétence des consommateurs pour changer rapidement leurs habitudes culturelles.

Il garde pourtant son sens quand il allie des contenus à visée universelle comme ceux de l'*entertainment* (cinéma, musique, jeux, édition illustrée), ou comme ceux de l'édition scientifique ou technique.

En revanche, dans l'édition culturelle, il achoppe sur l'absence de synergies entre des maisons en osmose avec leur marché culturel.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, aucun groupe, d'origine française ou étrangère, ne réussira à court terme cette intégration qui a coûté fort cher aux actionnaires et aux salariés de VUP. Derrière les déclarations de façade, les acquireurs en sont bien conscients. Ce qui leur importe ? Profiter de l'opportunité historique de reprendre à une valeur attractive un lot de maisons que

VU n'a pas le temps de pouvoir réaliser à leur meilleure valeur.

Pour les fonds, il ne peut s'agir que de portage transitoire : ils n'ont ni vocation ni savoir-faire pour gérer et valoriser sur le long terme des actifs culturels à croissance lente. Quant à Hachette, la reprise de VUP par l'abus de position dominante qu'il entraînera dans certains domaines conduira nécessairement aussi à une redistribution des cartes.

Il est temps de remettre au cœur des enjeux la maison d'édition comme lieu de création de valeur, financière pour ses actionnaires, et culturelle pour ses publics, comme aventure intellectuelle partagée par des hommes et des femmes qui mettent talent et créativité au service d'un projet culturel, inscrit dans les gènes de sa marque et tra-

duit dans une ligne éditoriale innovante et ambitieuse.

Chaque maison peut trouver (et générer) meilleur profit à s'adosser à un groupe qui lui apporte dans une optique de construction patrimoniale (et non le nez sur ses résultats trimestriels) les ressources financières et le savoir-faire gestionnaire. Elle y gagne des économies d'échelle sur ses achats, un allègement de ses fonctions administratives et une optimisation de sa logistique.

Mais elle ne peut s'épanouir que dans des groupes suffisamment modestes pour ne pas s'enfler de la suffisance de leur technocratie et qui concentrent toute leur énergie à soutenir leurs maisons dans la valorisation du capital immatériel - fonds éditorial et marque. Dans ce sens, c'est moins l'ori-

gine des capitaux qui importe que la solidité et la pérennité du projet stratégique que construiront les groupes d'accueil. Et il est vraisemblable que chaque perle que constitue une maison brillera mieux au sein de groupes de taille moyenne, réunissant des maisons aux métiers complémentaires, qu'en

**ARNAUD LANGLOIS-MEURINNE** est directeur général du groupe ESC Rouen, ancien directeur général de Nathan et d'Havas Education et Référence

laissant se reconstituer un collier trop riche, qui ternit relativement chacune d'entre elles.

C'est l'intérêt des actionnaires futurs, comme celui de la diversité culturelle.

## L'édition en péril

*Suite de la première page*

Vieille ritournelle, bien connue en particulier de Gallimard. Faut-il rappeler le tournant dans l'histoire de l'édition française qu'a constitué la décision de mon père, en 1971, de rompre les accords commerciaux qui liaient notre maison à Hachette depuis 1932 ? Il s'agissait de sortir d'une situation où l'intégrité de notre maison était mise en péril par la domination économique de l'outil de vente d'Hachette, marquée par l'ingérence de plus en plus grande du distributeur dans les affaires éditoriales de son client. Fort de cette indépendance retrouvée, Gallimard a pu mettre en valeur son fonds avec Folio, et développer un département jeunesse et un secteur innovant de guides de voyage. Rien de tout cela n'aurait été possible sans cette absolue autonomie.

Toute nationale et « industriel-

le » qu'elle soit, l'hypothèse Hachette n'est pas exempte de danger pour les maillons libres de la chaîne du livre. Elle n'est pas en droit de se prétendre la seule recevable aux titres social, patrimonial et industriel - on connaît la valeur de ces promesses, quand hier encore toute cession de VUP était écartée. Il ne faut pas s'appeler Cassandre pour mesurer l'ampleur des dégâts que pourrait provoquer un jour la revente d'un tel ensemble, dont la partie édition ne représenterait au final qu'une part marginale. Aujourd'hui, la part des activités éditoriales dans le groupe Lagardère n'excède pas les 7 % de son chiffre d'affaires consolidé ; à tout instant, d'autres raisons que celle de l'avenir du livre peut le mobiliser.

Comme l'ont déjà rappelé certains observateurs, l'intégration des actifs de VUP au groupe Hachette pose des problèmes de plusieurs ordres, tous liés à une

position effective de domination du marché. Quand un seul groupe, quelles que soient la diversité et la grande qualité des marques qu'il anime, tiendra à lui seul 80 % des parts de marché du livre scolaire et plus de 50 % de celui du poche (avec, dans ce secteur même, plus des deux tiers de la science-fiction, du policier, du parascolaire)... il y a de quoi frémir.

Quand, en outre, la réunion de ces deux pôles de distribution mettrait la nouvelle entité en situation de distribuer plus de 70 % de l'offre éditoriale globale, et plus encore sur certains circuits comme les petites librairies de proximité ou les hypermarchés, quelle marge de manœuvre resterait-il aux libraires pour mener de saines discussions commerciales et aux éditeurs hors groupe pour promouvoir leur propre production ?

Quant à la maîtrise par un seul groupe d'un nombre important de grandes enseignes de librairies en France et en Suisse (Virgin, Furet du Nord, Payot), auquel s'ajou-

tent les nombreux points de vente Relay, elle constitue une menace bien réelle. Le risque est celui, bien connu, des abus de position dominante vis-à-vis des libraires et éditeurs hors groupe et le renforcement de dérives patentes du marché du livre : la réduction progressive de la diversité de l'offre éditoriale, au détriment du fonds notamment, et au seul profit des collections du nouvel ensemble. Situation qui ne pourrait être que renforcée s'il devait advenir que l'interdiction de la publicité pour le livre à la télévision fût remise en cause. On assisterait alors à une accentuation du phénomène de best-sellerisation.

Le terme de monopole est contesté et notre faculté d'en juger déniée ? Soit. Attendons l'avis des instances compétentes, de Paris et de Bruxelles. Mettons alors en avant les menaces de verrouillage, de sclérose du marché et notre inquiétude quant à l'avenir de notre interprofession, représentée entre autres par le Syndicat national de l'édition.

L'édition est un métier fragile qui rend nécessaire une libre ouverture du marché. Je ne suis pas nostalgique de l'époque encore récente où l'édition n'était qu'un village d'éditeurs ; mais si on n'y prend garde, si on laisse dans une seule main édition et distribution, la dynamique sera cassée... et notre singularité menacée pour de bon.

Monsieur Fourtou, l'édition française dans son ensemble fait partie de notre patrimoine. Ne la mettez pas en péril pour des raisons qui, de fait, lui sont extérieures.

J'en appelle à tous ceux qui croient comme moi à la préservation nécessaire d'une répartition équilibrée et plurielle de l'offre et de la diffusion éditoriales, afin de répondre au mieux aux attentes légitimes des auteurs et des lecteurs.

Ne laissons pas le nénuphar envahir demain toute la surface de la mare.

Antoine Gallimard

Jeudi 17 octobre

# Record du jour

329 €  
2158 F<sup>10</sup>

Téléviseur 70 cm 16/9<sup>ème</sup> BLUEsky

Réf. : TK 7000.

Diagonale image 66 cm, 2x20 W, marche et veille programmables, télétexte, télécommande, prises : audio/vidéo, péritel.

Cons. 155 Wh. Garantie 2 ans.



le mois

Carrefour

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LA CROIX  
Bruno Frappat

Il y a, parmi toutes les « armes » qui doivent être utilisées contre les terroristes, une arme d'une grande efficacité : la résistance à la crainte. L'affirmation d'une dignité collective, d'un projet commun. La foi en un avenir. Le terrorisme est efficace à proportion du nombre de ceux qu'il terrorise. Il y a une autre arme, relevant de la raison : le refus de considérer une menace comme unique. Notre monde qui se ratatine à cause de l'immédiateté de la « loupe » médiatique doit savoir aussi mesurer la variété des dangers qui le guettent. Il y a le terrorisme, mais il y a aussi les scandales récurrents.

## ■ LIBÉRATION

## Jean-Michel Thenard

La décentralisation, « mère des réformes » ? Il faut souhaiter à Patrick Devedjian, auteur de la formule, un meilleur destin qu'à Saddam Hussein, qui parlait de « mère des batailles » pour la guerre du Golfe. Avec ce slogan, le ministre notifie l'évidence : le gouvernement attend beaucoup du joujou extra de son chef, dévoué aux régions en tant qu'ancien président de l'une d'elles. Trop peut-être, eu égard à l'intérêt des Français pour ce chantier qu'ils placent au dernier rang de leurs préoccupations. Preuve qu'ils n'en espèrent pas grand-chose, sans doute parce que, depuis 1982, il ne leur a pas été assez démontré que la décentralisation améliore leur quotidien.

## ■ LE FIGARO

## Jean de Belot

Le mot n'est pas le plus stimulant du vocabulaire politique. L'enjeu n'en est pas moins colossal. En lançant le grand chantier de la décentralisation, M. Raffarin affiche deux préoccupations majeures. En rapprochant la décision, la gestion des moyens et les ressources du citoyen, il veut rendre plus efficace l'organisation du pays. Ce n'est pas rien. Mais, parce qu'elle doit aboutir à mieux d'administration pour un moindre coût, cette décentralisation est aussi le moyen de réformer l'Etat. On mesure la vision. Transformer pour relégitimer, et donc réconcilier les Français avec leur administration.

## ■ LCI

## Pierre-Luc Séguillon

La décentralisation, de par sa complexité, est un dossier éminemment ennuyeux. Elle n'est pas la préoccupation majeure des Français. Ils n'en perçoivent pas l'urgence et se soucient davantage de sécurité ou d'emploi. Elle est logiquement peu appréciée des administrations centrales. Les représentants de la France d'en haut redoutent d'être dépouillés de leurs prérogatives. Elle inquiète paradoxalement les régions. (...) C'est pourtant la réforme qui tient le plus à cœur à Jean-Pierre Raffarin, celle qu'il s'appliquera à mettre en œuvre contre vents et marées, quelles que soient les critiques du Conseil d'Etat, en dépit du scepticisme de certains de ses ministres.

## AU COURRIER DES LECTEURS

## L'inévitable guerre

Les poses martiales de M. Bush ne sont peut-être pas très esthétiques, ses discours manquent peut-être de ces fioritures qu'on aime bien en France, mais est-ce vraiment la question ? Est-il interdit de remarquer que si les Etats-Unis avaient adopté l'attitude modérée et prétendument subtile de nos politiciens, tout au moins de ceux qui s'expriment sur la question – le monde en serait encore à prier Saddam Hussein d'avoir l'obligeance de bien vouloir permettre aux inspecteurs de l'ONU de revenir en Irak ? (...)

Car, contrairement à nous, les

UN MÉLANGE EXPLOSIF de pédophilie et d'espionnage embrase actuellement la presse roumaine. « Les avocats du pédophile », titre la « une » du quotidien Ziua (*Le Jour*), qui publie les photos du procureur général, de l'ancien et de l'actuel chef des services de renseignement pour l'étranger (SIE). Cette trinité, qui incarnait pour les Roumains le respect de la loi, a perdu son auréole, car ces personnages se sont faits les avocats de Kurt Treptow, historien américain d'origine allemande installé en Roumanie, accusé de pédophilie.

Le 11 septembre, un an après l'attentat contre le World Trade Center, la police de Iasi (nord-est du pays) faisait une descente dans les locaux de la Fondation pour la culture et les études roumaines. Elle affirme y avoir trouvé des cassettes et des photos pornographiques mettant en scène son directeur, Kurt Treptow, avec des enfants. Caméras, appareils photo et ordinateur sont confisqués et l'historien est interpellé sur le champ. Mais, le lendemain de cette arrestation éclair qui avait bouleversé cette ville paisible, tout se compliqua : les preuves sont scellées et envoyées à Bucarest, Kurt Treptow est libéré et l'affaire est remise entre les mains du parquet général de la capitale.

Certes, ce n'est pas la première fois que la presse roumaine dénonce le mauvais fonctionnement de la



justice. Mais, cette fois, les choses vont beaucoup plus loin et semblent toucher aux plus hautes sphères de l'Etat, à la CIA et au FSB (ex-KGB). Qui est Kurt Treptow ? Agé de 40 ans, il a fait de la Roumanie son pays d'adoption. « Il s'y rend la première fois en 1988, à l'invitation du général Ilie Ceausescu, frère du dictateur, qui gérait à l'époque l'Institut d'histoire et de théorie militaire, nous apprend *Le Jour*. C'est ici qu'il prend contact et travaille avec Ioan Talpes. » Après la chute de Nicolas Ceausescu, ce dernier est nommé chef du SIE, poste qu'il occupera jusqu'en 1997. Il est aujourd'hui le conseiller préféré du président Iliescu et le défenseur de Kurt Treptow, qui a obtenu en 1996 la citoyenneté roumaine.

Lors d'une conférence de presse récente, Ioan Talpes a tout de même précisé que « cette affaire risque d'avoir des implications majeures et devrait être traitée par des spécialistes ». Mais cet argument n'a pas convaincu les journalistes, qui conti-

nent à s'intéresser à cette histoire. Qu'ont-ils appris ? Que le siège de la fondation créée par Kurt Treptow se trouve dans un immeuble qui appartient au service roumain de renseignement. Que l'ambassade des Etats-Unis reconnaît qu'il a été son contact en Moldavie voisine. Et que les livres qu'il a publiés à l'étranger pour améliorer l'image de ce pays ont été financés par Bucarest.

## CHANTAGE À L'OTAN ?

Le *Jour* résume ainsi son enquête : « Le professeur pédophile a été racolé et couvert par Ioan Talpes. Dans son ordinateur, il n'y avait pas que des photos pornos, mais aussi des informations sur des hommes politiques, des hommes d'affaires et des espions. En 1988, il a été envoyé en Roumanie par la CIA pour collaborer avec le KGB en vue de faire tomber le régime de Ceausescu. En 1997, soumis à un chantage du FSB en raison de sa pédophilie, il accepte de faire du lobbying contre l'adhésion de la Roumanie à l'OTAN. En 2000, il est réactivé par les services

roumains. Aujourd'hui, on négocie son silence. »

Depuis la mi-septembre, la presse somme les autorités de se prononcer sur cette affaire et de traduire Kurt Treptow en justice. « La justice s'est aplatie comme une carpe sous les pieds d'un pouvoir qui veut nous faire croire que la condamnation d'un Américain en Roumanie pourrait faire rater l'intégration dans l'OTAN, écrit l'éditorialiste du quotidien *Adevarul* (*La Vérité*). Mais c'est justement cette attitude servile qui disqualifie la Roumanie dans une Alliance qui respecte les valeurs démocratiques. » Son confrère de Ziua ne mâche pas non plus ses mots : « Ce n'est pas le camouflage du cas Treptow qui va nous ouvrir la voie de l'OTAN. Au contraire, si la Roumanie devient membre de l'Alliance, ce type de comportement nous éloignera de l'esprit du monde occidental. »

Mirel Bran

★ www.ziua.net

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

## Hugo Chavez vu par la presse du Venezuela

Les journaux d'opposition tirent à boulets rouges sur le président et ses partisans

« COMMENT en sommes-nous arrivés là ?, s'interroge le mensuel jésuite *Sic*. La confrontation croissante entre frères, le cynisme du débat politique et les chars dans les rues de Caracas montrent à quel point nous nous enfonçons dans le vide démocratique. » Le Venezuela semble en effet dans une impasse avec cette succession de marches d'opposition au président Chavez et de contremarches en sa faveur.

Une manifestation de l'opposition, réunie sous le nom de Coordination démocratique, a rassemblé le 10 octobre plus de 1 million de personnes sur l'avenue Simon-Bolívar pour exiger des élections anticipées et la démission de Hugo Chavez. Largement couverte par des médias majoritairement anti-Chavez, cette « prise de Caracas » devait servir « à lever le moindre doute concernant la volonté du peuple de se débarrasser d'un dément, élu dans un mauvais moment président du pays, et qui l'a converti en un champ de bataille, a divisé l'armée, attaqué l'Eglise et revendiqué Fidel Castro comme mentor », affirme *El Nacional*. « Le seul élément antidémocratique du Venezuela, c'est Chavez ! », conclut le quotidien.

« Je demande à tous les hommes et femmes sensés de ce pays de se mobiliser pour rendre le président conscient de l'état de délabrement final dans lequel le pays se trouve. Chavez est dans la même situation

qu'Abdala Bucaram [Equateur] peu avant son éviction, qu'Alberto Fujimori [Pérou] avant qu'il n'abandonne lâchement le palais de Lima. Mais Chavez ne bénéficie pas de semaines, seulement de quelques jours, pour prendre (...) la décision la plus intelligente de sa vie : démissionner », s'exalte l'éditorialiste du quotidien *El Mundo*. Lors de la manifestation, le secrétaire général de la CTV (syndicat), et adversaire de

Hugo Chavez, a exigé que celui-ci organise des élections au plus vite, sinon il appellerait à une grève générale à partir du 21 octobre.

## « ÉCRITES AU CIRAGE »

Répondant à l'appel des partisans du président, soulignant du même coup la polarisation de plus en plus radicale de la société, une contre-manifestation intitulée « Marche pour la paix et la démoc-

ratie » a déferlé dans les rues de la capitale le 13 octobre, aux cris de « Non au chantage putschiste ! Respect de la Constitution ! ». Des sources indépendantes ont reconnu qu'elle avait mobilisé plus de monde que l'opposition. Pour en rendre compte, la presse d'opposition a dû parfois avouer sa partialité : « Nous ne sommes pas des menteurs et des nazis, alors nous n'allons pas dire que cette marche fut pauvre et que l'avenue Bolívar n'était pleine qu'à moitié ou que les images télévisées sont un montage », a avoué à contrecœur le quotidien *Tal Cual*. « Des familles entières sont descendues des collines avec leurs charrettes rouillées et leurs banderoles écrites au cirage et bourrées de fautes d'orthographe », a décrit avec mépris *El Mundo*, proche de l'oligarchie anti-Chavez.

L'analyse des principaux indicateurs économiques depuis l'accession au pouvoir de Chavez en 1998 montre à l'évidence que l'instabilité politique a augmenté la facture déjà lourde de la crise. Hugo Chavez a déclaré qu'il ne démissionnerait pas et ne convoquerait aucune élection, invitant l'opposition à s'organiser pour un éventuel référendum l'an prochain. « En attendant 2003, il faut à tout prix maintenir un climat de paix et négocier des solutions ensemble pour sortir de la crise », lance *Sol de Margarita*, un des rares quotidiens impartiaux.

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

## OGM

■ La Cour fédérale du Canada publie le texte de ses jugements dans l'affaire Monsanto contre Schmeiser.

▷ <http://decisions.fct-cf.gc.ca/cf/2001/2001cfpi256.html>  
▷ <http://decisions.fct-cf.gc.ca/cf/2002/2002cfpi439.html>

■ Percy Schmeiser publie sur son site Web le recours qu'il a formé. [www.percyschmeiser.com/appeal.pdf](http://www.percyschmeiser.com/appeal.pdf)

■ Greenpeace reproduit l'étude menée par la Soil Association en Amérique du Nord concernant la contamination des récoltes. [www.greenpeace.fr/campagnes/ogm/dossiers/Soil\\_Association\\_report.pdf](http://www.greenpeace.fr/campagnes/ogm/dossiers/Soil_Association_report.pdf)

■ La Commission du génie biomoléculaire a émis en juillet 2001 un avis relatif à la présence fortuite d'OGM dans les lots de semences. [www.agriculture.gouv.fr/OGM/ogm\\_france/evalua\\_scienti/cgb/avis/avis020701.htm](http://www.agriculture.gouv.fr/OGM/ogm_france/evalua_scienti/cgb/avis/avis020701.htm)

■ Le ministère de l'agriculture publie la liste des essais d'OGM autorisés en France en juillet 2002. [www.agriculture.gouv.fr/OGM/ogm\\_france/surveillance/surveillance.htm](http://www.agriculture.gouv.fr/OGM/ogm_france/surveillance/surveillance.htm)

■ L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques livre son expertise quant à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture et dans l'alimentation. [www.senat.fr/rap/097-5451/097-5451.html](http://www.senat.fr/rap/097-5451/097-5451.html)

vincent.truffly@lemonde.fr

## « AD DABBOUR » (Liban)



Un « oui » massif, sinon franc. Par 100 % de « oui », les Irakiens ont exprimé leur souhait que Saddam Hussein reste président du pays pour les sept années à venir. Un pronostic sans doute optimiste.

DESSIN DE STAVRO

Américains ont des armes qui leur permettent de parler fort ; pour autant ce ne sont pas les cow-boys simplistes et va-t-en-guerre qu'il est tellement confortable de vilipender dans les cafés parisiens ou les couloirs de l'Assemblée nationale. Ils ont maintes fois montré que la guerre était la dernière chose qu'ils avaient envie de faire ; mais, contrairement aux Européens, ils semblent avoir un certain sens des responsabilités, envers eux-mêmes d'abord, envers le reste du monde aussi. Ils l'ont déjà prouvé. Et s'il leur est arrivé trop souvent de soutenir des régimes discutables pour en contrer d'autres qui leur semblaient plus discutables encore, ils ont au moins le courage d'essayer de réparer les conséquences de

leurs choix fâcheux, ce dont se garde bien l'Europe.

La France, qui a fourni naguère à l'Irak les moyens de fabriquer tout le plutonium dont il avait envie, est vraiment très mal placée pour juger. Les moyens en question furent détruits par Israël, ce qui lui valut d'être une nouvelle fois voué aux gémonies par des gens qui poussèrent un secret soupir de soulagement sans avoir jamais eu depuis le courage de reconnaître publiquement à quel point la destruction d'Osirak avait été une action salvatrice.

Désolé d'être aussi politiquement incorrect, mais assez d'hyppocrisie. Qu'on cesse de dénoncer, en prétendant se montrer subtil, des gens qui n'ont pas plus

envie de guerre que n'importe quels autres, mais n'ont peut-être, à terme, pas le choix.

Jean-Michel Levy

Paris

## Relire Marc Bloch

Dans un encadré qui se veut une réponse aux propos de François Fillon sur les causes de la défaite de 1940, vous indiquez que « l'historien Marc Bloch, fusillé par les Allemands en 1944, préférerait, lui, dans l'Etrange défaite, attribuer la déroute à l'incompétence des chefs militaires ». Sans vouloir entrer dans le débat de fond ni amoindrir la responsabilité énorme des chefs militaires, je voudrais simplement signaler que votre lecture de *L'Etrange défaite* est au moins par-

tielle, sinon partielle. En effet, après la partie « La déposition d'un vaincu », la suivante, intitulée « L'examen de conscience d'un Français », commence par : « Dans une nation, jamais aucun corps professionnel n'est, à lui seul, totalement responsable de ses propres actes. »

Par la suite, l'auteur n'est rien moins qu'indulgent pour la classe politique, Front populaire compris : « Certes, je n'ai nulle envie d'entreprendre ici l'apologie des gouvernements de Front populaire. Une pelletée de terre, pieusement jetée sur leurs tombes : de la part de ceux qui, un moment, purent mettre en eux leur foi ; ces morts ne méritent rien de plus. »

Michel Sarazin  
Beauchamp (Val-d'Oise)

## Sur un air de musique

Il paraîtrait que faire de la musique, faire l'artiste dans la rue, jouer de l'accordéon tout en étant avocate de métier, gâcherait l'image des hommes de loi en longue robe noire et écharpe blanche (*Le Monde* du 9 octobre) (...)

Depuis quand les artistes manqueraient-ils de dignité ? Depuis quand l'art déprécierait-il le statut social d'une personne ? Serions-nous revenus au XIX<sup>e</sup> siècle, où les femmes faisant l'artiste étaient considérées « de mauvaise vie » ? Les hommes de loi en sont-ils restés au code Napoléon et à l'époque qui allait avec ?

Jacques Aizac  
Angers (Maine-et-Loire)

Si on allait prendre un verre au café du port ?

Le site officiel du tourisme

www.En Pays de la Loire.com

Vous êtes déjà partis

# Le patronat joue la cohabitation avec la droite

**PRÉSENTÉE**, en janvier 2000, comme un grand chantier du Mouvement des entreprises de France (Medef), l'un de ceux qui donneraient la mesure de la métamorphose du patronat français, la « *refondation sociale* » a vécu. Quoi qu'en dise le Medef, qui s'en est servi comme d'une arme contre le gouvernement Jospin, elle n'aura pas résisté à l'alternance.

Marc Blondel a, le premier, prononcé son oraison funèbre. « *Il n'y aura pas de reprise de la refondation sociale sous les formes tonitruantes qui furent les siennes* », déclarait le secrétaire général de FO à l'issue d'une rencontre, lundi 7 octobre, avec des dirigeants du Medef. Vingt-quatre heures plus tard, un haut responsable patronal confirmait ces dires : « *La grandeur de la refondation sociale, c'était sa résistance. Et l'élan réformateur qu'elle a porté. Le gouvernement Raffarin ayant fait entièrement siennes nos convictions sur le dialogue social, ce dernier redevient une chose banale.* » D'où la lenteur consommée avec laquelle le Medef renoue les fils du dialogue et met au point un programme de travail avec les syndicats. Officiellement ouvert à la discussion sur tous les sujets, il n'en a encore retenu aucun. Le message est clair : la négociation peut attendre.

Signe de ce revirement, Denis Kessler, qui fut avec Nicole Notat l'artisan de la refondation sociale, conservera en 2003 son rôle d'agitateur d'idées patronal et sa fonction de vice-président délégué. Mais, « *nouvelle gouvernance* » oblige, il devrait céder sa place de négociateur – sauf peut-être sur l'Unedec – à plusieurs chefs de file patronaux. Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président délégué de l'Union des industries (métallurgie), Guillaume Sarkozy, président de l'Union des industries textiles, et Alain Sionneau, ancien « patron » de la Fédération du bâtiment, devraient superviser respectivement les relations du travail, la protection

sociale et les retraites, la formation professionnelle. La politique contractuelle retrouverait, ainsi, son cours habituel. Ce changement de pied ne s'explique pas seulement par la proximité des élections prud'homales, qui complique le jeu syndical et limite la capacité des acteurs sociaux à s'engager. Il n'est pas non plus uniquement imputable au bilan mitigé de la refondation sociale (huit thèmes de négociation proposés, quatre accords signés). Il montre surtout la volonté d'une large frange du Medef d'en revenir à des formes classiques d'action patronale, comme le lobbying.

## PROFIL BAS

Ce repli a été préparé par la publication, le 20 août 2002, d'une longue tribune d'Ernest-Antoine Seillière et de Denis Kessler dans *Le Figaro*. Dans ce texte, intitulé « *Refondation, an II* », les deux dirigeants y plaident pour une refondation tous azimuts – morale, éthique, économique, étatique, politique – comme pour mieux enterrer la seule sur laquelle ils puissent réellement agir, la refondation sociale. Le Medef, assurent néanmoins les deux hommes, « *se pense toujours autant qu'auparavant comme une organisation de la société civile* ». Mais l'organisation patronale peine à imaginer que d'autres puissent à bon droit s'en réclamer : la dernière note de conjoncture sociale d'Entreprise et Personnel, intitulée « *Le social en suspens* », relève que la tribune patronale ne fait même pas mention des syndicats. « *L'air du temps n'est plus aux grands machins* », commente un patron.

Sur le plan politique, le Medef nouveau n'a plus grand-chose à voir avec le patronat de combat qui ferrailait contre Lionel Jospin et Martine Aubry. Plus à son aise pour épinglez les « *erreurs* » de la gauche que les « *lenteurs* » de la droite, il a choisi d'adopter un profil bas et de lais-

ser à la nouvelle majorité un an pour faire ses preuves, sans s'abstenir pour autant de toute forme de critique.

Ainsi vient d'en décider le conseil exécutif, à l'unanimité, à l'issue de débats qu'un participant qualifié de « *très ouverts* » (traduire : très intenses). Le gouvernement, confronté à une baisse accélérée de la conjoncture, peut désormais compter, « *jusqu'à la présentation du projet de loi de finances pour 2004* », sur une mansuétude patronale qui reste relative : Ernest-Antoine Seillière a critiqué, mardi 15 octobre, le refus de la France de s'engager concrètement sur la réduction de son déficit public structurel dès 2003, un des thèmes de prédilection du patronat.

Lors de la dernière université d'été du Medef, qui s'est tenue du 28 au 30 août 2002 à Jouy-en-Josas, M. Seillière avait, déjà, publiquement regretté les « *hésitations* » du premier ministre sur cette question. Et la lecture des revues patronales montre que les entrepreneurs rongent leur frein. « *Il flotte dans l'air, en ce mois de septembre, comme un léger doute. Un doute qui se glisse partout et fait naître la méfiance* », écrivait l'Union des industries dans la lettre *Actualités* datée du 25 septembre 2002. « *Osons donc. A défaut, prévenait-elle, tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont cru au message d'espoir et de progrès délivré ces derniers mois, pourraient très vite déchanter.* » Tolérables quand elles émanent d'une grande fédération, les critiques sont plus mal acceptées quand elles viennent des PME. « *Il y a toujours eu dans nos rangs un noyau de poujadistes, une minorité agissante qui rêve de nous pousser à l'extrémisme. Le Medef ne l'écouterait pas* », affirment ses dirigeants.

En interne, la dégradation de l'environnement international et les craintes de récession ont pesé lourd dans la décision du Medef de modérer ses doléances publiques à l'égard de la nouvelle majorité. Rien que de très ordinaire, somme toute, pour une organisation classée à droite. Revenu de la refondation sociale et de la bataille contre la gauche plurielle, le Medef va désormais se concentrer, dans la coulisse, sur son combat politique en faveur de l'entreprise et de la réforme.

Ce choix risque de poser de délicats problèmes d'ajustements stratégiques à la CFTD, qui a fait de la négociation et de l'autonomie des acteurs sociaux face au politique l'un de ses principaux chevaux de bataille. Il donne raison à la CGT, qui s'est livrée, au printemps dernier, à une analyse très critique de la refondation sociale et de son instrumentalisation par le patronat. L'actualité récente l'a montré : quand il peut obtenir satisfaction par la loi ou par le règlement, comme avec le décret sur les heures supplémentaires, le Medef voit dans la négociation un pis-aller.

Dans de telles conditions, les chances de modernisation du dialogue social, qui suppose des acteurs patronaux et syndicaux capables de passer des compromis et de les inscrire dans la durée, s'éloignent. La majorité de nos voisins européens, Pays-Bas en tête, ont fait cette révolution culturelle depuis longtemps. La France restera-t-elle l'exception ?

Claire Guélaud

## L'automne des promesses PAR SERGUEI



## La F1 en panne d'audience

**POUR** les aficionados, un grand prix de formule 1 est l'expression suprême du sport automobile. Et s'ils n'ont pas toujours les moyens de se payer un week-end in situ (de 75 à 85 euros aux Etats-Unis, mais entre 250 et 300 euros en Europe), il leur arrive de se lever en pleine nuit, décalage horaire oblige, pour suivre en direct sur leurs téléviseurs ces joutes lointaines. Aujourd'hui, avec la domination de Michael Schumacher et de sa Ferrari (11 victoires sur 17 courses cette saison, les quatre succès de son coéquipier Rubens Barrichello n'ayant laissé que deux courses aux autres écuries), les matinaux sont de moins en moins enclins à déranger leur entourage : l'offre sportive de la F1 ne justifie plus le sacrifice d'une grasse matinée.

C'est un fait : la discipline reine intéresse de moins en moins de monde, ce qui a pour corollaire une diminution sensible des audiences et de la fréquentation des circuits. Si le symptôme de la F1 est d'ordre sportif, sa maladie, elle, finit par être d'ordre économique. Selon des chiffres de Médiamétrie, l'audience de TF1, qui retransmet en direct toutes les grands prix de F1, est en repli de 20 % : ils étaient 3,2 millions de téléspectateurs en moyenne pour les seize premiers grands prix en 2002, contre 4 millions sur l'ensemble de la saison 2001. Aucun pays n'échappe à ce désintérêt généralisé, Allemagne et Italie comprises, terres respectives de « Schumi » et de la Scuderia.

« *La F1, c'est trop cher !* », a déclaré Etienne Mougeotte à Monaco, début octobre, lors du Sportel, le marché annuel des droits sportifs TV. Le vice-président de TF1 compte bien revoir à la baisse les droits de retransmission que verse sa chaîne jusqu'à 2006 à Formula One

Association (FOA), société contrôlée par le Britannique Bernie Ecclestone, l'homme qui contrôle, quasiment sans partage depuis plus de vingt-cinq ans, la manne commerciale de la F1. La demande d'Etienne Mougeotte a déjà fait l'objet d'une fin de non-recevoir de la part de Max Mosley, vieux complice de Bernie Ecclestone, dont il fut l'avocat, et actuel président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA).

Les montants des droits TV actuellement en vigueur ont été établis sur la base de statistiques, difficilement vérifiables, faisant état – pour ce qui concerne l'année 2000, aucun chiffre plus récent n'étant disponible – de quelque 53 millions de téléspectateurs en audience cumulée, l'audience lors des courses ne représentant environ que 10 % de ce chiffre (pour le reste, il s'agit pour l'essentiel d'images diffusées en différé dans diverses émissions d'information). Car le problème est bien là. Si la formule 1 connaît une diminution de son audience, elle ne souffre pas pour autant d'un manque d'argent : les droits élevés de la F1, eux, ont déjà été payés par les diffuseurs.

### DÉCIDÉS À AGIR

Alors que l'écrasante domination du binôme Schumacher-Ferrari a laminé l'intérêt sportif et aurait justifié que l'on se désintéressât un temps de cette discipline à sens unique en attendant des jours meilleurs – c'est-à-dire un peu plus équitables pour le reste de la concurrence –, le contraire s'est produit. Soutenu par un feu médiatique sans pareil, une inquiétude quasi planétaire s'est propagée sur le sujet.

Résultat : jamais on aura autant parlé de F1 et des solutions à trouver pour en relancer l'intérêt. Beau-

coup d'autres sports auraient aimé connaître le même sort, mais n'est pas la F1 qui veut. Avec un chiffre d'affaires en 2001 estimé à 6,5 milliards d'euros, elle compte dans ses rangs parmi les plus grandes puissances industrielles du monde de l'automobile : BMW, Daimler-Chrysler, Fiat (au travers de Ferrari), Ford, Honda, Renault et autre Toyota.

Pour tous ces constructeurs, le véritable enjeu, aujourd'hui, est de rendre plus équitable la répartition de ces sommes colossales. Selon le quotidien italien *La Gazzetta dello sport*, 47 % des 6,5 milliards d'euros proviennent des droits TV. Seulement la moitié de cette somme, soit environ de 20 % à 25 % de la totalité, revient aux écuries et à leurs partenaires industriels. Les 75 % restants – qui comprennent, notamment, les revenus de la publicité sur les circuits, les jeux vidéos et les produits dérivés – sont récupérés par le seul Bernie Ecclestone, devenu l'une des toutes premières fortunes privées de Grande-Bretagne, reine comprise.

Cette redistribution est établie en vertu des accords de Concorde (Concorde Agreement), document ultra-confidentiel qui définit la répartition des gains de la F1 jusqu'en 2007. Lassés, pour parvenir à l'excellence sportive, de devoir dépenser des sommes phénoménales et de n'en recevoir en retour qu'une part congrue, les constructeurs automobile présents en F1 ont décidé d'agir. Regroupés au sein de la GPWC (Grand Prix World Championship), leur objectif premier est de faire pression pour obtenir dans les plus brefs délais une meilleure prise en compte financière de leur rôle.

A terme, s'ils ne parviennent pas à obtenir gain de cause, ils agitent la menace d'organiser, dès 2008, un

championnat, non pas parallèle, mais se substituant à l'actuelle F1. Une position qui ne laisse d'inquiéter Max Mosley et Bernie Ecclestone, qui voient à terme dans cette alliance une menace directe sur leurs prérogatives.

Bien que les écuries McLaren et Williams aient connu dans un passé récent des victoires en séries, sans que cela eut remis en question l'intérêt de la F1, il est de bon ton aujourd'hui de désigner la Scuderia comme seule responsable de la désaffection publique. Si le projet d'organiser des courses nocturnes ou l'idée de Max Mosley de mettre en place un système de tournante entre les pilotes et les écuries pour relancer l'intérêt de la course ont peu de chance de voir le jour, le débat se focalise sur l'opportunité d'un système de handicap. Le principe retenu, dont Ferrari est une fois encore la cible implicite, consiste à l'estimer la voiture du meilleur pilote d'autant de kilos qu'il dispose de points d'avance sur son premier poursuivant.

D'autres solutions sont à l'étude, qu'elles concernent les pneus, les freins ou un retour à moins d'électronique pour redonner son importance à la conduite au détriment de la technologie. La FIA devrait soumettre toutes ces solutions à sa commission Formule 1, qui regroupe des représentants de la FIA, des écuries, des sponsors, des motoristes, des promoteurs de course et des manufacturiers, lundi 28 octobre pour validation. Elles ne pourront être adoptées que le 12 décembre au plus tôt, lors du prochain Conseil mondial de la FIA. On n'a pas fini de parler de la F1. C'est peut-être la seule raison de toute cette agitation.

Jean-Jacques Larrochelle

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Les nouveaux Tartufe

**CACHEZ ce sexe... Décidément, les défenseurs de la morale et des bonnes mœurs n'ont guère innové depuis Tartufe. La croisade engagée depuis quelques mois contre la diffusion de films pornographiques à la télévision en fait, à nouveau, la démonstration.**

Déclenchée au début de l'année par Ségolène Royal, alors ministre déléguée à la famille, au nom de la protection des mineurs, relayée par de nombreuses associations familiales ou de parents d'élèves regroupées dans le Collectif interassociatif enfance et médias, elle a pris un tour beaucoup plus offensif depuis le retour de la droite aux affaires.

Dès le mois de juillet, le Conseil supérieur de l'audiovisuel préconise purement et simplement « *la suppression des programmes pornographiques à la télévision* ». Au même moment, Christine Boutin, députée UMP, dépose à l'Assemblée une proposition de loi allant dans le même sens, signée depuis par 96 députés de droite. En septembre, le ministre délégué à la famille, Christian Jacob, monte à son tour au créneau en demandant l'interdiction. Enfin, les parlementaires sont appelés à se prononcer ces jours-ci, lors de l'examen du projet de budget, sur un amendement de Charles de Courson (UDF) visant à taxer à 95 % les bénéfices sur la production des films pornographiques, ce qui constitue une forme de censure détournée mais d'une évidence efficace.

Voilà donc le problème posé. Il serait sot d'en nier la réalité : la prolifération du porno à la télévision – plus d'une centaine

de films X par mois, près d'un millier en comptant les rediffusions –, la brutalité toujours plus affichée de ces images banalisent volontiers la violence, le sexisme, voire les atteintes à la dignité humaine, avec d'indéniables répercussions psychologiques sur des enfants ou des adolescents.

Mais la censure est une réponse prématurée, simpliste et pour le moins hypocrite. Prématurée puisque le chef de l'Etat a confié à la philosophe Blandine Kriegel un rapport sur ce sujet dont les conclusions doivent être connues en novembre. Simpliste parce que s'en tenir à la télévision occulte commodément la diffusion tout aussi massive et facile de films pornographiques sur Internet ou chez le moindre loueur ou distributeur automatique de cassettes vidéo.

Hypocrite, enfin, car cette censure efface trop facilement, dans cette affaire, la responsabilité des chaînes comme celle des parents. N'existe-t-il pas déjà de stricts horaires de diffusion ? Des mécanismes de double cryptage, à l'émission et à la réception, qui pourraient utilement être généralisés ? Si ces barrières tombent, n'est-ce pas, d'abord, que l'autorité parentale a failli ? Hypocrite également, tant les enjeux économiques de cette controverse, et en particulier la menace qu'une telle censure ferait peser sur la survie de Canal + au bénéfice de quelques autres, sont soigneusement occultés.

La prohibition n'a jamais favorisé que la transgression. Entre la liberté et la censure, la seule réponse est la responsabilité.

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel

Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora

Directeur général adjoint : René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolicton

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social :

145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

No 12  
MENSUEL - 3,8 €

Le Monde  
**initiatives**

Le constat est économique, la réalité est sociale.

LE DOSSIER DU MOIS

DEPUIS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

**Nouvelle stratégie pour le Medef**

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschou  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



# ENTREPRISES

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le géant britannique de téléphonie Vodafone engage un **RAID ÉCLAIR** sur la société française Cegetel, qui détient SFR. Il a annoncé, mercredi 16 octobre, avoir racheté les parts que possédaient la société bri-

tannique BT et la société américaine SBC dans la filiale de Vivendi Universal. Vodafone, qui possédait déjà 15 % de cette même société, devient donc **VIRTUELLEMENT MAJORITAIRE**. Le PDG de Vivendi Universal,

Jean-René Fourtou, se trouve placé dans une position **EMBARRASSANTE**. Juridiquement, il peut certes contrer cette offre, en faisant jouer le droit de préemption dont il dispose. Mais n'ayant pas encore

bouclé ses négociations pour la cession du pôle Vivendi Universal Publishing, il n'a sans doute pas les moyens financiers pour monter au capital de Cegetel, avant éventuellement de revendre cet actif.

## Vodafone engage la bataille pour arracher Cegetel à Vivendi

Le géant britannique est devenu virtuellement majoritaire dans la société française, après avoir racheté les parts de BT et de SBC. Disposant d'un droit de préemption, Jean-René Fourtou a les moyens de contrer cette offensive sur le plan juridique, sinon financier

**APRÈS QUELQUES** semaines d'hésitation, Vodafone s'est décidé. Mercredi 16 octobre, le groupe britannique a lancé son attaque sur Cegetel, la filiale de téléphonie de Vivendi Universal. Vodafone qui détient 15 % de Cegetel et 20 % de SFR (la filiale de téléphone mobile), a annoncé le rachat de la participation de 26 % que détenait BT dans la société de téléphonie pour 2,5 milliards de livres (4 milliards d'euros). Il compte aussi reprendre les 15 % que possède l'américain SBC pour 2,27 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros). Ses deux rachats lui donnent la majorité dans Cegetel. Enfin, il s'est déclaré prêt à faire une offre de 6,77 milliards d'euros sur les 44 % détenus par Vivendi. Le groupe français à l'ouverture gagnait près de 12 % à la Bourse de Paris.

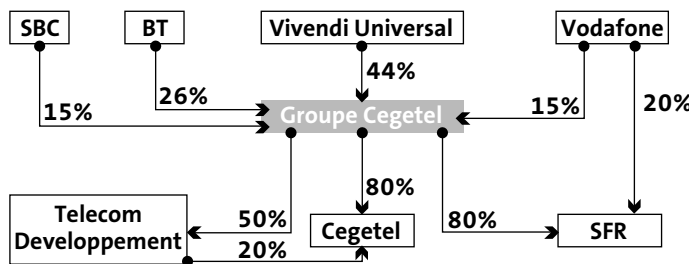
Il y a longtemps que Vodafone est intéressé par Cegetel. Très présent sur le marché européen, et

notamment en Allemagne, après son raid hostile victorieux sur Mannesmann, le géant britannique de la téléphonie ne fait pas mystère de son intérêt pour la France, seul pays d'Europe où il n'est pas implanté. Informé très rapidement des difficultés financières de Vivendi Universal, Chris Gent, le président de Vodafone, a proposé de racheter la participation du groupe dans Cegetel. Pour les 44 % de Vivendi et le contrôle de la société, il avait offert, cet été, 6 milliards d'euros, représentant à peine trois années d'autofinancement de la société. A l'unanimité, le conseil stratégique de Vivendi avait décidé de repousser l'offre jugée extraordinairement basse.

Vodafone n'avait pourtant pas renoncé. Depuis l'été, des tractations en coulisse ont commencé avec BT et l'américain SBC, tous deux vendeurs, pour qu'ils lui cèdent leur participation. Des

### LE TOUR DE TABLE DE CEGETEL

Actionariat avant l'attaque de Vodafone



Source : Cegetel

rumeurs d'une éventuelle offre publique d'achat sur la totalité de Vivendi Universal ont même circulé ces derniers jours. Finalement, le groupe britannique a réussi à convaincre les deux actionnaires extérieurs de Cegetel. Chris Gent a d'autant plus pressé le pas que son action, pour être efficace, devait

s'inscrire dans un calendrier très serré. Il fallait attendre la date d'expiration du pacte d'actionnaires, le 23 septembre, pour pouvoir bouger, tout mouvement auparavant étant interdit. Mais il devait aussi agir très vite pour ne pas laisser Vivendi Universal retrouver une marge de manœuvre financière

avec la vente de sa branche édition, Vivendi Universal Publishing (VUP), et être dans la possibilité de surenchérir.

Le PDG de Vivendi Universal, Jean-René Fourtou, se retrouve exactement dans le piège conçu par Vodafone. Conduisant les très délicates négociations de cession de VUP, il espérait pouvoir boucler l'opération autour du 22 ou 23 octobre. Renforcé par cette vente, il pensait se pencher par la suite sur l'avenir des autres filiales du groupe, notamment sur le sort de Cegetel. « M. Fourtou savait qu'il ne pouvait pas mener différentes opérations de front, sauf à laisser penser au marché qu'il n'a pas de vraie stratégie, ou alors seulement celle d'un syndicat de faillite », explique un banquier au cœur des tractations.

### « MACHINE À CASH »

Pragmatique, la direction du groupe se disait jusqu'alors ouverte à toutes les solutions : soit vendre sa participation dans Cegetel mais en tirant un très bon prix – un minimum de 9 à 10 milliards d'euros a été évoqué au conseil du groupe –, soit au contraire se renforcer dans la filiale de téléphone et en prendre la majorité, en utilisant l'argent dégagé par la vente de la branche édition. Ce dernier scénario a la faveur de nombreux administrateurs. Ayant amorti l'essentiel des investissements de départ et n'ayant pas à faire de grosses dépenses d'équipement dans les trois ou quatre prochaines années, Cegetel est devenu une extraordinaire « machine à cash », comme disent les experts de ce dossier : la société dégage plus de 2 milliards d'euros d'autofinancement par an. En prenant le contrôle, Vivendi Universal pourrait mettre la main sur cet argent, ce qui lui permettrait de sortir définitivement du coma financier hérité des années Messier, quitte à revendre la totalité de sa participation dans quelques années.

Tout ce schéma de sauvetage de Vivendi Universal se retrouve désormais menacé. Vodafone a un accord irrévocable de rachat des participations de BT et SBC, qui lui don-

ne la majorité du capital de Cegetel. Même s'il conserve la majorité des droits de vote dans sa filiale, Vivendi Universal perd la majorité au conseil. Que peut faire Jean-René Fourtou ? Selon les observateurs, le PDG de Vivendi Universal n'a qu'une alternative : vendre ou monter dans Cegetel.

La cession, dans les termes que propose Vodafone, reviendrait à un bradage et ne serait pas suffisante pour résoudre, à elle seule, les problèmes financiers de Vivendi Universal. Se renforcer dans sa filiale est tout aussi difficile. Le groupe a la possibilité de faire jouer son droit de préemption mais il doit alors déboursier entre 3 et 7 milliards d'euros pour racheter l'une ou les deux participations de BT et SBC. De plus, son temps est compté. Selon le pacte d'actionnaires, Vivendi Universal a trois semaines, c'est-à-dire jusqu'au 6 novembre, pour faire jouer ou non son droit de préemption.

Pour pouvoir mettre en œuvre ce scénario, le groupe a besoin d'avoir achevé la cession de son activité édition et d'obtenir un soutien bancaire supplémentaire. Vivendi se retrouve dans la pire des positions. Attaqué de toutes parts, sans défense financière, il n'a que quelques jours pour définir quelle sera sa riposte. Pourra-t-il assurer une cohésion du groupe, sauvegarder les intérêts d'actionnaires déjà malmenés, et éviter de se transformer en une entreprise de liquidation d'actifs ? Déjà, certains ont compris tout l'intérêt de la situation fragile du groupe, notamment les prétendants à la reprise de VUP. « Ceux qui ont fait des offres pour acquérir VUP, dont le groupe Lagardère, ne sont pas nés de la dernière pluie. Ils auront tôt fait de comprendre que M. Fourtou est d'un seul coup pressé de conclure un accord avec l'un d'eux. Et ils chercheront à en tirer avantage, en payant l'édition à bon prix ». C'est ce scénario que voulait à tout prix éviter la direction de Vivendi Universal. Mais le marché ne lui a pas laissé le choix.

Laurent Mauduit  
et Martine Orange

## Le Val de Loire

### Patrimoine Mondial de l'Humanité

# ses files d'attente

70 000 ha de vignes, des jardins à dévorer des yeux,  
des auberges gargantuesques et des kilomètres  
de sentiers pédestres pour se dégourdir les jambes...



VAL DE LOIRE  
PATRIMOINE MONDIAL



TOURAINES  
VAL DE LOIRE  
le Loiret

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DU TOURISME  
DE L'ANJOU, DE LA TOURAINE ET DU LOIRET

LES BEAUTÉS DE L'ANJOU, DE LA TOURAINE ET DU LOIRET AU N° Vert 0 800 899 226

## Les obligations contraignantes du pacte d'actionnaires

**DEPUIS** le 23 septembre 2002, les actionnaires de Cegetel – Vivendi, BT, SBC et Mannesman, Vodafone étant exclu des accords car actionnaire seulement de SFR – ne sont plus soumis au pacte d'actionnaires qui régissait leurs relations depuis cinq ans. Très contraignant, celui-ci figeait tous les rapports, interdisait tout mouvement dans le capital et imposait à Cegetel de n'exercer que dans le cadre strictement français.

La fin de ce pacte, cependant, n'a pas supprimé toutes les obligations entre les quatre actionnaires. Certaines dispositions demeurent. Ainsi, si les quatre actionnaires ont recouvré une liberté de mouvement pour la gestion de leur participation et peuvent vendre ou acheter comme ils le souhaitent, ils ont toujours un droit de préemption réciproque, au prorata de leur part dans le capital.

En tant que premier actionnaire, Vivendi dispose d'un droit de préemption de premier rang qui lui permet de racheter, en priorité, au prix convenu par les autres parties, les actions de ses partenaires. S'il a recours à cette règle, il doit racheter l'ensemble des titres Cegetel à vendre, et non une partie au prorata de sa participation. Un droit de sortie conjoint a aussi été prévu, permettant à l'ensemble des actionnaires de bénéficier du même prix que le premier vendeur, si Cegetel passe sous le contrôle d'un nouvel arrivant. Ce dispositif pourrait être appliqué si Vodafone achetait directement les participations de SBC et BT, sans passer par sa filiale Mannesman, car le groupe britannique n'est pas partie prenante directement au pacte.

Selon l'accord signé, les partenaires reconnaissent la majorité de Vivendi dans Cegetel sur la base de trois critères : le groupe français doit avoir la majorité dans Transtel, la holding intermédiaire qui contrôle 50 % de capital de Cegetel. Actuellement, Vivendi détient 70 % de Transtel, aux côtés de SBC et possède, en direct, 9 % de Cegetel. Il est donc le premier actionnaire avec une part directe et indirecte de 44 %. Selon nos informations, le pacte prévoit que, si Vivendi n'a plus la majorité économique de Cegetel, il perd la majorité au conseil d'administration en sièges. En revanche, il aura toujours la majorité en droits de vote.

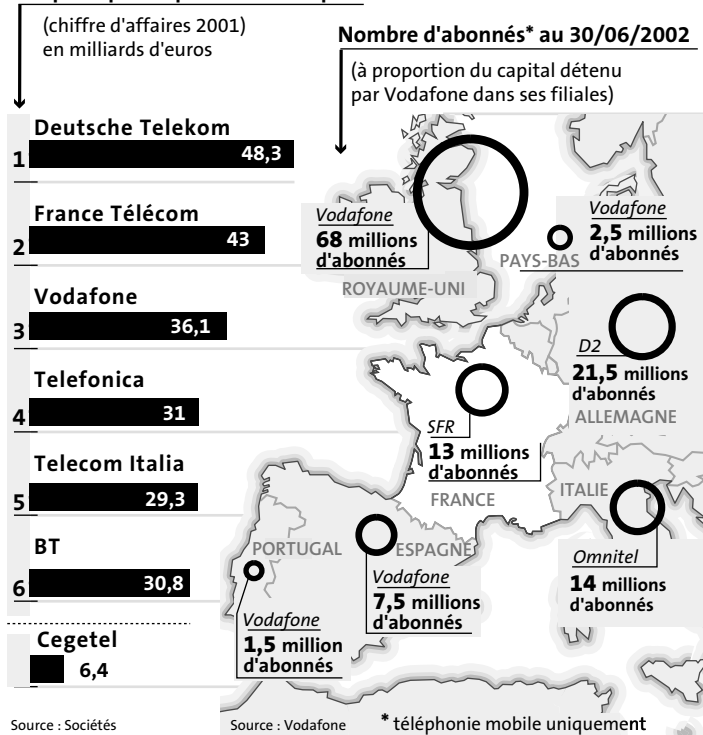
### ACCORD IRREVOCABLE

Le succès de l'offensive de Vodafone, selon des juristes, repose sur plusieurs conditions. S'il veut prendre le pouvoir, il lui faut racheter les participations de SBC et de BT ensemble, une seule ne suffisant pas à lui donner la majorité. C'est donc ce qui a été annoncé mercredi 16 octobre. De plus, l'accord de rachat doit être irrévocable et notifiable à la Commission européenne. Cela peut le placer dans une situation un peu délicate : même avec un accord irrévocable, Vivendi Universal peut toujours exercer son droit de préemption de premier rang. Enfin, tout mouvement de capital est soumis à l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). En cas d'opposition au changement de contrôle, l'ART a la capacité de retirer la licence pour émettre.

M. O.

## L'OPÉRATEUR BRITANNIQUE CONQUÉRANT

Les principaux opérateurs européens



## Le britannique, seul offensif dans un secteur en crise

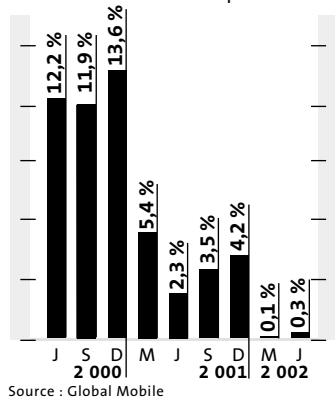
LA BAGARRE pour s'approprier Cegetel ramène un peu d'animation sur un marché des télécommunications européen, complètement déprimé. Après les euphoriques années 1999 et 2000, où les opérateurs ont dépensé des sommes exorbitantes pour réaliser des acquisitions géantes (Orange et Equant pour France Télécom, Viag pour Deutsche Telekom, Viag pour British Telecom, Airtouch, Verizon Wireless puis Mannesmann pour Vodafone...), le ralentissement brutal de la croissance du marché des télécommunications en 2001 a bouleversé les priorités. L'heure est aux recentrages, cessions ou fusions défensives comme celle annoncée, en mars, entre le Suédois Telia et le Finlandais Sonera.

Ainsi, selon une récente étude du cabinet Thomson Financial, le nombre de fusions et acquisitions en Europe s'est effondré de plus des deux tiers sur les neuf premiers mois de l'année dans le secteur des télécommunications. Les opérateurs sont pris en étau, devant alléger d'urgence leur lourd endettement dans un contexte où la dynamique de croissance de leur marché s'est brusquement cassée. De fait, alors que le marché de la téléphonie fixe (transport de voix) est mature et que le marché de l'accès à Internet (transport de données) ne pèsera vraiment qu'avec le décollage du haut-débit, le marché de la téléphonie mobile, qui a tiré la croissance depuis près de dix ans, arrive à saturation.

Avec 287 millions d'abonnés et un taux de pénétration de 74,4 % fin 2001 en Europe occidentale (selon l'institut Idate), l'expansion du marché de la téléphonie mobile au rythme de 50 % à 75 % par an des années 1990 appartient au passé. Aujourd'hui, il stagne et enferme les opérateurs dans un cercle vicieux : c'est au moment où il leur faudrait investir dans des relais de croissance, et notamment dans l'Internet rapide mobile (téléphonie de troisième génération dite UMTS ou 3G), qu'ils peuvent le moins le faire. Tous les grands opérateurs historiques européens sont en effet piégés par le fardeau de leur énorme endettement (représentant de 1,6 à 4,4 fois leur excédent brut d'exploitation en 2002 selon les calculs de la banque Lehman Brothers) et sont sous la pression des agences de notation financière et surtout de la Bourse (avec

## MARCHÉ EN PANNE

Evolution de la croissance des abonnements à un mobile en Europe de l'Ouest



un effondrement de leurs cours de 60 % à 90 % depuis le début de l'année).

Ainsi le développement des réseaux UMTS est aujourd'hui au point mort : après avoir payé plus de 100 milliards d'euros de licences, les opérateurs préfèrent reporter (Orange ne démarrera pas en France avant 2006) ou abandonner (Telefonica, pourtant titulaire d'une licence, a annulé son projet en Allemagne). A peine misent-ils aujourd'hui sur le GPRS, une technologie à mi-chemin entre le GSM actuel et l'UMTS, pour proposer des services d'envoi de photos, de téléchargement de jeux ou de morceaux de musique via un téléphone portable. Mais globalement, tous les grands opérateurs européens, de Deutsche Telekom à France Télécom, en passant par Telefonica, BT et KPN, sont en phase de restructuration drastique, de taille dans les coûts, se repliant sur leurs métiers de base et leur pays d'origine.

## REPORT DE PROJETS

Dans ce contexte de crise, seul Vodafone semble vouloir garder une stratégie offensive. Le numéro un mondial de la téléphonie mobile a toujours grossi à coups de spectaculaires acquisitions (dont celle de l'Allemand Mannesmann en mars 2000 au prix record de 177 milliards d'euros). Aujourd'hui, parmi les grands marchés de télécommunications d'Europe, la France est le seul dans lequel Vodafone n'est pas majoritaire (avec 15 % de Cegetel et 20 % directement dans la filiale SFR). Certes, le groupe britannique n'a pas été épargné par la tempête dans son secteur : pour son exercice 2001-2002 (clos au 31 mars), il a ainsi affiché les pertes les plus fortes de l'histoire du Royaume-Uni, 13,5 milliards de livres sterling (21,3 milliards d'euros) avant impôts, en hausse de 59 %, devant déprécier toute une série d'actifs payés trop chers. Autre signe des temps, Vodafone a dû annoncer, en août dernier, le report d'un an de ses projets dans d'UMTS au Royaume-Uni et en Allemagne.

Mais le groupe britannique se distingue de ses concurrents européens sur deux points. D'abord il a gardé le même patron, Chris Gent, alors que celui de Telefonica a été remercié en juillet 2000, celui de British Telecom en avril 2001, celui de KPN en septembre 2001, avant que ce ne soit le tour de Ron Sommer chez Deutsche Telekom en juin 2002 et de Michel Bon chez France Télécom en septembre 2002. Surtout, Vodafone est le moins endetté des opérateurs européens, avec seulement 12 milliards de livres (19 milliards d'euros) mi-2002 (contre plus de 60 milliards d'euros pour France Télécom) et un ratio d'endettement sur son excédent brut d'exploitation de 1,2. Il peut donc se permettre de réaliser encore des emplettes. D'autant que la valorisation de Cegetel-SFR est raisonnable (15,4 milliards d'euros) et que le groupe français, lui aussi très peu endetté, va atteindre en 2002 un pic de rentabilité.

Gaëlle Macke

## La France est la dernière pièce manquante du puzzle européen construit par Chris Gent

Le directeur général de l'opérateur britannique de téléphonie mobile entend passer outre les difficultés financières de son groupe pour poursuivre sa stratégie internationale

## LONDRES

de notre correspondant à la City  
« L'échec éventuel du rachat de SFR ne serait pas la fin du monde » : c'est le 2 octobre, lors d'un séminaire à New York, que Sir Christopher Gent, mâchoires serrées, avait lâché cette remarque destinée à calmer les états d'âme des marchés. Depuis l'annonce, le 28 mai, des pertes historiques enregistrées au cours de l'exercice 2001-2002 (13,4 milliards de livres sterling, soit 21,23 milliards d'euros), les analystes sont, en effet, dans leurs petits souliers.

Les experts de la City exigent du directeur général du géant de téléphonie cellulaire Vodafone qu'il consolide d'abord son empire, qui a démesurément grandi à coups d'acquisitions trop chèrement payées lors du boom des télécommunications. Même si le premier opérateur mondial est moins endetté que ses homologues, sa situation financière a de quoi sonner le tocsin. Même son propre courtier, UBS Warburg, se défie du titre en raison des dépenses considérables qui devront être engagées pour persuader les clients d'acheter ses services de télépho-

nie mobile de la troisième génération (UMTS). Comme un malheur n'arrive jamais seul, voilà que le régulateur de la télévision commerciale britannique interdit la diffusion en journée du dernier spot publicitaire de Vodafone pour « provocation sexuelle ».

De surcroît, les syndicats et l'association des petits porteurs accentuent leur campagne contre l'attribution à Chris Gent d'une prime de 5 millions de livres (7,92 millions d'euros) qui lui avait été promise lors du raid victorieux sur Mannesmann, en 2000 - ce fameux raid qui avait traumatisé l'Allemagne. Autre problème, la marque Vodafone fait bas de gamme par rapport à Orange, la redoutable filiale de France Télécom, au profil plus branché.

## DEVANCER L'ADVERSAIRE

Quant aux associations de consommateurs, elles n'ont cessé de dénoncer les carences du service après-vente. Sir Christopher a beau assurer que Vodafone n'est pas la seule à se trouver dans le pétrin, que la firme a pris des mesures de restructuration très vigoureuses pour redresser la barre, rien n'y fait.

De chasseur, le patron de Vodafone est-il devenu gibier, s'interroge-t-on à l'ombre de la cathédrale Saint-Paul ? C'est mal connaître ce quinquagénaire austère qui a fait sienne la règle d'or du cricket, sa seule passion : toujours devancer les intentions de l'adversaire.

La France est la dernière pièce manquante du puzzle européen de Vodafone. La prise du contrôle de la SFR, deuxième opérateur français de télécommunications, permettrait au groupe d'atteindre l'objectif prioritaire de sa stratégie internationale. Après avoir fait de Vodafone le numéro un britannique du portable, puis le leader mondial avec un sens accompli du marketing commercial, Christopher Gent entend monter dans le capital de l'ensemble de ses filiales extérieures « partout où cela est possible ».

C'est pourquoi ceux qui se sont trop tôt réjouis des déboires de ce conservateur anti-euro risquent d'en être pour leurs frais. « Chris Gent comprend instinctivement le marché. Il sait où il va et comment y arriver. Son sens de la stratégie et sa rapidité de décision sont appréciés », indique un analyste. La

compétence technique de son équipe, sûre et dévouée, impressionne. Ce pionnier du portable en Grande-Bretagne laisse une totale autonomie à ses collaborateurs. Modeste, mais sûr de lui, Sir Chris n'est pas habité par la mégalomanie ou le goût de la provocation, qui sont des traits de caractère de certains de ses confrères. Tandis que les chefs de Vivendi et d'Orange sont passés à la trappe, ce capitaine d'industrie est un survivant. Froid calculateur, joueur cynique et brutal à l'occasion, ce parangon de conformisme n'apprécie ni la frivolité ni le superflu.

« Tant qu'il achète Cegetel à un prix raisonnable, nous soutiendrons cette acquisition, qui complète le dispositif européen d'une compagnie planétaire. La maturité du marché britannique, que se divisent trois opérateurs de même poids, l'oblige à se répandre à l'étranger. L'Europe reste sous-exploitée », insiste-t-on chez Salomon Smith Barney. Chris Gent affirme qu'en affaires il n'a jamais dépassé la dimension de ses bras. Ses bras semblent interminables.

Marc Roche



Web designer d'un éditeur multimédia ou Ingénieur Support Salle des Marchés ? Parce qu'il est plus que jamais possible de choisir son métier, Courrier Cadres propose à ses lecteurs toutes les informations pour faire les bons choix ! En plus de nombreuses offres d'emploi, Courrier Cadres c'est chaque semaine le point sur l'actualité et les nouvelles tendances, des informations pratiques sur les entreprises qui recrutent, des parcours de cadres... Bref, des conseils aussi bien professionnels que personnels qui font de Courrier Cadres l'hebdo indispensable pour bien piloter sa carrière. En vente chaque jeudi chez votre marchand de journaux.

L'hebdo pour piloter votre carrière.

cette semaine, tout sur les salaires en Europe



## La Commission européenne attaque de front le statut d'entreprise publique d'EDF

Mario Monti, le commissaire chargé de la concurrence, estime que le groupe électrique français bénéficie de conditions de financement trop favorables par rapport à ses concurrents privés

### BRUXELLES

de notre bureau européen

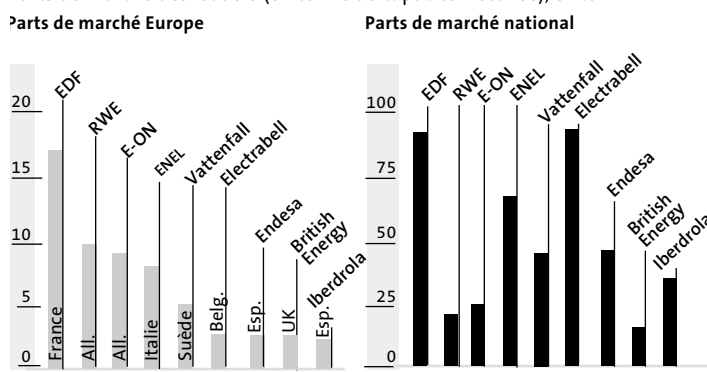
Sauf rebondissement, la Commission européenne devait décider, mercredi 16 octobre, d'ouvrir une enquête contre EDF et s'attaquer à son statut d'établissement public industriel et commercial (EPIC). Le commissaire chargé de la concurrence, Mario Monti, estime que, fort de son statut qui lui permet de s'endetter avec la garantie de l'Etat français et donc d'obtenir des taux très favorables, EDF bénéficie de fait d'aides publiques.

Dans un projet de lettre au gouvernement français, la Commission estime que « les aides examinées ont contribué de facto à financer l'expansion agressive d'EDF par l'acquisition de participations à l'étranger. Un tel usage de ces fonds semble sortir du cadre de ce que l'on peut considérer comme une mission de service public admissible ». En conséquence, la Commission propose que la France « supprime la garantie illimitée dont bénéficie EDF sur tous ses engagements en vertu de son statut d'EPIC » et qu'elle « exige qu'EDF paie une prime au prix du marché, en contrepartie de la garantie existante sur la portion des emprunts obligataires non amortis. (...) Ces deux mesures doivent être prises avec effet immédiat. »

La Commission, qui demande par ailleurs à Paris les copies des

### LE GROUPE FRANÇAIS NETTEMENT EN TÊTE EN 2001

Parts de marché des leaders (en terme de capacité installée), en %



Source : Parlement européen

rapports confidentiels de la Cour des comptes sur EDF, affirme qu'elle « ne remet en aucune façon le statut public du capital d'EDF ni ne conteste le statut en tant que tel ». Mais, par définition, un EPIC jouit de la garantie illimitée de l'Etat, car il ne peut faire faillite. Exiger la fin de cette garantie, c'est demander qu'il puisse faire faillite, autrement dit qu'il passe sous un statut de droit commun, sinon privé. « En fait, Monti veut remettre en cause les agences publiques. En français, agence, ça se traduit par EPIC », accuse un fonctionnaire français.

Depuis des années, EDF est la

bête noire de l'Europe, car elle a acheté ces dernières années des producteurs d'électricité partout dans le monde, alors qu'elle-même était protégée par son statut d'entreprise publique, et que le marché français n'était pas assez ouvert à la concurrence, estime-t-on à Bruxelles.

### « TIMING STUPÉFIANT »

Cependant, l'ouverture de cette procédure a suscité des réserves plus ou moins fortes des commissaires français Michel Barnier et Pascal Lamy, mais aussi de l'espagnole Loyola de Palacio, responsable du secteur énergie, et de la grecque Anna Diamantopoulou. Les services de M. Monti sont soupçonnés de vouloir remettre en cause l'article 295 du Traité, qui précise que la règle européenne « ne préjuge en rien le régime de la propriété dans les Etats membres ». A terme, toutes les entreprises publiques seraient visées.

Chez M. Monti et à la direction de l'énergie, on balaie ces accusa-

tions, soulignant que les banques régionales allemandes ont fini par renoncer à la garantie publique. L'initiative de M. Monti est surtout jugée peu opportune, au moment où le gouvernement français indique vouloir modifier le statut d'EDF et ouvrir son capital. En ouvrant une enquête pouvant aboutir à une demande de remboursement d'aide d'Etat, la Commission crée une incertitude de plus sur la valeur d'EDF, pouvant retarder l'introduction en Bourse. Un rai- dissement de la France est désormais à craindre, alors que la Commission espère obtenir lors de la réunion du conseil des ministres de l'énergie le 25 novembre une libéralisation totale du marché de l'énergie.

A Paris, on estime que « la Commission a un sens du timing stupéfiant ». Le ministre des finances Francis Mer a tenté d'expliquer à M. Monti, lors d'une rencontre à Paris le 7 octobre, qu'il jugeait inopportune une telle décision. Sur le fond, le commissaire est sûr de son droit. L'argument selon lequel Paris serait sur le point de bouger ne semble pas pertinent, vu le nombre de fois que ce discours a été entendu au cours des dernières années, souligne un porte-parole de M. Monti. « Les Français restent ceux qui bloquent la libéralisation en Europe », affirme-t-il. Pour faire bonne mesure, la Commission devait aussi attaquer l'Italie et l'Espagne qui ont adopté des lois « anti-EDF », visant à restreindre les droits de vote dans les acquisitions du groupe français, Edison en Italie, Hidrocantabrico en Espagne. Bruxelles entend aussi poursuivre l'Allemagne pour avoir mal transposé la directive sur la libéralisation du gaz.

Arnaud Leparmentier

## GM dévalorise sa part dans Fiat Auto de 90 %

GENERAL MOTORS a annoncé, mardi 15 octobre, avoir passé une provision pour dépréciation de ses actifs de 2,2 milliards de dollars (2,24 milliards d'euros) dans ses comptes pour le troisième trimestre. Cette somme correspond aux 20 % que le constructeur américain détient dans Fiat Auto ; elle était inscrite jusqu'à présent dans ses comptes pour 2,4 milliards de dollars. Les difficultés du constructeur italien ont conduit GM à déprécier cette participation, estimée aujourd'hui à 220 millions de dollars, ce qui valorise Fiat à 1,1 milliard, contre 12 milliards d'euros au moment de l'accord avec GM en 2000. Fiat a aussitôt réagi en affirmant que GM avait sous-évalué sa participation au vu de ses perspectives à long terme. Le constructeur américain, qui détient une option d'achat des 80 % restants à partir de 2004, a précisé qu'il s'agissait d'une « estimation extérieure ».

### REBOND

Action General Motors à New York en dollars



Source : Bloomberg

## Les résultats d'Areva chutent de 50 % pour le premier semestre

LE GROUPE NUCLÉAIRE français Areva a enregistré une baisse de 50 % de son résultat net, à 104 millions d'euros, pour le premier semestre 2002. Le groupe avait affiché un résultat de 208 millions d'euros au premier semestre 2001. Le chiffre d'affaires a diminué de 6,3 %, à 3,98 milliards d'euros. Le bénéfice d'exploitation a, quant à lui, progressé, de 3,1 %, à 168 millions d'euros. Interrogée par *La Tribune*, dans son édition du mercredi 16 octobre, Anne Lauvergeon, présidente du directeur du groupe, a reconnu que les six premiers mois avaient été très difficiles. « Le pôle connectique, indique-t-elle, a enregistré une perte opérationnelle de 77 millions d'euros. (...) Dans les télécommunications, en plus de la conjoncture très défavorable, nous souffrons encore beaucoup des investissements réalisés en 2000. » M<sup>me</sup> Lauvergeon a démenti toute cession imminente du pôle connectique. Aucune décision ne sera prise, précise-t-elle, avant la fin 2003. Enfin, elle qualifie « d'agitation dans un verre d'eau » le conflit qui l'oppose au président de conseil de surveillance, Pascal Colombani (*Le Monde* du 16 octobre).

## STMicroelectronics affirme ne pas convoiter Motorola

LE FABRICANT franco-italien de composants STMicroelectronics aurait engagé des discussions avec Motorola pour le rachat de sa branche semi-conducteurs, affirme le *Financial Times*, mercredi. Le quotidien économique britannique, citant des sources françaises et italiennes de haut niveau, indique que les deux sociétés négocient un projet de production de semi-conducteurs qui pourrait se traduire par des ventes annuelles de plus de 11 milliards de dollars, et ferait du nouvel ensemble le numéro deux mondial derrière Intel. Selon l'une des sources, l'accord pourrait intervenir début 2003 en cas de succès des négociations, avec le soutien des gouvernements italien et français. Cette information a été démentie par STMicroelectronics, qui a indiqué n'avoir commencé aucune discussion de fusion avec Motorola ou une quelconque autre société.

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le *Financial Times* avait déjà annoncé des discussions entre Motorola et Siemens pour un échange des activités de terminaux mobiles de l'allemand contre la division de réseaux de téléphonie mobile de l'américain.

## Westbrook Partners veut racheter des immeubles à Gecina et Simco

LE FONDS DE PENSION américain Westbrook Partners a annoncé, mardi, avoir fait une offre d'achat pour 1,2 milliard d'euros d'immeubles d'habitation appartenant aux foncières Gecina et Simco. Il s'agit d'une offre globale qui permet aux deux foncières de se désengager rapidement du secteur résidentiel. Westbrook bénéficie d'une exclusivité d'achat jusqu'au 31 décembre 2004 pour le parc de logements de Gecina, qui sera cédé au prix d'expertise majoré de 2,5 % pour environ 600 millions d'euros. Les logements de Simco sont, eux, valorisés au prix d'expertise majoré de 5 %. Westbrook s'est engagé à reprendre 50 salariés des deux sociétés. A la suite de l'offre publique lancée par Gecina le 7 août 2002, sur Simco, les deux foncières devraient fusionner. (*Le Monde* du 4 septembre 2002). Toutefois, deux membres du comité d'entreprise de Simco ont déposé un recours d'irrecevabilité contre l'offre de Gecina.

### INDUSTRIE

■ **GENERAL ELECTRIC : le groupe américain a annoncé, mardi, la suppression de 294 emplois en France**, sur les sites de Belfort et Bourogne (Territoire de Belfort), et la fermeture de son site d'Essen, en Allemagne, où 299 emplois seront supprimés. La production de turbines à gaz sera concentrée à Belfort (*Le Monde* du 16 octobre). Pour Didier Forget, président de GE Energy Products Europe, le groupe a enregistré une baisse de 40 % de ses commandes de turbines à gaz et des annulations de contrats en cours d'exécution, « ce qui aura un effet sur son niveau d'activité en 2004 ».

■ **MANOUKIAN : le groupe français de confection Alain Manoukian a annoncé, lundi 14 octobre, une perte de 2,60 millions d'euros au premier semestre 2002 contre un bénéfice de 3,21 millions d'euros pour la même période de 2001.** Dans un communiqué, Alain Manoukian a précisé que « le plan de redéploiement du groupe a généré des dysfonctionnements en matière d'approvisionnements ». Il a ajouté que cette tendance était désormais maîtrisée.

### SERVICES

■ **DELTA AIR LINES : la troisième compagnie aérienne américaine a annoncé, mardi, une perte nette de 326 millions de dollars au troisième trimestre 2002 contre 259 millions lors de la même période de 2001.** Pour réduire ses coûts et ses investissements, Delta a annoncé qu'elle allait repousser en 2003 et 2004 les livraisons de 29 appareils Boeing, ne plus utiliser ses appareils MD-11 et enfin supprimer certaines destinations non rentables comme les vols vers Rio de Janeiro et Buenos Aires.

### FINANCE

■ **ABBEY NATIONAL : la banque britannique a rejeté, mardi, une nouvelle fois le projet d'offre de reprise par la Bank of Ireland, dont les détails ont été rendus publics.** « Il n'y a pas d'information nouvelle par rapport à la lettre reçue le 19 septembre », a indiqué la banque.

## Le Sénat veut accélérer la déréglementation du marché français de l'électricité

IL Y A les déclarations officielles, courtoises. « Le gouvernement accueille avec grand intérêt plusieurs amendements destinés à modifier certaines dispositions de la loi électrique », a assuré Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie, en ouvrant, mardi 14 octobre au Sénat, l'examen en urgence du projet de loi « relatif aux marchés énergétiques », dont l'objet principal est de transposer en France la directive européenne de libéralisation du marché du gaz naturel adoptée en août 1998. Et puis, au-delà de ces déclarations publiques à la tribune, il y a les propos de couloir, moins consensuels. « Nous ne sommes pas d'accord avec certains des amendements de la loi électrique qui sont proposés », a-t-on ainsi fait valoir, le même jour, dans l'entourage de M<sup>me</sup> Fontaine.

Ladislav Poniatowski (RI, Eure), le rapporteur du projet de loi sur le gaz au sein de la commission des affaires économiques du Sénat, a jeté les bases de cette discordie « interne à la droite », comme le relève un proche du gouvernement. Il a fait adopter, en plus des articles relatifs à ce texte, des amendements visant à réformer la loi de février 2000 sur l'électricité. Un sujet préoccupe

particulièrement le ministère de l'industrie : l'amendement adopté par la Commission des affaires économiques sur le Fonds de service public de la production d'électricité (FSPPE). Instauré par la loi du 10 février 2000, celui-ci répartit entre tous les opérateurs les charges de service public qui incombent à EDF.

### « TROUVER UN COMPROMIS »

Les sénateurs souhaiteraient, entre autres, voir modifier le système de cotisation. « Jusqu'à présent, tous les producteurs versent au FSPPE trois euros par mégawattheure (MWh), somme qu'ils répercutent sur leurs tarifs, EDF étant celui qui verse le plus et touche le plus. L'idée est de réduire le surcoût pour les gros clients en instituant une dégressivité [de la cotisation] en fonction de la consommation », explique un familier du dossier. « Nous sommes opposés à cette dégressivité », assure-t-on auprès de M<sup>me</sup> Fontaine. Lundi 14 octobre, le PS, tout en dénonçant le dépôt « en catimini » de ces articles sur l'électricité, s'était aussi alarmé de cette disposition. « Qu'on simplifie le système, d'accord, mais nous sommes en désaccord avec les nouvelles règles d'abonde-

ment », a déclaré Daniel Raoul (Maine-et-Loire), qui redoute que, pour rééquilibrer les sommes perçues par EDF, « demain, le particulier ait à payer plus que les gros consommateurs ».

Au ministère de l'industrie, c'est aussi « à cause de ce risque » qu'on s'oppose aux amendements déposés. Reste à savoir si le gouvernement sera entendu. Mardi, alors que les trois premiers articles de la loi sur le gaz ont été adoptés, il a vu à deux reprises ses avis sur des amendements ne pas être suivis par les sénateurs. « Ils sont partagés sur ce sujet du service public de l'électricité, on va trouver un compromis », veut-on croire auprès de M<sup>me</sup> Fontaine, où l'on assure par ailleurs qu'il n'est « pas question d'accélérer » l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité. C'est pourtant la crainte exprimée par le PS à la lecture d'un amendement dont l'adoption, de l'aveu de M. Poniatowski, « donnerait plus de latitude au gouvernement » pour aller au-delà des seuils planchers fixés et « procéder à une ouverture plus en rapport avec celle constatée chez nos principaux partenaires européens ».

Philippe Le Cœur

## Productivité : les Etats-Unis distancent la France et l'Allemagne

Selon une étude du cabinet McKinsey, la libéralisation n'est cependant pas forcément la panacée

L'ÉCART de productivité entre les Etats-Unis d'un côté, et la France et l'Allemagne de l'autre, continue de croître. Cependant, ni les causes ni les remèdes ne sont forcément ceux que l'on croit. Tels sont les principaux enseignements d'une étude approfondie réalisée par le cabinet américain McKinsey dans six secteurs d'activité (automobile, banque, commerce de détail, télécommunications, transport, électricité), rendue publique mardi 15 octobre.

Selon cette étude (dont les calculs ont été validés par un comité scientifique composé entre autres des économistes Robert Solow, Olivier Blanchard et Jean Tirole), la France et l'Allemagne, qui avaient presque retrouvé le niveau de productivité des Etats-Unis en 1995, sont de nouveau en train de se faire distancer. Non seulement le nombre d'heures travaillées reste stable en Europe alors qu'il augmente aux Etats-Unis, mais la productivité horaire augmente davantage de

l'autre côté de l'Atlantique (2 % par an) qu'en France (+1,1 %) et qu'en Allemagne (+1,6 %). Conclusion : l'écart moyen atteint 20 % dans les secteurs étudiés.

### CONCLUSIONS INATTENDUES

Au-delà de ces généralités, l'étude apporte quelques conclusions inattendues. D'abord, les technologies de l'information et des communications (TIC) ne sont pas la panacée pour accroître l'efficacité des entreprises. « Les disparités dans les investissements TIC ne sont pas en elles-mêmes la cause des écarts de productivité », expliquent les auteurs. Pour eux, une concurrence insuffisante ou les spécificités de la demande jouent un rôle plus important.

Deuxième surprise : tous les secteurs ne sont pas logés à la même enseigne. La téléphonie mobile, par exemple, est plus productive en Europe qu'aux Etats-Unis. McKinsey, hier adepte de la libéralisation quasi totale de l'économie, reconnaît qu'aux Etats-Unis la déréglementation a été trop forte dans ce secteur : 50 opérateurs y ont moins

de 200 000 abonnés alors que, en France, trois opérateurs se partagent dix millions d'abonnés. Dans la banque de détail, France et Allemagne ont également accru fortement leur productivité.

Le cabinet préconise donc des réformes de la réglementation au cas par cas. C'est ainsi que, s'il constate qu'en matière d'énergie la France perd du terrain, McKinsey reconnaît que les échecs liés à la libéralisation du secteur en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis empêchent une critique radicale de la situation dans l'Hexagone. De plus, si la productivité est un facteur-clé de la croissance, elle n'est pas le seul. Les constructeurs automobiles américains sont plus productifs, mais leurs modèles plaisent moins aux consommateurs que ceux de leurs concurrents. De même, si McKinsey préconise d'instaurer le chèque payant en France ou de réduire le nombre de banques en Allemagne, cela nécessite un compromis social qui dépasse la seule question de la productivité.

Frédéric Lemaître



**Finsbury**  
Chaussures de Luxe

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**  
Valable du 14-10 au 16-11-2002

**2 paires = 285 €**

- ◆ 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- ◆ 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ◆ 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- ◆ 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris
- ◆ 14, rue de Sèze, 75008 Paris

www.finsbury-shoes.com

## Pornographie : Bruxelles estime la loi française suffisante en termes de protection des mineurs

Dans une lettre à Dominique Baudis, le président du CSA, la commissaire européenne Viviane Reding reconnaît toutefois que l'Etat français peut prendre des mesures plus strictes

**ALORS** que l'amendement Courson, qui vise à porter de 33 % à 98 % la taxe sur les bénéfices des entreprises de production de films pornographiques (*Le Monde* du 9 octobre), sera étudié avant la fin de la semaine par l'Assemblée nationale, la question de la réglementation française en matière de pornographie à la télévision vient de connaître un nouveau rebondissement.

Mardi 15 octobre, la commissaire européenne Viviane Reding, en charge des questions de culture, d'éducation et de communication, a fait connaître par un courrier adressé à Dominique Baudis, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'autorité de régulation audiovisuelle, « des clarifications » au sujet de la transposition de la directive télévision sans frontières et de l'application en France de l'article 22 relatif à la protection des mineurs.

« La Commission européenne estime que la France a correctement transposé l'article 22, qui dispose que les Etats membres prennent les mesures appropriées pour que les émissions des organismes de radiodiffusion ne comportent aucun programme susceptible de nuire gravement à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs. » La commissaire estime que les « scènes pornographiques ou de violence gratuite » sont citées « à titre d'exemples ».



Selon les services de la Commission, l'article 15 de la loi de 1986 révisée en 2000 prend en compte ce souci en donnant pour mission au CSA « de veiller à la protection des mineurs ».

C'est pourtant en se référant à l'article 22 de la directive européenne que le CSA a adopté le 2 juillet une résolution pour demander aux chaînes (Canal +, TPS, Cinestar,

XXL, etc.) de bien vouloir abandonner la diffusion des films pornographiques. Ce qui a provoqué une levée de boucliers de la part de certains opérateurs, dont Canal + où l'on dit étudier actuellement de nouveaux moyens pour renforcer la protection des enfants. « La diffusion des films pornographiques est protégée : par les horaires [les films sont diffusés entre minuit et 5 heu-

res du matin] d'une part, et par la charte que nous avons élaborée sur la diffusion des films X d'autre part », indique Sophie Barluet, directrice générale adjointe du groupe Canal. A la demande du CSA, Canal + a déjà mis en place un système de double cryptage pour ses abonnés numériques, soit un peu moins de la moitié de ses clients. En revanche, TPS s'est déclaré à plusieurs reprises prêt à renoncer à la diffusion de films pornographiques, si ses concurrents dont CanalSatellite (groupe Canal +) faisaient de même.

### CAMOUFLET

Ces prochains jours, certains députés s'appuyant sur l'amendement présenté par Charles de Courson (élu UDF de la Marne) et adopté à l'unanimité des présents en commission des finances, tenteront d'assécher financièrement l'industrie de la pornographie. Ils veulent la surtaxer, dans la logique de la loi adoptée le 30 décembre 1975 qui a provoqué la quasi disparition des salles de cinéma pornographiques en France.

De son côté, le CSA milite pour une avancée réglementaire. Il a, dans le même texte publié le 2 juillet, saisi les pouvoirs publics en leur demandant qu'ils « transposent intégralement la directive télévision sans frontières » entrée en application au sein de l'Union européenne en 1989, révisée en 1997.

Face à la réponse de M<sup>me</sup> Reding qui apparaît comme un camouflet pour le CSA, M. Baudis persiste. Il estime que la transposition n'est pas suffisante pour garantir en France la protection des mineurs. « Rien ne nous empêche de coller au plus près à l'énoncé de la directive ». Ce que confirme M<sup>me</sup> Reding qui écrit dans son courrier : « Bien que la Commission considère que la transposition par la France est suffisante pour se conformer à la directive rien, dans celle-ci, ne l'empêche de prendre des mesures plus strictes à l'égard des radiodiffuseurs qui relèvent de sa compétence. » La proposition de loi de Christine Boutin et signée par 96 députés va dans ce sens. Plus question de réglementation européenne. Donc, si restriction il y a, celle-ci relèvera désormais des seules autorités françaises.

Propos recueillis par José Barroso

F. Am et J. B.

## Le Conseil supérieur de l'audiovisuel demande l'arrêt de Khalifa TV

La chaîne doit déposer un nouveau dossier

**LES NEUF** conseillers membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) se sont réunis à huis clos, mardi 15 octobre, pour discuter, comme ils l'ont régulièrement fait depuis trois semaines, de la chaîne Khalifa TV, propriété de l'homme d'affaires algérien Rafik Khalifa. Selon une source proche du dossier, après un premier rappel à l'ordre début octobre, le CSA a décidé cette fois d'ordonner à la chaîne, qui émet sans autorisation depuis le 3 septembre, d'arrêter sa diffusion par satellite.

### LETRE COMMUNICATOIRE

Après avoir écouté un exposé de Joseph Daniel, conseiller notamment en charge des dossiers câble et satellite, les membres du CSA ont arrêté le principe d'une lettre comminatoire qui devrait être prochainement adressée à Khalifa TV. Dans ce courrier, l'instance de régulation des médias demande que, d'une part, un dossier complet de demande de conventionnement soit déposé le plus rapidement possible et, d'autre part, que la chaîne cesse d'émettre en attendant d'avoir signé la convention délivrée par le CSA. Dans ces conventions sont en effet stipulés les droits et devoirs des opérateurs, conformément à la loi audiovisuelle révisée en 2000.

Si Khalifa TV, qui émet depuis le studio 107 à la Plaine-Saint-Denis, (Seine-Saint-Denis), décidait de ne

pas obtempérer, le CSA pourrait décider ultimement de saisir la justice.

Entre-temps, le projet télévisé français de M. Khalifa, entrepreneur à succès de 36 ans, propriétaire notamment de la compagnie aérienne Khalifa Airways, pourrait encore évoluer. Une membre de sa famille s'est en effet rendue, vendredi, tour Mirabeau, au siège du CSA à Paris, pour retirer le dossier qui avait été déposé cet été, au lieu d'apporter les compléments d'information nécessaires à l'instruction de l'autorisation. D'après nos informations, une nouvelle demande, assez modifiée en termes de programmes et avec un titulaire différent, serait en cours d'élaboration chez Khalifa World Enterprise.

En attendant, Khalifa TV, dont les dirigeants cultivent la discrétion, émet en français à destination, notamment, de la population algérienne en Algérie et en France. Elle diffuse des programmes musicaux, mais aussi un nombre croissant d'émissions journalistiques. Certaines ne sont pas exemptes d'arrière-pensées. Le 6 octobre, par exemple, un journaliste signait une critique au vitriol contre Noël Mamère. Le député, maire (Vert) de Bègles (Gironde), s'était élevé contre l'arrivée des fonds, qu'il a qualifiés de « douteux », de M. Khalifa dans le club local de rugby.

Florence Amalou

### TROIS QUESTIONS À... JOHN B. ROOT

**1 Vous êtes réalisateur et producteur de films pornographiques. Que vous inspire le projet d'augmentation de la taxation des entreprises de distribution et de production de films X ?**

C'est effrayant. On revit la même situation que dans les années 1970. En 1975, lorsque le cinéma pornographique a été libéralisé, il y a eu un déferlement de productions. Mais à l'automne 1975 la loi de finances, déjà, a adopté une série de taxes sur les recettes des films pornos en salles. Résultat : le cinéma X s'est vite retrouvé exclu des salles et s'est réfugié dans les cassettes vidéo. C'est une censure économique. Mais le débat concerne les libertés fondamentales : la possibilité d'interdire un pan de la production audiovisuelle, consom-

mé par des millions de Français. La protection de l'enfance est un prétexte. Les films X sont uniquement diffusés sur des chaînes à péage. Tous les outils sont fournis aux parents pour que leurs enfants ne tombent pas dessus. On peut certes demander encore davantage de filtrage, mais interdire le genre, c'est n'importe quoi.

**2 Quelles seraient les conséquences d'une prohibition du porno ?**

Ce serait la mort de la production française. Les seuls à gagner de l'argent aujourd'hui, ce sont les vidéoclubs et les diffuseurs.

**3 Et quelles seraient les conséquences sur la consommation ?**

Si on interdit le X, on obtiendra l'effet inverse à celui souhaité. En Allemagne et en Angleterre, la

télévision ne diffuse pas un seul film porno, mais les Allemands sont les plus gros producteurs et consommateurs de X et les Anglais les premiers consommateurs des chaînes spécialisées du satellite. Et puis les amateurs se tourneront vers la vidéo, mais les cassettes viendront d'Allemagne ou d'Espagne et on ne contrôlera plus du tout la production. Alors qu'en France les télévisions ont un cahier des charges et essaient de promouvoir le *safe sex*, il n'y a pas de scènes « crades » ni de violence. On peut même dire que le seul endroit à la télévision française où l'on soit sûr de ne jamais trouver de violence, c'est dans les films pornographiques.

## Nouveau souci judiciaire pour le PDG de « La Voix du Nord »

Jean-Louis Prévost est condamné pour « complicité de favoritisme ». Les faits datent de 1993

**LILLE**  
de notre correspondant régional  
« Il s'agit d'une décision de justice qui, de surcroît, fait l'objet d'un appel. Nous ne ferons pas de commentaire pour l'instant. Il y a d'autres procès en cours et nous attendons d'y voir plus clair. » Les syndicats du quotidien régional *La Voix du Nord* observent une surprise discrétion après la condamnation de leur PDG, Jean-Louis Prévost, à un an de prison avec sursis et 30 000 euros d'amende, pour « complicité de favoritisme » (*Le Monde* du 15 octobre).

Cet épisode judiciaire intervient, il est vrai, au moment où le journal passe sous la coupe du groupe Hersant, et la plupart de ses salariés semblent considérer cet épisode judiciaire comme une simple péripétie dans le roman noir, judiciaire et financier, dont cette prise de contrôle constitue l'épilogue.

Le jugement du tribunal de Lille porte sur des faits remontant à 1993. La société Ageconseil, filiale de *La Voix du Nord*, avait réalisé pour le conseil général du Nord, dont elle éditait la revue, une enquête auprès de 1,9 million de foyers, pour un montant facturé plusieurs millions de francs, sans passer par la procédure d'appel d'offres. Outre M. Prévost, Didier Boucart, directeur des services généraux du conseil général à l'époque, et Emmanuel Dewess, alors directeur des services d'information du département et ancien député RPR du Nord, ont été condamnés à trois mois avec sursis. Le directeur d'Ageconseil, Jacques Richard, s'est vu infliger trois mois de prison avec sursis et 6 000 euros d'amende, sa société devant payer 75 000 euros.

A *La Voix du Nord*, la direction déclare avoir fait appel de ce juge-

ment et précise : « Tous les intervenants contestent formellement leur culpabilité et dénoncent une décision qui apparaît extrêmement disproportionnée, dans la mesure où le marché négocié a généré 48 021 euros de marge. Comment admettre que sans aucun enrichissement personnel, assumant sa fonction de gérant de société, M. Prévost soit sanctionné pour n'avoir pas veillé à la passation d'un marché d'impression alors qu'il n'a pas participé à sa conclusion. »

### MIS EN EXAMEN

Le PDG de *La Voix du Nord* fait aussi l'objet d'autres procédures en cours, se rapportant aux mouvements d'actions qui ont permis à des cadres supérieurs de prendre le contrôle du journal à partir d'une reprise de l'entreprise par les salariés lancée en 1989 pour contrer une offre publique d'achat (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> octobre 1997), avant que

la Socpresse, filiale du groupe Hersant, n'en devienne actionnaire majoritaire. M. Prévost a été mis en examen en 1997 pour abus de biens sociaux à propos de la gestion de la même Ageconseil, qui avait recueilli 300 actions venant d'être vendues. Il affirme n'avoir jamais touché d'argent d'Ageconseil.

Aujourd'hui, les salariés de *La Voix du Nord* s'attendent que l'arrivée de la Socpresse se traduise par de profonds remaniements. M. Prévost sera-t-il remplacé ? « Je ne suis pas là pour couper des têtes », a affirmé Michel Nozière, nouvellement nommé à la présidence de la holding qui contrôle le journal. Mais des rédacteurs soulignent que Jacques Hardoin, nommé récemment directeur général adjoint, a déjà travaillé avec M. Nozière à *Ouest-France*.

Jean-Paul Dufour

## Granada et Carlton fusionnent

**LES GROUPES** de médias britanniques Granada et Carlton ont annoncé, mercredi, qu'ils se sont mis d'accord pour fusionner, donnant ainsi un seul propriétaire à ITV, le plus important réseau terrestre de télévision commerciale de Grande-Bretagne. Les deux groupes avaient fait part de leur projet de fusion la semaine dernière. Cette opération est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence. Les actionnaires de Granada détiendront 68 % du capital de la nouvelle entité et ceux de Carlton en recevront 32 %.

Les deux sociétés traversent une passe difficile, reflétée dans la chute de leurs actions à la Bourse de Londres depuis plusieurs mois. Elles sont confrontées à la plus grave crise du marché de la publicité depuis dix ans, et subissent un effritement du taux d'audience de ITV (à 28 %).

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Hervé Pointillart a été nommé, mardi, lors d'un conseil d'administration**, président de 20 Minutes France SAS, en remplacement de Francis Jaluzot. Agé de 46 ans, M. Pointillart a passé cinq ans à *L'Expansion* et fondé en 1999 First-Test, un outil de collecte d'informations pour bases de données marketing, qui vient d'être revendue au groupe de presse hollandais Wegener.

■ **Le comité d'entreprise du groupe Test a refusé, mardi, de rendre un avis sur le plan social qui prévoit la suppression de 117 emplois sur 435 et l'arrêt de deux titres du groupe.** Environ 300 salariés ont manifesté dans le hall de l'entreprise.

■ **INTERNET : America Online (AOL) a annoncé, mardi, qu'il allait bannir de ses pages les messages publicitaires surgissant automatiquement à l'écran (pop-ups) provenant de tiers.** Le groupe utilisera toutefois toujours les pop-ups pour ses messages et ceux de sa maison mère, AOL Time Warner.

Ça te dirait d'aller dîner face à la mer ?

Le site officiel du tourisme [www.EnPaysdeLaLoire.com](http://www.EnPaysdeLaLoire.com)

Vous êtes déjà partis

## Troisième record historique de hausse du CAC 40 à Paris

L'INDICE CAC 40 a connu mardi 15 octobre la troisième plus forte hausse de son histoire en s'appréciant de 6,96 %, à 3 086,03 points. Ce rebond rappelle celui du 29 juillet (+ 7,04 %), qui mettait un terme temporaire à deux semaines consécutives de recul. Le CAC 40 revenait alors à 3 395,83 points. Le record absolu reste l'envolée de 7,05 % enregistrée le 17 janvier 1991, lors du déclenchement de l'opération « Tempête du désert » marquant le début de l'offensive alliée en Irak.

Signe de ce retour au-dessus des 3 000 points, les 40 valeurs de l'indice français étaient orientées à la hausse mardi. Alcatel, avec 17,51 %, a connu la plus forte progression ; Danone la plus faible, avec 2,15 %. Dopés par des rumeurs, confirmées depuis, selon

lesquelles Vodafone convoiterait Cegetel, les titres de Vivendi Universal (+ 10 %) et de sa filiale Vivendi Environnement (+ 10,49 %) ont aussi connu une envolée.

Les valeurs technologiques et financières qui avaient particulièrement été maltraitées ont profité de l'embellie. ST Microelectronics, qui négocierait le rachat des composants de Motorola, a bondi de 17,06 %. Du côté des valeurs bancaires, BNP Paribas a progressé de 13,56 %, Société générale de 11,16 %, Crédit agricole de 10,81 %, Crédit lyonnais de 7,45 %. Dans le domaine des assurances, Axa a bondi de 13,96 % et les AGF de 8,16 %.

La publication d'un chiffre d'affaires sur neuf mois conforme aux attentes des analystes a dopé les titres de LVMH (+ 11,75%).

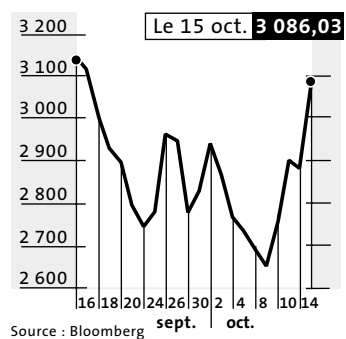
De même, les analystes se montrent plus favorables envers le constructeur aéronautique EADS à la suite de la commande de 120 appareils A319 remportée par sa filiale Airbus auprès de la compagnie à bas prix EasyJet. L'action s'est envolée de 11,03 %.

Feu de paille ou rebond technique ? Au terme de cette séance, personne ne se prononçait. Seule certitude : il faudra encore beaucoup de journées de ce type pour effacer les 33,27 % de pertes enregistrées depuis le début de l'année.

Dominique Gallois

### INDICE CAC 40

en points à Paris



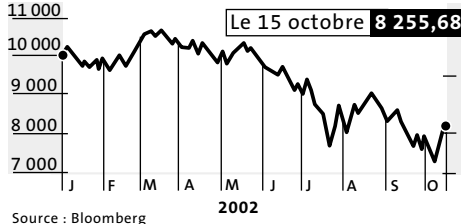
Source : Bloomberg

## Quelques bons résultats trimestriels font flamber les places financières

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### INDICE DOW JONES

en points à New York



Source : Bloomberg

LES RÉSULTATS trimestriels meilleurs que prévu publiés par une poignée de sociétés américaines ont provoqué un violent rebond des cours, mardi 15 octobre. A Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 4,80 %, à 8 255,68 points. Riche en valeurs de technologie, le Nasdaq a bondi de 5,07 %, à 1 282,44 points. Sur le Vieux Continent, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro a bondi de 7,19 %, à 2 485,13 points. L'ensemble des valeurs s'est inscrit en hausse, seize d'entre elles gagnant au moins 10 % lors de la séance. A Paris, l'indice CAC 40 a grimpé de 6,96 %, à 3 086,03 points. A Francfort, le DAX a progressé de 6,95 %, à 3 048,27 points et, à Londres, le Footsie a gagné 5,05 %, à 4 130,30 points. Les hausses ont aussi atteint des niveaux historiques à Milan (+ 6,33 %), Madrid (+ 5,11 %), Amsterdam (+ 7,74 %), Stockholm (+ 6,96 %) ou Zurich (+ 6,96 %). La Bourse de Tokyo s'est inscrite en hausse plus modeste, l'indice Nikkei gagnant 0,54 %, mercredi, à 8 884,87 points.

#### RETOUR DES PROFITS ?

La hausse a été déclenchée par les résultats trimestriels supérieurs aux attentes du marché publiés par les banques Citigroup, Bank of America ou Bank One, par le courtier en ligne Charles Schwab, par le groupe pharmaceutique Johnson & Johnson et par des sociétés technologiques comme Motorola, Novellus ou AMCC et ainsi que par le constructeur automobile américain General Motors. Cette semaine, 150 des 500 premières sociétés américaines publient leurs comptes du troisième trimestre. Les déceptions ayant été légion, les opérateurs ont manifesté leur soulagement, mardi, après la salve de bonnes nouvelles. Mais une volée d'hirondelles n'annonce pas forcément le beau temps. Mardi

après la fermeture de Wall Street, le fabricant de semi-conducteurs Intel a annoncé des résultats décevants. Le titre a reculé de 13 % dans des transactions hors séance sur le réseau Instinet.

Ces derniers mois, les analystes s'inquiétaient de ne pas percevoir de signe de reprise de l'activité dans les comptes des sociétés. Ils ne voyaient pas non plus d'amélioration des profits, en dépit des mesures de restructurations drastiques prises par les entreprises. Notant un décalage entre les données macroéconomiques sur la profitabilité et les résultats des sociétés, Jean-Paul Betbèze, directeur des études économiques au Crédit lyonnais, en déduit que les sociétés assainissent leurs comptes avant de présenter des résultats en amélioration. Toutefois, il estime que les entreprises vont devoir provisionner pendant plusieurs années des engagements importants sur leurs fonds de retraite, pénalisés par la baisse des marchés.

#### EFFET DE RATTRAPAGE

La hausse est aussi le résultat d'un mouvement de rattrapage des cours. Même après cet-

te hausse, les grands indices restent en forte perte : - 17,62 % pour le Dow Jones, - 34,25 % pour le Nasdaq ou - 34,71 % pour l'Euro Stoxx 50. Les valeurs qui se sont le plus distinguées à la hausse mardi, les technologiques et les financières, sont aussi celles qui avaient le plus reculé lors des séances précédentes. A Wall Street, les plus fortes hausses concernent en effet les titres Citigroup (+ 12,67 %), Home Depot (+ 10,73 %), JP Morgan Chase (+ 10,49 %), Hewlett Packard (+ 10,47 %), General Motors (+ 10,34 %) ou Intel (+ 9,40 %). Et en Europe, les progressions les plus importantes ont été enregistrées par les titres Alcatel (+ 17,51 %), Philips (+ 14,60 %), Aegon (+ 14,35 %), Axa (+ 13,96 %), BNP Paribas (+ 13,56 %) ou Munich Ré (+ 13,16 %).

#### VOLATILITÉ RECORD

La volatilité des marchés d'actions, c'est-à-dire l'intensité des variations de cours de Bourse, est revenue, depuis cet été, aux records enregistrés lors du krach de 1987. Les spécialistes la mesurent par un « indicateur de volatilité implicite », calculé à partir des mouvements enregistrés sur le marché des options et exprimé en pourcentage. La volatilité de la Bourse new-yorkaise, qui a atteint des sommets autour de 50 % en juillet et en octobre, dépasse le pic de 38 % atteint en 1991, lors de la guerre du Golfe. Le niveau de volatilité a plus que doublé depuis le début de l'année, où il était proche de 20 %. Les tendances sont « comparables en Europe », notent les analystes de la Société générale. Mercredi matin, les indices boursiers repartaient d'ailleurs en baisse, à Paris (- 1,48 %), Francfort (- 2,31 %) ou Londres (- 1,16 %).

Adrien de Tricornot

## LES BOURSES DANS LE MONDE 16/10, 9h50

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
<b>ALLEMAGNE</b>	DAX Index	3012,02	16/10	-1,19	5467,31	19/3	2519,30	9/10	16,80
	Euro Neu Markt Price IX	427,16	16/10	-2,12	1212,43	4/1	349,01	8/10	
<b>AUTRICHE</b>	Austria traded	1028,77	16/10	0,36	1368,18	2/5	991,22	10/10	12,20
<b>BELGIQUE</b>	Bel 20	2009,29	16/10	-0,51	2906,75	24/4	1752,31	9/10	11,20
<b>DANEMARK</b>	Horsens Bnex	203,42	16/10	-0,48	280,92	26/3	180,39	11/10	12,70
<b>ESPAGNE</b>	Ibex 35	5906,10	16/10	0,28	8608,50	4/1	5266,89	10/10	15,90
<b>FINLANDE</b>	Hex General	5679,51	16/10	-1,31	9224,38	4/1	4711,08	24/7	15,30
<b>FRANCE</b>	CAC 40	3085,45	16/10	-0,02	4720,04	4/1	2612,03	10/10	16,90
	Mid CAC	1301,95	16/10	3,99	2176,89	2/4	1233,19	10/10	15,80
	SBF 120	2153,45	16/10	-0,06	3263,90	28/3	1847,00	10/10	6,20
	SBF 250	2049,22	16/10	6,18	3081,89	28/3	1767,51	10/10	16,10
	Indice second marché	1721,79	16/10	3,08	2567,01	15/5	1646,41	10/10	14,10
	Indice nouveau marché	474,65	16/10	-0,33	1175,41	7/1	433,89	10/10	
<b>GRÈCE</b>	ASE General	1828,87	16/10	0,00	2655,07	3/1	1704,70	9/10	13,70
<b>IRLANDE</b>	Irish Overall	3917,85	16/10	-0,63	6085,02	18/1	3616,98	10/10	9,70
<b>ITALIE</b>	Milan Mib 30	23366,00	16/10	0,10	33548,00	17/4	20542,00	10/10	17,80
<b>LUXEMBOURG</b>	Lux Index	675,71	16/10	2,27	1169,47	14/1	642,21	11/10	11,30
<b>PAYS BAS</b>	Amster. Exc. Index	336,54	16/10	-1,19	531,45	18/4	282,79	24/9	14,10
<b>PORTUGAL</b>	PSI 20	5300,85	16/10	-0,45	7998,50	4/1	4937,16	30/9	12,90

## EUROPE

Mercredi 16 octobre 9h50

### INDICES

#### SECTEURS EURO STOXX

Indice	% var.
EURO STOXX 50	2478,91 -0,25
AUTOMOBILE	167,66 -0,89
BANQUES	193,16 -0,63
PRODUIT DE BASE	144,04 -0,59
CHIMIE	262,92 -0,84
TÉLÉCOMMUNICATIONS	291,81 -0,14
CONSTRUCTION	171,24 -0,34
CONSUMMATION CYCLIQUE	79,25 -1,48
PHARMACIE	358,62 -0,11
ÉNERGIE	283,14 -0,06
SERVICES FINANCIERS	162,75 -0,60
ALIMENTATION ET BOISSON	211,59 -0,47
BIENS D'ÉQUIPEMENT	227,41 -0,52
ASSURANCES	170,16 -0,72
MÉDIAS	153,81 -1,23
BIENS DE CONSOMMATION	282,64 -0,81
COMMERCE ET DISTRIBUTION	221,32 -0,40
HAUTE TECHNOLOGIE	236,28 -2,63
SERVICES COLLECTIFS	210,32 -0,65

#### LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	14,09	-1,47
AEGON NV	13,05	-2,54
AIR LIQUIDE	138,20	0,29
ALCATEL A	3,49	0,00
ALLIANZ N	101,00	0,09
AVENTIS	61,45	0,16
AXA	13,50	-0,95
BASF AG	37,41	-1,24
BAYER	20,36	-1,97
BAYR.HYP.V.VERBK	16,17	-0,12
BVVA	8,91	-1,37
BNP PARIBAS	39,70	3,98
BSCH	5,84	-0,69
CARREFOUR	44,10	-0,23
DAIMLERCHRYSLER N	35,42	-1,28

### DANONE

DANONE	FR	124,80	-0,89
DEUTSCHE BANK AG	AL	46,11	-0,68
DEUTSCHE TELEKOM	AL	10,26	-1,35
E.ON	AL	44,70	-1,50
ENDESA	ES	10,31	-0,87
ENEL	IT	5,16	-0,98
ENI SPA	IT	14,96	-0,00
FORTIS	BE	17,58	-0,17
FRANCE TELECOM	FR	10,22	-1,69
GENERALI ASS	IT	17,26	-0,35
ING GROEP CVA	NL	17,41	-1,64
KONINKLIJKE AHOLD	NL	14,35	-1,31
L'OREAL	FR	78,05	-0,70
LVMH	FR	40,65	-1,50
MUENCHENER RUECKV	AL	137,30	-0,15
NOKIA OYJ	FI	15,46	-2,15
PINALOY PRINTEMPS	FR	63,55	-1,17
REPSOL YPF	ES	11,57	-1,11
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	16,70	-2,85
ROYAL DUTCH PETROL	NL	44,73	-0,09
RWE	AL	30,01	-1,83
SAINT GOBAIN	FR	26,10	-1,60
SANOPI-SYNTHELABO	FR	63,10	-0,47
SANPAOLO IMI	IT	6,49	-0,62
SIEMENS	AL	40,08	-2,24
SOCIETE GENERALE A	FR	51,70	-1,77
SUEZ	FR	17,90	-0,22
TELECOM ITALIA	IT	7,75	-0,26
TELEFONICA	ES	8,76	0,69
TIM	IT	4,68	-0,21
TOTAL FINA ELF	FR	144,30	-0,35
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,85	-2,39
UNILEVER CVA	NL	62,85	-0,79
VIVENDI UNIVERSAL	FR	14,41	-7,38
VOLKSWAGEN	AL	39,14	-1,24
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)			

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>ROYAUME UNI</b>	FTSE 100 index	4104,60	16/10	-0,62	5362,29	4/1	3609,89	24/9	14,70
	FTSE techMark 100 index	635,78	16/10	-0,80	1569,61	4/1	590,02	10/10	
<b>SUÈDE</b>	OMX	492,05	16/10	-0,04	878,88	4/1	413,98	10/10	21,20
<b>EUROPE</b>									
<b>HONGRIE</b>	Bux	7033,05	15/10	3,33	9019,42	7/5	6546,35	26/7	9,50
<b>ISLANDE</b>	ICEX 15	1309,58	15/10	-0,38	1413,85	21/3	1141,82	28/12	
<b>POLOGNE</b>	WSE Wig 20	1121,46	15/10	2,55	1486,22	28/1	1026,65	26/7	
<b>TCHÉQUIE</b>	Exchange PX 50	421,70	16/10	-0,38	479,39	10/5	384,60	2/1	
<b>RUSSIE</b>	RTS	350,29	15/10	3,17	425,42	20/5	256,75	28/12	
<b>SUISSE</b>	Swiss market	4980,90	16/10	-0,31	6740,60	17/5	4333,10	10/10	340,20
<b>TURQUIE</b>	National 100	9225,09	16/10	-0,71	15071,83	8/1	8514,03	3/7	15,40
<b>AMÉRIQUES</b>									
<b>ARGENTINE</b>	Merval	431,46	16/10	2,94	471,33	6/2	267,73	14/6	21,20
<b>BRÉSIL</b>	Bovespa	8506,91	15/10	0,66	14495,28	18/3	8352,29	30/9	7,60
<b>CANADA</b>	TSE 300	6219,44	15/10	4,03	7992,70	7/3	5678,27	10/10	126,70
<b>CHILI</b>	Ipsa	76,04	15/10	-0,72	109,73	28/12	75,51	10/10	13,80
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Dow Jones ind.	8255,68	15/10	4,80	10673,09	19/3	7197,49	10/10	18,50
	Nasdaq composite	1282,44	15/10	5,07	2098,87	9/1	1108,48	10/10	37,70
	Nasdaq 100	950,42	15/10	5,51	1710,22	9/1	795,25	8/10	38,00
	Wilshire 5000	8290,47	15/10	4,54	10983,40	19/3	7273,39	10/10	
	Standards & Poors 500	881,27	15/10	4,73	1176,96	7/1	768,63	10/10	24,00
<b>MEXIQUE</b>	IPC	6040,32	15/10	2,99	7611,12	11/4	5500,75	5/8	11,10

## FRANCFORT

15/10 : 205 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
CMCI INC	0,45	50,00
TEAMWORK INF MNGMT	0,15	50,00
HAITEC	0,80	45,45
EVOTEC OAI	2,35	39,05
INTERSHOP COMMUNIC	0,44	37,50
CE CONSUMER ELECTR	1,72	32,31
ELECTRONICS LINE	3,79	30,69
<b>Plus mauvaises performances</b>		
LOBSTER NETWORK	0,01	-93,75
TEAM COMM GRP	0,02	-80,00
TRADING HOUSE.NET	8,00	-60,00
BLUE C CONSULTING	0,01	-50,00
WORLDCOM	0,10	-41,18
BIODATA INF TECH	0,03	-25,00
PIXELNET	0,10	

# MARCHÉS FRANÇAIS

## PREMIER MARCHÉ

### VALEURS FRANCAISES

Mercredi 16 octobre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	30,00	30,86	-2,79	-26,52	49,00	26,75	1,05	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	30,10	30,10	n/d	-44,15	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	8,60	8,70	-1,15	-47,68	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE	138,00	137,80	0,15	-1,36	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A	3,42	3,49	-2,01	-82,18	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	2,15	2,12	1,42	-72,15	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	4,10	4,19	-2,15	-64,89	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	3,10	3,08	0,65	-93,89	66,40	2,53	0,20	3463
ARBEL#	1,62	1,95	-16,92	-47,74	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP	143,00	138,50	3,25	-10,34	201,00	116,00	6,20	4524
ASF	23,40	23,51	-0,47	n/d	28,20	21,50	n/d	18415
ATOS ORIGIN	26,30	26,88	-2,16	-64,24	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS	60,80	61,35	-0,90	-23,76	85,95	47,60	0,58	13046
AXA	13,31	13,63	-2,35	-43,28	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	78,00	78,00	n/d	-11,36	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	126,90	126,80	0,08	4,78	147,00	121,00	7,58	12010
BEGHIN SAY	36,90	36,90	n/d	-9,55	45,90	36,00	1,70	4455
BIC	34,43	34,40	0,09	-10,24	44,66	31,00	0,36	12096
BNP PARIBAS	37,79	37,39	1,02	-24,79	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE	244,00	244,00	n/d	1,58	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	39,90	39,81	0,23	-22,29	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAND	37,40	37,49	-0,24	-16,88	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES	26,16	26,70	-2,02	-28,91	38,95	20,40	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	n/d	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL#	0,43	0,44	-2,27	-65,04	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	57,45	57,40	0,09	15,75	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	13,80	15,15	-8,91	-63,24	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL +	4,29	4,27	0,47	19,83	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	17,64	18,60	-5,16	-78,24	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	24,10	23,96	0,58	-19,66	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR	43,56	44,20	-1,45	-25,41	58,80	33,30	0,56	12017
CASINO GUICHARD	47,00	48,26	-2,61	-24,80	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD	65,15	67,20	-3,05	-24,81	89,90	58,55	1,54	12558
CASTO. DUBOIS OPA.	66,80	66,80	n/d	n/d	67,00	62,70	n/d	18559
CEGID (LY)	36,99	37,00	-0,03	-52,78	90,50	34,01	2,30	12470
CEREO	n/d	32,30	n/d	13,53	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING	38,88	38,50	0,99	-2,80	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS	n/d	22,20	n/d	-11,16	30,66	22,00	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	31,12	31,80	-2,14	-9,71	47,63	24,21	0,50	13040
CIC - ACTIONS A	120,00	119,70	0,25	-0,41	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	46,65	46,80	-0,32	-2,81	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS	32,84	33,50	-1,97	-48,20	72,50	26,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	19,27	19,18	0,47	-53,00	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES	34,81	35,20	-1,11	-2,49	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA	44,00	43,50	1,15	-7,17	64,00	42,00	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	86,50	n/d	-45,59	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	68,00	67,80	0,29	7,34	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	34,00	34,00	n/d	-23,93	46,90	31,00	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	17,25	17,73	-2,71	-3,03	24,70	13,46	0,55	4507
CREDFON.FRANCE	16,40	16,20	1,23	12,79	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	32,48	33,30	-2,46	-13,38	48,80	27,65	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	n/d	6,01	n/d	-27,59	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE	123,60	123,70	-0,08	-9,78	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	310,00	304,90	1,67	-2,20	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	20,40	21,55	-5,34	-62,22	59,40	15,19	0,33	13065
DEV.R.N.-P.CAL LI #	14,35	14,20	1,06	-0,34	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	57,90	58,00	-0,17	-28,07	78,00	54,85	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	84,75	n/d	38,93	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	4,40	4,34	1,38	-41,25	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTON	18,81	18,99	-0,95	-30,07	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE	73,20	73,25	-0,07	-7,01	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	19,05	19,94	-4,46	-15,33	24,95	17,51	1,50	3571
ELIOR SVN SCA	3,25	3,25	n/d	-59,67	9,88	3,13	0,07	12127
ENTENIA(EX CDE)	28,20	28,20	n/d	11,24	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	17,20	17,16	0,23	-50,28	39,80	16,80	0,60	13175
ESSILOR INTL	40,82	40,56	0,64	20,23	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,00	86,00	-1,16	5,98	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES	18,23	18,01	1,22	-55,92	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO	41,00	41,80	-1,91	-32,67	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,45	0,45	n/d	-48,86	1,21	0,40	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,74	0,74	n/d	-34,51	1,18	0,67	n/d	12537
FAURECIA	38,50	38,40	0,26	-34,74	61,40	33,00	0,91	12114

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
F.F.P. (NY)	n/d	95,80	n/d	-1,28	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC	24,65	25,20	-2,18	-38,83	50,50	23,66	1,40	3794
FINAXA	49,89	50,10	-0,42	-36,96	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	25,70	25,60	0,39	-3,74	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM	9,84	10,05	-2,09	-78,08	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL.	n/d	115,00	n/d	-15,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	112,50	115,00	-2,17	-26,42	168,90	96,00	0,90	12124
GAUMONT #	n/d	41,00	n/d	-0,48	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA	87,90	87,30	0,69	-3,93	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	10,00	10,00	n/d	-30,36	17,85	8,50	n/d	4447
GEOHYSIQUE	17,80	17,50	1,71	-49,50	50,05	13,35	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	2,94	3,00	-2,00	-75,60	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION CA#	17,35	17,19	0,93	-13,77	20,10	15,05	0,30	52297
GROUPE GASCOGNE	69,95	70,00	-0,07	-5,72	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	59,00	59,00	n/d	-20,53	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE	77,80	77,50	0,39	-8,47	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	3,65	4,01	-8,98	-55,10	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS	118,00	114,50	3,06	-9,46	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCEE	n/d	20,98	n/d	-4,63	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	127,00	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOFRAMES ENTER	2,12	2,19	-3,20	-83,62	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO	6,61	6,80	-2,79	-67,81	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX	11,82	11,98	-1,34	-5,81	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	16,90	16,99	-0,53	2,42	23,63	15,27	0,92	12105
KLEPPIERRE	112,20	112,80	-0,53	4,56	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE	77,00	78,70	-2,16	-26,59	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE	38,53	39,28	-1,91	-18,02	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	52,50	52,00	0,96	4,58	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	n/d	132,00	n/d	-8,33	180,00	118,00	0,93	12061
LEGRAND ADP.	n/d	105,60	n/d	-14,83	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.	n/d	19,05	n/d	-13,40	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,21	2,22	-0,45	-22,45	3,80	2,17	n/d	7508
LOCINDUS	28,49	27,69	2,89	-9,55	35,97	25,81	0,76	12135
L'OREAL	77,90	78,60	-0,89	-3,70	88,30	60,55	0,54	12032
LOUREV #	53,70	53,65	0,09	-14,49	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	n/d	10,40	n/d	-20,00	14,13	9,10	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	40,53	41,27	-1,79	-11,31	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.	36,00	36,10	-0,28	-33,82	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	5,44	5,45	-0,18	-38,80	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM.	20,00	20,00	n/d	-29,03	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	1,79	1,74	2,87	-41,88	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN	28,61	28,84	-0,80	-22,78	45,05	24,50	0,85	12126
MONTUPET SA	12,10	12,37	-2,18	-16,01	16,40	9,12	0,17	3704
NATEXIS BO POP.	75,00	75,20	-0,27	-22,60	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST	35,10	35,97	-2,42	7,27	44,50	31,40	n/d	120

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté lundi 14-mardi 15 octobre est publié : ● **Saclay** : un décret autorisant le Commissariat à l'énergie atomique à procéder aux opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'installation nucléaire de base n° 48 dénommée synchrotron Saturne située sur le site de Saclay sur le territoire de la commune de Saint-Aubin (Essonne).

## NOMINATIONS

**Daniel Lequertier** a été nommé ambassadeur au Portugal en remplacement de Pierre Brochand, et **Jean-Jacques Subrenat** ambassadeur en Finlande en remplacement de Gilles d'Humières, par décrets publiés au Journal officiel daté 14-15 octobre.

## DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi de Jean-Christophe Lagarde tendant à exclure du champ d'application de la loi relative aux droits des malades les condamnations pour crime ou complicité de crime contre l'humanité. [www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0223.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0223.asp)

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Geneviève HUCHET, Alfred et Marie MONTEMBAULT**, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

## Camille,

à Rennes, le 11 octobre 2002.

Chez

## Nathalie et Philippe.

**Fabienne et Jérôme BUREAU**, ses parents, **Alice, Léa et Jeanne**, ses grandes sœurs, ont le bonheur d'annoncer la naissance de

## Fanny,

le 13 octobre 2002.

## Anne REIN

## et David BENAROUS

ont le plaisir d'annoncer la naissance de

## Téo

à Paris, le 14 octobre 2002.

5, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris.

## Décès

– Mme Janine Albert, Ses enfants et petits-enfants, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

## Raymond ALBERT,

survenu à Pau, le 14 octobre.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le vendredi 18 octobre, à 16 heures, en l'église de Saint-Aygulf (Var), suivie de l'inhumation au Cimetière nouveau de Fréjus.

En son souvenir, une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Olivier et Marie-Laure Aurenche, Leurs enfants et petits-enfants, Nicole et Gérard Schoch, Leurs enfants et petits-enfants, Patrick Aurenche, Jérôme et Colette Aurenche, Et leurs enfants, Thierry et Brigitte Aurenche, Et leurs enfants,

Les familles Marquer, Catala, Chapellier et Jouty, ont la tristesse d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de

## Hélène AURENCHÉ,

née CATALA,

Après l'inhumation dans le cimetière familial de Plos, la cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 12 octobre, au temple de Beauvène (Ardèche).

Des dons peuvent être envoyés à la Cimade, CCP 4088 87 Y Paris.

« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. » Jean, XV, 12.

– M. et Mme Jean-Patrick Plé, Mme Marie-Christine Baudet-Soret et M. Michel Bouguéon, M. et Mme Patrice Robillard, M. et Mme Alain Aghaian, M. et Mme Michel Le Talec, M. et Mme Patrick Declerck, ses filles et gendres, Gaëlle, Marie-Bénédicté, Laure, Marine, Jean-Baptiste, Nicolas, Charles-Henry, Benoît, Marie-Elodie, Nolwenn, Pierre-Marie, Matthieu, ses petits-enfants, Lola, Lou-Anne, Macéo, ses arrière-petits-enfants, Thierry, Bruno, Florent, ont la douleur de faire part du décès de

## M. Jacques BAUDET,

croix de guerre 1939-1940, croix de guerre 1939-1945, The France and Germany Star, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Il a rejoint sa femme,

## Maryvonne,

qui nous a quittés le 16 mai 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le samedi 19 octobre au cimetière de Lorette, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

« Unis vous étiez, unis vous êtes, unis nous resterons. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Neuilly-sur-Seine. Jocas (Vaucluse).

Mme Evelyne de Caupenne d'Aspremont, M. Henri Bouquillard et Mme, née Isabelle de Caupenne d'Aspremont, Audrey et Sophie, M. et Mme Alexis Bereaux, Elisa et Juliette, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

## Mme Jean BÉREAU,

née Claudie de LAGUARIGUE de SURVILLIERS,

survenu le 14 octobre 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 octobre 2002, en l'église Saint-Jacques de Neuilly-sur-Seine, où l'on se réunira à 11 heures, suivie de l'inhumation dans l'intimité au cimetière de Jocas (Vaucluse).

Condoléances sur registre à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Pierre et Paul Berman, ses fils, Serge Berman, son père, Jeanne Gourmelon, sa belle-mère,

Hélène Berman-Baud, sa sœur, Yves et Patricia Berman, ses frère et belle-sœur, Monique et Bernard Wrobel, ses belle-sœur et beau-frère, Françoise et Jean-François Quivoron, ses belle-sœur et beau-frère, Et tous leurs enfants,

Et toute sa famille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

## Denis BERMAN,

survenu le 14 octobre 2002, dans sa cinquante-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 18 octobre, à 16 h 15, dans le caveau de famille, au cimetière des Batignolles, à Paris-17<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Claude-Lorrain, 75016 Paris, 18, rue Duret, 75116 Paris, 14, rue de Glasgow, 29200 Brest.

– On nous prie d'annoncer le décès de

## Mme Berthe CSERNEL,

survenu le 29 septembre 2002.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, villa Briez, 92270 Bois-Colombes, 153, rue de Charenton, 75012 Paris.

– Reims.

Armance Bugniet-Cury, Maria Lio-Cury et Olivier Cury, Nadia Jauneau-Cury et Emmanuel Cury,

ses enfants, Clara, Eleonore, Francesco, Gabriel, Jean-Baptiste et Nicolas, ses petits-enfants, Et sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

## Paule CURY,

professeur de philosophie,

survenu le 12 octobre 2002.

La cérémonie aura lieu le jeudi 17 octobre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Clotilde de Reims (Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Joëlle de La Casinière, Bruno Stevens, Colombe Stevens, ses enfants, Roch et Hugo Deniau, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

## Christine de LA CASINIÈRE,

née DUMUR,

survenu le 14 octobre 2002, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré à Paris-1<sup>er</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

80, rue de Belleville, 75020 Paris.

– Mme Angèle Debart, son épouse, Marie-Christine Dombret et Marie-Hélène Debart, ses filles, M. et Mme Jean Leca, son beau-frère et sa belle-sœur, Bernard et Béatrice Leca, ses neveux, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

## M. Hubert DEBART,

ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien directeur scientifique d'Alcatel,

le 3 octobre 2002, à Suresnes.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

25, rue Georges-Langrogné, 92190 Meudon, 7, rue de Sèvres, 75006 Paris, 33, rue d'Assas, 75006 Paris.

– Michel Gaudet, son époux, Pierre Gaudet et Anne Gaudet-Marcovits, Louis Terrier, Marie-France Gaudet (†) et Nicole Terrier-Samsoen, Catherine Gaudet et Rémi Bossard, ses enfants, Jérémie, Clémence et Giovanni Gaudet, Thomas et Caroline Terrier et Amandine, Perrine Terrier, Sylvain et Laurence Bleuze-Samsoen, Marjolaine, Josquin, Quentin et Héloïse Bossard-Gaudet, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

## Mme Françoise GAUDET,

née MILON,

entrée dans la paix du seigneur le 11 octobre 2002, en sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 15 octobre dans l'intimité familiale.

8, place du Général-Catroux, 75017 Paris.

– Paris. Pontault-Combault.

Michèle et Jean-Pierre Guy, Mathieu, Sa famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

## Nicolas GUY,

survenu le 11 octobre, à l'âge de vingt et un an.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 octobre, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15<sup>e</sup>.

– Marie Le Palud, son épouse, Corinne et Guillaume Bal, ses enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

## Raymond LE PALUD,

survenu le 12 octobre 2002, dans sa soixante-neuvième année.

Selon la volonté du défunt, une cérémonie d'adieu sera célébrée le vendredi 18 octobre 2002, à 14 h 15, en la chapelle du crématorium du Père-Lachaise, rue du Père-Lachaise à Paris-20<sup>e</sup> et sera suivie de l'incinération de son corps, à 14 h 45.

On se réunira au crématorium.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– M. Jean Lefèvre, son époux, Pierre et Francine Lefèvre-Scalabre, Bernard et Bernadette Lefèvre-Dufour, François Lefèvre, Marie-Pascale et Bernard Descheemaker, Denis et Michèle Lefèvre-Duparc, Geneviève Fioraso et Stéphane Siebert, Jean-Pierre Fioraso, ses enfants et « beaux »-enfants, ont la peine de faire part du décès de

## Mme Marie-Paule LEFÈVRE,

née BRUNEL, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure (1937), professeur honoraire de lettres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 octobre 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin d'Amiens, suivie de l'inhumation au cimetière de Guerbigny.

15, rue Philippe-de-Commynes, 80000 Amiens.

– Mme Yvonne Mouren, Mme le professeur Marie Christine Mouren et son fils, François Xavier, M. et Mme Christian Barry et leur fils, Pierre, M. et Mme Jacques Mouren et leurs enfants, Thomas et Charlotte, M. Michel Mouren, Mme Jeanine Mouren, M. et Mme Henri Tramier et leurs enfants, MM. Antoine et Henry Mouren, Les familles Barry et Niel, ont la tristesse d'annoncer le décès de

## professeur Pierre MOUREN,

ancien gouverneur du Rotary,

le 9 octobre 2002, à Marseille, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Toute la famille a la douleur de faire part du décès de

## Mme Josée PAGNIER,

survenu à Paris (Ile-de-France), le 13 octobre 2002, à l'âge de soixante-cinq ans.

Ses obsèques civiles auront lieu le 21 octobre, au cimetière Libernon de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne), accès par l'autoroute A 4, sortie Crécy-la-Chapelle, vers N 34, direction Coulommiers. Rendez-vous, à 11 h 15, à la chapelle historique de Crécy-la-Chapelle.

Mme Lemaire, 15, La Grande-Haie à Férolles, 77580 Crécy-la-Chapelle.

– M. et Mme T. Nathan, M. et Mme B. Mayer, ont la douleur de faire part du décès de

## M. Osias REINHERC,

à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu mercredi 16 octobre 2002, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

## Corinne SAUVAGNARGUES,

née ROLLAND,

nous a quittés à l'âge de cinquante-trois ans, le 12 octobre 2002.

Philippe, son époux, Laure et Antoine, ses enfants, M. et Mme Michel Rolland, ses parents, Martine Radé et Marie Suraud, ses sœurs, Anne, Esther, Fabrice, Florian, ses nièces et neveux, Sa belle-famille et ses amis.

Un culte sera célébré en l'église réformée de Passy Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16<sup>e</sup>, le vendredi 18 octobre 2002, à 14 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Herran, 75116 Paris.

## Anniversaires de décès

– 17 octobre.

## Abraham SULHEFER.

En notre cœur.

Sa famille. Ses amis.

## Souvenir

– Il y a trois ans,

## Dominique VERGNE

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

## Colloques

– Les amis du général Georges Buis convient à un colloque consacré à sa carrière et à son œuvre, le jeudi 17 octobre 2002, de 9 heures à 18 heures, dans les locaux du *Nouvel Observateur*, 10-12, place de la Bourse, Paris-1<sup>er</sup>. Participation aux frais : 30 euros.

## Cours

Besoin d'aide en informatique ?

Appelez Aldisa

au 01-56-79-70-70.

Formations sur site à Paris ou à domicile. Dépannage, maintenance. Installation, réseaux.

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

## RUBRIQUE

**IMMOBILIÈRE/AGENDA**  
**Tous les mercredis datés jeudis**  
**TARIFS 2002**

## PARTICULIERS :

**FORFAIT 5 LIGNES**

(25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : **93 € / 610,04 F TTC**

- 4 Parutions : **132 € / 865,86 F TTC**

**18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.**

## ABONNÉS :

**FORFAIT 5 LIGNES**

(25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : **80 € / 524,77 F TTC**

- 4 Parutions : **112 € / 734,67 F TTC**

**17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.**

**☎ 01.42.17.39.80**

**Fax : 01.42.17.21.36**

**CARNET DU MONDE**  
**TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne**

<b>DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS</b>	<b>22 € - 144,31 F TTC</b>
<b>TARIF ABONNÉS</b>	<b>18,50 € - 121,35 F TTC</b>

**NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
**FORFAIT 10 LIGNES : 120 € - 787,15 F TTC**  
**La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC**  
**TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC**  
**La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC**

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter**  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36**  
**e-mail: carnet@mondepub.fr**  
**Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.**

**Le Monde**  
**DOSSIERS&DOCUMENTS**  
**LITTÉRAIRES**

**1 Alexandre Dumas**  
Une œuvre monumentale et multiple, un formidable appétit de vivre

**2 Le surréalisme**  
Une révolution des arts qui voulut libérer l'imaginaire

**Octobre 2002 - 8 pages - 2,20 €**

**Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois**

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 € (181,70 F)** par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :  
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518.  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

# AUJOURD'HUI

## TECHNOLOGIES

Plusieurs actions policières se sont heurtées à des **DIFFICULTÉS DE COMMUNICATION**. En cause, le réseau numérique Acropol, qui remplace progressivement le système de radiocommunications analogi-

ques de la police. Conçu par EADS Telecom, le réseau **FONCTIONNE BIEN DANS LA GENDARMERIE** sous le nom de Rubis. En région parisienne, sa conception ne semble pas adaptée aux contraintes d'environne-

ment et d'utilisation par les services de police. Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a décidé que le réseau Acropol devrait être **OPÉRATIONNEL FIN 2002**. Pour ce faire, il a renouvelé sa confiance

envers EADS Telecom, qui s'est engagé à satisfaire 80 % des exigences des utilisateurs avant la fin décembre. Des comités de pilotage et de suivi de projet ont été constitués pour mener à bien les travaux.

## Les défaillances d'Acropol, le téléphone mobile de la police

Le nouveau réseau numérique de télécommunications des policiers de la région parisienne ne répond pas à leurs attentes. Déployé à partir de 1997, le système conçu par EADS Telecom cumule les dysfonctionnements. L'action des forces de l'ordre s'en est trouvée perturbée

**DEUX** faits divers récents illustrent les dysfonctionnements du réseau Acropol (automatisation des communications radioélectriques opérationnelles de la police), le nouveau réseau numérique de télécommunications des policiers. Le 16 octobre 2001, après un cambriolage et une fusillade au Plessis-Tréville (deux policiers tués, un troisième grièvement blessé), les carences du système ont handicapé les forces de police en rendant aléatoires l'appel des secours ou des renforts. Même type de difficultés, pour la transmission du signallement de véhicules impliqués cette fois, le 23 mai 2002, lors de l'attaque d'un fourgon blindé de la Brink's et course-poursuite dans le Val-de-Marne (deux blessés).

À la suite de l'affaire du Plessis-Tréville, le préfet de police de Paris adressait un courrier au ministre de l'intérieur attirant « particulièrement [son] attention sur la très mauvaise qualité audio de la phonie au moment où les fonctionnaires avaient besoin de secours et de renfort. Les communications, à ce moment crucial, étaient très difficilement compréhensibles ». De nombreux autres rapports récents s'inquiètent des retards dans l'amélioration de ce système complexe de communication.

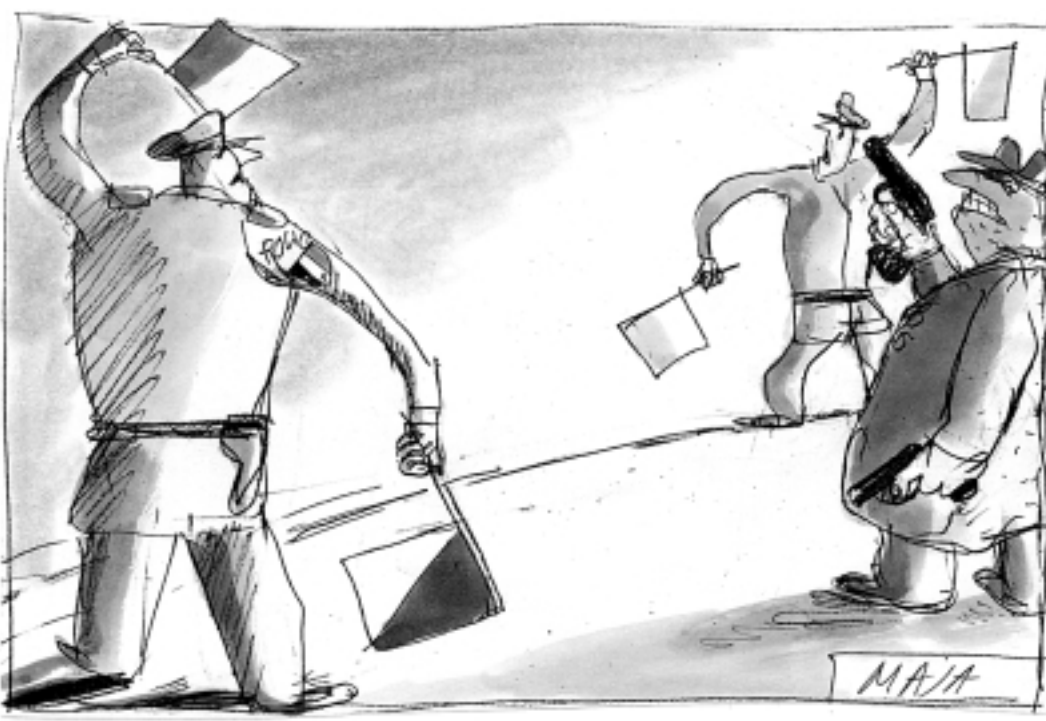
Lancé en 1993, le projet Acropol, basé sur la technologie Tetrapol conçue par Matra Communication (société rebaptisée depuis EADS Telecom), remplace progressivement le système de radiocommunication analogique de la police par un réseau numérique (voix et données) privé, crypté et conçu pour une utilisation mobile sous différents modes tels que la conférence

(les participants peuvent parler à tour de rôle et entendre tous les messages diffusés) ou en appel direct (talkie-walkie).

Depuis 1997, début de la mise en œuvre d'Acropol sur les quatre districts du Secrétariat général pour l'administration de police (SGAP) de Paris, les officiers de police de la capitale et de la petite couronne se plaignent des multiples et fréquents dysfonctionnements sur le terrain. « La vie des policiers et par conséquent celle des citoyens est mise en danger par les nombreux problèmes inhérents à des moyens de transmission inutilisables », résume Christophe Tirante, secrétaire général adjoint du syndicat FSGP-FO. « Les soucis quotidiens des policiers de la capitale concernant Acropol les conduisent souvent à utiliser leurs téléphones portables GSM personnels, jugés plus fiables, ou les anciens terminaux analogiques, sans toujours en informer leur hiérarchie », ajoute Pierre Maury, secrétaire national chargé de Paris pour le syndicat UNSA Différence.

Le déploiement opérationnel en Seine-Saint-Denis, pour la Coupe du monde de football en 1998 (avec 7 relais et plus de 2 000 terminaux), s'était pourtant presque réalisé avec succès. Mais lors de l'ouverture des réseaux des autres départements du SGAP de Paris (Val-de-Marne et Hauts-de-Seine), des blocages sont apparus et se sont amplifiés, courant 2001, avec la mise en service d'Acropol dans Paris intra-muros.

Ils perdurent en dépit de la multiplication des versions logicielles (V32-x, V34-x, V35-x) du système. EADS ne nie pas les problèmes. Selon des sources non syndicales,



DESIGN DANIEL MAJA

l'entreprise aurait conçu une vingtaine de versions logicielles, pas toujours mises en service, au cours de l'année 2001.

Selon le constructeur, les anomalies constatées ne sont pas dues à la conception d'Acropol, mais viendraient en grande partie du mauvais usage qui en est fait par les utilisateurs, d'un manque de formation et « d'erreurs de manipulations dans des situations difficiles ».

Pour le reste, EADS Telecom invoque des problèmes d'interférences et de couverture dus, selon elle, à l'ingénierie du réseau, d'abord confiée à Télémat Mobile Consultant, filiale de France Télécom rebaptisée Orange Support et Consulting en 2000, puis à Thales Idatys. « Il y a indéniablement des bogues intrinsèques au système et des anomalies encore inexplicables qui doivent être identifiées et résolues avant d'obliger les policiers à utiliser des moyens qui ne sont pas à la hauteur des missions qu'on leur confie et qui mettent leur vie en danger », réplique Pierre Maury qui s'interroge sur le choix du système lui-même. Les contre-expertises exigées par les syndicats ont été rejetées. « Même les procédures de test et de validation des nouvelles

versions logicielles ne sont pas prises en compte », ajoute le syndicaliste.

Les difficultés de dialogue entre la direction des transmissions et de l'informatique du ministère de l'intérieur (DTI), la direction de programme Acropol, la direction de la

**Pour les constructeurs, les anomalies constatées ne seraient pas dues à la conception, mais viendraient du mauvais usage fait par les utilisateurs**

logistique de la préfecture de Paris (DLPP), le constructeur, les utilisateurs et les syndicats ne facilitent pas la résolution des problèmes. La concurrence entre services, les mutations, les alternances politiques et les enjeux commerciaux considérables pour EADS Telecom

achèvent de compliquer l'affaire.

À ces mises en cause, à la DTI comme à la direction du programme Acropol, on se contente de répondre que le système est complexe « mais que tous les problèmes vont être résolus très rapidement ».

Reconnaissant que le système présente encore « des défauts de jeunesse », le ministre de l'intérieur précise qu'ils « sont en passe d'être réglés ». « Quatre défauts essentiels » ont été identifiés par les services de Nicolas Sarkozy : micro-coupures, mauvais fonctionnement à cause des souterrains parisiens, couverture insuffisante et personnel policier pas assez formé.

Pour toutes ces raisons, le ministre, dès son son arrivée place Beauvau, a demandé que « le réseau Acropol soit perfectionné au plus vite, c'est à dire avant la fin de l'année en région parisienne ».

La conduite du dossier a été confiée à EADS Telecom, déjà fournisseur de l'essentiel du matériel. L'entreprise obtient ainsi la maîtrise d'œuvre complète du système et promet de satisfaire 80 % des exigences formulées par les utilisateurs, récemment consultés, d'ici à la fin de l'année 2002. Les

20 % restant demanderont un peu plus de patience... et une rallonge budgétaire. Pour mener à bien les travaux, un comité de pilotage composé du directeur de la DTI, le préfet Jean-Yves Latournerie, du nouveau préfet du SGAP de Paris, Claude d'Harcourt (nommé mercredi 9 octobre en conseil des ministres en remplacement de Jean-Louis Blanchou), du directeur du programme Acropol, Jean-Claude Menault et du directeur général d'EADS Telecom, Patrick Jourdan, se réunit tous les quinze jours. Celui-ci est secondé au niveau plus opérationnel par un comité de suivi de projet.

En dépit de cette nouvelle organisation, des doutes planent encore sur les solutions préconisées, no-

### Normes concurrentes

Deux normes de réseau privé à ressource partagée sont en lice : ● **Tetra** : norme européenne, reconnue par l'Institut européen des standards de télécommunication (Etsi en anglais), soutenue entre autres par Nokia, et concurrente de Tetrapol.

● **Tetrapol** : technologie élaborée depuis les années 1980 par Matra Communication (société rebaptisée depuis EADS Telecom) et soutenue également par Siemens mais non reconnue par l'Etsi.

tamment pour des questions budgétaires. En effet, les travaux de modification de l'ingénierie sur le SGAP de Paris, l'équipement de 15 nouveaux sites et les modifications sur plusieurs sites existants frôleraient les 20 millions d'euros, selon une proposition d'EADS Telecom au ministère de l'intérieur.

La dernière version logicielle (V35-3), récemment installée sur quelque 8 000 terminaux, n'améliore, selon ses premiers utilisateurs, que la durée de raccrochage à un relais en cas de perte de la liaison (lors du passage d'un tunnel, par exemple) mais ne changerait rien aux autres défauts constatés.

Karyn Poupée

### Rubis donne satisfaction aux gendarmes

Les quelque 30 000 policiers parisiens de 35 services différents (brigades anticriminalité, renseignements généraux, CRS, officiers de circulation...) ne sont pas les seuls à utiliser des réseaux de sécurité basés sur Tetrapol, technologie conçue dans les années 1980. Les gendarmes les ont précédés avec, entre 1992 et 2000, le réseau Rubis, qui semble donner toute satisfaction. Mais les besoins des forces de l'ordre en zone rurale ne sont pas les mêmes que ceux des policiers à Paris. Infrastructure (nombre et couverture des relais), charge du réseau (nombre d'utilisateurs simultanés), contraintes d'utilisation (services divers, mobilité, discrétion...) et paramètres de couverture et de propagation (environnement, urbanisation, zones souterraines, relief...) diffèrent. Ceci explique en partie les déboires d'Acropol dans la capitale. La brigade des sapeurs-pompiers de Paris devrait, elle aussi, opter pour Tetrapol, soit en développant sa propre infrastructure dotée d'une passerelle vers Acropol, soit en se raccrochant directement à ce dernier.

## Une kyrielle de problèmes récurrents

**DE NOMBREUX** rapports de fonctionnaires, dont *Le Monde* a pris connaissance, détaillent les dysfonctionnements répétitifs communiqués à EADS Telecom sous forme de « fiches d'anomalie et d'amélioration » (FAA).

► **Les défauts de couverture et pertes de relais** constituent le premier grief des policiers. Actuellement, le réseau ne permet pas l'établissement de communications, en mode relayé (entre un terminal mobile et une station de base rattachée à une salle de commandement), sur l'ensemble du territoire placé sous la surveillance des forces de l'ordre de Paris et de la petite couronne. Les zones souterraines (sous-sol, métro, parkings, tunnels, centres commerciaux...) ne sont pas couvertes et ne le seront pas avant plusieurs mois ou années. Certaines rues et l'intérieur des immeubles demeurent encore hors du champ de transmission des équipements. Dans des quartiers effectivement couverts, se produisent des coupures (de plusieurs minutes à plusieurs heures) et des variations de niveau de réception souvent inexplicables. De fait, il est officieusement déconseillé aux officiers d'utiliser leurs terminaux Acropol dans certains quartiers sensibles de la capitale (Parc des Princes, Forum des Halles).

► **Le passage sans coupure d'un relais à l'autre** (en cas de déplacement, faculté appelée « seamless handover » en anglais) n'est pas assuré par les terminaux

Acropol, contrairement aux systèmes de téléphonie mobile grand public tels que le GSM. Avec Tetrapol, la communication est interrompue. Avec la toute dernière version logicielle (V35-3, en cours de déploiement), son rétablissement exige à minima deux secondes (au moins sept secondes pour les précédentes moutures), alors que plus de 80 % des messages transmis durent moins de cinq secondes. Pour ne rien arranger, le terminal (qui scanne les fréquences) a tendance à changer de relais au gré des variations de propagation des signaux (phénomène de « bagottage »).

► **La « téléportation »**, terme qualifiant l'attachement inopportun d'un terminal à un réseau relié à une salle de commandement (Sic) autre que celle avec laquelle une patrouille doit communiquer. Ainsi, cette dernière se trouve-t-elle

brutalement en relation avec une Sic qui ne la connaît pas... Le système de réseau préférentiel conçu pour éviter ce problème semble inefficace. La version 35-3 le corrige partiellement en regroupant les « téléportés » dans une conférence de recueillement afin qu'ils soient moins égarés...

► **Le signal de détresse** impose au policier en danger d'appuyer plus de trois secondes sur un bouton rouge pour alerter ses collègues. Le procédé provoque un isolement pendant plusieurs secondes, jusqu'à ce que les équipes à proximité reçoivent un signal sonore les invitant à s'inscrire sur la conférence de détresse, lorsqu'elle fonctionne. Plusieurs rapports font état de signaux de détresse non reçus.

► **La qualité audio aléatoire**. Certains enregistrements, notamment dans les situations de stress et de danger, sont parfois parfaite-

ment... inaudibles. Codage de la voix défectueux ou composants de terminaux (micros, haut-parleurs) inadaptés ? Pour améliorer la qualité, il faut parler calmement et distinctement à 20 centimètres du microphone.

► **L'ergonomie des terminaux se révèle inadaptée**. La conception des menus, le type et l'emplacement de la connectique, les antennes, l'autonomie insuffisante des batteries, la position des touches, l'absence d'accessoires discrets (micro/oreillette) et de moyens radio adaptés aux tenues spéciales (combinaisons de protection contre les attaques chimiques ou biologiques) ou aux véhicules (voitures et, plus encore, motos) rendent impossibles certaines missions (surveillance discrète, secours, filatures et escortes). Les renseignements généraux (RG) et la police judiciaire (PJ) continuent ainsi d'utiliser le système analogique crypté.

S'ajoutent à cette liste des lacunes dans la communication en mode direct (fonction talkie-walkie sans passage par une antenne-relais), la supervision du réseau (remontée des alarmes en cas de défaut), la maintenance (remise en service d'équipements en panne), la mise en œuvre des modes dégradés (en cas de panne d'un relais). Sans parler de l'obsolescence de certains composants des terminaux et des ordinateurs des centres de gestion.

K. P.

### Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE  
diplomatique

## LA RUÉE VERS L'EAU

- Une ressource stratégique, par Ignacio Ramonet.
- Réveries liquides, dévoilement du monde, par Henri Gaudin.
- Des mythes à la réalité, par Domenico Luciani.
- Environnement : un legs empoisonné, par Jean-Paul Deléage.
- Des régions françaises contaminées, par Jean-Claude Lefevre.
- L'impact néfaste des grands barrages, par Christian G. Caubet.
- Bataille planétaire pour l'« or bleu », par Mohamed Larbi Bouguerra.
- Un enjeu du conflit israélo-arabe, par Christian Chesnot.
- L'appétit vorace des multinationales, par Bernard Maris.
- A La Paz, les dégâts de la privatisation, par Franck Poupeau.
- La nouvelle conquête de l'eau, par Riccardo Petrella.
- Etc.

Cartographie, bibliographie et sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

### LE MONDE DES LIVRES

avec *Le Monde*  
DATÉ VENDREDI





TIM FITZHARRIS/MINDEN PICTURES



DENNIS FRATES



CHRISTIAN HEBB/HÉMISPÈRES

## Oregon, côte sauvage à l'ouest du Far West

Pour les Américains, c'est « la plus belle route de bord de mer au monde ». Sur 560 kilomètres, elle longe des plages désertes battues par les embruns et des falaises à pic. Ebouffant

### PORTLAND

de notre envoyée spéciale

Presque aussi sauvage qu'il y a deux siècles, quand Meriwether Lewis et William Clark, les défricheurs de l'Oregon Trail, ont relié le Mississippi à l'océan Pacifique, la côte de l'Oregon saura combler les amoureux des grands espaces et de toute chose maritime. A l'ouest du Far West, les 560 kilomètres de littoral ne sont que longs rubans de plages désertes battues par les embruns, surf énergique, falaises à pic, estuaires, phares rassurants, avec d'étranges formations rocheuses en plein océan, souvent voilées de brume marine. Et toujours, ces arbres gigantesques qui bordent une balade vraiment mémorable, « de A à B » dit-on en Oregon : à savoir d'Astoria, le premier vil-

lage créé à l'ouest des Rocheuses, à Brookings, au sud.

D'aucuns qualifient l'Oregon Coast de « plus belle route de bord de mer au monde ». On n'a pas de peine à le croire à la hauteur du cap Perpetua, quand la route en aplomb semble suspendue entre les grands conifères d'un côté et l'océan qui claque en contrebas ! « C'est là qu'on a dû écrire *America the Beautiful* », consigne dans le guest book l'occupante enthousiaste d'un *bed & breakfast* de Depoe Bay, une des plus jolies bourgades de la côte. Elle n'est pas loin de la vérité, même si le Colorado inspira la chanson qui célèbre les paysages de l'Amérique « *from sea to shining sea* » (de la mer à la radieuse mer).

Oui, la mer est belle en Oregon, même si la côte a peu de préten-

tions balnéaires (l'eau est glacée et les baigneurs rarissimes), et a su rester simplement maritime, rurale et sylvestre. On s'y promène en bateau, on observe les migrations des baleines, les lions de mer qui s'ébattent dans les grottes, on galope à cheval sur la plage ou on cherche des palourdes à marée basse. Mais on peut aussi pêcher le poisson non loin dans des lacs tranquilles bordés d'azalées et de rhododendrons, dignes d'un paysage suisse. L'Etat de l'Oregon, trente-troisième à rejoindre la Fédération en 1859, a préservé son bord de mer et ses plages de la propriété privée et des promoteurs immobiliers, et soigne avec attention ses nombreux parcs publics.

### DES DÉCORS VERDOYANTS

Le coin est une aubaine pour les pique-niqueurs, les campeurs, et les conducteurs qui ont opté pour le voyage en camping-car (le « RV » ou *recreation vehicle*). Pour ceux que l'aventure tente, le RV est un moyen de locomotion parfaitement adapté à la visite de cette région, et très populaire, à constater leur nombre sur les routes, et les équipements modernes qui leur sont consacrés dans les « RV parks » spacieux, privés ou publics, souvent en bordure de mer et dans des décors verdoyants de rêve. « Et on n'a pas à

faire et défaire ses bagages chaque jour ! », apprécie Suzan, une adepte du RV pour ses vacances en famille.

Mais on peut se contenter de louer une voiture et de trouver refuge dans ces « *ocean front motels* » qui perlent la côte, tous accueillants et d'un prix modique, tous face au sunset, souvent les pieds dans l'eau et avec même un feu de bois dans la chambre. Et les auberges plus sophistiquées, Inn at Spanish Head, Inn at Otter Crest, ne manquent pas.

A partir d'Astoria, la ville située juste à l'embouchure de la Columbia River, on emprunte le fameux Highway 101 qui longe toute la côte pacifique, vers le sud. A l'automne 1805, Lewis et Clark, après avoir descendu la rivière, ont découvert l'océan et entrepris de longer la côte, mais n'ont pas dépassé Cannon Beach. L'étape finale de l'expédition abrite aujourd'hui une communauté d'artistes, comme de nombreux villages de la région.

Tillamook est la prochaine étape identifiable, car c'est le nom d'un fromage cheddar très réputé, au point qu'il s'y tient une « *dairy parade* » chaque mois de juin. Lincoln City se vante d'un resort (station balnéaire) très chic, le Westin Salishan, mais l'expérience du village de pêcheurs avec mouettes, bateaux et sea



J. DUCANGE/TOP

La Mayers Creek Beach, un des lieux magiques et préservés de la côte de l'Oregon (en haut à gauche).

Ce bord de mer est ponctué de phares rassurants pour les marins. Ici, le plus célèbre, Heceta Head Lighthouse et sa tourelle (en haut), et vu de loin dans son univers de falaises rocheuses (au milieu). A Depoe Bay, le Channel Inn, un « *bed & breakfast* » face à l'océan (en bas).

food (poissons et crustacés) commence à Depoe Bay, ainsi nommé par un Indien qui travaillait dans un dépôt de l'armée américaine.

### UN PARCOURS TORTUEUX

A l'instar des vacanciers américains préférant les grands espaces et la nature, Jeannie et Kirk ont choisi de descendre la côte oréganaise en décapotable rouge pour fêter leur trentième anniversaire de mariage : « La côte atlantique ne vous offre pas ce genre de paysages sauvages ! », disent-ils admira-

tifs en regardant la vue sur la baie de Yaquina, là même où le capitaine Cook a jeté l'ancre le 7 mars 1778, devenant le premier Occidental à aborder par voie de mer le Nord-Ouest pacifique. La route égrène ses « *lookout* », aires de dégagement prévues pour l'observation du littoral, comme celui du Cape Foulweather, le cap le plus photogénique de la côte, Cascade Head, ou encore Otter Rock. Le phare de Yaquina Bay à Newport, premier construit sur la côte, mérite le détour.

### La route du vin

L'Oregon s'est mis à faire du vin, du pinot noir déjà très réputé, ainsi que du pinot gris, et a même des *saké farms* ! En reprenant la route vers l'aéroport de Portland depuis la pointe sud de la côte, on bifurque à Reedsport sur la 38, une départementale champêtre qui mène vers la Willamette Valley. Dans ce décor pastoral, le long de la rivière du même nom, de nombreuses vignes sont ouvertes à la visite et à la dégustation. Le Kings Estate, à Loraine (au sud-ouest de Eugene), a tout l'air d'un château bordelais, donnant sur de beaux vallons plantés de vignes, de blé, de conifères. Le domaine réputé, certifié sans pesticide ni herbicide, produit de bons crus de rouge, blanc, un bon rosé sec, ce qui est rare aux Etats-Unis, et même du fromage. La tonnellerie des chais vient de Bourgogne. Plus au nord, à McMinville, une des plus vieilles villes de l'Ouest, le Oregon Hotel propose un Musée du vin et des traditions régionales.



**SCANDITOURS**  
N°1 sur les pays nordiques

# LAPONIE FINLANDAISE

## Hôtel Cumulus\*\*\*

### 652€\* TTC

Départs le 6/2 et du 6/3 au 20/3/03, 4 jours/3 nuits,  
en demi-pension transferts inclus + activités hivernales en option

RENSEIGNEMENTS AU 01.42.85.64.30 - www.kuoni.fr  
et dans votre agence de voyages

\* Prix mini/pers. en chambre double au départ de Paris.

The Kuoni Travel Group

### VADE MECUM

► **Y ALLER.** Pour rejoindre Portland, le principal aéroport de l'Etat de l'Oregon, American Airlines propose deux vols quotidiens au départ de Paris-Roissy : via Dallas (14 h 35 de vol, 1 h 35 de transit) ; via Chicago (13 h 40 de vol, 2 h 15 de transit). Billet A/R, en classe économique à partir de 671 € (tél. : 0-810-872-872). Air France dessert aussi Portland avec deux vols quotidiens (un seul les mardi et mercredi) via Cincinnati (13 h 50 de vol, 2 heures de transit). Billet A/R en classe économique à partir de 645 € (tél. : 0-820-820-820).

► **SE LOGER.** Inn at Spanish Head, Inn at Otter Crest et presque tous les *ocean front motels* (reconnaisables à leur adresse sur le Highway 101), simples mais irrésistibles, avec vue imprenable sur le Pacifique, et réservations pas forcément nécessaires, sauf le week-end en été. Par exemple : Shamrock Lodgettes, des cabines en bois rustiques à Yachats pour environ

120 \$ et jusqu'à 6 occupants (105 Hwy South, tél. : 541/547 3843, www.shamrocklodgettes.com). A Gold Beach : Sand'n'Sea Motel, Inn of the Beachcomber, Oregon Trail Lodge. A Eugene (proche de la Willamette Valley), la Campbell House, un de ces *boutique hotels* où il fait bon dormir, avec feu de bois et jacuzzi (252 Pearl Street ; tél. : 541/343 1119) ; www.oregon-boutique-hotels.com ou par courriel : campbellhouse@campbellhouse.com).

► **L'ADRESSE.** A Depoe Bay, Channel Inn, un *bed & breakfast*, est une auberge raffinée au bord de l'eau, avec une attention particulière au petit déjeuner face à l'océan (certaines chambres sont équipées de jacuzzi privé sur le balcon). De 110 \$ à 270 \$ ; tél. : 541/765-2140 ; courriel : cfinseth@channelhouse.com). Rivière : sur la Rogue River, à une dizaine de kilomètres en amont de Gold Beach, la Tu Tu' Tun Lodge, une auberge chic, pêche et solitude, avec un bon restaurant

(tél. : 541/247 6664 ; www.tututun.com ; courriel : tututunharborside.com) ; plus en amont, des cabines rustiques avec kitchenette à Singing Springs Resort, de 45 \$ à 75 \$ pour 4 personnes (541/246-6162 ou www.singingspringsresort.com).

► **EXCURSIONS EN BATEAU.** Depuis Gold Beach avec Mail Boat Hydro Jets, à partir de 35 \$ pour les adultes (1-800/458-3511 ; www.mailboat.com).

► **VINERIES.** Kings Estate, 80854 Territorial Road à Loraine, tél. : 541/942-9874 ; www.kingstate.com. Pour liste des dégustations, consulter : www.oregonwine.org

► **LOCATION DE CAMPING CARS/RV.** CruiseAmerica, El Monte (environ 900 \$ par semaine).

► **PARCS PUBLICS.** Réservation auprès d'Oregon Parks and Recreation Department (tél. : 1-800/452-5687).

► **RENSEIGNEMENTS.** Oregon Tourism Commission : www.traveloregon.com/ Visit USA Committee : www.visituafiance.com/

## AUJOURD'HUI VOYAGES

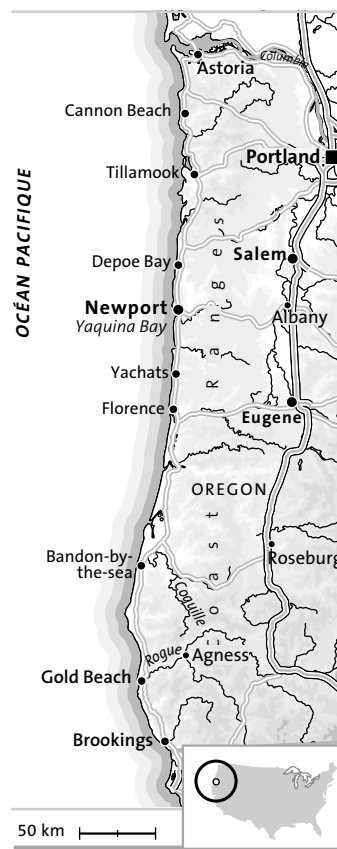


La Gold Beach, quand l'or scintille dans la nuit.

Le spectacle maritime continue entre Yachats et Florence, avec un parcours tortueux et splendide entre l'océan et la Siuslaw National Forest. Il ne faut pas manquer de visiter le plus connu des phares de la côte : Hecceda Head Lighthouse et la silhouette distincte de sa tourelle. Plus loin, les falaises rocheuses cèdent la place aux dunes de sable blanc, qui s'étendent à perte de vue sur presque 100 kilomètres, et qu'on peut parcourir en buggy, en groupe ou en location individuelle, tandis que le Oregon Dunes Visitor Center explique tout sur les dunes et le dynamisme de leur formation.

#### UNE ÉTAPE PAISIBLE

Bandon by the Sea, à l'embouchure de la Coquille River, offre une étape paisible et un golf, mais mieux vaut pousser jusqu'à la fameuse plage de Gold Beach (ainsi baptisée car on y aurait trouvé de l'or !), un endroit idéal pour admirer le coucher de soleil depuis un de ces motels sur la plage. Et pas question de quitter la côte sans remonter la légendaire Rogue River. Le nom est familier depuis *Wild River*, le film de Curtis Hanson avec Meryl Streep. Car c'est en amont, sur les rapides force 4 de la Rogue qu'a été tournée l'aventure d'une rafteuse professionnelle et



de sa famille pour qui la balade nautique tourne mal.

*Mail Boat Hydro Jet*, bateau qui a livré le courrier sur la rivière depuis cent ans, propose de longues promenades sans risques en aval des rapides, avec observation de la faune : aigrettes, hérons, aigles, otaries, biches et faons sont au rendez-vous sur la berge !

#### LE SOUVENIR DES PIONNIERS

Et le final est un peu plus sportif côté rapides, histoire d'être éclaoussés et rafraîchis avant de déjeuner dans une des auberges de la rive. Si le souvenir des pionniers est trop tentant, on peut louer pour quelques dizaines de dollars une cabine simple et isolée au Singing Springs Resort (à Agness) le long de la rivière, et goûter à l'Ouest d'antan, avec en prime un « traditional Indian salmon bake » chaque jeudi et vendredi d'été, au bord des « sources chantantes ».

De retour sur la côte, le parcours pittoresque reprend vers le sud sur le Highway 101, entre forêt et mer, jusqu'au petit port de Brookings, à l'embouchure de la Chetco River, où il fait bon flâner. La frontière californienne n'est pas loin : de loin, apparaissent les premiers séquoias géants.

Claudine Mulard

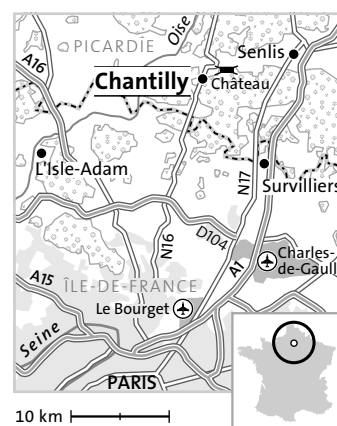
## Week-end « Clouet » à Chantilly

Aux forêts, aux canaux, et au Musée du cheval s'ajoute actuellement l'exposition des dessins de Catherine de Médicis, dans le palais des Condé

LES RAISONS sont légion d'aller à Chantilly : la « capitale princière du cheval » (il en est de roturières, de Pau à Saumur...) bénéficie, aux portes septentrionales de Paris, de milliers d'hectares de bois et champs, prodigés à longueur d'année en gibiers divers, chemins solitaires et canaux-miroirs ; les collections variées à l'infini du château, léguées par le duc d'Aumale (1822-1897), fils de Louis-Philippe et ancien gouverneur de l'Algérie, forment un « Petit Louvre » et elles ne peuvent être vues qu'*in situ* en vertu d'une disposition du légataire ; le hameau d'opérette construit par un Condé sous Louis XV, et dont s'inspira plus tard Marie-Antoinette à Trianon, a ressuscité depuis qu'on y a, avec délicatesse, inséré un restaurant où l'on sert aussi bien le porc Ancien Régime que la crème fouettée façon Vatel, inventée vers 1660 à Vaux-le-Vicomte, mais baptisée « chantilly » depuis que Louis XIV, par la suite, en dégusta ici une jatte.

A ces tentants motifs permanents s'ajoutent cet automne la présentation exceptionnelle – car ces œuvres sont très fragiles – d'une bonne sélection des 551 portraits de célébrités ou d'inconnus de la Renaissance dus à Jean et François Clouet, et que possédait la veuve d'Henri II, Catherine de Médicis, lors de sa disparition en 1589 (*Le Monde* du 10 octobre). Rache-tés en Italie exactement trois cents ans plus tard par le duc d'Aumale, ces dessins montrant aussi bien Charles IX enfant que Triboulet, bouffon royal, à son zénith ou une beauté de l'Escadron volant de la reine mère, mégenant une large baie sur l'art et l'histoire de la Renaissance.

Si la visite des anciens appartements du château



(XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle) est guidée, on peut en revanche déambuler à sa guise dans les galeries où sont exposés à l'ancienne, les uns à côté des autres et jusqu'au plafond, les Poussin, Mignard, Nattier, Watteau, Ingres et Delacroix, sans oublier Fra Angelico ou Raphaël ni de savoureux exemples de la peinture historique et coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle, type Horace Vernet.

Il est possible également de glisser en chaloupe électrique sur le Grand Canal de Le Nôtre ou d'emprunter le petit train du parc si l'on ne veut pas marcher. A 300 mètres des Grandes Ecuries des Condé, où siège le Musée vivant du cheval, le potager des Princes, remis en l'état, possède aussi un jardin romantique et une faisanderie. Largement de quoi meubler un week-end !

de notre envoyé spécial  
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Château de Chantilly. Tél. : 03-44-62-62-62. [www.chateauduchantilly.com/](http://www.chateauduchantilly.com/) Exposition « Les Clouet de Catherine de Médicis » jusqu'au 6 janvier. Musée vivant du cheval. Tél. : 03-44-57-40-40. [www.musee-vivant-du-cheval.fr/](http://www.musee-vivant-du-cheval.fr/) Menu terroir au restaurant du Hameau de Chantilly, de 16 € à 33 €. Tél. : 03-44-57-46-21 ; fax : 03-44-57-28-23. Week-end en demi-pension de 145 à 165 € au golf-hôtel Dolce, à Vineuil-Saint-Firmin. Tél. : 03-44-58-47-85 ou 77. Lire : *Le Duc d'Aumale*, de Raymond Cazelles, Tallandier, 490 p., 21 €. Association des amis du Musée Condé à Chantilly. BP 70243, 60631 Chantilly Cedex. Office cantilien du tourisme. Tél. : 03-44-67-37-37. [www.chantilly-tourisme.com/](http://www.chantilly-tourisme.com/)

### À TOUS PRIX

29 € : UN VOL BEAUVAIS-BIRMINGHAM. MyTravelLite.com, compagnie à tarifs réduits, ouvre deux vols quotidiens de l'aéroport de Paris-Beauvais vers Birmingham. Prix pour un aller simple (durée du vol : 60 minutes). Renseignements : [www.MyTravelLite.com](http://www.MyTravelLite.com).  
303 € : LE FESTIVAL DU VENT À CALVI. Pour sa onzième édition, du 2 au 10 novembre, cette manifestation accueille le championnat de France de kite-surf (planche de surf tractée par une voile de type parapente). Cette formule comprend le vol Paris-Calvi, les transferts, deux nuits au Belvédère, établissement à proximité de la citadelle et du port de plaisance (243 € au départ de Marseille). Réservation au 04-95-23-92-94 chez Ollandini Voyages.

495,50 € : LA TOUSSAINT À VENISE. Cit Evasion propose 4 jours et 3 nuits (du 31 octobre au 3 novembre) dans la cité lacustre. Ce prix comprend un vol spécial A/R Paris-Venise, les transferts, chambre double avec petits déjeuners dans un hôtel deux étoiles. Réservations au 0-810-00-70-70 et agences de voyages.  
670 € : WEEK-END MUSÉES À AMSTERDAM. Du 2 au 3 novembre, trente-quatre musées d'Amsterdam ouvrent leurs portes jusqu'à 2 heures du matin. A cette occasion, Republictours propose à ce prix un transport en train au départ de Paris (763 € au départ de Lyon), deux nuits avec petit déjeuner à l'hôtel Pulitzer (4 étoiles) et une croisière sur les canaux. Dans les agences. Ou tél. : 01-53-36-55-55 ; Internet : [www.republictours.com](http://www.republictours.com).

1 440 € : UNE SEMAINE À LA RÉUNION. Dans les Villas du Lagon. Les 23 bungalows de cet établissement sont implantés sur l'île d'Emeraude parmi frangipaniers et filaos. Vols, transferts et petits déjeuners sont inclus dans ce prix. Une initiative de Beachcomber Tours (tél. : 01-44-94-72-84 et agences de voyages).  
2 029 € : UN CIRCUIT AU LIBAN. STI propose de suivre, pendant 8 jours, les traces du poète libanais Khalil Gibran de Beyrouth à Tyr, en passant par Baalbek. Ce prix comprend les vols A/R Paris-Beyrouth, le transport sur place, les excursions, la pension complète (sept nuits en chambre double) et un guide francophone. Départs les 13 et 17 décembre, et les 7, 14 et 21 janvier 2003. Agences de voyages ou STI (tél. : 01-55-37-23-45).

**EVA SION**  
Publicités

directours  
Voyager mieux. Dépenser moins.  
**MADERE**  
HÔTEL CROWNE PLAZA 5\* :  
**684 € TTC**  
Vols+taxes+7 nuits en petit-déjeuner.  
Vue mer frontale offerte.  
Forfait thalasso thalgo 5 jours  
"spécial Directours" : 410 € pp.  
prix valable en Novembre et Décembre, départs quotidiens.  
[www.directours.com](http://www.directours.com) 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte  
**cit evasion**  
Offre Spéciale  
**FLORENCE**  
Exclusivité Cit Evasion  
**210 € TTC**  
Hôtel Sorgente Roveta \*\*\*  
du 10 octobre au 23 décembre 2002  
Séjour en demi-pension sans transport sur les Collines Toscannes  
**3 NUITS AU PRIX DE 2 !**  
Prix par personne comprenant :  
3 nuits sur la base d'une chambre double en demi-pension à l'hôtel Sorgente Roveta\*\*\* sur les collines florentines. Florence à 20 kms. Voiture indispensable. Possibilité de centre de remise en forme avec sauna, bain turc massages et esthétique avec supplément. Possibilité de location de voiture en supplément : voir brochure Cit Evasion Villes d'Art 2002/2003 1<sup>re</sup> édition.  
Accueil, conseils et réservations **0810 00 70 70**  
ou dans toutes les agences de voyages  
[www.citevasion.com](http://www.citevasion.com) - e-mail : [citvd@citvoyages.com](mailto:citvd@citvoyages.com)

HAUTES-ALPES  
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS  
Village dans le Parc Naturel Régional  
Soleil - Ski - Raquettes - Rando.  
**HÔTEL LE CHAMOIS\*\***  
Logis France, 2 cheminées  
1/2 pension : 52 €  
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58  
<http://www.lechamois.fr>

[www.deserts.fr](http://www.deserts.fr)  
**déserts**  
VOYAGES À L'INFINI  
8 jours en Mauritanie  
à partir de 799 € (vols directs)  
01 55 42 78 42

**MADRID - 178€\***  
**ROME - 212€\***  
**NEW YORK - 310€\***  
**MONTREAL - 409€\***  
Réservez vite nos vols à PRIX CANON  
**0 892 892 898**  
(0,34€/min)  
[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)  
\* Prix par personne TTC à partir de, sous réserve de disponibilité. Vol A/R au départ PARIS. Pour la validité, nous consulter.

**terres d'aventure**  
LE VOYAGE À PIED  
ALGÉRIE Randonnée chamelière  
15 jours dans le Tassili N'ajjer à partir de 1495 €  
(accompagnateur français spécialisé)  
N° Indigo 0 325 847 800

JURA  
Ski de Fond, raquettes, visites culturelles en MAISON D'HÔTES Haut-Doubs à 3 h TGV de Paris  
Yves et Liliane accueillent 14 personnes maxi dans une ancienne ferme du XVII<sup>e</sup> tout confort. Ambiance chaleureuse. Table d'hôtes, cuisine mijotée, produits maisons. A la semaine, tout compris, pension complète + mat. ski, raquettes + moniteur + bus. De 480 à 586 €/sem./pers. selon la période en chambre 2 personnes.  
03.81.38.12.51 - LE CRÊT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE  
[www.lecret-lagneau.com](http://www.lecret-lagneau.com)

Du Sahara à la Mer de Chine  
230 voyages d'aventure à prix malins  
**NOMADE**  
Randonnées en famille, accompagnées, en liberté...  
Infos : 01 46 33 71 71 ou [www.nomade-aventure.com](http://www.nomade-aventure.com)

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS  
**Château de Bellefontaine\*\*\***  
à Bayeux  
à partir de **183 €**  
la chambre en B&B pour 2 nuits  
LA 3<sup>ème</sup> NUIT OFFERTE  
RÉSERVATION  
49 rue de Bellefontaine - 14400 Bayeux - Tél. : 02 31 22 00 10  
Fax : 02 31 22 19 09 - E-mail : [hotel.bellefontaine@wanadoo.fr](mailto:hotel.bellefontaine@wanadoo.fr) Réf. GW13  
GRATUIT, sur simple demande  
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002  
Tél. 02 31 27 90 80 - [www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com)  
Calvados LA NORMANDE PAR EXCELLENCE

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

## Kramnik une deuxième fois battu par la machine

**Echecs** • Le champion du monde et Deep Fritz sont à égalité, à deux rencontres de la fin

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, certaines parties d'échecs flamboyantes, ponctuées de sacrifices audacieux, ont reçu des surnoms flatteurs, comme l'« Immortelle » ou la « Toujours jeune ». Si l'on devait en trouver un pour la 6<sup>e</sup> rencontre du match opposant le champion du monde, Vladimir Kramnik, au logiciel Deep Fritz, ce serait probablement l'« Illusoire ». Mardi 15 octobre, à Manama (Bahreïn), avec les pièces blanches, le Russe, pourtant renommé pour sa lucidité, s'est pris, le temps d'une partie folle, pour un joueur romantique.

Au 19<sup>e</sup> coup, alors que le programme venait de proposer de troquer une de ses puissantes tours contre un simple cavalier, avec une compensation d'au moins un pion, Kramnik, au lieu d'accepter l'échange et de jouer son fou en d5 pour un avantage léger mais durable, sacrifia son cavalier sur le pion f7, comme on l'apprend dans les écoles d'échecs. Estimait-il que les pièces noires étaient assez hors jeu pour lancer une attaque de mat foudroyante sur un roi esseulé ? Voulait-il prouver qu'il pouvait aussi battre Deep Fritz sur son terrain, celui de la tactique ? Il ne s'en expliqua pas après la partie.

### FORMIDABLE DÉFENSEUR

Suivant l'adage selon lequel la meilleure façon de réfuter un sacrifice consiste à l'accepter, le logiciel croqua le cavalier et fit le gros dos devant l'attaque qui déferla sur son monarque aventuré loin de ses bases. Pour les grands maîtres qui commentaient la partie en direct et n'en croyaient pas leurs yeux, ce coup de panache de Kramnik était une erreur stratégique : les ordinateurs sont, dans cette configuration de jeu, de formidables défenseurs. Le champion du monde eut beau

jeter ses deux fous et sa dame dans la bataille, il se cassa le nez sur la muraille. Au panache, Deep Fritz opposait un sordide pragmatisme d'épicière, attendant que l'orage passe pour faire valoir, au bout du compte, son avantage matériel.

Son offensive s'essouffant après des échanges de pièces, Vladimir Kramnik reportait son énergie sur la recherche de la partie nulle. Mais, pris par le temps, il commit quelques imprécisions et ne put conserver ses chances de partager le point. Après la gaffe de la 5<sup>e</sup> partie et cette tragédie, Kramnik a perdu ses deux points d'avance et peut-être son moral. Le score est de trois points partout. Pour la 7<sup>e</sup> et avant-dernière partie, qui doit se jouer jeudi 17 octobre, il lui faut remiser le panache au vestiaire et reprendre les recettes sages qui avaient si bien fonctionné durant la première moitié du match.

Pierre Barthélémy

### 6<sup>e</sup> PARTIE

Blancs : Vladimir Kramnik

Noirs : Deep Fritz

Défense ouest-indienne

1	d4	Cf6	19	Cxf7	Rxf7
2	c4	e6	20	Fd5+	Rg6
3	Cf3	b6	21	Dg4+	Fg5
4	g3	Fa6	22	Fe4+	Txe4
5	b3	Fb4+	23	Dxe4+	Rh6
6	Fd2	Fe7	24	h4	Ff6
7	Fg2	c6	25	Fd2+	g5
8	Fc3	d5	26	hxg5+	Fxg5
9	Ce5	Cfd7	27	Dh4+	Rg6
10	Cxd7	Cxd7	28	De4+	Rg7
11	Cd2	0-0	29	Fxg5	Dxg5
12	0-0	Tc8	30	Tfe1	cxb3
13	a4	Ff6	31	Dxd4+	Cf6
14	e4	c5	32	a5	Dd5
15	exd5	cxd4	33	Dxd5	Cxd5
16	Fb4	Te8	34	axb6	axb6
17	Ce4	exd5		Abandon	
18	Cd6	dxc4		des Blancs	

## Les contrôles antidopage du championnat d'Italie pourraient avoir été volontairement faussés

**Football** • Lors d'une vaste opération de police, 126 échantillons déclarés non conformes ont été saisis à Rome. Les enquêteurs pensent qu'elles pourraient avoir été volontairement « trafiquées »

MILAN

correspondance

Fernando Couto et Jaap Stam (Lazio Rome), Edgar Davids (Juventus Turin), Stefano Torrisi (Parma), Josep Guardiola (Brescia) : cette liste, impressionnante mais non exhaustive, de joueurs suspendus suite à un contrôle positif à la nandrolone traduit l'étendue du malaise qui a frappé le football italien de septembre 2000 à novembre 2001. En un an, onze cas de « positivité », touchant tant la Serie A que la Serie B (les divisions 1 et 2 italiennes), avaient été détectés, créant une panique générale dans le microcosme.

Et ensuite ? Plus rien. L'épidémie a brusquement cessé. Si l'apparition soudaine du phénomène avait laissé perplexe, sa disparition tout aussi brutale a suscité d'avantage de questions encore. S'est-il agi d'une prise de conscience des joueurs suivie d'une rédemption collective ? D'une mise à l'index par les clubs de certains compléments alimentaires de marque américaine incriminés par les scientifiques ? Ou encore d'un nouveau dysfonctionnement du laboratoire antidopage romain de l'Acqua Acetosa ? L'établissement avait été fermé fin 1998, éclaboussé par le scandale du dopage dans le championnat de football, lorsque la magistrature avait découvert que la plupart des substances dopantes mentionnées dans le protocole d'accord avec la Fédération de football italienne (Federcalcio) n'étaient en réalité pas recherchées dans les échantillons d'urine.

Vendredi 11 octobre, une perquisition de douze heures, effectuée simultanément au laboratoire de l'Acqua Acetosa, dans les bureaux de la Federcalcio et dans ceux du Comité olympique national italien

(CONI), par une dizaine d'agents de la brigade des stupéfiants de Florence, a permis de recueillir des éléments qui pourraient expliquer la surprenante inflexion des cas de dopage dans le football professionnel transalpin.

Le mandataire de cette perquisition aussi spectaculaire qu'inédite n'est autre que le magistrat florentin Luigi Bocciolini, déjà commanditaire d'une vaste opération dans les hôtels des coureurs cyclistes du Tour d'Italie, à San Remo, dans la nuit du 6 au 7 juin 2001. Une grande quantité de documents a été mise sous séquestre, mais ce sont surtout les 126 échantillons saisis au laboratoire de l'Acqua Acetosa qui sont au centre des débats.

### CLASSÉS « NON CONFORMES »

Ces échantillons d'urine, prélevés lors du dernier championnat et de l'édition en cours, avaient été classés « non conformes » par le laboratoire, en raison d'erreurs de manipulation lors du prélèvement qui ont entraîné systématiquement un vice de procédure : échantillons mal scellés, mal bouchés, ou encore étiquetés insuffisamment.

D'ordinaire, sur plus de 5 000 tests annuels, le pourcentage d'erreur avoisine 1 % ou 2 %. La

brusque et mystérieuse augmentation du nombre de facons recalés ces derniers mois a intrigué Luigi Bocciolini. Le soupçon plane désormais sur 58 rencontres : 25 disputées en 2001 et 33 en 2002. D'ici un mois, les échantillons devraient être analysés par le professeur Francesco Botrè, qui dirige le laboratoire de l'Acqua Acetosa depuis sa réouverture.

### 37 MÉDECINS RÉVOQUÉS

Tous les clubs du calcio sont concernés, à l'exception de l'Inter Milan. Le taux d'erreur des médecins en charge des prélèvements pour Côme (huit irrégularités), Citadella (sept), Pérouse (quatre) ou encore Cagliari et Modène est jugé « préoccupant » par les enquêteurs, qui prennent en considération l'hypothèse d'une fraude sportive à vaste échelle.

Les médecins de clubs sont a priori hors de cause puisqu'ils jouent un rôle passif lors des contrôles antidopage, qui se déroulent sous le regard supposé attentif des inspecteurs de la Federcalcio. L'affaire Empoli avait néanmoins démontré au printemps 2002 qu'il était possible de « piloter » le tirage au sort des joueurs : Francesco Ammannati, médecin du club tos-

can, a été suspendu quatre ans après avoir été pris en flagrant délit.

Giovanni Verde, membre de la commission antidopage du CONI, avait de sa propre initiative envoyé une circulaire aux médecins de la Fédération des médecins sportifs (Federmedici), garants des procédures de contrôle, pour fustiger le nombre d'erreurs effectuées. « Nous avons envoyé une cassette vidéo explicative sur la procédure à suivre à nos 345 docteurs et mis en place une commission qui s'occupe des techniques de prélèvement, assure pour sa part Giorgio Santilli, président de la Federmedici. En dix-huit mois, 37 médecins ont été révoqués pour leurs erreurs trop fréquentes. »

Certains médecins ont expliqué que le nouveau type d'éprouvette à trois fermetures (de marque italienne), utilisé depuis un an, compliquait considérablement les opérations. De son côté, Franco Carraro, président de la Federcalcio, se défend en rappelant que « le football effectue davantage de contrôles antidopage que les autres sports ». La magistrature veut comprendre dans quelles conditions.

Guillaume Préboist

## Thierry Lincou dérange l'ordre établi du squash

Le Français est 6<sup>e</sup> mondial dans un sport dominé par les Anglo-Saxons

IL Y A encore quelques années, Thierry Lincou n'aurait jamais osé avouer ses ambitions. Aujourd'hui, il ne le cache plus. Classé 6<sup>e</sup> joueur mondial de squash, ce Réunionnais de 26 ans lorgne désormais sur la place de Peter Nicol, l'indétrônable star écossaise de la discipline. « La première étape sera de remporter le tournoi de Johannesburg [qui se dispute du mercredi 16 au dimanche 20 octobre], indique-t-il. Je l'avais gagné la saison dernière et je compte défendre mon titre bec et ongles. Ensuite, en décembre, mon défi sera de gagner les championnats du monde à Anvers. »

La voix est calme, posée. Champion du monde universitaire en 1998 et 2000, médaillé de bronze aux championnats du monde juniors de 1994 et multiple champion de France, Thierry Lincou est un pionnier. En 2001, en s'imposant dans le « top 10 » mondial, ce faux nonchalant avait commis un crime de lèse-majesté dans ce sport dominé depuis longtemps par les Anglais, les Écossais, les Gallois et les sujets de l'ancien Empire britannique. Thierry Lincou s'était hissé à la 5<sup>e</sup> place mondiale en octobre 2001.

A l'époque, cet étudiant en maîtrise Staps à l'université de Marseille avait réussi l'exploit de se qualifier pour la finale de l'Open de Hongkong - l'un des tournois les plus difficiles du circuit - face à l'Australien David Palmer. « Mais il avait surtout éliminé le champion du monde en titre, Peter Nicol, au premier tour », précise son entraîneur Paul Sciberras. Bien sûr, dans le monde de tradition anglo-saxonne du squash, l'affaire avait fait grand bruit, d'autant que le Français avait eu l'impertinence de gagner, quelques jours plus tard, l'Open d'Afrique du Sud en dominant la vedette locale, Rodney Durbach.

### LE RESPECT DES PAIRS

Certains pensaient alors que Thierry Lincou avait réussi le hold-up parfait. D'autres, plus cyniques, estimaient qu'il ne resterait pas longtemps au sommet de la hiérarchie mondiale. Les mauvaises langues se sont trompées. Même si, désormais, le Français ne pointe plus qu'à la 6<sup>e</sup> place mondiale, force est de constater qu'il a gagné le respect de ses pairs en stabilisant son niveau de jeu.

Éliminé en demi-finale de l'US Open à Boston, en septembre, Thierry Lincou a prouvé aux sceptiques qu'il avait encore une belle marge de progression. Seul souci : le Français est un adepte du jeu pur et manque parfois d'agressivité, une qualité pourtant indispensable en squash. « Les joueurs qui évoluent dans le haut du panier ont des qualités physiques et techniques

relativement comparables, explique Thierry Lincou. Pour tirer son épingle du jeu, ce sont d'autres paramètres qui font la différence, comme la force mentale, l'envie permanente de se perfectionner et la roulerdisse. »

### PRÉPARATION MENTALE

Paul Sciberras confirme le propos : « Je n'ai jamais préparé Thierry dans une perspective guerrière, indique cet ancien professeur d'éducation physique à la retraite. Pour moi, ce qui importe, ce sont la qualité du jeu et la pureté des trajectoires. Mais, aujourd'hui, les joueurs exploitent toutes les possibilités pour gagner : ils cassent le rythme, discutent avec les arbitres et poussent leurs adversaires dans leurs derniers retranchements. Peut-on encore devenir numéro 1 mondial en restant gentil ? »

Manifestement non. « Les meilleurs mondiaux ont été préparés pour être des tueurs de balles », regrette Paul Sciberras. Conséquence : Thierry Lincou recherche actuellement un préparateur mental extérieur à son groupe d'entraînement pour lui « ouvrir de

nouvelles cases sur le plan cérébral » et lui apprendre « à mieux appréhender la gestion de ses prises de risque lors des grands tournois ».

Entraîné depuis 1990 par Paul Sciberras et Franck Carlino, un ancien international français, Thierry Lincou a gravi petit à petit les échelons du succès. Sans sacrifier ses études. « Quand j'ai commencé à travailler avec Thierry, il n'avait que 13 ans et habitait encore à La Réunion, se souvient Paul Sciberras. Je lui envoyais ses programmes d'entraînement par fax. Il a immédiatement compris qu'il fallait être autonome. Jusqu'au baccalauréat, il ne s'entraînait que cinq heures par semaine. »

Joueur généreux et intelligent, licencié au Set Club Marseille, Thierry Lincou a adhéré à la philosophie de Paul Sciberras, s'appropriant un savoir scientifique qui repose sur la trinité biomécanique-physiologie-psychologie.

« Techniquement, je suis au point, résume Thierry Lincou. Mais j'ai encore l'impression d'être trop tendre. Pour gagner, il faudra que je devienne un peu plus méchant. »

Paul Miquel

## Ligue de rugby : vraie-fausse sortie de Serge Blanco

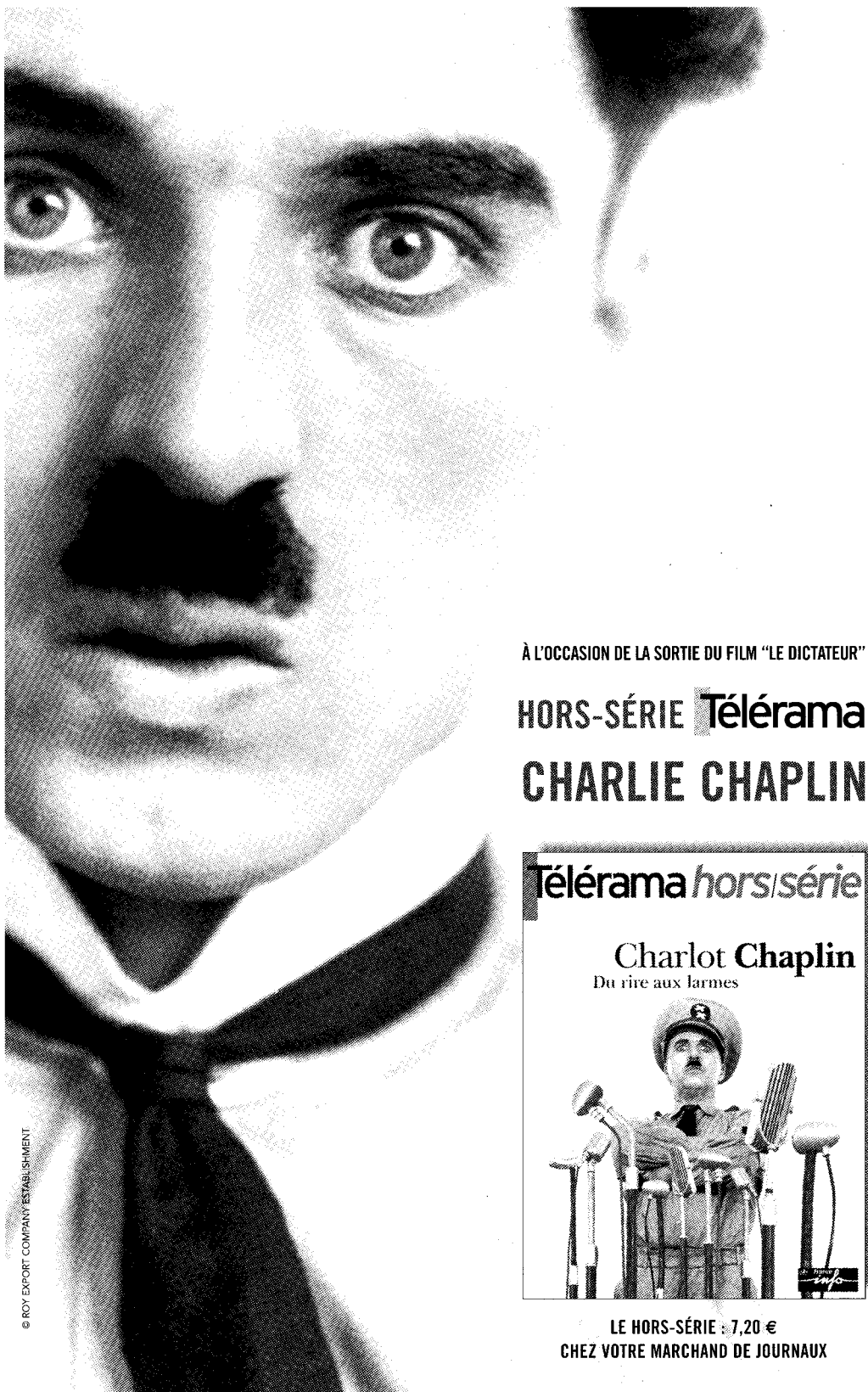
SERGE BLANCO, président de la Ligue nationale de rugby (LNR), a présenté sa démission, à l'occasion d'une assemblée générale de la Ligue, mardi 15 octobre à Blagnac (Haute-Garonne), avant de revenir un peu plus tard sur sa décision. Selon le vice-président de la LNR, Patrick Wolff, une nouvelle assemblée générale sera convoquée à la fin de l'année pour décider de l'avenir de l'équipe dirigeante de la Ligue. « Le comité directeur m'a demandé de rester, j'ai accepté pour ne pas laisser le rugby français dans une situation difficile au moment de négocier les droits TV, a déclaré Serge Blanco, peu après sa volte-face. Je rends ce service avant de prendre mon envol un peu plus tard pour mener la mission qui m'était fixée. Je suis élu jusqu'en 2004, je partirais peut-être un peu plus tôt. J'ai eu un gros coup de blues, une grosse fatigue que je ne regrette pas du tout. J'en ai marre de toutes ces embrouilles. » L'ancien international avait annoncé sa démission après un vote défavorable - par 52 voix contre 42 et 6 abstentions - concernant les statuts de la LNR. Selon plusieurs participants, la mise en minorité de Serge Blanco a été provoquée par les représentants de cinq grands clubs, inquiets de voir leur pouvoir contrebalancé par les clubs de Pro D2.

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : l'équipe de France espoirs a battu son homologue de Malte (3-0), mardi 15 octobre à La Valette, en éliminatoires du championnat d'Europe 2004. Les buts ont été inscrits par les Havrais Florent Sinama-Pongolle et Anthony Le Tallec et par le Montpelliérain Habib Bamogo. Avec 9 points, la France occupe la première place de son groupe.

■ **L'ancien international danois Stig Tøfting a été condamné à quatre mois de prison ferme** par le tribunal correctionnel de Copenhague, mardi 15 octobre, pour avoir frappé deux employés dans un restaurant de la capitale en juin, au retour de la Coupe du monde.

■ **TENNIS** : le Français Arnaud Clément et le Brésilien Gustavo Kuerten ont chuté d'entrée, mardi 15 octobre, au tournoi de Madrid. Arnaud Clément a été battu par l'Espagnol Feliciano Lopez (7-6 [7/5], 3-6, 6-4), alors que Gustavo Kuerten a été sèchement éliminé par le Thaïlandais Paradorn Srichaphan (6-4, 6-4).



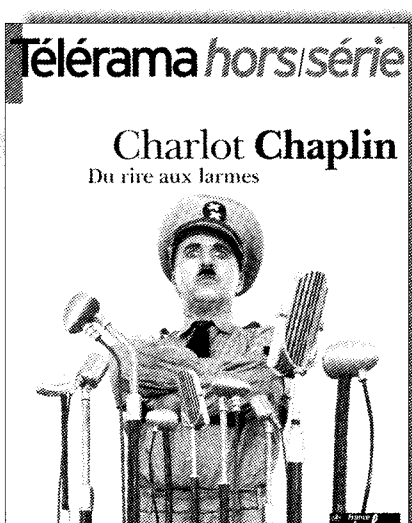
À L'OCCASION DE LA SORTIE DU FILM "LE DICTATEUR"

HORS-SÉRIE **Télérama**

**CHARLIE CHAPLIN**

**Télérama hors-série**

**Charlot Chaplin**  
Du rire aux larmes



LE HORS-SÉRIE : 7,20 €  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# AUJOURD'HUI

## Très nuageux avec des averses

### JEUDI 17 OCTOBRE

Le lever du soleil à Paris : 8 h 15  
Coucher du soleil à Paris : 18 h 56

Une perturbation s'évacue vers le sud-est du pays, tandis qu'un ciel de traîne s'installe sur le pays, avec beaucoup de nuages et des averses, plus actives sur l'Ouest.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Ciel très nuageux avec des averses plus marquées l'après-midi, et parfois des orages locaux. Vent de nord-ouest modéré près des côtes. Il fera de 12 à 14 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Temps couvert et pluvieux le matin. Les nuages resteront nombreux, accompagnés d'averses. Températures maximales de 12 à 14 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Nuages nombreux toute la journée, avec quelques pluies faibles le matin, et quelques averses l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 11 à 13 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec des averses plus soutenues l'après-midi, parfois orageuses. Le vent de nord-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Sur les Pyrénées, il neigera au-dessus de 1 600 mètres. Le thermomètre marquera 14 à 16 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le ciel sera le plus souvent très nuageux avec des averses. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 500 mètres. Le thermomètre marquera 12 à 14 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Sur la Corse, le ciel sera très nuageux avec des averses parfois orageuses. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alternent, avec quelques ondées, surtout le matin. Les températures maximales avoisineront 17 à 21 degrés.

### 17 OCT. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

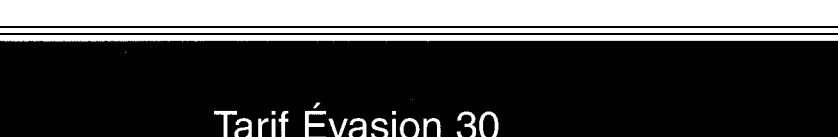
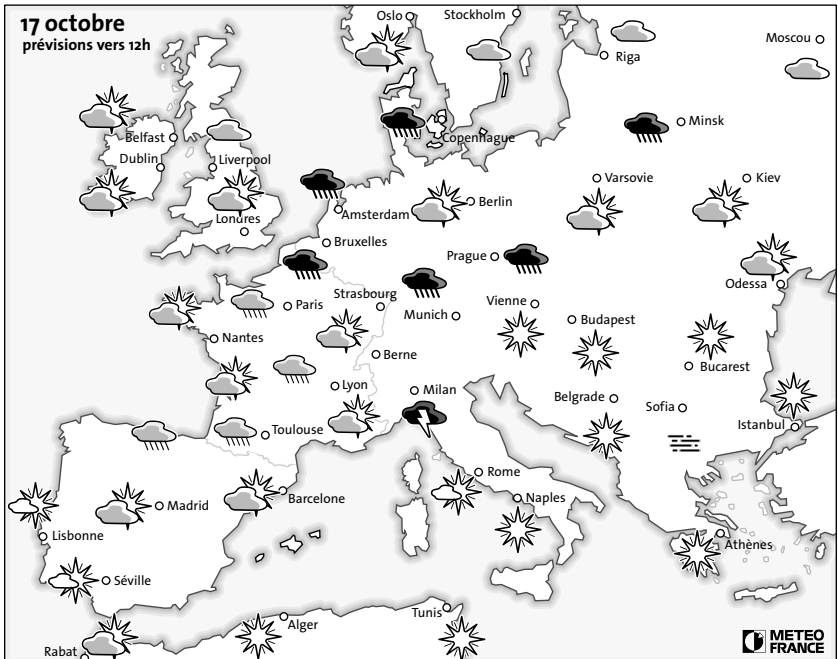
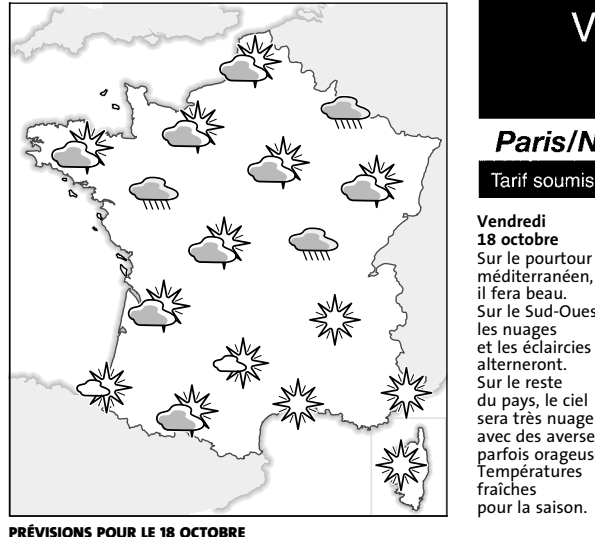
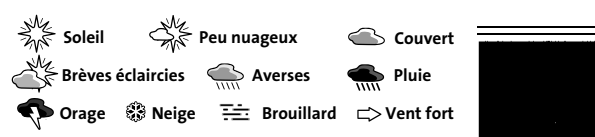
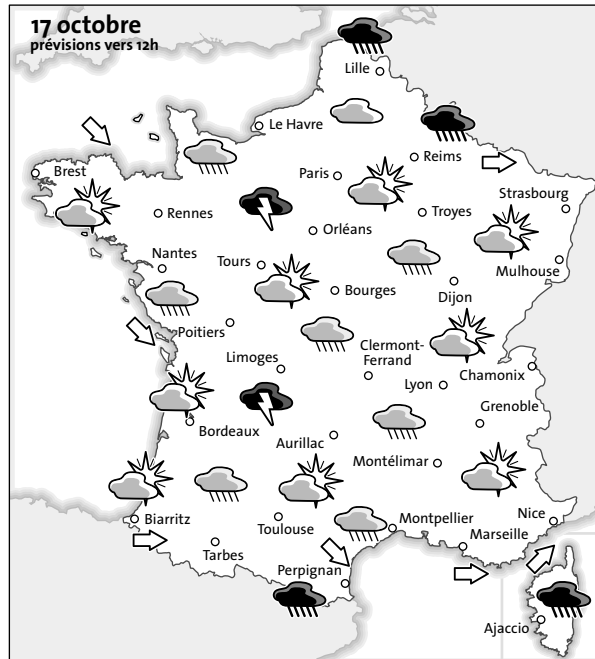
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	17/23 P	Milan	16/20 P
Biarritz	12/15 N	Moscou	3/6 C
Bordeaux	11/14 P	Munich	8/13 P
Bourges	8/11 P	Naples	16/22 S
Brest	8/11 N	Oslo	-3/2 N
Caen	9/11 N	Palma de M.	16/23 S
Cherbourg	7/11 N	Prague	9/15 P
Clermont-F.	8/13 P	Rome	20/23 S
Dijon	9/13 P	Séville	13/22 N
Grenoble	11/15 P	Sofia	6/20 C
Lille	8/11 P	St-Petersb.	-2/1*
Limoges	6/10 N	Stockholm	-1/4 C
Lyon	11/15 P	Ténériffe	22/26 P
Marseille	15/17 N	Varsovie	10/17 N
Nancy	9/11 P	Venise	16/22 P
Nantes	8/12 P	Vienne	7/16 S
Nice	15/19 N		
Paris	8/12 N		
Pau	8/14 P		
Perpignan	12/15 P		
Rennes	8/11 P		
St-Etienne	9/13 N		
Strasbourg	10/13 N		
Toulouse	9/15 P		
Tours	8/12 N		

AMÉRIQUES			
Brasilia	20/33 S		
Buenos Aires	12/22 S		
Caracas	27/32 P		
Chicago	1/6 P		
Lima	17/22 S		
Los Angeles	12/15 S		
Mexico	11/23 P		
Montréal	4/10 C		
New York	10/16 S		
San Francisco	11/16 S		
Santiago Ch.	8/24 S		
Toronto	3/9 P		
Washington DC	9/16 S		

AFRIQUE			
Alger	16/27 S		
Dakar	27/29 S		
Kinshasa	24/28 P		
Le Caire	21/27 S		
Nairobi	16/26 S		
Pretoria	18/33 S		
Rabat	16/20 N		
Tunis	15/29 S		

ASIE-OcéANIE			
Bangkok	26/31 P		
Beyrouth	21/26 S		
Bombay	27/32 P		
Djakarta	25/30 P		
Dubaï	26/36 S		
Hanoï	27/31 P		
Hongkong	24/28 S		
Jérusalem	13/22 S		
New Delhi	22/32 S		
Pékin	7/25 P		
Séoul	14/23 S		
Singapour	27/30 P		
Sydney	15/23 S		
Tokyo	15/24 S		

EUROPE			
Amsterdam	8/12 P		
Athènes	16/24 S		
Barcelone	15/21 N		
Belfast	5/9 N		
Belgrade	8/22 S		
Berlin	11/14 N		
Berne	8/15 P		
Bruxelles	9/13 P		
Bucarest	5/18 S		
Budapest	14/21 S		
Copenhague	6/11 P		
Dublin	4/10 N		
Francfort	9/15 N		
Genève	9/15 P		
Helsinki	-3/2 C		
Istanbul	14/21 S		
Kiev	8/17 N		
Lisbonne	12/19 N		
Liverpool	4/10 P		
Londres	6/11 N		
Luxembourg	7/11 P		



## Tarif Évasion 30

Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.

**Paris/Nice à 38 € ttc aller simple**

Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

**Vendredi 18 octobre**  
Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau. Sur le Sud-Ouest, les nuages et les éclaircies alternent. Sur le reste du pays, le ciel sera très nuageux, avec des averses parfois orageuses. Températures fraîches pour la saison.

SITUATION LE 16 OCTOBRE À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 18 OCTOBRE À 0 HEURE TU

## Les anémones du Japon profitent de l'été indien



**SI SEULEMENT** les quinze premiers jours de juillet avaient été aussi ensoleillés et secs que les trois semaines passées, dans le nord de la France ! Il n'est pas si rare que le début d'automne soit sec et radieux, sorte d'été indien à la française qui éclaire le jardin d'une lumière particulière, rasant, moins aveuglante, plus fine, qui souligne formes et couleurs d'une façon plus naturelle qu'aux plus chaudes heures de l'été.

Le jardin est donc encore beau, fleuri, déjà un peu jauni, particulièrement les grands rosiers rugueux dont le bois blanc commence à apparaître, défendu par des milliers de minuscules épines particulièrement vaches, et dont les fruits orange-rouge sont si délicieux et si compliqués à manger tant leurs graines sont nombreuses et embar-

assent la bouche. Les pivovines sont brunes, effondrées, bientôt bonnes à couper au ras du sol.

Juste à côté, les anémones du Japon resplendent encore. Leurs fleurs sont plus petites qu'à la fin du mois d'août, mais elles sont plus foncées, haut perchées sur des tiges si rigides qu'aucune pluie, aucun coup de vent ne les fait plier. Les feuilles elles-mêmes sont grandes, d'un vert foncé splendide, profondément découpées et largement étalées au sol, tandis que s'élèvent avec une élégance irrésistible les tiges portant les fleurs. La plante ne produit pas de graines sous nos latitudes où le gel détruit les tiges bien avant qu'elles soient à maturité, mais elle s'étale là où elle se plaît, à mi-ombre, dans une terre qui ne se dessèche jamais et ne doit pas être trop calcaire, par ses sortes de rhizomes qui courent très peu profond dans le sol. Il en existe plusieurs variétés : blanche, le type rose et une double rose aussi vigoureuse.

Elle est un peu longue à s'installer. Souvent, elle boude la première année et ne dépasse pas 50 centimètres de hauteur... quand elle daigne fleurir ! La deuxième, elle prend de l'allure, de la hauteur. La troisième, elle est telle qu'elle sera pendant des années et des années.

### EN TERRE AVANT FIN OCTOBRE

Si un jardinier du voisinage en a de belles touffes, l'amateur, lui, en demandera quelques pousses qu'il replantera aussitôt, dans une terre ameublie et enrichie de terreau ou de compost. Il fera suivre cette plantation d'un sérieux arrosage, car l'anémone du Japon fait assez peu de racines. Fin octobre est une date à ne pas trop dépasser, sauf dans les régions aux hivers cléments. Une fois installée, la belle résistera aux hivers les plus froids, mais, dans sa prime jeunesse, elle les redoute un peu, particulièrement si la terre est trop lourde et quand l'hiver est très humide.

Dans ces coins-là, il vaut mieux attendre mars, quand l'anémone

du Japon se réveille, car elle se remet en végétation assez tôt, d'abord de façon un peu minable et sans trop se développer, puis dès que les jours rallongent et que la chaleur de début juin arrive avec une rapidité déconcertante.

Bientôt les tiges vont faner et brunir sous l'effet du gel. Hélas, c'est bien le seul défaut que l'on trouve à cette vivace si utile pour garnir de grandes plates-bandes. Les tiges, même gelées, sont quasi impossibles à casser à la main. Le mieux est encore de les scalper à la machine à fil de Nylon, au ras du sol, et de tout laisser sur place jusqu'au printemps.

Quand l'anémone recommencera à pousser, il suffira de ramasser les tiges coupées en laissant les vieilles feuilles pourrir sur place. Aucune maladie n'est à craindre et les feuilles amèneront le sol, l'anémone ne réagissant pas toujours bien aux engrais chimiques dont elle n'a d'ailleurs pas un besoin évident pour fleurir. C'est une frugale, une vaillante. Au pied du mur, le

jardinier pourra d'ailleurs la planter, sauf plein ouest et plein sud. A la croisée des chemins, elle les délimitera aussi bien qu'un arbuste et libérera la perspective pendant la mauvaise saison. Car elle monte à un bon mètre cinquante, ce qui permet aussi de la planter en fond de massif. Si elle devient envahissante parfois, ce n'est pas difficile de la contenir, et les voisins sont heureux d'hériter de pieds qui dépassent du cercle dans laquelle la belle doit être maintenue.

Toujours la planter par trois ou quatre pieds espacés d'environ 30 centimètres. Surtout pas un gros et vieux pied : sa souche est dure et fibreuse et n'aime guère être dérangée. Toujours des pieds, prélevés sur le pourtour du pied mère. S'ils sont petits, deux trois feuilles, il est même possible de les repiquer à 10-15 centimètres les uns des autres.

On peut aussi acheter ces plantes en godets pour les repiquer au jardin. De préférence des gros godets bien feuillus. Comme toujours, la

terre de la petite motte sera secouée pour en débarrasser les racines de moitié.

Les petites anémones seront plantées au ras du sol, le collet ne devant pas être recouvert de plus de 2 centimètres d'une terre qui se tassera par la suite. Un conseil : éloigner les pieds blancs des pieds roses, la variété double des simples, de façon que leurs souches vagabondes ne se mélangent pas. Il serait alors impossible de séparer le bon grain de l'ivraie.

Cette belle vivace de très longue floraison, d'août aux premières gelées, aime la compagnie des hostas, des asters, des fuchsias vivaces (Riccartoni et Magellanica), des rosiers et de toutes les vivaces qui supportent la mi-ombre, voire le plein soleil si la terre est humide. L'anémone du Japon pourra aussi être plantée plein nord, près d'un mur pas très haut et si l'endroit est lumineux.

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 247

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTALEMENT

I. Des mot qui accrochent. - II. Fait tout bouger autour de vous. Il tient bon mais ne vaut rien. - III. Vibre dans les cordes. Coupe sur les bords. Dans la gamme. - IV. S'allume et s'éteint dans le ciel. Vieille vache. Dans le doute. - V. Blocage. Histoire de famille. - VI. Mît en circulation. Un titre qu'il faut savoir attendre. - VII. Maladies d'amour. Bien en for-

mes. - VIII. Torsions sur le circuit. - IX. Recouvrir en cuisine. La moitié de huit. Démonstratif. - X. Sans ressources. Pour les amateurs de plumes.

### VERTICALEMENT

1. Mouvement dans les postes. - 2. Empêché de vivre en paix. Doublé chez papa et chez maman. - 3. Chargeait beaucoup trop. Devenu DL avant de passer

à l'UMP. - 4. Pris en faute. Vient d'avoir. Droit au sommet. - 5. A accueilli plus de cent cosmonautes. Couverte avant de passer à table. - 6. Supports de cadavres. - 7. Rédige dans le secret. En tas. - 8. Négation. Pablo l'attrapa par la queue. - 9. Coup court sur le court. Préparation à l'officine. - 10. Personnel. Mauvaise méthode pour attraper les corneilles. - 11. Un peu d'huile, et il tourne. Porte les armes. - 12. Fin discutable.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 246

#### Horizontalement

1. Acquiescement. - II. Pourboire. Aa. - III. Preneurs. Arp. - IV. Serre. Cria. - V. Ria. In. Poing. - VI. Incisera. See. - VII. Trop. Selle. - VIII. II. Ecolières. - IX. Ecalure. Se. - X. Notasse. Rets.

#### Verticalement

1. Apparition. - 2. Cor. INRI. - 3. Quésaco. Et. - 4. Urne. Ipéca. - 5. Ibéris. Cas. - 6. Tournesols. - 7. Tiré. Relue. - 8. Ers. Pâlier. - 9. Me. Co. Leer (réel). - 10. Ariser. - 11. Narine. Est. - 12. Tapageuses.

## BRIDGE

N° 2017

### LE DANGER D'UNE SURCOUPE

Voici l'exemple d'une couleur que l'on doit affranchir ; mais il faut se méfier d'une surcoupe d'un des adversaires.

♠ RD 2	♥ A 7
♦ A R 10 3 2	♣ 7 6 5
♥ 10 8 3	♠ 7
♥ D 10 6 5 4	♥ V 9 8 3 2
♦ V 8	♦ D 9 7 5
♣ D V 9	♣ R 10 4
♠ A V 9 6 5 4	♥ R
♥ R	♦ 6 4
♠ A 8 3 2	

Les annonces ont sans doute été les suivantes.

Nord	Sud
1 SA	3 ♠
4 ♦	4 SA
5 ♠	6 ♠

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, comment Sud doit-il jouer pour réussir ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

### Réponse

Il faut que les Carreaux ne soient pas répartis 5-1 pour libérer le cinquième Carreau et arriver à douze levées avec un Trèfle, deux Cœurs, trois Carreaux et six atouts. Le pro-

blème est donc de couper deux Carreaux sans se faire surcouper par le 10 de Pique. Si le déclarant joue As de Pique, Roi de Cœur puis As, Roi de Carreau et Carreau, il ne peut plus gagner, car les atouts et les Carreaux sont mal répartis et parce qu'il va être surcoupé au moment où il coupera le troisième ou le quatrième Carreau.

Comment se protéger contre le doubleton à Carreau et le 10 de Pique troisième en Ouest ? Il suffit de défausser un Carreau sur l'As de Cœur ! Sud pourra alors couper la première fois Carreau avec un petit atout, car Ouest aura encore un Carreau à fournir.

Après l'As de Trèfle, Sud doit tirer As de Pique, Roi de Cœur, As de Carreau et As de Cœur, sur lequel il défausse un Carreau. Il coupe le second tour à Carreau avec le 9 de Pique, remonte au mort grâce à la Dame de Pique, coupe une seconde fois Carreau avec le Valet de Pique et retourne au mort par le Roi de Pique pour faire le Roi et le 10 de Carreau, sur lesquels il défausse deux Trèfles. Il ne concède en tout que son dernier Trèfle...

### UNE CORDE POUR SE PENDRE

Il ne faut pas forcer le destin quand on a indiqué au partenaire la valeur de sa main. Ici, Sud, en

reparlant, allait tresser la corde qui devait l'étrangler. Le plus grave est qu'il aurait pu gagner son contrat ! Ouest ayant entamé le 7 de Pique, comment Sud pouvait-il réussir ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

### Note sur les enchères

En ouvrant de « 2 SA », Sud est déjà à la limite. Sur « 4 SA », qui indique environ 11 points et qui n'est pas une demande d'As mais

♠ V 9 4	♠ R 10 8 6
♥ A V 5 3	♥ 9 8 2
♦ 7 6 4 3	♦ R V 9
♣ A 7	♣ 9 6 5
♠ 7 5 3	♠ A D 2
♥ D 10 7 4	♥ R 6
♦ 8 5	♦ A D 10 2
♣ D 10 3 2	♣ R V 8 4

Ann. : S. don. Pers. vuln.  
Sud Ouest Nord Est  
2 SA passe 4 SA passe  
6 SA passe passe passe

une enchère quantitative (aucune couleur n'ayant été déclarée), Sud doit absolument passer.

Philippe Brugno

# CULTURE

## MUSIQUE

Avec « L'imprudence », l'artiste signe l'un des plus beaux albums de la chanson française

# Bashung

## en ses hauteurs singulières

**L'IMPRUDENCE**, d'Alain Bashung, qui paraît le 21 octobre, constitue l'un des fondamentaux de la chanson française. C'est un album splendide comme on en entend avec une désespérance – ou souhaitable – rareté. Par imprudence, ou par audace, on le placera au niveau des plus beaux, des Ferré d'avant la grandiloquence, des Gainsbourg révolutionnaires. Et pour ne pas lui octroyer de limites hexagonales, ajoutons que *L'imprudence* atteint un niveau de sophistication rarissime dans la production musicale mondiale. Il aura pour défaut sur le marché planétaire de manier la langue française, et sur le marché français de refuser les codes immédiats du succès garanti. En bref, *L'imprudence* est d'apparence peu simple, d'autant qu'Alain Bashung y a privilégié la diction à la ritournelle. Mais quel talent mélodique ! Et quel phrasé, quelle insolence !

Sorti en 1998, *Fantaisie militaire* avait affiché les ambitions d'Alain Bashung, homme de rock et de trouble, dans une élévation vers l'ample, le grand. Avec *L'imprudence*, c'est chose faite : Bashung est au sommet. Et s'il l'est avec autant de détermination, c'est parce qu'il a admirablement écouté, digéré les temps présents. Il y a bien sûr les textes, tournés en fonction des mots singuliers, de leur goût, de leur mystère. Et puisque Alain Bashung ne sait rien faire seul, ou tout, onze des treize titres ont été écrits avec le parolier et ami Jean Fauque ; un autre avec Miossec (*Faisons envie*)

et *Jamais d'autre que toi* est un poème lumineux de Robert Desnos.

Mais *L'imprudence* est surtout un disque de musiciens farouches : il porte la trace de deux guitaristes new-yorkais – les griffures d'Arto Lindsay, l'indépendance forcenée de Marc Ribot ; il ingurgite les délices musicaux de Mobile in Motion, duo électronique déniché en Suisse romande ; il se délecte des finesses de Steve Nieve, le pianiste d'Elvis Costello ; il se trame sur les bases fournies par des anonymes notoïrement doués (Arnaud Devos, Ludovic Bource, Eric Bigeon). Et puis, il y a les percussions, les mélanges outranciers de rythmes raffinés – passant des tropiques aux machines géométriques, de l'organique (Mino Cinelu) à l'irréel des ordinateurs.

Cette troupe d'indépendants aux oreilles magnifiques a cultivé *L'imprudence* sur le terreau des « symphonies de poche » esquissées par les adeptes du rock wagnérien des années 1960 (Phil Spector, Burt Bacharach). Ils ont aussi puisé dans les mutations profondes du rock n'roll de la fin du XX<sup>e</sup> siècle (Massive Attack, Divine Comedy). Alain Bashung s'y réfère à John Cale et à son déclamatoire *Words for the Dying*, et garde l'ombre tutélaire de Léo Ferré, « un fantôme toujours là avec son envie de liberté ».

« Avec le temps [rires], on pourrait penser que l'idée de liberté s'élargit, mais ça coïncide par ailleurs », dit Bashung tel qu'en lui-même, boots noirs pointues à souhait, veste et chemise noires, écharpe et lunettes

provisoirement remises au col, au profit de mèches de cheveux encombrantes, tombant en écran sur les yeux. L'homme de *Gaby* ou de *La nuit je mens* reste dans des régions interlopes et inatteignables, jamais acquises bien que conquises.

### INTÈGRE DES BRIBES

*Tel* et *L'imprudence*, le premier et le dernier titre de l'album, forment une boucle, mêmes mots, mais désarticulés sur fond d'harmonica. « *L'imprudence a été conçue par hasard, sans savoir. Nous avons introduit notre part de fatigue. J'ai joué de l'harmonica, l'instant avait la fragilité qui me convenait.* » Bashung regarde la télévision la nuit. Il profite de la profusion. « *Trois, quatre*

films, et puis j'oublie tout. Reste des bribes », réutilisées en éclairs, comme les guitares déjantées d'Arto Lindsay, dont le chanteur avait admiré l'album *Prize*, « *perturbant, contemporain* », contre-pied de l'art des silences développé par Stieve Nieve et aussi chameau que Marc Ribot est détaché.

*Tel*, qui ouvre *L'imprudence*, déclina en toute liberté les accointances symphoniques de Léo Ferré, les rythmes en suspension de la samba-reggae brésilienne (création des nègres bahianais), l'échantillonnage électronique sur fond de noir tocain. Mystérieux comme Angelo Badalamenti (compositeur fétiche de David Lynch), baroque comme Milton Nascimento, décalé comme les thèmes

western-spaghetti d'Ennio Morricone, psychédélique comme un Beatles tardif, irréel comme l'électronica d'Europe du Nord, *L'imprudence* est profus. Dans cette symphonie noire, Ribot introduit du pastiche de George Benson, du cha-cha heurté (*Est-ce aimer*), un brin de rock progressif (*Dans la foulée*).

Les chansons d'Alain Bashung sont parcourues de personnages élus pour leur singularité : Varèse, « *dont j'ai écouté les arpèges mis en boucles, à l'infini, c'est une philosophie, le temps qui passe* ». Chez Bashung, Varèse cohabite avec la Somme (pas pour les guerres franco-allemandes, mais pour les inondations de 2001), « *et la somme des larmes. C'est une autocritique pres-*

*que, je ne vais pas emmerder tout le monde avec ma mélancolie, sauf si cela donne quelque chose de beau. La somme des choses, la somme des larmes.* » Harvey Keitel, acteur aimé, jouxte Attila, dans *Tel*, « *dont on doit le début à Jane Birkin* », qui avait demandé une chanson à Bashung, trop lent pour fournir à l'heure. « *Dans Tel, il y a des types sanguinaires, d'autres qui nous ont fait rêver.* » Alain Bashung perd alors son regard, et Dieu sait pourquoi, parle de « *Françoise Arnoul, qu'on voyait remettre ses bas dans des films anciens* ». Et qui le mettait en émoi.

Véronique Mortaigne

1 CD Barclay/Universal.

### « Elle avait le miracle facile »

EXTRAIT de la chanson *Dans la foulée* (Alain Bashung - Jean Fauque/Alain Bashung)

« Elle voulait gagner le paradis/ Elle avait le miracle facile/ Dans la foulée/ Elle a expédié ses affaires courantes/ Crudités sur ordonnance/ Cruauté dans la tourmente/ Dans la foulée, dans la foulée/ Marie-Jo s'en est allée/ Inhaler les parfums de l'indolence/ Elle reviendra si ça lui chante/ Si elle y pense./ De la douche au bûcher/ La route est longue/ Mais l'Acropole la laisse de marbre/ Et les ronces de piquer ce coin d'azur/ Dans la foulée/ Marie-Jo s'en est allée/ Inhaler les vapeurs d'essence/ Elle reviendra si ça lui chante/ Si elle y pense. Elle avait le miracle facile/ La victoire au bout des cils/ Dans la foulée/ elle a balayé et la houle et les huées/ Dans la foulée/ »

## Propos sur l'imprudence, les radiations et Marie-Jo

► **Le titre, *L'imprudence***  
J'avais mis de côté *Lentement et Imprudences*. La lenteur m'intéressait par rapport à la nervosité ambiante. Mais l'imprudence est sortie comme une évidence. Qu'est-ce qu'il nous reste à chacun, moi compris, comme quota d'imprudence dans ce monde où on nous explique qu'il ne faut pas aller là, ni là, mais passer dans un entonnoir. L'époque est arrogante, il faut presque se planquer pour la tendresse. J'y ai rajouté une idée romantique. L'imprudence, il y a deux siècles, ce pouvait être le début d'une histoire d'amour. On pouvait se tuer pour un simple regard. Chanter *Jamais d'autre que toi*, un poème de Robert Desnos, est une idée romantique. N'avoir qu'un unique amour dans une vie est un idéal qui ne m'a jamais quitté, mais c'est dur à raconter sans être en dessous de la chose à raconter. Parfois, lire Desnos m'a fait du

bien : il mélangeait images et sensualité – on m'a dit que quand il a écrit ce poème, il fréquentait une chanteuse de cabaret. Tiens, donc il vivait, il n'était pas austère, il allait dans les bas-fonds, les lieux discutables.

► **Les mots et l'inconscient**  
Il m'est arrivé de sortir un mot en pensant qu'il allait disparaître. Un jour, j'ai appelé un album *Novice*. Dans novice, il y a cette idée de ne pas savoir, de commencer sans connaître la suite. [Alain Bashung rappelle le rôle de l'instituteur délocalisé qu'il jouait dans *Ma sœur chinoise*, puis à un moment donné, mon inconscient décide. Ça tombe du ciel. Ferré avait inventé la déshumanisation. Ce disque est une petite entreprise de réhumanisation. Un côté plus accentué que dans *Fantaisie militaire*. Je dis par exemple : « *Laisse venir, laisse ve-*

*nir* », cela aurait été impossible il y a vingt ans. J'ai avancé en âge et là ! Comme si je donnais des conseils...

Sur cet album, j'ai l'impression d'avoir mis les virgules là où il les fallait. Il y a sans doute de l'orgueil là-dedans. Moi, j'ai du mal à me surestimer. Il a fallu mettre de l'humour aussi, l'esthétique des gens austères, très appliqués ne suffit pas. A l'école [en Alsace], j'étais dans un milieu trouble, compliqué. Je travaillais comme un dératé pour ne pas avoir de problèmes en plus. Mais un moment j'ai vu que les armes ne suffisaient pas, il fallait mettre des ailes sur ses armes. Et après je me suis dit, attention, il ne faut pas limer ces ailes. Il faut se donner les moyens de s'envoler vraiment, en additionnant la passion et le détachement.

J'ai du mal à parler de l'Alsace, j'ai vécu là-bas des trucs qui m'ont remué. Je ne l'ai évoquée

qu'une seule fois dans *Ellsäss Blues*, je racontais comment on m'interdisait de parler aux Levy, la famille juive d'en face. Des suites de la guerre ? Impossible de savoir la vérité dans un village, je voyais de temps en temps une grange brûler, histoire de cul, ou aboutissement d'une vengeance vieille de trente ans.

### ► Marie-Jo Pérec, athlète

J'ai vu cet incident. Elle avait une maladie, elle est revenue à un niveau international, elle devait juste avoir la force de faire ce qu'on attendait d'elle, mais pas plus. Et d'un seul coup elle est partie, le monde entier l'a montrée du doigt disant : « Tu fais ton job, tu nous emmerde pas ». J'ai relié cela à la liberté de pouvoir dire non, comme font des musiciens fiers comme Marc Ribot. J'espère que Marie-Jo Pérec va bien. Mais comment négocie-t-elle cela dans son corps, dans sa tête, la blessure doit être longue.

### ► Tchernobyl

La chanson *Un Dimanche à Tchernobyl* est un parallèle avec ce qu'on peut ressentir ici, quand on est ni mort ni vivant, quand les choses n'ont plus d'odeur, l'herbe, aseptisée, avec une odeur acre. Il y avait ce verbe irradier, trouble, qui raconte l'extrême – arroser de chaleur, de bonté, et être dans une zone dangereuse, ne pas arrêter de mourir, puisque les radiations durent entre cent cinquante et deux cents ans. J'essaie de raconter des trucs durs à imaginer. Etre mort, c'est une chose, mais continuer à mourir... Aujourd'hui, le deuil a disparu, alors qu'il sert à cadrer la vie. Moi, je n'ai toujours pas la force d'aller à l'enterrement, et pourtant j'allais au cimetière quand j'étais enfant de cœur, en aube rouge et blanche. Après quatre ou cinq kirsch, ça racontait des blagues, c'était parfois plus marrant que les mariages.

Propos recueillis par V. Mo.

## AVERTISSEMENT:

Toute ressemblance avec l'actualité serait purement fortuite...



Un film de Charles Chaplin actuellement au cinéma

## LE DICTATEUR

Les 172 Etats signataires ne respectent pas leurs engagements envers le patrimoine

## La Convention de l'Unesco fête trente ans de succès et de manquements

L'UNESCO s'apprête à fêter le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale du patrimoine mondial, aujourd'hui ratifiée par 172 Etats, ce qui en fait l'outil juridique le plus populaire, sinon le plus respecté dans le monde. Au cours d'une conférence de presse le 10 octobre, Minja Yang, directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial, structure née de la Convention pour établir la liste des éléments dignes de recevoir le label, et le sénateur d'Indre-et-Loire Yves Dauge, conseiller de l'Unesco, ont présenté le programme de la manifestation organisée pour cet anniversaire ; un congrès virtuel, qui s'échelonne du 16 octobre au 8 novembre à Paris, Dakar, Pékin, Tours, Alexandrie, Mexico et Strasbourg, chaque ville ayant son thème.

Les deux intervenants l'ont admis : l'anniversaire de cette Convention et la célébration des 730 sites élus sur la liste de l'Unesco, seront aussi l'occasion de dresser l'inventaire d'un détournement quasi systématique des obligations d'entretien et de protection liées à la convention de 1972 : « Pollution, pillage, actes de guerre, braconnage et tourisme à outrance, urbanisme sauvage et catastrophes naturelles » se sont aggravés, depuis leur inscription, pour de nombreux monuments, villes ou sites. Des pratiques qui ne concernent pas seulement les éléments matériels, mais aussi l'essence de nombreuses cultures dans le monde, a souligné M<sup>me</sup> Yang.

Régulièrement, le centre publie un bilan de la situation, en principe à usage interne. Celui du 7 août 2002 n'est pas exhaustif et ne men-

tionne, par exemple, ni Pékin ni Jérusalem. La plupart des atteintes révèlent l'impuissance des Etats, voire leur collaboration active à l'altération grave des sites ou monuments qu'ils se sont engagés à protéger.

### FRILOSITÉ DIPLOMATIQUE

Beaucoup de pays d'Afrique n'ont pas les moyens financiers nécessaires, ou vivent des situations de guerre qui leur interdisent de remplir leurs engagements. Ce qui ne signifie pas qu'ils les rempliraient dans une meilleure situation, comme l'indiquent de nombreux exemples dans le reste du monde. Ainsi Angkor, Lhassa, les sites archéologiques de Xian (Chine), plusieurs temples majeurs de l'Inde, la casbah d'Alger, Le Caire islamique, Byblos et Tyr (Liban), la vieille ville de Sana'a (Yémen), Machu Picchu (Pérou), le lac Baïkal (Russie), le parc des Everglades et de Yellowstone (Etats-Unis), Weimar, Lübeck et Potsdam (Allemagne), l'Acropole d'Athènes, le camp de concentration d'Auschwitz (Pologne), Vienne (Autriche), Stonehenge (Grande-Bretagne), Sintra (Portugal) et Salamancque (Espagne) sont les plus connus parmi les noms cités.

M<sup>me</sup> Yang et M. Dauge, qui savent à quel point l'Unesco reste prisonnière de ses pesanteurs et de sa frilosité diplomatique, ont fini par demander aux quelques journalistes présents de remplir la mission d'alerte censément confiée à une institution qui n'a pas réussi à faire respecter une convention dont elle a su assurer le succès.

Frédéric Edelmans

DANSE • Dans « Cantieri », conçu lors d'une résidence à Palerme, la chorégraphe accumule les citations de son propre travail depuis vingt ans, sans éviter une imagerie italienne convenue

## Les chantiers siciliens inaboutis de Catherine Diverrès

DEUX FEMMES, deux danseuses, cohabitent chez la chorégraphe Catherine Diverrès. La première abat son jeu comme un éclair, silhouette cabrée dans un spasme, une ligne brisée. La seconde se hisse dans l'air sur ses pieds nus, ausculte l'espace avec une grâce somnambule. Cassure et ronheur, crispation et abandon. L'une sort de ses gonds pour exploser les limites de ce corps qui l'enferme ; l'autre en accepte le néant avec une secrète volupté. Nul mieux que Catherine Diverrès ne sait faire sentir l'exil intérieur d'un être tissant son énigme à coups de gestes scintillants. Il y a chez la chorégraphe, directrice du Centre chorégraphique de Rennes depuis 1994, un goût mélangé de cendres et de vie.

Dans *Cantieri* (chantiers, en italien), pièce pour douze interprètes conçue au cours d'une résidence de deux mois à Palerme (Sicile) au printemps 2002, c'est le corps raidi, claquant au sol comme un morceau de bois, qui est mis en scène. Hommes en noir, femmes idem, chacun de son côté, puis accouplés dans des étreintes sèches, des portés à la limite de la chute. Deux danseuses foncent tête baissée l'une contre l'autre avant d'être refroidies par des seaux d'eau lancés à la volée. Une fille est couverte de terre, une autre se vautre dans la boue.

Rien de très neuf au rayon spectacle. Certaines séquences – à la façon des sketches de Pina Bausch – tournent court comme autant de vignettes réduites à une seule image. En dépit du talent de Catherine Diverrès (et de sa créa-

Cassure et ronheur, crispation et abandon. Il y a chez Catherine Diverrès un goût mélangé de cendres et de vie.



PHOTOGRAPHIE P. VICTOR/MAXPPP

trice lumière Marie-Christine Soma) pour nimer chaque moment de mystère, cette succession de tableaux se révèle déçue, empressée, trop repérée surtout.

### SAVOIR-FAIRE

Profil haut, *Cantieri* serait un concentré de l'art et la manière de Diverrès. Du point de vue gestuel, chorégraphique (guirlande de danseurs, grandes courses sur le plateau...) ou esthétique (utilisation de masques, musiques funèbres de fanfares...), tous les ingrédients qui ont composé la patte de la chorégraphe depuis près de vingt ans (dont une quinzaine d'années en duo avec Bernardo Montet) sont

présents. Profil bas, il s'agirait d'une collection de citations qui recoupe les images les plus usées de la danse contemporaine depuis ses débuts dans les années 1980. Le sujet sicilien était-il trop proche de Catherine Diverrès, la ténébreuse, pour qu'elle ne puisse que puiser dans son savoir-faire ? N'a-t-elle pas pu, ou pas voulu, résister à l'imagerie italienne (ange en lévitation, sons de cloches, extraits sonores de films de Fellini...)?

L'exercice de création en liaison avec une ville étrangère s'avère toujours une entreprise hasardeuse. Difficile de ne pas succomber aux clichés. Impossible, ou presque, d'accéder aux couches profondes

d'un pays en quelques semaines de tourisme culturel, fût-il le plus riche. Aussi sincère soit l'approche de Palerme et de ses habitants par Catherine Diverrès et son équipe, *Cantieri* coince le spectateur dans une impression sournoise, inconfortable : celle de boucler son sujet sans en extraire l'essence.

Rosita Boisseau

**CANTIERI**, de Catherine Diverrès. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, Paris-16<sup>e</sup>. Le 10 octobre. Au Théâtre national de Bretagne, à Rennes (Ille-et-Vilaine), du 26 au 29 novembre. Ce spectacle sera en tournée à partir d'avril 2003.

THÉÂTRE • La première mise en scène en français de l'acteur américain

## John Malkovich sombre dans une « Hysteria » vulgaire et clownesque

ENTRONS tout de suite dans le vif du spectacle. Un échantillon de la pièce. Nous sommes dans le bureau de Freud. Dali, tombé en syncope, est étendu de tout son long, sur le ventre. Freud est à califourchon sur l'arrière des jambes de Dali. Il s'échine à vouloir tirer sur le pantalon de Dali, afin de recouvrir une jeune femme nue cachée, juste là, dans un placard. Freud se donne un mal de chien : le pantalon ne descend pas. Dès qu'il tombe un peu, il remonte. Entre en coup de vent le médecin de Freud, suffoqué : Freud fait exactement les gestes de sodomiser Dali. Hurllements de rire de la salle, inextinguibles.

La pièce est de cette farine. Déshabillage de la jeune femme. Autres étonnements du docteur, qui cueille slips et soutien-gorge dans le jardin sous les fenêtres de Freud. Une mimique de Dali, en caleçon et fixe-chaussettes, se maniant l'oiseau bien de face au public (Dali a titré l'une de ses peintures, en 1929, *Le Grand Masturbateur*, mais de là à s'exhiber devant une salle enthousiaste !...).

C'est une mascarade, grotesque, rapide, très enlevée. Du burlesque-type, plus obscène que le vaudeville, tant le sexe est maître des lieux. Freud est là, perdu, dépassé, blanc comme neige dans l'avalanche de pitreries lubriques qui l'agressent tous azimuts. Il fait de son mieux pour calmer ces balivernes. Salvador Dali, c'est autre chose. L'auteur de la pièce ignore que Dali n'est pas un clown, qu'en 1938 – date supposée de la pièce – il a écrit deux livres, *La Femme visible* et *L'Amour et la Mémoire*, que Freud sans doute n'a pas lus, mais qui auraient pu le toucher. Comme auraient pu le toucher les superbes illustrations de *Maldoror*, et nombre de toiles des années 1930, comme *Prémonition de la guerre civile*, *La Charrette fantôme*, *Les Atavismes du crépuscule*, bien d'autres. La caricature de Dali fai-

te par l'auteur de la pièce et le metteur en scène est stupide.

Pour être tout à fait juste, signalons, dans les premières minutes de la pièce, une discussion sérieuse entre Freud et Abraham Yahuda, spécialiste de la Bible, qui essaie de convaincre Freud de ne pas publier son livre *Moïse et le monothéisme*, et aussi, par moments, des allusions à des « cas » de patients étudiés et décrits par Freud, mais l'auteur ne peut pas se retenir de dérailler : « Freud lui-même frôle l'hystérie », comme nous annonce la brochure du programme.

### CARICATURE DE DALI

Pierre Vaneck est parfait de réserve, de tenue, il joue presque en marge de cette bambochade, même lorsqu'il est obligé à des gestes corsés. Roger Dumas tire, lui aussi, son épingle du jeu dans le double rôle de Yahuda et du médecin qui soigne le cancer de Freud. Marie Gillain sait rester actrice honnête dans un rôle qui ne l'est pas. Vincent Elbaz charge à fond la caricature de Dali.

Les médias avaient insisté avant

tout sur la personnalité du metteur en scène, John Malkovich. Il avait déjà mis en scène cette pièce, en 1999, à Chicago. Malkovich est un grand acteur, et le hasard veut que dans le beau film d'Oliviera, *Je rentre à la maison*, il ait interprété le rôle d'un metteur en scène : il y était éblouissant d'intelligence, d'attention, d'acuité du regard. Plus que la mise en scène elle-même d'*Hysteria*, qui est ce que peut être la direction d'une misère, c'est le fait que John Malkovich se soit entiché de cette pièce, comme l'ont été nombre de jurys, de spectateurs, en Amérique et ailleurs, qui étonne. Un malentendu ou une décrépitude ?

Michel Cournot

**HYSTERIA**, de Terry Johnson. Mise en scène : John Malkovich. Avec Pierre Vaneck, Marie Gillain, Vincent Elbaz, Roger Dumas, Véronique Attal. THÉÂTRE MARIGNY, Carré Marigny, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-96-70-00. De 10 € à 44 €. Du mardi au vendredi à 20 h 30 ; samedi à 21 heures ; dimanche à 16 heures.

Le Monde vous invite...

... au concert de GEOFFREY ORYEMA

Lundi 21 octobre à 20 h 30

au Café de la danse 5, passage Louis-Philippe 75011 Paris

Pour recevoir votre invitation (50 places au total), téléphonez au 01-42-17-38-95 ce mercredi 16 octobre de 15 heures à 16 heures

## Peinture Guys, ethnologue des quartiers chauds

**PARIS** Son éloge par Baudelaire, son portrait peint par Manet, un autre écrit par les Goncourt, un troisième photographié par Nadar : Constantin Guys eut les amis les mieux choisis de son temps. Il ne manque guère que Degas pour que soit complète la liste de ceux qui, sous le Second Empire, ont découvert « la vie moderne » et comment la représenter. Pour Guys, ce fut sur le papier, en dessinant au crayon et à la plume, en modulant au lavis et à l'aquarelle, en rehaussant à la gouache. Sa vie, dont les détails sont mal connus, semble n'avoir été que cela, une constante, une folle pratique du dessin sur des feuilles blanches et grises.

On sait qu'il est né en 1802 – l'exposition d'aujourd'hui est donc celle du bicentenaire ; qu'il a combattu avec les insurgés grecs contre les Turcs ; qu'il a couvert le siège de Sébastopol en qualité de dessinateur-reporter pour le compte de l'*Illustrated London News* et d'autres événements de moindre ampleur pour *Le Monde illustré*, deux journaux essentiels dans l'histoire de la presse en images ; qu'en 1871, après un épisode napolitain, il s'est enfin établi à Paris et y est mort en 1892 d'une congestion pulmonaire. Quand les journaux ont cessé de le publier, il a vécu tant bien que mal de la vente de ses feuilles. Baudelaire, Nadar, Manet, Champfleury, Gautier, Monet étaient ses collectionneurs.

Le Musée de la Vie romantique, dont les salles conviennent bien à son art, en présente 131, tirées des collections municipales parisiennes. C'est beaucoup et ce n'est pas assez. Il a en effet été décidé de ne montrer que des œuvres ayant pour sujets les maisons closes, la galanterie tarifée, les demi-mondaines. Etant donné l'exceptionnelle dextérité graphique de Guys, son sens



de l'abrégié et de l'ironie, l'exposition a de quoi séduire. Mais le Guys animalier, celui du bois de Boulogne et des charges de la cavalerie anglaise en Crimée, le rival de Géricault dans l'étude équestre, mériterait dans ce cas une deuxième exposition ; et le chroniqueur des avenues et des brasseries encore une autre. Il arrive à Guys de sortir des bordels et de s'intéresser à d'autres modèles qu'aux filles et aux sous-maîtresses...

Ceci étant, il excelle dans ce genre. Avant Degas et Lautrec, il réunit les figures de la prostitution et détaille hiérarchies, mœurs et clientèles, du fantassin en quartier libre au « monsieur bien » en mal de compagnie. Il travaille de deux manières distinctes. Soit il fait le portrait d'une figure isolément, de face, sur un fond vide et, dans ce cas, il semble qu'il soit assis devant la fille debout. Cet effet de contre-plongée magnifie le modèle, divinité sexuelle nue dans sa grande robe, les jambes soulevant les dentelles. Soit il est à distance et compose des scènes de groupe, demoiselles au salon, aguicheuses dans un café. Elles ont moins de majesté ; et le dessin se fait alors plus rapide, assez différent des boucles et nœuds qu'il entortille dans l'autre cas. Mais jamais Guys ne va jusqu'à l'érotisme de Degas et de Lautrec : pas de nudité, mais des décolletés profonds ; pas de poses obscènes, mais des sourires. Il préfère le sous-entendu.

Cette légèreté ne rend que plus regrettables les titres imposés aujourd'hui aux dessins. Trop catégoriques, trop lourds, ils rompent l'équivoque, ils simplifient, alors que Guys n'est jamais plus subtil que quand il fait se ressembler la mondaine et la demi-mondaine, la bourgeoise coquette et la pensionnaire de bordel. Alors, les frontières sociales s'estompent et le dessinateur se change en moraliste.

Philippe Dagen

Musée de la Vie romantique, 16, rue Chaptal, Paris-9<sup>e</sup>. Tél. : 01-48-74-95-38. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 4,5 €. Jusqu'au 5 janvier. Illustration : Danseuse © Pierrin / Photothèque des musées de la Ville de Paris.

## Jazz

### RIVE-DE-GIER

#### Rhino Jazz Festival

Avec en sous-titre « jazz du monde, monde des voix », le Rhino Jazz Festival annonce la double ligne de la programmation de sa 24<sup>e</sup> édition. Avec, en particulier : Les Grandes Gueules, inventive formation vocale, Dorado Schmitt Quartet et le Rosenberg Trio, pour continuer à faire vivre le jazz manouche, Liz McComb, formidable voix du gospel et du blues, Youssou Mane et l'Orchestre Kalone, venus de Casamance, Omar Sosa pour les relations entre Cuba et l'improvisation jazz, le chanteur Kurt Elling, plusieurs formations électro dont Freebase Corporation, Sayag Jazz Machine ou Mook, la chanteuse Sylvie Cobo, l'une des préférées du Rhino, et le Bollywood Brass Band, étonnante fanfare britannique qui revivifie le répertoire des ensembles de l'ancien empire des Indes. Le tout dans une dizaine de villes dont Lyon, Rive-de-Gier, Saint-Etienne... Rive-de-Gier (Loire). Tél. : 04-77-83-07-97. Jusqu'au 27. De 9 € à 21 € selon les concerts et les lieux.

### PARIS

#### Eric Le Lann

Une semaine « carte blanche » avec le trompettiste Eric Le Lann, musicien d'exigence, dont le soufflé et le phrasé sont autant de marques de son profond attachement au jazz, de sa sensibilité discrète, de son amour du beau. Après avoir ouvert en duo avec le pianiste Michel Graillier, Le Lann sera en leader de son quartet avec Franck Avitabile au piano, l'immense Cesarius Alvim à la contrebasse et le batteur Jean-Pierre Arnaud (les 16 et 17) ; puis avec le guitariste Christian Escoudé, Alvim à nouveau, et le batteur Stéphane Vera (le 18) ; final en duo, avec au piano Martial Solal. Le Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Tél. : 01-42-33-22-88. Jusqu'au 19, à partir de 21 heures. 19 € et 23 €.

## Exposition

### PARIS

#### En hommage à Michel Parmentier

En 1967, il était le P du groupe BMPT – Buren, Mosset, Parmentier, Toroni – qui contestait vivement

l'idée même de peinture.

Il montrait alors des toiles recouvertes de bandes parallèles de laque bleue ou rouge. En 1968, à trente ans, logique jusqu'au bout dans sa critique du système des beaux-arts, il s'arrêta de peindre et ne reprit qu'en 1983, presque clandestinement. Il est mort en 2000, tout aussi discret. L'exposition actuelle oscille entre la récapitulation et l'hommage posthume. Elle met en évidence de très grandes compositions – les dernières de l'artiste – où le fusain et le crayon ne déposent que d'infimes traces sur le blanc du papier ou le calque, palimpsestes presque entièrement effacés. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 novembre. Entrée libre.

## Photographie

### MONTCEAU-LES-MINES

#### Friches industrielles entre mémoire et avenir

Cette exposition présente trois anciens sites industriels européens depuis leur fondation jusqu'à leur

abandon. L'italien Gabriele Basilico a travaillé sur les aciéries abandonnées de Sesto San Giovanni (Italie). Le Chilien Tonio Munoz a réalisé un reportage à la cokerie du Marly (Belgique), à la veille de sa fermeture. L'Américain Sandy Noyes a mené une campagne de photographies dans la région du Creusot et de Montceau (France). Ancienne usine Aillot, rue de Gilly-quai Gauthery, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). Tél. : 03-85-73-92-00. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31. Entrée libre.

**MUSIQUE** • Un concert raté, hué par le public, qui n'a pu assister au vrai « Polytope de Cluny »

## Hommage tronqué à Xenakis sous la pyramide du Louvre

L'ARCHITECTE (assistant de Le Corbusier) et l'ingénieur qui vivaient en Iannis Xenakis (1922-2001) ont inspiré au compositeur une chaîne d'œuvres visionnaires associant sons et lumières dans un espace minutieusement habité. Développés entre 1967 (*Polytope de Montréal*) et 1978 (*Diatope*, conçu pour l'inauguration du Centre Pompidou), ces *polytopes* (néologisme signifiant que la musique est investie dans plusieurs lieux) ont connu un fort retentissement avec celui créé, il y a trente ans, dans les Thermes de Cluny.

Programmer de nouveau le *Polytope de Cluny* constitue donc un événement qu'un millier de personnes n'ont pas voulu manquer. Le concert a lieu cette fois au Louvre, sous la pyramide de verre, et la grande salle d'accueil du musée ressemble à un hall de gare un jour d'un départ en vacances avec grève SNCF. Les auditeurs ont pris place à même le sol dans une zone délimitée par des bandes vertes et jaunes. Certains délaissent les coussins fournis à l'entrée au profit d'un siège pliant apporté comme pour une sortie de camping. D'autres sont carrément allongés par terre. L'ambiance est bon enfant, et le public, cerné dans cet octogone de fortune par huit paires de haut-parleurs, peut bientôt assister à la présentation de ce que Xenakis définissait comme une « action de lumière et de son ».

Or aucun dispositif lumineux n'accompagne la diffusion de la musique. Exit les six cents flashes électroniques et les trois rayons laser prévus à l'origine ! Cantonné

au registre de la « musique électronique » (sous-titre du concert), cet hommage à Xenakis apparaît bien tronqué. Une partie du public écoute les yeux fermés. Drôle de façon de s'abandonner à l'« audition-spectacle » prônée par le compositeur.

La bande-son du *Polytope* reste anecdotique et ne s'écarte pas beaucoup de l'ordinaire de la musique concrète des premiers temps. Plutôt que de regarder les affiches des expositions à venir, on cherche vers le ciel une dimension visuelle compatible avec l'audio du moment. Hélas, l'organisation rigoureuse du canevas métallique de la pyramide semble jurer avec le flux hybride et intuitif du *Polytope de Cluny*. Elle n'est pas plus appropriée à l'écoute de *Bohor* (1962), pièce électroacoustique qui s'apparente au télescopage permanent d'objets métalliques sur fond de ronronnement boursoufflé.

Le dernier morceau, *Hibiki-Hana-Ma* (1970), intéresse davantage. Quelques applaudissements saluent la fin du concert et laissent poindre un certain malaise qui éclate avec l'exclamation d'un auditeur indigné : « Et la lumière ? » La révolte gagne d'autres frustrés : « Qui a vu le Polytope de Cluny ce soir ? » Les coussins finissent par voltiger au-dessus des têtes, produisant un spectacle inédit.

Pierre Gervasoni

Festival d'automne. Iannis Xenakis : *Polytope de Cluny*, *Bohor*, *Hibiki-Hana-Ma*. Réalisation sonore : Guy-Noël Le Corre. Musée du Louvre, le 15 octobre.

## Sélection disques rock

### SUPERGRASS

#### Life on Other Planets

Depuis ses débuts, *I Should Coco* (1995), Supergrass recycle des influences puisées dans les trésors de la pop insulaire sans s'enfermer dans la grisaille passéiste. Même dans ses moments les plus mélancoliques, cet éclatant groupe de scène dope son classicisme d'une fraîcheur et d'une fantaisie qui ravivent la pertinence des citations. Ce quatrième album célèbre autant Lennon (Za) que McCartney (*Prophet 15*), les boogies glam de T. Rex (seen

*The Light, Grace*) que les comptines des Kinks (*Evening Of The Day*) ou les mélodies punk des Buzzcocks (*Never Done Nothing Like That Before*). Mais la ferveur et la qualité des refrains sont telles qu'en s'inscrivant dans l'histoire le quatuor d'Oxford est devenu lui-même une référence pour la nouvelle vague rock. – S. D.

1 CD Parlophone/EMI.

### THE BELLRAYS

#### Meet the Bellrays

Sans doute la plus forte sensation actuellement du rock américain bruyant. Imaginer une Tina Turner incontrôlable, accompagnée par trois enragés héritiers du MC 5, tremant guitare, basse et batterie dans la fournaise garage de Detroit. Mais le raffut des Bellrays doit autant aux vertus soniques qu'à l'adrénaline de la soul. Leur atout majeur est Lisa Kekaula, pythie afro capable de réveiller le démon de Janis Joplin, en célébrant la révolte et la jouissance dans une orgie de feedback. Après s'être taillé une réputation incendiaire dans les clubs de Los Angeles, le groupe renvoie les apprentis punk-rockers à leurs chères études avec cette compilation de ses deux premiers albums. – B. Lt

1 CD Telstar Records/EastWest.

### PETER WOLF

#### Sleepless

Longtemps ambianeur survolté du J. Geils Band, l'un des meilleurs groupes scéniques de l'histoire du

rhythm'n'blues blanc, Peter Wolf était ensuite rentré dans sa tanière pour une carrière solo anonyme. Jusqu'à ce disque. Se confiant à l'instrumentation acoustique ou tendrement électrique de deux musiciens empruntés à son idole Bob Dylan (Larry Campbell et Tony Garnier), ce timbre légèrement rauque miroite au cœur de la musique populaire américaine. Blues, country, folk et r'n'b apaisent les blessures de l'ancien mari de Faye Dunaway, reconforté aussi par les vieux camarades Jagger et Richards. Sourire mélancolique aux coins des babines, le « loup » décline ces mélodies rustiques comme on enfle des pierres précieuses. – S. D.

1 CD Artemis Records/Epic/Sony.

### NADA SURF

#### Let Go

Valeureux mais sans génie, ce trio new-yorkais risquait fort de rester le groupe d'un seul tube, *Popular*, en 1996. Les deux minutes de *Blizzard of '77*, la ballade acoustique qui ouvre ce troisième opus, imposent une révision immédiate : ces harmonies angéliques à la Crosby, Stills, Nash & Young, cette mélodie crève-cœur digne du meilleur America justifieraient à elles seules l'acquisition de *Let Go*. Sans atteindre ce sommet, le reste, entre bouffées de power-pop et boiseries mélancoliques, permet à Nada Surf de quitter le circuit des collèges pour devenir une valeur sûre d'un folk-rock sensible et mature. – B. Lt

1 CD Labels.

Eric Landau et Rodolphe Marconi présentent

Rodolphe Marconi  
filme l'éternel désir.

Télérama

Un film qui plonge profondément dans la chair des sentiments.

Les Inrockuptibles

défense  
d'aimer

un film de Rodolphe Marconi

avec Rodolphe Marconi Andrea Necci Echo Danon

www.pyramidefilms.com actuellement PYRAMIDE fpi Cinéastes

Théâtre de la Ville  
DIRECTION GÉNÉRALE VIOLETTE  
PARIS

AFGHANISTAN  
AUX ABESSES  
VEN. 18 OCT. 20H30 chant  
Davoud Sarkhouch  
Gholam Dasteguir  
Homayoun rubâb  
Mohamad Vali sarangui

31 RUE DES ABESSES PARIS 18  
01 42 74 22 77  
www.theatredelaville-paris.com

# Jean-Claude Brisseau, témoin de l'indicible

Le réalisateur, catalogué cinéaste social depuis « De bruit et de fureur », poursuit en solitaire, avec « Choses secrètes », une réflexion bouleversante sur le pouvoir et la transgression

QUELQUES JOURS avant la sortie de *Choses secrètes*, dans son appartement proche de la gare du Nord, Jean-Claude Brisseau peste contre ce qu'il estime être un manque d'investissement véritable de la part de son distributeur. Il est massif, consomme des bières à une cadence infernale, change de place plusieurs fois au cours de la conversation. Chez lui, des piles de disques laser et de DVD entourent un téléviseur : films rares de la Warner des années 1930, mais aussi *Night of the Demon*, de Jacques Tourneur, ou *The Hustler*, de Robert Rossen. Jean-Claude Brisseau baigne dans le cinéma. Il est même tombé dedans quand il était petit. Dans une mémorable *Lettre d'un cinéaste*, un de ces courts métrages réalisés pour la regrettable émission « Cinéma-cinéma », il racontait comment, adolescent, partant du 241 de la rue Marcadet, où il logeait, il marchait des heures dans Paris pour y découvrir les titres des nouveaux films à l'affiche.

« Ma mère était femme de ménage dans trois cinémas, le Métropole, le Paris-Ciné, l'Idéal. Il m'est arrivé d'y être ouvrier pendant les vacances. J'allais au cinéma avec elle le samedi soir et le dimanche soir, plus, tout seul, le jeudi après-midi. Je voyais trois ou quatre films par semaine. J'étais considéré comme un givré. » L'entrée au lycée aggrave cette boulimie : le jeune Brisseau économise pour cela l'argent de la cantine et du métro. Son point de vue change radicalement lorsqu'il tombe sur le n° 103 des *Cahiers du cinéma*, en janvier 1960 : il prend alors conscience que les films avec Errol Flynn, Gary Cooper ou James Stewart sont signés Raoul Walsh, Alfred Hitchcock ou Jean Renoir. « C'est à partir de ce moment-là que je me suis intéressé à la mise en scène », dit-il.

Ayant renoncé, faute d'argent, à intégrer la classe de préparation à l'Idhec au lycée Voltaire, il devient enseignant, instituteur, puis professeur dans la banlieue parisienne. C'est en 1975 qu'il achète une caméra Super-8 sonore et qu'il réalise pendant les vacances deux fictions, *Des jeunes filles disparaissent* et *La Croisée des chemins*, qui seront présentées au cours d'un festival de cinéma amateur à l'Olympic. Eric Rohmer est là. Il les voit et les apprécie. « Un copain m'a traîné jusqu'à son bureau. Je n'aurais jamais osé y aller sans cela. » Il obtient, grâce à Rohmer, 3 000 mètres de pellicule pour faire *La Vie comme ça*, qu'il finira en 1980, après trois ans de gestation. Suivent alors deux commandes, *L'Echangeur* et *Les Ombres*. Ce second film inaugure une série produite par l'INA intitulée « Télévision de chambre ».

Grâce au succès de ces deux téléfilms, Jean-

## BIOGRAPHIE

### ► 1944

Naissance à Paris.

### ► 1975

Achat d'une caméra Super-8 sonore.

### ► 1988

« De bruit et de fureur » est présenté aux « Perspectives du cinéma français » du Festival de Cannes.

### ► 1989

« Noce blanche » fait plus de 1 800 000 entrées.

### ► 2002

Sortie de « Choses secrètes ».

Claude Brisseau obtient, en 1982, l'avance sur recettes pour réaliser *Un jeu brutal*. « Il a fait 5 000 entrées, mais a été classé troisième au palmarès des meilleurs films de l'année par les Cahiers du cinéma », se félicite le cinéaste. Il lui faudra sept ans pour réaliser le suivant, *De bruit et de fureur*, distribué grâce à une subvention du CNC. Présenté au Festival de Cannes, dans la section « Perspectives du cinéma français », le film est remarqué pour son âpreté, et le réalisateur y gagne la réputation, fautive, de cinéaste social, de peintre de l'exclusion et de la violence dans les banlieues.

Mais ses préoccupations sont ailleurs. Au-delà du constat social, c'est à une véritable réflexion sur la loi et la transgression, sur la persistance des grands mythes, sur le pouvoir et l'argent, sur la force de l'inconscient qu'il se livre. « Je ne suis pas du tout un cinéaste naturaliste. Ce qui m'intéresse, ce sont les métamorphoses du quotidien. L'intrusion d'une sorte de fantastique dans la réalité. Cocteau serait plutôt mon modèle. » Il obtient pour *De bruit et de fureur* le Prix des glaces Gervais et monte sa société de production, La Sorcière rouge, hommage à une admirable série B d'Edward Ludwig avec John Wayne. Ce qui lui permet de réaliser un ancien projet, à l'origine une commande pour la Sept. Ce sera *Noce blanche*, splendide et limpide mélo-

drame, succès commercial inattendu (c'est la deuxième recette la plus importante pour un film français en 1989) et découverte d'une comédienne, Vanessa Paradis, dont c'est le premier rôle au cinéma. « *Le public féminin populaire a été touché par le film. A cette époque, je voyais la possibilité d'alterner grosses productions et petits films expérimentaux.* »

## MÉDITATION MÉTAPHYSIQUE

C'est après l'échec d'un grand projet sur la guerre d'Indochine que s'établit la curieuse relation de Jean-Claude Brisseau avec la profession, à l'intérieur de laquelle il apparaît comme un solitaire incontrôlable, en butte perpétuelle à toutes sortes de difficultés. La poïse semble souvent contrarier ses projets (menaces d'interdiction, refus d'autorisation de tournage par la commission chargée de contrôler l'emploi des acteurs mineurs, promesses de financement non tenues).

Céline, en 1992, sera une méditation métaphysique qui poussera très loin le recours aux éléments fantastiques. On évoquera même Murnau ou Dreyer. En 1994, il tourne *L'Ange noir*, avec Sylvie Vartan. Un film d'une étrangeté bouleversante, une variation sur le *Vertigo* d'Hitchcock qui s'enrichit à chaque nouvelle vision. Déjà le secret de la jouissance féminine est au centre de ce film, faux polar

et authentique mélodrame. Il faudra attendre six ans pour voir le film suivant, un ancien scénario qu'il a écrit à l'origine pour Charlotte Gainsbourg, *Les Savates du Bon Dieu*, victime d'une série de retards et lourd échec commercial. *Choses secrètes* est la réalisation d'un scénario écrit il y a longtemps, tourné uniquement avec l'argent de l'avance sur recettes.

D'une certaine façon, ce nouveau titre constitue la synthèse de son œuvre et de ses préoccupations, la quintessence de son art. « *Ce qui m'intéresse, c'est de m'emparer des règles du cinéma du samedi soir et de prendre des libertés avec elles tout en restant simple. C'est aussi de jouer avec les émotions du spectateur, varier les genres et les sensations à l'intérieur même d'un récit. La réussite d'un film est le résultat d'un équilibre miraculeux entre diverses composantes.* » A cent lieues du cynisme qui baigne les productions contemporaines à la recherche du public le plus vaste, le cinéma de Jean-Claude Brisseau revendique l'émotion ou la naïveté. Il est hanté par la quête d'une grande forme lyrique, l'espoir de retrouver intactes des émotions de cinéma disparues et de capter l'indicible. « *Il y a derrière les apparences de la vie quotidienne quelque chose qu'on ne voit pas.* »

Jean-François Rauger



CAROLE BELAÏCHE POUR « LES CARIÈRES DU CINÉMA »

## LES GENS DU MONDE

■ Ils ne sont plus que quatre auteurs, parmi lesquels l'Académie Goncourt choisira, le 28 octobre, le lauréat de son prix annuel : Gérard de Cortanze pour *Assam* (Albin Michel), Pascal Quignard pour *Les Ombres errantes* (Grasset), Olivier Rolin pour *Tigre en papier* (Seuil) et Morgan Sportès pour *L'Insensé* (Grasset).

■ La France présentera 8 Femmes, de François Ozon, aux sélectionneurs des Oscars. Un comité de sélection regroupant notamment Frédéric Mitterrand, président de la commission de l'avance sur recettes, Thierry Frémeaux, délégué artistique du Festival de Cannes, la productrice Margaret Menegoz et Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance, a choisi la comédie musicale policière qui vient de sortir avec un certain succès aux États-Unis. Le film doit encore se maintenir dans le dernier carré des films étrangers, qui sera sélectionné au mois de février 2003.

■ L'acteur britannique Richard Harris, qui incarne le professeur Albus Dumbledore dans les films adaptés de la série *Harry Potter*, a été hospitalisé et est traité pour un cancer de la lymphome. Richard Harris a terminé le tournage du deuxième film de la série, *La Chambre des secrets*, et, selon son agent, devrait être rétabli à temps pour reprendre le rôle de Dumbledore dans *Le Prisonnier d'Azkaban*, dont la production doit commencer début 2003, sous la direction du réalisateur mexicain Alfonso Cuarón.

■ Steven Spielberg est intervenu auprès d'Universal pour s'assurer que le DVD d'E.T. qui doit sortir le 22 octobre présentera les deux versions du film, l'originale de 1982 et celle sortie vingt ans plus tard, « enrichie » d'effets numériques. « *Il n'a jamais été dans mes intentions de remplacer le film original* », a précisé Spielberg qui a obtenu que les deux versions soit vendues non seulement dans l'onéreux coffret « collector » mais aussi dans l'édition courante du DVD.

■ La série *Les Osbornes* n'a pas fini de bouleverser le paysage culturel de l'Occident. Non seulement elle a refondé la télé-réalité mais elle a entraîné le report sine die de l'album de reformation de Black Sabbath, le groupe de hard rock dont Ozzy Osbourne était le chanteur, il y a environ un quart de siècle. Tommy Iommi, le guitariste du quatuor, a confessé sa frustration à l'hebdomadaire professionnel américain *Billboard* : « *Tout est repoussé* », regrette-t-il.

■ Après six ans d'absence, Wallace et Gromit reviennent pour dix courts métrages dont le premier sera mis en ligne sur le serveur de la BBC. Les créatures de pâte à modeler seront aussi les héros d'un film que Nick Parks, leur créateur et auteur de *Chicken Run*, s'appête à mettre en chantier.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

## Karachi et Bali

L'ACTUALITÉ est sinistre. Les prédictions de Samuel Huntington sur un futur « choc des civilisations », où les plus durs conflits opposeront désormais des blocs culturels, définis par une religion déterminée, semblent se réaliser, jour après jour, sous nos yeux. Prenez le journal télévisé de mardi soir, sur France 2. Le reportage d'Agnès Vahramian et Diane Richard au Pakistan est effroyable. On y voit, dans une école coranique de Karachi qui ressemble à une colonie pénitentiaire urbaine pour mineurs, des enfants des banlieues françaises s'abrutir méthodiquement.

Leurs parents, désespérés de les voir se diriger, en France, vers la délinquance, les ont mis là. Ils sont Noirs. Le seul espoir professionnel des garçons est de devenir des spécialistes de la récitation du Coran. Les filles, à leur retour en France, porteront un voile de la tête aux pieds et imposeront autour d'elles un mode de vie qui les marginalisera un peu plus. Les parents de ces jeunes en difficulté ont fait un pari plutôt risqué : celui de récupérer des zombies ou des terroristes. Ce document, réalisé il y a quelques jours, nous montrait en tout cas une sorte de centre fermé pour mineurs

comme aucun député ultrasécuritaire de l'UMP n'en a jamais rêvé. Un modèle ? Au cours du même JT, on apprenait que quatre Français étaient désormais portés disparus dans l'attentat de Bali. L'un d'entre eux, un jeune homme nommé Manuel, était dans la discothèque. On a seulement retrouvé son portable. Son oncle ne croit pas qu'il ait survécu. La cellule de crise du Quai d'Orsay s'orientait visiblement vers un bilan français assez lourd. Le rapprochement, assumé par Pujadas, s'impose entre ces images : on bourre le crâne de quelques enfants des banlieues françaises, dans de drôles d'internats, au Pakistan. Des jeunes Français, venus s'amuser à Bali, ont été victimes d'un attentat. C'est cela, aussi, la globalisation. Pourquoi toujours citer Huntington ? Son livre (*Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, 1997) serait-il définitif ? Bien sûr que non ! Toute théorie, et le genre sociologico-historico-prophétique illustré par Huntington n'échappe pas à cette règle, ne vaut que si elle s'applique à la réalité un peu mieux que celle qui l'a précédée. Pour l'instant, Huntington marque des points partout, y compris en France. C'est triste, voilà tout.

## RADIO

### Semaine libanaise pour RFI

A l'occasion du 9<sup>e</sup> Sommet de la francophonie, qui se tient du 18 au 20 octobre dans la capitale libanaise, la rédaction de Radio France internationale (RFI) s'installe, du 14 au 21 octobre, à Beyrouth, où la radio est présente sur la bande FM. Un grand nombre d'émissions (« Le monde change », « Culture vive », « Le Journal Afrique midi », « RFI soir »), des interviews et des reportages sont, depuis lundi, transmis depuis deux studios installés au centre-ville, l'un ouvert au public, rue Maarad, l'autre sis au centre de presse du Sommet. « Le monde change », présenté par Patrick Chompré (à 13 h 10, heure française), se focalise ainsi toute la semaine sur la culture libanaise. Après avoir évoqué, mardi 15, le regard des femmes sur l'actualité du Liban et, mercredi, les problèmes de reconstruction d'une capitale ravagée par des années de guerre, l'émission s'intéresse ce jeudi à l'ambre, trésor des sous-sols libanais convoité des collectionneurs qui pillent les gisements et font le désespoir des scientifiques. Vendredi 18, pour son dernier numéro en direct de Beyrouth, Patrick Chompré donnera la parole à l'ethnologue Liliane Germanos Ghazalis, entourée d'étudiants libanais sur le thème : « A quoi rêve la jeunesse de Beyrouth ? ». En point d'orgue de cette opération décentralisée, Hervé Guillemot présentera samedi 19 à partir de 19 h 40 une émission spéciale Sommet de la francophonie. — S. Ke.

## TÉLÉVISION

### JEUDI 17 OCTOBRE

#### ► A la rue, à la mort

16 h 35, France 5  
Philippe Prigent est parti à la recherche du passé de Jean-Pierre, SDF mort le 28 janvier 2002, jour de la publication de la première enquête sur les SDF en France.

#### ► Envoyé spécial

21 h 05, France 2  
Parmi les trois sujets au sommaire, *Enfermés malgré eux*, de Claire

Lajeunie et Julie Zwobada, s'intéresse aux quelque 60 000 personnes internées chaque année en psychiatrie indépendamment de leur volonté. Depuis dix ans, le nombre de ces hospitalisations sous contrainte a augmenté de 60 %.

► Ombre et lumière  
0 h 10, France 3  
Philippe Labro s'entretient avec l'écrivain Jean-Christophe Rufin (prix Interallié 1999, prix Goncourt 2001), ancien vice-président de Médecins sans frontières.

### JEUDI 17 OCTOBRE

#### ► Tam-tam, etc.

9 h 05, France-Inter  
Pascale Clark reçoit Sheila, vedette des années yé-yé qui fait son retour sur le devant de la scène. Pour ses quarante ans de carrière, la chanteuse se produit à l'Olympia, à Paris, du 1<sup>er</sup> au 9 novembre tandis qu'un coffret regroupant l'intégrale de ses chansons est mis en vente fin octobre.

#### ► Alter ego

10 heures, France-Inter  
Patricia Martin s'entretient avec Marie Dubois, coauteur de *Je n'ai pas menti, je n'ai pas tout dit* (Plon) sur le thème :

« Vivre malgré la maladie ».

#### ► Alberto Ginastera

14 heures, France-Musiques  
Parti d'une écriture classique pour son ballet *Panambi* (1940), Alberto Ginastera (1916-1983), le plus célèbre compositeur argentin de sa génération, n'a cessé d'élargir son langage avec la conviction que l'enseignement magique des Indiens d'Amérique recelait des vertus et des pouvoirs ignorés.

#### ► 14 récits d'Auschwitz

22 h 30 France-Culture  
L'historienne Annette Wieviorka a recueilli de nombreux témoignages auprès de survivants des camps. Depuis mardi et jusqu'à vendredi.

Ce soir, retrouvez sur TV5,

la nouvelle émission d'information

"Une fois par mois"

jeudi 17 octobre à 21h00

de Christine Ockrent et Xavier Lambrechts

TV5  
www.tv5.org



## RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 16 OCTOBRE

## TF1

**14.45** Le Ranch du bonheur Téléfilm. Greg Beeman (EU, 1999, ♦) **16.25** Providence Médecin avant tout **17.15** Melrose Place La fille de Ryan **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



**20.35** FOOTBALL EURO 2004 Malte - France (qualifications, groupe 1). 1297993 *La probante victoire de Bleus motivés face à la Slovénie (5-0), dans le même temps Malte s'inclinait à domicile face à Israël (0-2), permet à la France de retrouver une confiance et une sérénité qui semblaient l'avoir quittée depuis de nombreux mois.*

**22.45** ÇA PEUT VOUS ARRIVER LA MANIPULATION MENTALE. Présenté par Géraldine Carré. 8069500 **0.45** Star Academy 8161017 **1.10** Embarquement porte n°1 Kiev. Documentaire. 3328630

**1.40** Mode in France Prêt-à-porter printemps-été 2003. Magazine. 5733291 **2.48** Météo **2.50** Vis ma vie 92018833 **4.25** Reportages Les étangs du diable. Magazine. 1912659 **4.45** Musique (20 min) 7017272.

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**15.30** La Nuit du lendemain ■ Hubert Cornfield. Avec Marlon Brando, Richard Boone, Rita Moreno, Jess Hahn (1969, Etats-Unis, v.m., 95 min) **CC Succès** **16.30** Scaramouche ■ George Sidney (1952, Etats-Unis, v.m., 130 min) **TCM** **17.00** Convoi de femmes ■ William A. Wellman (1950, Etats-Unis, N., v.m., 115 min) **CC Classic** **17.55** Cette sacrée gamine ■ Michel Boisrond (1956, France, 90 min) **O** **18.55** Le Sergent noir ■ John Ford (1960, Etats-Unis, v.m., 110 min) **O** **19.10** Diamants sur canapé ■ Blake Edwards (1961, Etats-Unis, 110 min) **O** **20.45** Adieu Léonard ■ Pierre Prévert (1943, France, N., 90 min) **O** **21.00** La Porte du paradis ■ Michael Cimino (1980, EU, version réalisateur, v.o., 215 min) **O** **22.15** Deux femmes ■ John Ford (1933, Etats-Unis, N., v.o., 95 min) **CC Classic** **23.00** Sherlock Holmes à Washington ■ Roy William Neill (1943, Etats-Unis, N., 70 min) **Festival** **23.50** Tumultes ■ Robert Siodmak (1931, Fr.-All., N., 95 min) **O** **0.35** Pale Rider ■ Clint Eastwood (1985, Etats-Unis, v.o., 110 min) **O**.

## FRANCE 2

**16.45** Un livre *Système P*, de C. Reichard **16.55** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie **18.25** Friends Celui qui avait un livre à la bibliothèque **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo. ♦



**21.00** LA TORPILLE Téléfilm. Luc Bolland. Avec Catherine Jacob, Pierre Cassignard, Nicole Shirer, Pierre Geranio, A. Ringelheim, (France, 2001, ♦). 8695622 *Recrutée pour faire capoter une société, une femme pleine d'énergie se révèle au contraire une remarquable force de dynamisme et d'innovation.*

**22.45** ÇA SE DISCUTE COMMENT ACCEPTER SON NOUVEAU PHYSIQUE ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 297069 **0.50** Journal de la nuit, Météo.

**1.12** CD'aujourd'hui **1.15** Des mots de minuit Magazine 106861. **2.50** Emissions religieuses **3.30** 24 heures d'info, Météo **3.55** On aura tout lu ! Magazine. 4903562 **4.45** Les Vitraux de Cracovie 7264562 (30 min).

## FRANCE 3

**17.45** C'est pas sorcier Les termites **18.15** Un livre, un jour *Emilie Zola, les délires de la vérité*, d'Henri Mitterand **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.20** Le Fabuleux Destin de...



**20.55** VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE VIOLENCES SEXUELLES, À QUI LA FAUTE ? Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Fabrice Genestal, Estelle Desanges, Jeanne Sillam, Christine Clerc, Patrice Huerre, Samira Bellil **O**. 465581

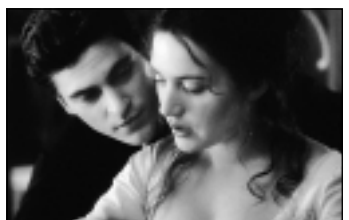
**22.55** Météo, Soir 3.

**23.25** MATISSE-PICASSO Documentaire. Philippe Kohly (2002, ♦). 8002784 **0.30** Ombre et lumière Avec Chantal Thomass. 8603659 **0.55** Les Dossiers de l'Histoire Le dernier combat de Salvador Allende. 8825727.

**1.50** Le Fabuleux Destin de... Avec Gilbert Montagné, Michèle Bernier. 7177036 **2.15** C'est mon choix 58223036 **4.50** Sujet tabou Tuer est mon métier. Documentaire. Paul Mitchell (♦, 60 min) **O** 6147253.

## CANAL+

**16.30** Le Hold-up Téléfilm. Rowdy Herrington (2001, EU, ♦) **18.00** Les Simpson Série **18.05** En clair jusqu'à 21.00 **18.30** Hyper Show **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série **20.35** Les Journaux.



**21.00** QUILLS, LA PLUME ET LE SANG Film. Philip Kaufman. Avec Geoffrey Rush, Kate Winslet, Joaquin Phoenix, M. Caine, Billie Whitelaw (2000, EU, ♦) **O**. 52887 *En détention, le marquis de Sade fait tout pour continuer à écrire tout en éveillant une lingère aux plaisirs.*

**23.00** « Quills, la plume et le sang », le making of Documentaire **O** 66448.

**23.10** LE BON NUMÉRO Film. Nora Ephron. Avec John Travolta, Lisa Kudrow, Tim Roth (EU, 2000, v.o., ♦) **O**. 7176852 *Un présentateur télé endetté tente de détourner le gros lot du loto régional.*

**0.55** Spin City Crise de foi **O** 5496123. Des ballons au-dessus de Broadway (v.o.) **O** 7274814. **1.35** Rocambole Film. B. Borderie (Fr.-It., 1962, ♦) **O** 3730551 **3.30** Rangers Téléfilm (EU, 2000, ♦, 100 min) **O** 2956299.

## FRANCE 5 / ARTE

**15.40** Lonely Planet L'Inde du Sud **16.35** La Vie à l'envers **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.01** Connaissance Des génés dans notre assiette **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Enfants de taulards.



**20.45** LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE OPÉRATION LUNE Documentaire. William Karel (France, 2002). Magazine présenté par Alexandre Adler. 7297332 *Le 20 juillet 1969, deux milliards de téléspectateurs devant le petit écran. Avec Neil Armstrong, l'homme marche sur la Lune. Moment historique ou superproduction hollywoodienne ?*

**21.40** MUSICA - VASLAV NIIJNSKI, UNE ÂME EN EXIL Documentaire. Christian Dumais-Lvovski et Elisabeth Kapnist. Avec la voix de Redjep Mitrovitsa (France, 2000). 8279142

**22.40** Happiness ■ Film. Todd Solondz. *Drame* (EU, 1998, v.o.) **O** 5807245 **1.00** Atlantic City ■ Film. Louis Malle. *Drame* (EU - Can., 1980). 2497098 **2.40** Why Are You Creative ? Hannelore Elsner (30 min).

## M6

**17.55** Stargate SG-1 1969 **O** **18.55** Charmed Les Chevaliers de l'apocalypse **O** **19.45** ET **20.40** Caméra café **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (saison 2) **O** **20.40** Décrochages info.



**20.50** ALIAS Jeux dangereux **O** 7294245. Poker menteur **O** 9192326. Série (saison 1) [13 et 14/22]. Jack Bender. Avec Jennifer Garner, Quentin Tarantino, Ron Rifkin (EU, 2002). *Dans Jeux dangereux, sauvée de justesse par Jack alors que Cole McKenas s'apprêtait à la tuer dans un conduit d'aération, Sydney découvre une note que lui a laissée son père.*

**22.40** X-FILES Ecorchés. Série (saison 9). Avec Gillian Anderson (EU, 2002) **O**. 3417871 *Scully, Reyes et Doggett retrouvent le cadavre d'un homme dont la peau a été complètement arrachée.*

**23.35** Oz Série (saison 1) [6/8]. A ta santé ! Avec Terry Kinney **O** 1466790 **0.40** Buddy Faro Série. La playmate **O** 2770117 **1.24** Météo **1.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (335 min) 99830833.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**21.00** Chanson, boom ! Marie-Jo Thério. **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.00** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Voix nouvelles. Par l'Orchestre national de Lorraine : œuvres de Verdi, Bellini, Charpentier, Gounod, Massenet, Luna, Dvorak, Bernstein, Offenbach, Puccini, Mozart, Rossini. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. *Il pleut des cordes* [3/4]. **0.00** Le Cabinet de curiosités.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Saint-Saëns, Massenet, Onslow. 20.40 Festival de Noirlac. Œuvres de Nielsen, Grieg, Rautavaara, Jennefeld, Sandström, Lidholm, Daniel-Lesur. **22.00** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Spohr, R. Schumann, R. Strauss, Pfitzner. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DÉBATS

**18.30** Studio ouvert. Les paradis fiscaux et bancaires. Public Sénat **22.00** Forum public. Prof en collège, une vocation ? Invités : Jean-Pierre Sœur, Denis Paget, Yvan Lachau, Annie Tobaty, Véronique Agosti, Marc Habib, Philippe Coléon. Public Sénat

## MAGAZINES

**17.00** Explorer. Le trésor perdu de Cuba. Créatures de la mer. L'aigle et le serpent. National Geographic **17.30** Les Lumières du music-hall. Laisse béton. Paris Première **17.40** Questions d'actu. LCI **18.50** ET 23.15 J'y étais. Invités : Samuel Le Bihan ; André Santini. Match TV **23.00** Explorer. Guerriers de la vague. Défier les glaces. National Geographic **23.25** Field dans ta chambre. Paris Première

## DOCUMENTAIRES

**17.30** Voyage pratique. L'Égypte. **17.55** La « Nation de l'Islam ». **18.45** La Peau du foot. **19.00** Le Prix Nobel de la paix. 2000 : Kim Dae-Jung, 2001 : Kofi Anna. La Chaîne Histoire

**19.00** Pilot Guides. Irlande. **19.05** Stanley Kubrick, une vie en image. [2/3]. Voyage **19.55** Apartheid. [2/2]. La Chaîne Histoire **20.00** La Mecque secrète. Au cœur de l'islam. Voyage **20.00** Jean Tulard. [3/4]. L'empereur. Histoire **20.15** Fous d'animaux. [2/6]. Mission lamantins. Planète **20.55** Lanyl, petite Chinoise au pays des brumes. Odyssée **21.00** Un voyage, un train. Alep - Aqaba : de la Syrie à la Jordanie. Voyage **21.00** I Love Pinochet. Histoire **21.55** Birmanie, le régime de la terreur. Histoire **23.00** Surfaveila. Planète **23.00** Pilot Guides. La Nouvelle-Angleterre. Voyage **23.35** Solidarnosc. [2/2]. 1981-1989, vers la liberté. La Chaîne Histoire **0.05** Boy, l'enfant singe. Odyssée

## SPORTS EN DIRECT

**15.00** ET 18.30 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (Suisse). 3<sup>e</sup> journée. Eurosport **20.30** Basket-ball. Euroleague masculine. Pau-Orthez - Cibona Zagreb. Pathé Sport

## MUSIQUE

**19.00** Musiciens en herbe. Avec G. Bianco (guitare), D. Nguyen (piano). Mezzo

**20.15** Musiciens en herbe. Avec I. A. Lazar (piano), L. Tan (piano). Mezzo **21.35** Boulez. Répons. Festival d'Avignon 1988. Par l'Ensemble intercontemporain, dir. Pierre Boulez. Mezzo **22.20** Berio. *Opus Number 200*. En 2000. Avec Marc Trénel (basson), Takenori Nemato (cor), Sabrina Maaroufi (flûte), Catherine Coquet (hautbois), Alexandre Chabod (clarinette). Mezzo **22.45** Liszt. *Rhapsodie espagnole*. En 2001. Avec Ying Feng (piano). Mezzo **23.15** Trois pièces d'Astor Piazzolla. Avec David Zambon (tuba), Thanh Nguyen (piano). Mezzo

## TÉLÉFILMS

**20.50** Jalna. Philippe Monnier. [7 et 8/8] **O** Téva **21.30** Les Amants du lac. Joyce Buñuel. Festival

## SÉRIES

**18.00** Magnum. Amnésie (saison 2) - [15/22]. 13<sup>ème</sup> RUE **18.30** Le Comte de Monte-Cristo. Justice est faite. [6/6]. Histoire **19.40** Ally McBeal. La licorne (saison 2) - [10/23] **O** Téva **20.45** Star Trek, Deep Space Nine. De l'autre côté du miroir. Cause improbable (saison 3) **O** Canal Jimmy **21.30** American Gothic. Requiem. [22/22] **O** 13<sup>ème</sup> RUE **22.25** Star Trek, TNG. Docteur Q (saison 2) **O**. Canal Jimmy

## JEUDI 17 OCTOBRE

## TF1

**12.05** Attention à la marche ! Divertissement **12.50** A vrai dire Magazine **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'Amour Feuilleton **14.45** Perry Mason Série. La Dernière Note (EU, ♦) **16.25** Providence Série. La tempête **17.15** Melrose Place Série (saison 7). Le père célibataire **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu présenté par Vincent Lagaf **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



**20.55** NAVARRO La peau d'un mulet. Série. Patrick Jamain. Avec Roger Hanin, Emmanuelle Boidron, Catherine Allégret, Christian Morin, Jacques Martial, Léa Bosco (France, 2001, ♦). 5163746 *Après avoir capturé les auteurs d'un viol, Navarro apprend qu'un de ses collègues a commis une bavure qui oblige la justice à libérer les suspects.*

**22.40** THÉRAPIE MEURTRIÈRE Téléfilm. Rodney Gibbons. Avec Lisa Bronwyn Moore, Jack Wagner, Daphne Zuniga, Stewart Bick, Claudia Ferri (EU, 2000, ♦) **O**. 2953524 *Une femme amnésique est soupçonnée d'avoir assassiné son psychiatre, un coureur de jupons. Un médecin appelé à la rescousse pour ressusciter ses souvenirs.*

**0.15** Les Couilles de l'économie 2066925. **1.05** Star Academy **1.50** Ça peut vous arriver **3.20** Reportages **3.45** Histoires naturelles Pibale... Chasse regard... Taupier **4** 2246857. Le mulet, le babrioussa, survivances **4** 5340215 **4.45** Musique (70 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.20** Boom ■ Joseph Losey (1968, Grande-Bretagne, v.m., 115 min) **O** **CC Succès** **13.45** Le Miroir ■ Andreï Tarkovski (1975, Urss, v.o., 105 min) **O** **CC Auteur** **14.20** Europa ■ Lars von Trier (1991, France-Danemark, v.o., 110 min) **O** **Cinéfaz** **15.35** Une étrange affaire ■ Pierre Granier-Deferre (1981, France, 100 min) **O** **CC Frisson** **16.20** No Smoking ■ Alain Resnais (1993, France, 150 min) **O** **CC Premier** **17.20** La Nuit américaine ■ François Truffaut (1973, France, 115 min) **O** **TCM** **17.45** Souvenirs d'en France ■ André Téchiné (1974, France, 95 min) **O** **CC Succès** **19.00** Tout le monde dit I love you ■ Woody Allen (1996, Etats-Unis, v.m., 105 min) **O** **CC Emotion** **19.15** Le Point de non-retour ■ John Boorman (1967, Etats-Unis, v.m., 90 min). TCM **20.45** Ran ■ Akira Kurosawa. Avec Tatsuya Nakadai (1985, France-Japon, 160 min) **O** **TV Breizh** **21.00** L'Amour par terre ■ Jacques Rivette (1983, France, 135 min) **O** **CC Auteur** **22.10** Le passe-muraille ■ Jean Boyer (1950, France, N., 90 min). Disney Channel **23.15** Le Clair de terre ■ Guy Gilles (1970, France, 100 min) **O** **CC Auteur** **0.15** L'Homme au masque de cire ■ André De Toth (1953, Etats-Unis, 95 min). TCM

## FRANCE 2

**12.05** Pyramide **12.56** Météo, Journal, Météo **13.55** Inspecteur Derrick Calcutta **15.00** Le Renard La vendetta **16.05** Rex Hypnose **16.55** Un livre *Dictionnaire des métiers*, de Pierre Perret **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Nuit blanche **18.00** Brigade des mers Les morts enterreront les morts **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo.



**21.05** ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Enfermés malgré eux. Documentaire. C. Lajeunie et de J. Zwoboda. Colocataires à tout prix. Documentaire. Liza Fanjeux, Pierre Barnerias et Christophe Buché. De l'art ou du cochon. Documentaire. N. Winckler et Céline Remlinger. 8585307

**23.10** CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Présenté par Guillaume Durand. Avec la participation de Josyane Savigneau, François Reynaert et Pierre-Louis Rozyne. Au sommaire : La famille tiraillée par le désir ; Terrorisme religieux ou terrorisme moral ? Invités : Yann Queffelec, E. Roudinesco, Grégoire Bouillier, Odon Vallet. 7147340 **0.45** Journal, Météo **1.10** Les Soprano Série. (saison 2). SOS Psychiatre **O** 6849012.

**2.00** Contre-courant Gaza, l'enfermement. 2.50 Leaderchimp ! les jeux de pouvoir **O** 7358505 **3.45** 24 heures d'info, Météo **4.05** La Vase Court métrage. O. Lorelle. 1735447 **4.30** Rallye Série (50 min) **O** 9390302.

## FRANCE 3

**13.55** C'est mon choix **15.00** Questions au Gouvernement **16.00** Chroniques d'ici Histoires d'architectures **16.35** To3 **17.30** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier L'escalade : la bonne voie **18.15** Un livre, un jour *Poids léger*, d'Olivier Adam **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport Multipistes **20.25** Le Fabuleux Destin de... Invités : Gilbert Montagné, Michèle Bernier.



**20.55** LA RANÇON Film. Ron Howard. Avec Mel Gibson, Rene Russo, Bradley Nowell, Gary Sinise, Delroy Lindo. *Suspense* (Etats-Unis, 1996, ♦) **O**. 358123 *Un homme d'affaires, à qui l'on a enlevé son fils, refuse de payer la rançon demandée. Le remake d'un film d'Alex Segal avec Glenn Ford.*

**23.25** DANS LES COULISSES DE... LE « CHARLES-DE-GAULLE », LES COMBATTANTS DE L'OMBRE Documentaire. Nadja Gabriel et Aymeric de Dampierre. 5007253 *Dans les entrailles du porte-avions nucléaire français, où pas moins de mille huit cents membres d'équipage cohabitent au quotidien.* **0.20** Ombre et lumière Invité : J.-C. Rufin 17352 **0.50** Mike Hammer Série. 1371321.

**1.30** Espace francophone **2.10** Le Fabuleux Destin de... **2.35** Soir 3 **3.00** Vie privée, vie publique Violences sexuelles, à qui la faute ? **4.45** Les Dossiers de l'Histoire Le dernier combat de Salvador Allende (55 min).

## CANAL+

**14.00** Crinière au vent, une âme indomptable Film. Sergei Bodrov **15.20** Dieu, le Diable et Bob **15.55** En aparté Invités : Laurent Fabius, Patrick Vieira **16.45** Souvenirs mortels Film. Alvaro Fernández Armero **19.40** En clair jusqu'à 20.59 **18.30** Hyper Show **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Une histoire d'amnésie **20.35** Journal du sport, Journal du cinéma.



**21.00** LE LAIT DE LA TENDRESSE HUMAINE ■ Film. Dominique Cabrera. Avec Marilynne Canto, Patrick Bruel, D. Blanc, Sergi López, Bruno Salvador (France, 2001, ♦) **O**. 72271 *Après avoir abandonné son enfant, une jeune femme se cache de sa famille chez une voisine. Chronique d'une amitié.*

**22.30** L'EXORCISTE (VERSION INTÉGRALE) ■ Film. William Friedkin. Avec Ellen Burstyn, Linda Blair, Max von Sydow, Lee J. Cobb, Jason Miller, Barton Heyman (Etats-Unis, 2001, ♦) **O**. 8484949 *Une adolescente présente tous les symptômes d'une possession diabolique.* **0.40** Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures **O** Film. Claude Lanzmann (2001, France, ♦) **O**.

**2.20** Hockey NHL Anaheim Mighty Ducks - Los Angeles Kings. 2787741 **4.30** Gérard Oury, « Il est plus d'être gai » Documentaire **5.25** Les Aventures de Rabbi Jacob Film. Gérard Oury (France, 1973, 85 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**13.45** Le Journal de la santé Magazine **14.10** Science en conscience [4/6]. Que faire des embryons humains ? **14.40** Alerte à la météo Documentaire **15.35** Mouchi Time Documentaire **16.35** A la rue, à la mort Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages Uruguay **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Bébé abandonnés. Documentaire.



**20.45** VENGO ■ Film. Tony Gatlif. Avec A. Canales, Orestes Villasan Rodriguez, Bobote (Fr.-Esp., 2000, v.o., ♦). 385938 *La peinture de deux clans gitans en Andalousie. Une vision à la fois violente et affectueuse où l'atmosphère compte davantage que le simple récit. Une fascination pour la richesse du flamenco.*

**22.10** THÈME : LES TRAVAILLEUSES FORCÉES DU III<sup>e</sup> REICH - LE DERNIER REFUGE Film. Pierre Korallnik. Avec Johanna Wokalek, Agnieszka Piwowarska, Aleksandra Ciezart (All., 2002, ♦). 108334475 *23.45* Thema - Le Refus et l'oubli Les travailleuses forcées et leurs enfants. Documentaire. Anne Roerkohl (Allemagne, 2000). 438543

**0.35** Ressources humaines ■ Film. L. Cantet. Avec Jalil Lesper **O** 7035586. **2.15** Palettes, Andy Warhol Images d'une image : « Ten Lizes », 1963. Documentaire. Alain Jaubert (1999, 30 min) 6014050.

## M6

**13.35** Mariages et cœurs brisés Téléfilm. Gregory C. Hayes (EU, 2000, ♦) **O** **15.25** Les Anges du bonheur Le sens de l'équilibre **16.20** M6 Music **17.05**

PIERRE GEORGES

## Tueur sans profil

SANS doute verrons-nous très bientôt, si ce n'est déjà fait, réapparaître à la télévision les profilers, ou profileuses, car le métier n'est pas sexiste. Et ils, elles nous expliqueront ce que nous avons cru comprendre déjà, à quoi ressemble un tueur en série. Un *serial killer* en bon américain puisque le dernier des tueurs à la chaîne sévit aux Etats-Unis, neuf morts et deux blessés graves en deux semaines.

Les profileurs sont à l'élucidation télévisuelle du crime ce que les conseillers militaires restent, et seront peut-être demain, en cas de guerre du Golfe II, aux cours stratégiques vespéraux du 20 heures. Ils échafaudent des théories, élaborent des profils, présument un caractère et des caractéristiques, cherchent les antécédents comme les comparatifs avec les illustres précédents. Ils font état de leur science criminelle, réelle. Et, pour finir, car tout se finit aussi par des feuilletons, ils inspirent aussi des fictions policières télévisuelles.

On imagine assez volontiers que le FBI et les polices des régions de Washington, de Virginie, du Maryland et du district de Columbia qui traquent l'insaisissable homme à la camionnette blanche ont fait appel à tous les profilers et profileuses formés à la rude et prolifique école américaine du crime en série. On imagine bien aussi que les 2 000 hommes lancés à ses trousses, sans manifestement, pour l'instant, savoir exactement où se situent ces trousses, ne travaillent pas sans l'appui de ces hommes de l'art criminel.

Mais l'homme qui s'est auto-proclamé Dieu et tire, aux hasards de son tarot dément, la carte de la Mort semble, ainsi que l'indiquait hier notre corres-

pondant à Washington, échapper à toute tentative de profilage. Est-il seul ? Sont-ils plusieurs, tueurs en meute autant qu'en série ? De quel milieu est-il ? Quel est son profil social ? Pourquoi tue-t-il ?

Sauf à cacher des choses, pour les fameux besoins de l'enquête, les responsables de la traque et leurs experts en crime semblent complètement dépassés et attendent la faute ou le détail. C'est assez normal. Un homme qui tue comme cela, au hasard, sans mobile ou selon une logique connue de lui seul ; un homme dont on sait seulement qu'il tire de loin et très bien, et une seule balle ; un homme qui tue sur les parkings ou sur les stations-service, au plus près de la vie quotidienne et en tout cas toujours près d'un itinéraire de fuite ; un homme qui tue matin, midi ou soir selon son inspiration ou ses disponibilités ; un homme qui ne tue pas le week-end, comme s'il respectait la trêve dominicale ou avait des obligations de famille ; un tel homme n'est pas facile à profiler. Il est terriblement ordinaire. Autant, heureusement, qu'extraordinaire au pays des armes en vente libre, et d'une liberté furieusement défendue.

Dieu, le dieu fou de la région de Washington, va donc continuer à tuer. Semant sa terreur de probable terroriste du quotidien. Défiant la police en son propre feuilleton de mort dont il est à la fois le seul scénariste et le lugubre héros. Tirant sur de parfaites victimes, au sens de ses choix à lui, femmes, hommes, enfants, de tous âges et toutes conditions. Une sorte de tueur à gages sauf que commandité par son propre et délirant projet. Et puis un jour il sera arrêté, ou pris, ou tué en son propre mot « Fin ».

CIUDAD DEL ESTE (Paraguay)  
de notre envoyée spéciale

A Ciudad del Este, à 350 km d'Asunción, la principale préoccupation n'est pas la lutte contre le terrorisme mais la crise économique qui a transformé le traditionnel duty-free à ciel ouvert d'Amérique du Sud en un fourmillement de pauvres qui harcèlent quelques touristes en quête de dollars.

Le chômage et le sous-emploi touchent 40 % de la population, qui depuis des années vit essentiellement d'activités illicites. Contrebande, piraterie, fabrication de faux papiers et trafics en tout genre. Après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, ce marché persan de ruelles en terre, mélange de Beyrouth et de Taiwan, dans la zone de la Triple Frontière entre le Paraguay, l'Argentine et le Brésil, avait été dans le collimateur des services secrets américains, israéliens et français et des polices locales. Ils avaient ratissé cette ville multiethnique de 200 000 habitants, où est installée une importante communauté arabe, à la recherche d'éventuels terroristes.

La chasse à l'homme avait débouché sur l'arrestation d'une vingtaine de ressortissants arabes, par la suite relâchés. Deux suspects, d'origine libanaise, sont toujours en prison, l'un au Paraguay, accusé d'évasion fiscale, l'autre au Brésil, soupçonné de blanchiment d'argent. Depuis un an, « tout le monde est parti, les Arabes, mais aussi les Chinois et les hindous », affirme Hector Guerin, directeur de *Vanguardia*, le journal local, qui souligne que, « commercialement, Ciudad del Este agonise ». Il y avait ici quelque 30 000 habitants d'origine arabe, la plupart commerçants. Ils ne seraient plus aujourd'hui que 12 000.

L'effondrement économique des pays de la région a entraîné une chute drastique des ventes, qui rapportaient par le passé plusieurs milliards de dollars par an. Les premiers soupçons sur l'existence de « cellules terroristes en sommeil » à la Triple Frontière étaient nés en 1992,



Depuis un an, « tout le monde est parti, les Arabes, les Chinois et les hindous »

après les attentats à Buenos Aires contre l'ambassade d'Israël et, deux ans plus tard, contre l'AMIA (Association mutuelle israélite-argentine).

Ces divers attentats, qui avaient fait 114 morts, n'ont jamais été éclaircis. Si la présence physique de terroristes ou l'existence de camps d'entraînement militaire à Ciudad del Este ne se sont pas confirmées, un an après le 11 septembre les Américains restent convaincus que les nombreuses activités illicites pourraient servir à financer le terrorisme.

« Il est normal que nous envoyions de l'argent à nos familles et à des ONG qui aident les victimes de la guerre au Proche-Orient », s'offusque Samir, un commerçant syrien planté au milieu de sa boutique, pleine à craquer d'appareils électroniques et de whisky frelaté. « Tout dépend du montant des fonds », rétorque Jeffrey Hesley, le directeur de la puissante



chambre de commerce paraguay-américaine. Dans son bureau climatisé, à deux pas de la mosquée, il confirme que la crise économique, alliée à un contrôle plus strict dans la région, a poussé beaucoup de commerçants arabes à partir s'installer ailleurs, notamment à Sao Paulo, au Brésil.

Surplombant les commerces louches et les sombres galeries en sous-sol, le grand magasin chic de Ciudad del Este, Monalisa, solidement protégé par des gardes du corps armés de mitraillettes, est désert. Dans cette caverne d'Ali Baba, les produits les plus luxueux, importés du monde entier, sont exposés sur quatre étages. Parfums, bijoux, tapis, porcelaine de Limoges et même un piano Steinway de 41 000 dollars. « Il ne manque que les clients », soupire un vendeur. Traverser en voiture le pont étroit de l'Amitié qui relie la ville brésilienne de Foz do Iguaçu à Ciudad del Este peut encore prendre une heure à cause des embouteillages. La plupart des commerçants arabes travaillent à Ciudad del Este mais préfèrent vivre à Foz do Iguaçu, plus fleurie et moins dangereuse.

Pour aller plus vite, on peut se risquer à traverser à pied avec des centaines de « passeurs » croulant sous le poids de sacs remplis de cigarettes ou de CD de contrebande. Ou encore en motos-taxis qui se fauillent entre les voitures aux plaques falsifiées. Malgré la présence de policiers, de douaniers, de militaires en treillis et de patibulaires civils avec des lunettes noires, les contrôles sont pratiquement inexistantes. A l'époque d'or de Ciudad del Este, « il fallait passer avant 7 heures du matin pour arriver à l'ouverture des magasins. Il y avait entre 300 et 500 cars de touristes qui venaient chaque jour du Brésil et autant d'Argentine. Il n'y en a plus que 47 par semaine », se lamente un chauffeur de taxi.

Christine Legrand

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## La suprématie de la machine

IL Y A ASSEZ longtemps que l'on parle des miracles de la machine. Un groupe de jeunes savants ambitieux ou excédés, comprenant quatre élèves de l'Ecole centrale et quatre élèves de l'Ecole polytechnique, vient de lancer, au nom de l'homme, roseau pensant, un défi à la machine à calculer électronique, qui tient, dans le monde des robots, le sommet de l'intelligence. Le profane ne se doute guère de ce qu'il peut y avoir d'as-

tuce, d'imagination compliquée, de hardiesse, dans la cervelle d'un mathématicien des grandes écoles. Mais c'est en vain que nos jeunes savants se mettaient le crâne à la torture hier après-midi au Salon de l'équipement de bureau, au Parc des expositions. Dans son coffre métallique, où sont emboînés des milliers de mètres de fils conducteurs, où brûlent des centaines de lampes, la machine mettait, pour réfléchir, entre un dix-milli-

me et un cent-soixante-dix-millième de seconde et donnait la solution parfaitement juste chaque fois. Elle se révélait imbattable. Est-ce à dire que la machine est tout dans notre civilisation électro-atomique ? Non, conclurent en chœur nos mathématiciens, car, sans le cerveau de l'homme, qui l'a inventé, et sa main qui le commande, ce merveilleux instrument ne serait rien.

(17 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Repères.** Entretien avec Trash Palace, projet regroupant des artistes tels que Jean-Louis Murat, Asia

Argento, Brian Molko et John Cale. ■ **Dossier.** L'exclusion en France, à l'occasion de la Journée du refus de la misère, le 17 octobre. En édition abonnés.

■ **Carnet.** Documents officiels, nominations et extraits du *Journal officiel*. En ligne sur le site du monde.fr.

CONTACTS

► **RÉDACTION**  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris  
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;  
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;  
téléc : 202 806 F  
► **ABONNEMENTS**  
Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 24  
Changement d'adresse et suspension :  
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)  
► **INTERNET**  
Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies :  
<http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :  
<http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier :  
<http://immo.lemonde.fr>  
► **TÉLÉMATIQUE**  
3615 lemonde  
► **DOCUMENTATION**  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>  
► **COLLECTION**  
Le Monde sur CD-ROM :  
01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms :  
03-88-71-42-30  
► **LE MONDE 2**  
Abonnements : 01-44-97-54-54  
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 16 octobre 2002 : 533 020 exemplaires. 1 - 3  
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront le supplément « aden »

Venues de critiques de cinéma, des discussions ont eu lieu sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Leur conclusion : jusqu'à cette scène, j'étais casher parce que je montrais l'oppression sur un mode comique, mais ensuite, transgresser ce territoire pour parler d'un fantasme interne de violence était impossible de leur point de vue. J'avais l'impression de revivre les accords d'Oslo sur un mode culturel. D'accord pour ça, mais cette autre chose, non ! Et le cinéma, les gars, vous en parlez ?



Elia Suleiman parle d'*Intervention divine*. Cahiers du cinéma n° 572 ■ 5,40 €.

S T Y L E S

Le Monde

# la mode

filles et garçons

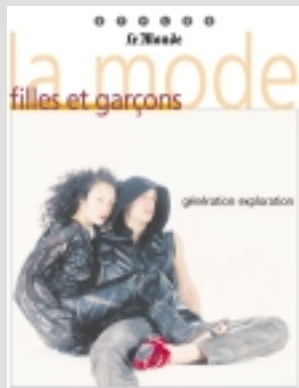
génération exploration



**2700 chercheurs,** pour faire chanter votre beauté.  
**PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN.**

L'ORÉAL  
PARIS

## génération exploration



**2002.** Les jeunes ont créé la surprise en montrant leur solidarité lors de l'élection présidentielle. On les croyait apolitiques, on les découvre démocrates. C'est aussi sous le signe de la démocratie que la mode des 15-25 ans évolue. Quelques « basics » partagés – jean, baskets et tee-shirt –, et, pour le reste, « à chacun sa route, à chacun son chemin », pour inventer un style plutôt sexy et toujours confortable. La mode devient une aventure individuelle pour ces jeunes qui refusent les diktats et les uniformes. Férue de sports de glisse, d'extrême, cette génération exploration aime découvrir par elle-même. En capitaines Cook de la planète mode, les jeunes dressent une nouvelle carte du Paris « fashion » avec leurs repères. Le shopping s'organise comme un grand jeu de piste, balisé par quelques grands noms de marques. Le vainqueur est toujours un découvreur. Découvreurs aussi, ces Français qui partent en Australie, un pays qui dans l'imaginaire pionnier des 15-25 ans a remplacé l'Amérique. Avec ses espaces encore vierges (30 % de la Tasmanie restent inexplorés), son étiquette de pays propre, l'Australie attire une génération qui fait de l'environnement son cheval de bataille. « No worries », disent les « Aussies », une expression que la jeunesse française a fait sienne. « Pas de souci » pour cette génération pour qui l'horizon est bleu denim.

Pascale Richard

Photographe :  
Linda Bujoli  
(Blanpied Rubini)

Réalisation :  
Jean-Marc Carle  
Mannequins :  
Tina Baltzer (Idole)  
et Lysandre (Success)

### HORIZON

En couverture, pour elle, blouson en plastique poubelle en polyéthylène, Rivière de Sade, jean en cuir peint, Diesel Stylelab. Santiags découpées, sur commande, Rivière de Sade. Pour lui, veste sans manche multipoche en cuir avec capuche en coton et jean vieilli en cuir, Raf Simons. Chaussures en cuir, Dragovan.



# mode, une aventure

**a**ux tribus hyper stylées de la fin des années 1990 – rappeurs, « hip-hoppeurs », surfeurs, clubbers – se substitue désormais un grand peuple jeune qui a montré sa solidarité lors de la dernière élection présidentielle française. « C'est une génération débrouillarde, ouverte sur le monde, qui partage les mêmes causes : les droits de l'homme, l'environnement », commente Odile Morvan,

si les tribus d'hier pactisent pour ne former qu'un seul grand peuple jeune autour des mêmes basics, c'est dans les accessoires ou les superpositions que chacun crée son style. La mode reste le moyen de s'affirmer

chef de groupe aux Galeries Lafayette. A trop vouloir les enfermer dans des cases, on a fait fausse route. « On avait tort de penser que le consommateur n'avait qu'une seule passion... L'expérience nous montre qu'un jeune peut faire du skate le jour, du surf en vacances et écouter de la techno un soir puis du rap le lendemain », confie Philippe Nowotny, directeur commercial de la marque Aem'kei au Journal du Textile, qui

analyse le phénomène dans un dossier au titre explicite : « Les modes jeunes atteignent l'âge de raison ».

### INDISPENSABLE DENIM

Les tribus d'hier se fondent dans une même allure générale dont la pièce maîtresse est le jean, premier signe de reconnaissance de cette génération qui n'a pas trouvé de vêtement plus confortable. Difficile pour autant de

parler d'uniforme car, en matière de jean, le choix est devenu illimité comme le montre l'exposition « Jean's Tonique » présentée aux Galeries Lafayette jusqu'au 26 octobre, ou encore le nombre croissant de « jeaneurs » invités au salon professionnel de la mode jeune « Who's next ». « Le jean est la base de la garde-robe, mais il change de couleur et de forme au gré des humeurs. Le denim traité a remplacé le traditionnel

## baskets des chaussons tout-terrain

**p**arties à la conquête du bitume dans les années 1980, les baskets se sont imposées comme les chaussures fétiches de la jeunesse universelle. Aujourd'hui pourtant, après les modèles vintage réédités, les collectors signés Nike, Adidas ou Puma, on pensait que le phénomène se serait essoufflé. Il repart de plus belle : en 2001, 75 millions de paires ont été vendues en France, plus grand consommateur européen de baskets après la Grande-Bretagne. Et, après Adidas, rue de Rivoli, Puma, boulevard Sébastopol, Nike prévoit de s'installer dans la capitale.

L'esprit rétro continue d'inspirer les marques. Créée en 1949 par le cordonnier Kihachiro Onitsuka, la marque Asics réédite en version unisexe et

en cuir le modèle Nippon 60, conçu pour l'équipe olympique japonaise à Rome, en 1960. Les modèles jouent l'élitisme des séries limitées comme la réédition de l'Air Max 90 de Nike. Un modèle poids lourd montant qui rappelle les formes du début des années 1990. Plus démocratique et accessible, la toujours très en vogue et non moins imposante Pump Fury de Reebok – à la base un modèle de course à pied très design – se met aux couleurs de l'éthique. Une version turquoise et rouge constellées d'étoiles succède au motif camouflage et au logo Chanel.

Pourtant, la tendance plus light et ultra-confortable du slip-on, une sorte de chausson dépourvu de lacets venu des Etats-Unis, déferle en France. On le retrouve chez Adidas avec sa Prajna ultra-

légère en toile imperméable et discrètement jacquard. Car la basket sait aussi jouer l'élégance pour le soir. A côté de la Tai du Coq sportif, sorte de chausson de gymnastique, la bien nommée Star en cuir noir parsemé du logo maison affiche un bout pointu très féminin et surtout très fashion.

La basket joue les accessoires de mode et s'invite chez les créateurs. Après Agnès b., qui a dessiné des modèles pour Le Coq sportif, Reebok qui réalise des chaussures pour Paul Smith, Yohji Yamamoto vient de sortir une nouvelle ligne avec Adidas. Des modèles étonnants en cuir tressé, façon souliers de boxe en denim, maculés de taches de peinture dans un esprit customisé ou même des bottes baskets.

C. BI.



**XXL**  
A droite,  
maxi sweat-shirt  
à capuche  
en coton,  
Versus.

#### EXOTISME

A gauche, blouson court zippé en jean (Levi's engineered jean) porté sur un top zippé en nylon et un jean avec empiècement en serpent, Rivière de Sade. Chaussures en cuir, Dragovan.

#### MIXITÉ

Baskets montantes en cuir de A. F. Vandevorst. Collant Dior.



## tube le tee-shirt joue la fantaisie

auparavant, il y avait le tee-shirt manches longues pour l'hiver et le débardeur pour l'été. Devenu un accessoire de mode à part entière, ce modeste tube de coton se moque désormais des saisons. Plus basique la journée ou très habillé pour sortir, il s'adapte à toutes les envies et tous les styles. Symbole universel de la jeunesse, le tee-shirt demeure une icône rock' n' roll qui exhale toujours le parfum de la révolte.

Cette saison, on le retrouve paré de messages. Chez Levi's Red Tab, il clame haut et fort : « The revolution will be not televised » ou

« Stand strong for freedom ». Toujours vivant, l'esprit punk et ses détournements d'images semblent jouer l'éternel revival dans des tee-shirts graphiques noir et blanc sérigraphiés de BD en patchwork ou de gribouillis façon do-it-yourself (Diesel Style Lab). Le style tag a également le vent en poupe. Outre les tee-shirts Rare by André, du tagueur parisien éponyme. On peut se procurer dans la boutique « le Shop » les œuvres de l'un des pionniers du graf new-yorkais – qui a souvent collaboré avec la créatrice Agnès b. – : Futura 2000.

Mais le tee-shirt part également à la recherche de ses racines à tra-

vers le style collège et ses imprimés au nom des universités américaines ou aux numéros des équipes de sport. Chez Religion Clothing, une marque anglaise, outre des modèles inspirés de la musique – reggae, gothique... –, on retrouve cet esprit sage, décalé par un travail sur les coupes et les ornements : tels des tee-shirts sans manches aux écussons découpés et rebrodés ou des incrustations à même le jersey. Car, loin des maillots basiques en forme de T qui se transformaient vite en bouts de chiffons informes, les modèles actuels jouent la sophistication et la fantaisie débridée. Pour preuve, le succès incroyable de la

marque espagnole Custo Barcelona, qui s'est imposée en quelques années comme la reine du tee-shirt et dont les couleurs et les imprimés flamboyants rappellent l'imagination folle de la Movida.

Cette saison, très inspirée par le graphisme de la BD, elle propose des modèles à manches longues avec des personnages qui semblent sortis des illustrations des années 1960. Ou bien, d'autres à manches asymétriques qui dénuent avec sensualité une épaule. Car le tee-shirt a mûri dans l'intimité de la peau sa vocation érotique.

Charlotte Brunel

**3,2** millions d'euros, c'est le chiffre d'affaires moyen d'un magasin de chaussures Foot Locker en France, qui a ouvert une nouvelle enseigne rue de Rennes à Paris.

**3,3** milliards d'euros par an, c'est l'argent de poche dont disposent les jeunes Français âgés de 11 à 19 ans.

**58**, c'est le pourcentage de leur budget que les garçons entre 15 et 20 ans consacrent à la musique. Ce pourcentage monte à 60 avec les filles.

**62** % des 15-17 ans possèdent un portable, 78 % des 18-19 ans.

**69** % des 13-19 ans se disent influencés par la mode.

**69** % des filles de 13-19 ans utilisent des maquillages et 82 % des soins du visage.

**75** % des 15-19 ans envoient des SMS sur leur portable.

**175** millions d'euros, c'est le bénéfice après impôt de la marque culte des jeunes Zara.

**565** millions d'euros, c'est le chiffre d'affaires de la société italienne Diesel qui a déjà huit boutiques en France et prévoit une augmentation de 20 % de son chiffre d'affaires en 2002.

**2002**, c'est le nombre de paires de Cyclo Sprint, la nouvelle Reebok numérotée et en série limitée diffusée dans le monde.

# individuelle

501. Il est taille basse ou baggy selon les jours », explique Pascale Leboutet, acheteuse aux Galeries Lafayette.

On a pu parler d'un « phénomène Diesel », cette marque italienne qui traite, délave et recolore les denims. D'autres marques cultes ont fait leur apparition : Guess, et ses jeans « dirty look » aux lavages marron clair et foncé, Gas, qui agrémente le denim de surpiqures rouges, Phard, pour des coupes plus féminines, e-play, pour ses délavages ou enfin Earl Jean, qui multiplie les propositions avec cinq coupes, notamment le « vintage flare » taille basse et « pattes d'éph », et huit nouveaux lavages du très noir au très décoloré.

#### TEE-SHIRT COLLECTOR

A chaque créateur, son style jean : bleu violet pour Fadi Gharib, trompe-l'œil cousu sur les poches customisées pour Gil et Lilian Richardière du « Temps des cerises », jean noir et élargi pour « Closed », jean « power » à message chez Miss Sixty, à surpoches chez Energie.

Les tee-shirts sont le deuxième signe de reconnaissance. « Les "Petit Bateau" ont signé l'arrêt de mort des tee-shirts "oversize". Ils sont sexy et de préférence asymétrique laissant voir une épaule, un coin de peau », explique Pascale Leboutet. Ils deviennent parfois des pièces collector comme le tee-shirt à manches longues à l'effigie du drapeau américain chez Lulu Castagnette, le top lycra et tulle « like an angel » de Cop Copine ou pour les plus jeunes les modèles manga et ethniques de Lili La Tigresse.

Cet hiver, on les cache sous un blouson fourré en peau de lapin (Lulu Castagnette ou Killah), un bombardier doublé mouton (Schott) ou un pull en grosse maille (Miss Sixty ou e-play pour les filles, Murphy & Nye pour les garçons).

Les baskets signent cette allure générale. « Chez les garçons surtout, comme les jeans, les paires de baskets s'accumulent. Ils en possèdent quatre ou cinq en moyenne, signées Nike ou Adidas », conclut Pascale Leboutet.

Cette uniformisation n'est qu'apparente car, au-delà de cette garde-robe basic, les 15-25 ans se révèlent extrêmement inventifs avec une conscience mode qui apparaît de plus en plus jeune et s'affirme au cours des années. « La grande nouveauté, ce sont les 12-15 ans, les années lycée, qui, avant s'habillaient aux rayons enfants, et maintenant s'affirment comme de véritables consommateurs », explique Odile Morvan.

Si les juniors, les 15-18 ans, ont tendance à se laisser impressionner par la mode des idoles – Mariah Carey qui a osé couper la ceinture de son jean reste la référence – ou à imiter leurs stars favorites comme les jumelles américaines Mary Kate et Ashley Olssen que l'on verra tous les jours du 4 novembre au 4 décembre sur FR3 (« Les jumelles s'en mêlent ») et qui lancent leur collection en France dans la grande distribution, les 18-25 n'ont de comptes à rendre à personne.

#### MODE DÉTOURNÉE

« A la différence de leurs mères qui recherchent un look dans les magazines, les jeunes filles sont des leaders ; on ne peut pas leur imposer un style », explique Odile Morvan. A partir de 20 ans, les jeunes filles récupèrent certains éléments des collections pour mieux se les approprier. Les grandes écharpes en maille réapparaissent : les jeunes filles les tricotent elles-mêmes ; le vintage revient en force : elles chinent leurs chemises brodées aux puces ; le customisé reste tendance : elles font de la mercerie leur QG.

« Chez H & M et Zara, on achète tous la même chose. Cela m'a donné l'idée de créer des pièces uni-

ques en détournant les vêtements, comme des costumes d'hommes rebrodés et détournés pour les femmes », explique la créatrice de mode Louise Robert, 23 ans, qui a commencé sa carrière de styliste en brochant de vieux jeans. Détournement encore pour David Muller, 25 ans, qui avec sa marque David+ s'amuse à transformer les vêtements fétiches de la jeunesse des beaux quartiers – uniforme bleu marine et blanc, col Claudine et Barbour – en collections « classiques mais nonchalantes ».

#### TOUCHE PERSONNELLE

Les jeunes filles excellent dans la superposition – tee-shirt et tunique sur un pantalon ou jupe sur pantalon – pour créer leur propre mélange. « Les jeunes aiment mixer les cultures, détourner les vêtements de leur usage. Il n'y a plus de barrière entre le jour et la nuit ou les cultures. A cause de la télévision, d'Internet, cette génération s'intéresse à ce qui passe ailleurs et en matière de mode adopte le style ethnique », explique pour sa part Christophe Guillarmé, qui, à 30 ans, signe des collections féminines et sophistiquées distribuées notamment chez Emiliano Zapatta.

« La chasse à l'avant-garde est gelée » (« Hunters of cool are in a freeze ») titrait le New York Times dans un article consacré le 14 juillet à la consommation mode des 15-25 ans. « La recherche de la mode dernier cri chez les jeunes est tout à fait dépassée », affirme pour sa part Irma Zandl, consultante en marketing pour Ford et Coca-Cola auprès des 15-25 ans.

Pour cette génération qui n'accepte pas les diktats, le total look est désormais dépassé, mais la mode personnelle et créative revient en force.

Pascale Richard



du pantalon aux baskets en passant par les ceintures ou les colliers, voire les produits de beauté, la couleur denim fédère cette génération des 15-25 ans. Du jean, du jean, encore du jean, porté de la tête aux pieds

# bleu jean, la couleur universelle



**ARTISTIQUE**  
Basket homme en patchwork de jean, Schmoove, 90 €.

Photographe :  
Joseph Benita

Réalisation :  
Jean-Marc Carle  
et Sofia Letelier



**MESSAGE**  
Jean homme inscription en cuir Raging Bull au dos, E-Play, 199,68 €.



**ÉQUIPE**  
Sac bleu, Nike, 60 €.



**UNIFORME**  
Tee-shirt Ernest royal blue, Kulte, 33,60 €.



**UNISEXE**  
Basket Marseille en jean « mixte », Lacoste Chaussures, 75 €.

**TRAPÈZE**  
Jupe longue en jean, Lulu Castagnette à la Samaritaine, 65 €.



**BASIQUE**  
Basket en nylon bleu, Nike, 70 €.



**SPORTIF**  
Bracelet éponge bleu ciel, Adidas, 18 €.



**MICRO**  
Mini sac à main Dance Floor avec chaînes amovibles, Groom, 197 €.



**ADAPTABLE**  
Bracelet en plastic ajustable bleu jean, Alt & Go aux Galeries Lafayette, 7,90 €.



**DOUBLE JEU**  
Collier en jean bleu avec boucle en strass, MZ, 200 €.



**DÉTAIL**  
Manchon en peau et fourrure bleu ciel, Stella Cadente, 121 €.



**FLEUR**  
Broche en jean et paillettes, Claire's, 7,90 €.



**SON**  
Double vinyl  
« Kwality@Batofar »  
sélectionné par Dan Ghenacia  
et Ralph Lawson, 20 €.



**JUNIOR**  
Salopette-short en jean,  
Paul & Joe, 125 €.

**CINTRÉE**  
Veste en jean, Morgan, 100 €.



**FRANGES**  
Ceinture en jean doublée  
de cuir avec paillettes noires  
et grises, Delphine Pariente  
à la Samaritaine, 118 €.



**MOUSSE**  
Shampooing,  
Bumble & Bumble  
chez Colette, 19 €.



**DÉLAVÉ**  
Jean femme, Paper Denim  
chez Colette, 235 €.



**MOCASSIN**  
Chaussure homme en jean lavé  
avec semelle gomme,  
Patrick Cox, 160 €.



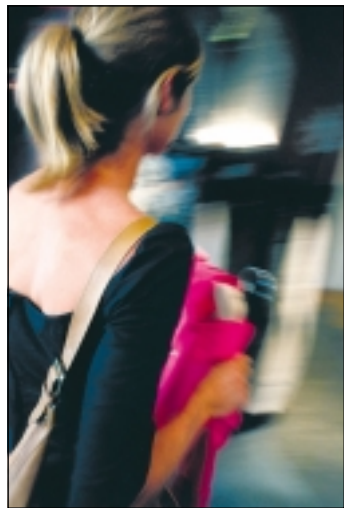
**INVITATION**  
Pochette avec anse en jean  
avec un cœur cousu,  
Lafayette Collection  
aux Galeries  
Lafayette, 9,90 €.



**adresses**

**Adidas**

# paris shopping à la carte



Il se pratique, au choix, dans les mégastores des Champs-Élysées, les grands magasins du boulevard Haussmann, les boutiques underground de Bastille ou de la rue Etienne-Marcel. Pour les minettes monogrammées Vuitton de Passy ou les adeptes des marques de rappeurs américains du quartier des Halles, le shopping à Paris revêt autant d'aspects qu'il existe de « tribus ».

Une chose est sûre, les jeunes d'aujourd'hui affirment leur différence par la manière de mélanger les marques et les styles. « *J'essaie de faire mon propre style, avec du neuf et du vieux, des marques et des vêtements moins chers* », affirme Mounia, 18 ans, dans son pantalon baggy de chez Lady Soul, et sa veste en velours achetée chez Vanessa Bruno. « *J'essaye d'aller un peu partout, je peux acheter un jean chez APC ou bien chez Diesel, je vais dans les grands magasins ou aux puces. L'important, c'est d'ajouter toujours une touche personnelle.* »

## DES CADEAUX A LA CLEF

Il s'agit bien d'une génération « caméléon », une génération « zapping », infidèle, gourmande, qui veut tout à la fois. Une clientèle volatile, boulimique de nouveautés, qui passe d'une marque à une autre, sans trop s'impliquer. Cela concerne aussi bien les filles que les garçons, puisque plus de la moitié des hommes de 15 à 24 ans suivent les tendances de la mode et avouent prendre plaisir à dépenser de l'argent pour des vêtements.

A 21 ans, Olivier a des idées bien précises sur les vêtements qu'il souhaite porter mais n'a pas réellement de marque favorite. Il flâne de temps en temps rue Etienne-Marcel avec sa bande d'amis : « *On visite les boutiques du quartier pendant une heure ou deux, comme Energie, Replay, G Star, on voit ce qui nous plaît, et parfois on s'arrête prendre un pot dans un café.* »

Les jeunes piochent aussi bien dans les valeurs sûres du prêt-à-porter, dans les vêtements griffés, que dans les marques créées spécialement pour eux, moins chères. « *Mes goûts sont très variés, ça peut aller d'un tee-shirt chez H & M à un jean chez Jean-Claude Jitrois* », poursuit Olivier. Près des trois quarts des jeunes de 13 à 20 ans choisissent un vêtement parce qu'il est à la mode. Et les spécialistes du marketing cherchent encore la solution miracle pour coller aux désirs changeants des juniors et les attirer dans leurs

## LÈCHE-VITRINES

Les trois premières photos du haut : chez Diesel Style Lab, la ligne la plus récente mais aussi la plus pointue de la marque italienne Diesel. Ci-contre, on échange les avis entre amis dans les cabines d'Energie, une boutique blanche et spacieuse où les collections pour hommes et femmes sont déclinées sur trois niveaux.



PHOTOS MARC CHAUMÉL

boutiques. Les Galeries Lafayette ont lancé une carte Mod Pass en 1999, pour les jeunes de 15 à 25 ans, avec des réductions sur une sélection de marques à la mode, des invitations et des cadeaux à la clef. « *Il fallait rajeunir la clientèle des grands magasins, constituer la clientèle de demain. Les jeunes doivent se sentir en confiance, et pour ça, ils ont besoin d'une politique relationnelle active* », explique Nathalie Innocenti, responsable de la carte Mod Pass. Depuis 1999, 50 000 cartes ont été vendues, et la fréquence d'achat est aujourd'hui de trois à quatre fois par an. Il faut savoir séduire et fidéliser, sans oublier d'être novateur.

## « ZARA, C'EST PLUS CLASSE »

La seule façon de se démarquer est de s'engager dans une inévitable course à la créativité qui donne le tournis. Les quatre-vingts stylistes

de la firme suédoise H & M parcourent les Salons du monde entier et proposent quinze collections par an, tandis que, chez l'espagnol Mango, soixante designers travaillent en permanence à Barcelone pour permettre l'arrivée de nouveaux modèles en boutique plusieurs fois par saison. Julie, 22 ans, est une folle de shopping. Elle aimerait beaucoup s'habiller en Prada ou en Gucci, mais, pour l'instant, elle préfère « *acheter le plus possible pour pas très cher* », et c'est pourquoi elle remplit son armoire de pièces qu'elle déniche chez Zara, Mango, H & M, centralisés dans le quartier des Halles.

Croisées rue de Passy, Priscille, 16 ans et demi, et Juliette, 17 ans, attaquent un après-midi de lèche-vitrines. Juliette rêve de s'acheter un blouson Dolce & Gabbana, qu'elle a découpé dans un magazine et accroché au mur de sa chambre. Mais, en

attendant, elle et sa copine ont un programme établi, invariablement le même : « *H & M, pour les prix, et Zara, parce que c'est plus classe.* » Forcément. Elles aiment aussi se balader rue de Rennes, et aux Champs-Élysées, parce que... « *le magasin Zara est beaucoup plus grand.* »

Pour plaire à Olivier, Julie, Priscille, et les autres, les marques essayent de développer un sentiment de connivence. Les boutiques ont une architecture dynamique, le merchandising change toutes les semaines, les vendeurs semblent sortir tout droit d'un défilé de mode. Mango ou Zara aménagent leurs vitrines à la manière des grandes marques de luxe. L'espace Miss Code, au cinquième étage du Printemps, fait entrer et sortir les marques suivant les saisons, et accueille cet hiver des nouveaux

## MIROIRS

Dans la boutique Replay, on regarde le décor – des roches volcaniques, un escalier lumineux, de l'eau qui dégouline – avant d'essayer, dans les cabines d'essayage aux lumières tamisées, un jean, un tee-shirt à impression camouflage, ou ce sweat-shirt zippé en coton jaune citron.

venus comme Gas ou Wrangler. House, techno, reggae... On soigne la musique, comme dans le mégastore Etam de la rue de Rivoli où les fonds sonores sont différents suivant les rayons.

Les enseignes sont de plus en plus nombreuses à tenter d'accrocher cette clientèle que l'on croit insaisissable, de C & A qui a créé une boutique Clock House rue de Rivoli en 2000 pour attirer les 18-20 ans à Etam avec ses magasins Tammy en passant par Burberry, qui teste cette année en Espagne une ligne entièrement dédiée aux adolescents et là se lancera sur d'autres marchés en cas de succès. Les concept stores, lieux propices aux achats d'impulsion, se multiplient. Xavier Barotin, responsable du Shop, lancé en 1995, rue d'Argout, définit sa boutique comme un lieu de « *liberté et de créativité.* On propose du choix, de l'animation, et les jeunes ont la possibilité de zapper sur différentes marques, différents styles, comme ils aiment le faire ».

## UN BUDGET DE 120 EUROS PAR MOIS

Marina, 15 ans, se rend à peu près une fois par mois, avec sa copine Jennifer, à l'espace Miss Code du Printemps : « *Je vois les nouveautés, ce qui me plaît, ce dont j'ai envie, et je demande à ma mère de me l'acheter !* » En dehors de ce cas un peu à part, le pouvoir d'achat des jeunes n'est constitué que de petits « boulots » et d'argent de poche. Mais, à 22 ans, plus de la moitié d'entre eux vivent encore chez leurs parents, n'ont aucune charge financière, et profitent avec joie de cette vie estudiantine. Comme Julie, par exemple : « *Je travaille beaucoup pendant les vacances pour pouvoir m'acheter des fringues, et je dépense entre 150 et 300 euros par mois. Je crois que je pourrais faire du shopping jusqu'à deux fois par semaine.* »

Plus couramment, un jeune de 15 à 18 ans dispose en moyenne de 120 euros par mois. En général, il consacre un quart de cet argent pour s'acheter des vêtements, soit un budget total de 3,5 milliards d'euros pour les 15-25 ans, selon les professionnels.

Chez Mango, le budget moyen d'un passage en caisse est de 75 euros environ. Aux Galeries Lafayette, il se situe entre 90 et 180 euros. Pour les adolescents, tout se passe comme si cette frénésie de shopping était une marque d'indépendance, d'où l'intérêt croissant des marques pour ce marché juteux. Mais autour du Forum des Halles ou dans les grands magasins, on ne se pose pas toutes ces questions. Le shopping n'est pas pris très au sérieux, sauf peut-être pour Julie. Il est juste une occasion de passer un samedi après-midi entre copines, et de se faire plaisir.

Karine Porret



*Recife*  
Paris

**Précurseur de Style**  
Stylos, montres et accessoires

www.recife.fr - Tél. (33) 01 41 15 97 77

## guide

### ● Du côté des Halles et de la rue Etienne-Marcel

The Shop. La référence du streetwear sur 1 200 m<sup>2</sup>, des flyers, un stand piercing, etc. 3, rue d'Argout, 75002. Tél. : 01-40-28-95-94.  
Kiliwatch. Passage obligé de la fripe de luxe, mais aussi Donna Tchoucha, G Star, Kulte, pour le neuf. 64, rue Tiquetonne, 75002. Tél. : 01-42-21-17-37.  
Lady Soul. La marque des inconditionnelles de hip-hop. 31, rue de la Ferronnerie, 75001. Tél. : 01-40-28-01-59.  
Lollipop. Une collection de sacs et des accessoires colorés, à petit prix. 60, rue Tiquetonne, 75002. Tél. : 01-42-33-15-72.

Diesel Style Lab. Pour la déco exubérante et la collection en jean créée par Karl Lagerfeld. 35, rue Etienne-Marcel, 75001. Tél. : 01-42-21-37-55.

Replay. Des murs en roche brute où l'eau ruisselle, des jeans, et des sweats zippés en coton. 36, rue Etienne-Marcel, 75002. Tél. : 01-42-33-16-00.  
Energie. Des blousons en fausse fourrure et des jeans délavés pour les garçons, la ligne Miss Sixty pour les filles, dans cette boutique dynamique de trois niveaux. 49, rue Etienne-Marcel, 75001. Tél. : 01-45-08-85-99.  
Puma, 22, boulevard de Sébastopol, 75004. Tél. : 01-44-59-88-02.  
● **Rendez-vous.** Le Léopard Café est très agréable pour prendre un verre. 32, rue

Etienne-Marcel, 75002. Tél. : 01-42-33-22-73.

### ● Du côté de Saint-Germain

Vanessa Bruno. Une collection féminine et portable au quotidien, pour les jeunes filles romantiques et bohèmes. 25, rue Saint-Sulpice, 75006. Tél. : 01-43-54-41-04.  
Et une nouvelle boutique au 12, rue de Castiglione, 75008. Tél. : 01-42-61-44-60.  
Antik Batik. Pour les étoffes brodées et les sacs en cuir patiné, pile dans la tendance ethnique de l'hiver. 38, rue de Vaugirard, 75006. Tél. : 01-43-25-30-22.  
APC. Les bons basiques de la mode. 4, rue de Fleurus, 75006. Tél. : 01-45-48-72-42.  
Et le surplus APC, au 45, rue Madame, 75006. Tél. : 01-45-48-43-71.

Antoine et Lili. Des chemisiers à volant, des pulls gansés de paillettes, des ballerines indiennes. 87, rue de Seine, 75006. Tél. : 01-56-24-36-81.

● **Rendez-vous.** Entre deux achats, on peut poser ses sacs au bar La Palette, avec sa terrasse ensoleillée et sa salle aux tables patinées. 43, rue de Seine, 75006. Tél. : 01-43-26-68-15.  
● **Du côté de la Bastille.** View On Fashion. Kana-beach, Split, Kulte, etc. Un mélange de sportswear et de créateurs urbains pour ce nouveau concept store de 600 m<sup>2</sup>. 27, rue des Taillandiers, 75011. Tél. : 01-43-55-05-03.  
Gravity Zero. Accessoires et vêtements de créateurs indépendants, entre style ethni-

que et culture urbaine. 1, rue Keller, 75011. Tél. : 01-43-57-97-62. Et, depuis peu, Gravity Zero II, à côté. 30, rue de Charonne, 75011. Tél. : 01-49-23-41-75.  
Carhartt. Les basiques du streetwear, inspirés des vêtements de travail. 38 bis, rue du Faubourg-St-Antoine, 75011. Tél. : 01-40-02-02-20.  
Isabelle Marant. Pour les jolies robes et les blouses brodées aux influences ethniques. 16, rue de Charonne, 75011. Tél. : 01-49-29-71-55.  
● **Rendez-vous.** Et pour souffler entre deux boutiques, le Pause Café, immortalisé par Cédric Klapisch dans *Chacun cherche son chat*, avec sa terrasse, agréable quand il fait beau. 41, rue de Charonne, 75011. Tél. : 01-48-06-80-33.



Antoine David, 20 ans, étudiant à Sciences Po, a choisi l'Australie pour sa troisième année. « J'avais envie de tenter quelque chose de nouveau, et je me disais que les Etats-Unis n'étaient pas forcément la meilleure des destinations en ce moment », explique Antoine. C'est donc à l'Université de Sydney – l'une des « huit grandes » du pays – qu'il a atterri dans le cadre d'un accord signé en 2001 entre cette université et des établissements français. « Sur les 40 000 étudiants que nous accueillons chaque année, 5 500 sont étrangers et l'Europe élargie constitue le cinquième contingent », explique Peter Dodd, chargé des relations internationales à l'Université de Sydney. Antoine, comme les 14 autres Français inscrits à l'Université de Sydney, passera l'hiver au soleil dans l'hémisphère Sud. « C'est avant tout la volonté de partir loin de Paris, dans une ville qui n'a rien à voir, où la langue, le temps, les saisons, les loisirs sont différents », explique-t-il.

D'autres choisissent l'Australie comme destination de longues vacances. « C'est l'attrait pour un pays encore vierge où le sport est roi qui m'a donné envie d'y aller », raconte Philippe de Brisoult, 19 ans, parti deux mois explorer la côte Est de Sydney à Brisbane. En Australie, tout est prévu pour ces aventuriers d'un été qui posent leur sac à dos dans un réseau aménagé d'auberges de jeunesse comme celles du groupe Bakpak, créé par David Townsend. « Nous avons ici 120 lits. Certains jeunes restent deux nuits, d'autres font de cet hôtel leur port d'attache et restent trois mois », explique Marnie Gibson, qui, avec ses mitaines en résille multicolores et sa chevelure assortie, est l'inimitable gérante de Enfield house, hôtel Bakpak de Melbourne. Moyennant 21 dollars australiens – environ 13 euros –, on partage un dortoir pour dix. Tous les soirs, Marnie organise des fêtes, des spectacles ou la tournée des bars ; elle aide les jeunes à trouver un emploi s'ils le souhaitent. « Ce n'est pas légal mais toléré et, à Melbourne ou à Sydney, on trouve facilement un petit "job" dans les restaurants, les bars ou les boutiques », commente-t-elle. L'atmosphère du réseau Bakpak est à l'image du style de vie australien : très « cool ». Le « No worries » (« pas de souci ») qui ponctue les phrases des Aussies – surnom des Australiens – donne le ton.

#### PARADIS DE LA GLISSE

Il y a le climat avec des températures clémentes qui, l'hiver, à Sydney, tombent rarement au-dessous de 20 ; il y a ensuite la mer qui baigne ce continent. Des conditions exceptionnelles pour pratiquer tous les sports, et surtout le surf. Au bout de la plage de Bondi (prononcer Bondai) à quinze minutes du centre de Sydney, Brenda Miley a créé une école de surf. Sa fille Jessie Miley-Dyca, 16 ans, est numéro 3 mondial. « 80 % des Australiens pratiquent les sports de glisse aquatiques – body surf, body boarding ou surf. C'est un style de vie : à 6 mois on apprend aux bébés à nager, à 6 ans on est sur une planche. A Bondi, le week-end, il y a jusqu'à 20 000 surfers dans l'eau », explique Brenda Miley. Dans sa boutique « Let's go surfing » est exposé l'attirail du surfer – planches, ailerons, combinaisons, top en lycra, casques – avec ses marques cultes, Rip curl ou Mambo.

Antoine David n'est pas un sportif et s'il a apporté sa planche de Paris c'est plutôt pour en avoir l'air.

# australie nouvel eldorado



**L'Australie, royaume des surfers, attire de plus en plus les jeunes Français. Ils partent à la recherche de grands espaces et d'air pur et découvrent un autre style de vie très « cool »**

Mais comme tous les jeunes, il aime faire la fête. Les Australiens aussi. « Les jeunes de Sydney sortent en semaine souvent dans le pub du quartier pour boire de la "VB" (Victoria beer), la bière locale ou le week-end dans les clubs, à Sydney, le Homebar, l'Establishment, le Q bar, ou le Globe », raconte Antoine. « La scène musicale australienne est encore très rock », explique Juliette Bouquerel, qui travaille pour la société Juminz productions, chargée de promouvoir la musique française en Australie. « Il y a aussi des soirées de musique électronique organisées dans les quartiers branchés de Sydney, à Darlinghurst, Surry Hills ou Marrickville », précise Juliette. Pour des soirées alternatives, il faut lire le Sydney star Observer.

A Sydney – deuxième ville homosexuelle du monde – où se tiendront du 25 octobre au 9 novembre les Gay Games, les spectacles de drag queens sont nombreux sur Oxford street à Darlinghurst ou King street à Newtown. Mais ce sont les festivals qui font danser la ville tout l'été : « Vibes on a summer day » au mois de janvier, WOMAD en mars, ou le Woodford, festival de musique et de théâtre qui attire 90 000 personnes.

Au Tank, seul club de house music de Sydney, Robert Ian Bonnick, l'un des associés fondateurs, venu de Londres, surveille les entrées le samedi soir. « Ici à Sydney, ce n'est pas comme à Londres, les jeunes viennent vraiment là pour danser », commente Robert, qui décourage dans les locaux la consommation très répandue de drogues, notamment d'ectasy. Pour une soi-

rée, les uns et les autres ont troqué leurs vêtements de plage pour des tenues de bal : Jeans customisés, petits tops sexy et ceinturons pour les filles, jeans noirs, plutôt Lee, pour les garçons.

La mode commence à intéresser cette génération d'Australiens qui découvre les premières boutiques multimarques comme Belinda et Corner shop. La tendance est encore au vintage, avec des relents d'Angleterre victorienne. Aux marques internationales assez chères, les jeunes Australiennes préfèrent les créations locales, notamment celles de « Third millenium » de Claire Dickson Smith. « En Australie, il n'y a pas de saison, on porte toute l'année la même chose », explique Claire Dickson Smith qui vend ses collections dans 70 magasins en Australie. Elle a fait des petits chemisiers romantiques ou ethniques sa spécialité. D'autres créateurs australiens se sont imposés auprès des 15-25 ans comme les deux créatrices de Sass & Bide pour leurs jeans customisés ou les quatre lurons de Tsubi pour leurs denims à la japonaise. Rebecca Davies, qui distribue ses collections sexy et déshabillées de Los Angeles à Marbella, a créé cette année la marque Bare Angels, plus accessible, vendue dans le grand magasin David Jones.

#### VOYAGES INTÉRIEURS

Mais c'est en budget voyage que les jeunes Australiens dépensent plus volontiers l'argent gagné dans des petits boulots. Ils rejoignent Bali et rêvent tous de découvrir l'Europe. « Ils sont intéressés par l'Europe, nos films, notre histoire, nos villes, nos philosophes, nos féministes, nos peintres, nos musées et même notre vie politique... », raconte Antoine David. Tournés vers l'Europe, l'Asie ou l'Amérique, les jeunes Australiens isolés sur un continent à très faible densité – 20 millions d'habitants pour un territoire quatorze fois grand comme la France – savent que leurs stars, l'acteur Mel Gibson ou la chanteuse Natalie Imbruglia, nouvelle égérie de la marque L'Oréal, ont dû s'exiler pour faire carrière.

**PLANCHE**  
Sur la plage de Bondi, à 20 minutes du centre de Sydney, on surfe dès 6 heures du matin.



P. R.



PHOTOS DOMINIQUE NABOKOV

**COMBINAISONS**  
Rebecca Davis a créé Bare Angels pour les jeunes Australiennes. Le Français Antoine David sur le campus de l'Université de Sydney.

## guide

● **Partir.** La compagnie australienne Qantas propose un tarif A/R à partir de 890 €, en classe Economique (hors taxes d'aéroport). La réservation et l'émission des billets doivent impérativement se faire avant le 30 octobre pour des départs entre le 9 octobre et le 9 décembre ou entre le 24 décembre et le 29 mars. Le « boomerang pass » offre à tarifs avantageux entre 2 et 10 trajets intérieurs en Australie, Nouvelle-Zélande et zone Pacifique-Sud. Réservations Qantas : 0-820-820-500.  
● **Dormir.** Pour les voyageurs sac au dos, le réseau Bakpak offre une alternative confortable. Pour tous renseignements, consulter le site : [www.bakpakgroup.com](http://www.bakpakgroup.com)  
● **Surfer.** Pour apprendre les bases, trois leçons avec Brenda Miley. Let's go surfing, Bondi Beach. Tél. : 00-61-2-9365-18-00. Puis se réchauffer chez le Français Philippe Valet au café La plage, 2/481 Bronte Beach.  
● **Manger.** En Australie, pays de la « fusion food », la découverte de la cuisine

– produits frais et recettes exotiques – fait partie du voyage. Restaurants ethniques et cafés sympathiques dans le quartier de Darlinghurst comme le Tropicana, 300 Victoria Street.

● **Musique.** Tank, 1 Bridge Lane, Sydney. [www.tank-club.com](http://www.tank-club.com). au Beach Road Hotel, 71 Beach Road, Bondi. Q Bar Level, 2/44 Oxford Street, Darlinghurst.

● **S'habiller.** C'est dans le quartier de Paddington qu'il faut chiner : Wayne Cooper, 302, Oxford Street. Bracewell & Sass & Bide, 274, Oxford Street. Belinda, 39 William Street. David Jones sur Market et Elizabeth Street. Third Millennium Shop, 412 George Street.

The Vintage Clothing Shop, 5 149 Castlereagh Street.

● **Se renseigner.** Pour travailler ou étudier en Australie, contacter l'ambassade, 4, rue Jean-Rey, 75724 Paris. Tél. : 01-40-59-34-76.

Consulter le site de l'Office de tourisme australien : [www.australia.com](http://www.australia.com)

● **A lire.** *Australie*. Country guide. Le Petit Fûté. 15,09 €.

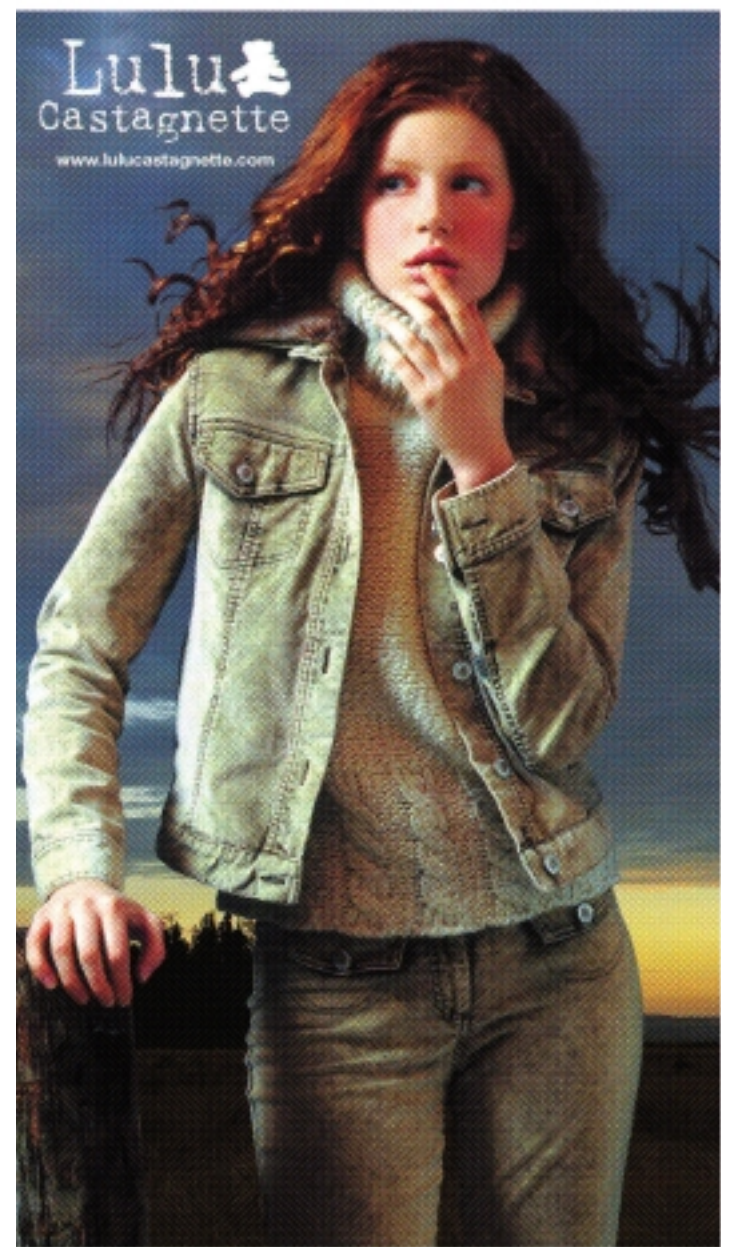
## vague la mode surf

de Mambo à Rip Curl, les marques cultes de la glisse sont résolument australiennes. Mambo, c'est une histoire commencée en 1984 par Dare Jennings qui a eu l'idée de reproduire des œuvres d'art sur des tee-shirts. De sa rencontre avec l'artiste peintre Reg Mombassa, mais d'autres aussi – Robert Moore, Gerry Wedd, David Mackay, Trevor Jackson ou Robert Williams – sont nés des tee-shirts apocalyptiques parfois politisés. Reg Mombassa a signé ainsi un tee-shirt

anti-Chirac au moment des essais nucléaires français dans le Pacifique, devenus aujourd'hui des collecteurs pour les jeunes. La saga Mambo fait désormais partie de la culture australienne à tel point que les plus belles pièces ont été exposées au Musée d'art contemporain de Sydney (« The Mambo flags », 2001).

Si Mambo se contente d'épater la galerie, Rip Curl joue dans la cour des pros. Créée en 1967 par deux copains surfers, Brian Singer et Doug Warbrick, qui commencèrent par fabriquer des plantes dans leur atelier

de Torquay, Rip Curl est devenue une marque internationale. Deux autres surfers français cette fois – François Payot et Frédérique Basse – ont créé, en 1982, Rip Curl Europe, une société qui réalise 75 millions d'euros de chiffre d'affaires. Rip Curl, spécialiste des planches et des vêtements isothermes, a diversifié son offre avec le lancement d'une collection sexy pour les filles, Rip Curl Girl, et cette année d'une gamme de chaus-sures.



Pascale Richard